DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 13032 – 4,50 F – Fondateur : Hubert Beuve-Méry – Directeur : André Fontaine – MARDI 23 DÉCEMBRE 1986

Les jeunes dans la rue à Shanghai

L'agitation étudiante vient de prendre une ampleur toute nouvelle à Shanghai, la plus grande ville de Chine. Elle rappelle une évidence qui, pour des raisons diverses, est trop longtemps passée inaperçue en Occident : l'exigence de démocratie, pour s'exprimer de multiples façons en fonction des différences de contextes culturels et politiques, n'en est pas moins un bien communément partagé par tous les peuples.

L'origine de cette agitation n'est pas encore clairement établie. On ne saurait exclure que son émergence simultanée dans plusieurs villes du pays soit le fruit des difficultés que rencontre manifestement M. Deng Xiaoping pour imposer sa réforme politique à un appareil à la fois gigantesque et, sous bien des aspects, sclérosé.

M. Deng Xiaoping lui-même n'avait pas hésité, il y a huit ans presque jour pour jour, à susciter un mouvement analogue et à bousculer les caciques inquiets, à juste titre, de leur sort face à sa fougue réformatrice. De même est-il impossible d'affirmer que personne, parmi les diverses factions opposées à la libéralisation pourtant mesurée du régime, n'a soufflé sur le feu. La violence jouerait le cas échéant en faveur des conservateurs. On les verrait bientôt accuser la direction d'avoir affaibli le Parti communiste. La tradition des manifestations populaires en Chine n'est pas exempte de telles provocations et manipulations.

Précisément, le fait qu'un tel mouvement puisse, en dépit de ces risques, refaire surface en quelques jours dans ce pays montre à quel point l'« homme de la rue » chinois ressemble finalement à son homologue de la place des Invalides ou d'Alma-Ata. Des exigences fondamentales – être dirigé par des hommes ouverts, porteurs d'une autorité réelle, tenant compte des spécificités et intérêts de tous – finissent toujours par déborder dans la rue lorsqu'elles ne peuvent s'exprimer ailleurs. Ainsi l'argument de la « spécificité chinoise », si longtemps invoquée en Occident pour minimiser les revendications démocratiques en Chine, est-il à nouveau démenti, cette fois par les étudiants de Shanghai et les gens de toutes conditions qui se sont joints à eux ces dernières quarante-huit heures.

Ces démonstrations placent M. Deng Xiaoping devant un choix délicat. Elles apportent, certes, de l'eau à son moulin en venant démontrer, s'il en était besoin, que la survie même du régime communiste est fonction de sa capacité à se réformer. Ce qui est vrai non seulement du secteur économique mais aussi des mécanismes politiques, encore fortement imprégnés de stalinisme et de paternalisme.

Mais les revendications des manifestants dépassent largement le cadre de la libéralisation envisagée par M. Deng Xiaoping : contrairement à l'image dont il jouit en Occident – et, curieusement, surtout aux Etats-Unis, – il n'a jamais renié les valeurs fondamentales du communisme chinois. Au premier rang figure l'idée selon laquelle la démocratie parlementaire est corruptrice des énergies de la nation et que l'autorité du Parti communiste ne peut être contestée qu'en vue de la renforcer et non de l'ébranler.

On saura vite si et, dans ce cas, comment M. Deng Xiaoping, qui avait personnellement ordonné la répression de la contestation il y a sept ans, lorsqu'elle menaçait ce dogme, se sortira de la présente ébullition sans compromettre l'assouplissement progressif du régime.

(Lire nos informations page 3.)

Violents combats dans le Tibesti

Les forces tchadiennes contiennent l'offensive des Libyens

L'issue des violents combats qui se déroulent, depuis vendredi 19 décembre, dans le nord du Tchad, entre les forces libyennes et les partisans de M. Goukouni Oueddeï, soutenus par l'armée de N'Djamena, est encore incertaine.

Il semble cependant que l'importante offensive lancée par les troupes du colonel Kadhafi pour le contrôle du massif du Tibesti se heurte à une vive résistance. A Bardaï notamment, localité bombardée par l'aviation de Tripoli, les chars libyens ont été repoussés.

Le président tchadien, M. Hissène Habré, s'est résolu à franchir le Rubicon. Pour la première fois, les autorités de N'Djamena ont admis implicitement, dimanche 21 décembre, que les Forces armées nationales tchadiennes (FANT) ont lancé une contre-offensive dans le nord du Tchad, dans le massif du Tibesti, où se déroulent de très violents combats, depuis vendredi, entre les troupes libyennes et celles des Forces armées populaires (FAP) restées fidèles à M. Goukouni Oueddeï.

En franchissant le 16e parallèle, cette « ligne rouge » qui marque la limite de la zone d'intervention du dispositif militaire français Epervier, les troupes tchadiennes semblent être passées outre aux recommandations de Paris.

Cette « bataille du Tibesti », dont l'issue est, à terme, aléatoire, si M. Hissène Habré ne reçoit pas une aide logistique importante et si le colonel Kadhafi décide de jeter dans la bataille plusieurs milliers d'hommes, ainsi que son aviation, risque d'entraîner le gouvernement français beaucoup plus loin qu'il ne le souhaitait.

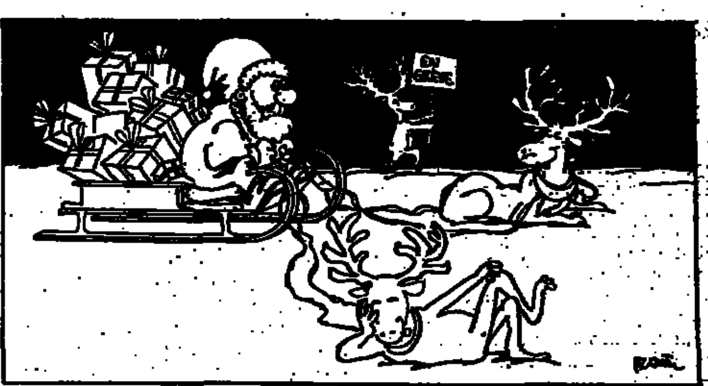
L. Z.

(Lire la suite page 3.)

Les grèves dans les transports et l'ouverture de négociations

Le gouvernement voudrait éviter la cascade des revendications salariales

M. Jacques Chirac a réuni à l'hôtel Matignon, le lundi 22 décembre en fin de matinée, les ministres concernés par les grèves dans le secteur public : MM. Balladur, Séguin, Giraud, Méhaignerie, Juppé, Douffiagues, Longuet et de Charette. Le premier ministre devait indiquer aux ministres les limites à observer en matière de rémunérations. Alors que les pourparlers s'engagent à la SNCF, à 18 heures, l'objectif du gouvernement est d'éviter une cascade de revendications salariales qui mettrait en péril sa politique économique.



Lire page 23 l'article de MICHEL NOBLECOURT et page 28 l'évolution des grèves à la SNCF et à la RATP.

Un million de personnes sans couverture sociale en France

Les exclus de l'hôpital

Lancés l'an dernier par Coluche, les « Restos du cœur » ont rouvert dimanche 21 décembre : soixante mille repas sont prévus chaque jour jusqu'au printemps. Pour sa part, l'association Médecins du monde vient de prendre des initiatives pour venir en aide au million d'hommes et de femmes qui, en France, ne bénéficient d'aucune protection sociale.

L'homme crache du sang et veut consulter un médecin. Il se présente au service d'admission d'un grand hôpital parisien : *« Votre carte d'assuré social ? »*, lui demande l'agent hospitalier. *« Je n'en ai pas. » « Dans ce cas, nous ne pouvons vous admettre... »*

Le professeur Alain Deloche, président de Médecins du monde, nous assure que personne ne veut croire à cette histoire quand il la raconte. *« Or elle est absolument véridique*, dit-il. *Hormis les cas d'urgence, une personne sans couverture sociale ne peut que difficilement se faire hospitaliser. »* (1)

Actuellement, en France, plus d'un million de personnes ne bénéficient d'aucune protection sociale. Qui sont-elles ? Comment ont-elles pu en arriver là ? Comment vivent-elles cette situation ? Les Médecins du monde, ces baroudeurs de la médecine, plus habitués aux « boat people » de la mer de Chine qu'au quart-monde français, ont mené une enquête de plusieurs mois pour mieux cerner cette population de démunis.

« Nous nous sommes fixé deux objectifs, explique Alain Deloche : *d'une part, faire une véritable étude épidémiologique scientifiquement [illegible] de manière à mieux comprendre les problèmes rencontrés par les SCS (sans couverture sociale) ».*

FRANCK NOUCHI.

(Lire la suite page 10.)

(1) Médecins du monde, 67, avenue de la République, 75541 Paris, Cedex 11. CCP 1144-Z Paris.

Le bilan économique 1986

L'année des dés[illegible]

« Le Monde Economie » est entièrement consacré au Bilan [illegible] l'étranger. Cette année, qui s'achève a été marquée par la [illegible] monétaire, l'érosion du dollar, et par deux événements énergétiques, la chute du prix du pétrole, tombé de 28 dollars le baril en 1985, à moins de 10 dollars durant l'été, et la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, en avril.

Toutefois, cela n'a, dans l'immédiat, entraîné ni une remise en cause des centrales ni un bouleversement du paysage. Ainsi, dans les pays industria[illegible]

En France, le nouveau gouvernement s'est lancé dans un ambitieux programme de libéralisation. Mais seule la privatisation de Saint-Gobain était effectuée en fin d'année, tandis que la déréglementation [illegible]. Cependant, malgré l'allégement de la facture pétrolière, les échanges extérieurs resteront déficitaires, en raison des faiblesses industrielles. Ce fut l'année de la désillusion.

PAGES 13 à 16

... Et page 25 la chronique de PAUL FABRA.

La RFA à un mois des élections

Un chancelier qui revient de loin

Les élections au Bundestag, le Parlement ouest-allemand, se dérouleront le 25 janvier. La campagne électorale marque une pause pendant la période des fêtes. Mais, d'ores et déjà, les grandes tendances se dessinent : le chancelier Kohl et le Parti chrétien-démocrate ont le vent en poupe.

BONN
de notre envoyé spécial

La prophétie d'Herbert Wehner, légendaire secrétaire général du Parti social-démocrate ouest-allemand, aujourd'hui retraité, avait fait sourire. Au lendemain de la victoire électorale du chancelier Kohl et de la coalition des chrétiens-démocrates et des libéraux, au mois de mars 1983, il [illegible] à déclarer qu'il [illegible] au moins huit ans, sinon [illegible] que le SPD soit en mesure de reprendre le pouvoir, abandonné quelques mois plus tôt par le chancelier Helmut Schmidt à la suite de la défection des libéraux de M. Hans-Dietrich Genscher.

A la « Baraque », comme on désigne familièrement le siège central du SPD à Bonn, où règne un Willy Brandt quasi statufié de son vivant, on faisait peu de cas du pessimisme de « l'oncle Herbert ». Malgré la sévère défaite du parti et de son candidat chancelier Hans Jochen Vogel, on était fermement persuadé que les mauvais jours n'allaient pas durer. Les raisons d'espérer ne manquaient pas : le SPD n'avait-il pas, aux côtés des Verts, animé le plus puissant mouvement populaire de l'Allemagne d'après-guerre, dirigé contre l'implantation des euromissiles ? De plus, le nouveau chancelier, avec sa balourdise apparente et sa propension aux gaffes, n'était pas près de faire oublier Helmut Schmidt, qui restait l'homme le plus populaire du pays...

Jusqu'à l'automne 1985, le scénario mis au point par la direction social-démocrate semblait se dérouler au mieux : d'élections régionales en élections municipales, le parti de Willy Brandt remportait d'incontestables succès ; « l'espoir » du SPD, M. Oskar Lafontaine, enlevait aux chrétiens-démocrates un de leurs bastions, le Land de Sarre. Intronisé candidat chancelier en octobre 1985, M. Johannes Rau, réélu triomphalement ministre-président de Rhénanie-Wesphalie, bénéficiait dans l'opinion publique d'un capital de confiance notablement supérieur à celui du chancelier en exercice. En Hesse, la coalition des sociaux-démocrates et des écologistes fonctionnait sans accrocs majeurs, préfiguration de cette *« majorité à gauche des chrétiens-démocrates »* appelée de ses vœux par Willy Brandt.

[illegible], brusquement, le vent a tourné. On attendait, dans tous les partis, l'élection décisive de Basse-Saxe, au mois de juin de cette année. L'un des membres les plus en vue de la « génération des petits-fils » de Willy Brandt, M. Gerhard Schrœder, entendait bien rééditer à Hanovre l'exploit de M. Oskar Lafontaine et succéder à l'un des barons chrétiens-démocrates, M. Ernst Albrecht, à la tête du Land. Cependant, malgré une progression du SPD de plus de six points, M. Albrecht parvenait à se maintenir au pouvoir.

Cette victoire « à l'arraché » des partisans du chancelier Kohl, obtenue, il faut le souligner, alors que « l'effet Tchernobyl » était à son point culminant outre-Rhin, allait marquer le point de départ d'une remontée en flèche des chrétiens-démocrates. Les élections bavaroises de septembre, celles de Hambourg en novembre, furent catastrophiques pour le SPD. En l'espace d'un mois, tous les sondages en font foi, la cote de M. Johannes Rau s'effondre.

LUC ROSENZWEIG.

(Lire la suite page 4.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 120 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 95 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

JEUNESSE

Parce qu'ils sont descendus dans la rue, les jeunes n'ont pas fini de faire parler d'eux et de leurs professeurs. Jean Castarede demande que l'on écoute de plus près la nouvelle génération, qui, selon Geneviève Domenach-Chich et Bernard Derosier, s'exprime dans les mouvements et associations que les pouvoirs publics seraient bien avisés de consulter davantage. J.-P. Soisson souhaite un rapprochement plus systématique des universités et des milieux professionnels. Quant à Yvon Blot, il demande qu'on se prépare à la démocratie directe référendaire.

Au-delà du « ras-le-bol »

Y a-t-il un pilote chez nos jeunes, et que souhaitent-ils faire de leur vie et de leur pays ?

par JEAN CASTAREDE (*)

PRINTEMPS 68, automne 86. Bien que les causes soient inversées et que les mentalités soient différentes, c'est toujours le *même mal de vivre* que traduit la jeunesse à la recherche de vraies valeurs. Et l'on trouvera toujours dans l'histoire de France, depuis les cabochards jusqu'aux frondeurs, ou dans les contestations de 1830, de 1848 et de la Commune, cette même volonté de trouver un engagement qui valorise le quotidien.

La « bof » génération, comme on dit, n'échappe pas à cette règle, et le problème est de savoir, au-delà des exploitations et des manipulations politiques ou syndicales qui sont indéniables mais qui sont aussi la règle du jeu démocratique, quelles *valeurs elle appelle de ses vœux.*

Un petit ouvrage vient de sortir aux Etats-Unis. Il s'appelle *The Knowledge Revolution.* Il traduit, dans un langage lyrique et exaltant, l'engagement de toute une nouvelle famille d'étudiants et de chercheurs américains dans l'aventure de cette fin de siècle que l'on appelle la révolution de la connaissance par ces nouvelles machines *à penser* que sont les ordinateurs, révolution aussi fondamentale que celle de Gutenberg. Son auteur, Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui a observé cette aventure outre-Atlantique, nous la décrit avec ce sens épique qui le caractérise.

La seule question qui se pose est de savoir si ce nouvel engagement pour les technologies avancées, même s'il modifie dans le bon sens les rapports sociaux et économiques et atténue la disparité des chances entre individus et nations, est suffisant pour *galvaniser* la jeunesse. Ne va-t-elle pas à son tour s'écrier qu'on ne tombe pas amoureux d'un ordinateur, de même qu'elle ne trouvait pas autrefois suffisamment voluptueuses les courbes de croissance.

Réconcilier l'âme et l'esprit

Alors la question demeure posée et elle ne date pas d'aujourd'hui. Il faut, d'une part, réconcilier l'âme et l'esprit, Dieu et Mammon, le cœur et l'instrument. Le libéralisme, c'est-à-dire la libération des forces, des audaces, par le jeu de la concurrence, *qui se traduit par plus d'autonomie et de responsabilité,* est présenté à tort comme un but, alors qu'il ne devrait constituer qu'un cadre. Une bonne carte n'a jamais *donné le sens* de la marche, et les instruments de bord ne remplaceront jamais le plan de vol.

Y a-t-il un pilote chez nos jeunes, et que souhaitent-ils faire de leur vie et de leur pays ? C'est à cette question que nous devons aujourd'hui *prêter attention,* de façon à tout mettre en œuvre pour qu'ils se la posent et nous donnent leur réponse. Quelques laboratoires d'idées peuvent les y aider, et il ne faut pas non plus les détruire. Au-delà de leur « ras-le-bol », c'est un message que nous attendons d'eux aujourd'hui.

(*) Coauteur du rapport « Technologies et Société », publié à la Documentation française.

Faisons confiance...

Les universités doivent pouvoir s'adapter elles-mêmes aux mutations de notre époque.

par JEAN-PIERRE SOISSON (*)

LE pays vient de connaître une *crise grave, qui aurait pu* être évitée. Les manifestations d'étudiants et de lycéens ont révélé l'inquiétude de la jeunesse. Elles ont montré que, dans le domaine de la formation, rien ne pouvait être décidé sans une large concertation et ne pouvait être réglé d'une manière uniforme par un statut applicable à l'ensemble des universités et des grandes écoles.

Je connais bien les problèmes de l'enseignement supérieur pour avoir créé, en 1974, à la demande de M. Valéry Giscarg d'Estaing, le ministère des universités. *J'avais,* cet été, indiqué que le projet de loi déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale comportait des risques de troubles. Il a été retiré. J'approuve *la décision* de sagesse *prise par* le premier ministre.

1986 n'est pas *1968.* Les jeunes n'ont pas cherché, au cours des dernières semaines, à remettre en cause la société. Ils ont demandé qu'une attention plus grande soit portée par les *pouvoirs publics aux problèmes* de l'emploi et de la formation professionnelle des jeunes. Leur préoccupation doit être la nôtre.

On ne peut à la fois souhaiter pour les jeunes une plus grande qualification et limiter, par une sélection à l'entrée de l'Université, les moyens d'obtenir une telle qualification. C'est la raison pour laquelle je *n'ai pas approuvé le* projet du gouvernement. Face au terrible problème de l'emploi des jeunes, l'entrée à l'université demeure une garantie. Si les étudiants et les *lycéens se sont mobilisés si puissamment,* c'est parce qu'ils redoutaient que le projet Devaquet ne leur ferme les portes du savoir et de la formation.

La France a moins d'étudiants que les autres grands pays, comme les *Etats-Unis* ou l'Allemagne fédérale. Elle doit combler son retard. Le développement de nos universités doit être encouragé. Des évolutions sont nécessaires. Elles doivent être *conduites sans contrainte* et avec l'accord du plus grand nombre. Il faut réaffirmer l'autonomie des universités, c'est-à-dire leur laisser la possibilité de s'adapter elles-mêmes aux *mutations de notre époque.*

Mais les universités françaises ont également besoin de stabilité. Cessons de croire que les universités peuvent être changées par décret. Donnons toute leur chance aux libertés d'initiative. Encourageons les expériences qui rapprochent les universités des milieux professionnels. Faisons confiance à la communauté universitaire.

La crise aurait pu être évitée. Le gouvernement en sort affaibli. Le président de la République renforcé. *J'avais indiqué au printemps* que la cohabitation risquait de tourner à l'avantage de M. François Mitterrand. Les faits m'ont donné raison.

(*) Député UDF-PR de l'Yonne. Maire d'Auxerre.

Ochlocratie

« Quant à flatter la foule, ô mon Esprit non pas !
« Ah ! le peuple est en haut, mais la foule est en bas ! » Victor Hugo.

par YVAN BLOT (*)

L'OCHLOCRATIE est le gouvernement de la foule ou des masses rassemblées. Il n'y a pas de pire ennemi de la démocratie, gouvernement du peuple responsable. Car la psychologie des foules se substitue à la raison et au bon sens populaire et la foule où l'anonymat crée l'impunité donc l'irresponsabilité dégénère facilement dans l'excès. Comme l'écrit Taine dans *les Origines de la France contemporaine, « l'homme dans l'émeute suit des bandits qui sont devenus des camarades ».*

C'est la tragédie du mouvement étudiant : casseurs et meneurs ont cherché à détourner le mouvement primitif. Mais les meneurs ne sont rien sans un terrain favorable. Quel est-il en l'espèce ?

Les étudiants et lycéens apolitiques qui manifestaient craignaient l'incertitude pour leur avenir : *« Laissez-nous réussir : On n'est pas des fils de prince, on n'est pas des bébés Nobel ! »* Mal informés et de bonne foi, ils ont cru qu'un texte de loi, à vrai dire mineur, s'opposerait à leur espérance d'ascension sociale. Les étudiants ont été le révélateur *d'un mal profond de notre société :* la difficulté à communiquer.

Le fossé culturel entre le peuple et l'establishment est réel. Il existe un autre fossé entre l'état centralisé et bureaucratique et la société civile, avide de libertés et de décentralisation.

Le général de Gaulle avait perçu ce malaise de la France contemporaine, en lançant les idées de participation et de réforme régionale. En introduisant avec sagesse l'institution *référendaire, il souhaitait rétablir* la communication entre le peuple et l'autorité politique.

Une démocratie bloquée par la mauvaise communication entre les citoyens génère les mouvements de foule. Ayant le sentiment de ne pas être suffisamment consultés, les intéressés descendent dans la rue. Alors, les meneurs interviennent. Ils cherchent à détourner la foule de ses intentions originelles. L'ochlocratie cherche à se substituer à la démocratie.

Pour éviter que de tels événements ne se reproduisent, il devient urgent d'améliorer le fonctionnement de notre démocratie française. Il faut préparer notre pays à ce qui pourrait devenir la grande mutation politique du siècle prochain : la démocratie directe référendaire. Déjà la Suisse et la Californie nous montrent des modèles fort différents mais qui sont efficaces. Cette orientation serait conforme à notre tradition *républicaine. Michelet n'a-t-il* pas écrit que le despote moderne était la bureaucratie ? Le référendum compléterait utilement le rôle du Parlement pour rétablir la communication entre le peuple et l'autorité politique. Donner plus souvent la parole au peuple, c'est éviter de donner la rue à la foule. C'est choisir la démocratie contre l'ochlocratie.

(*) Député RPR du Pas-de-Calais.

A l'écoute des associations

Répondre à la colère d'une génération qui cherche tout simplement sa place dans la société

Par GENEVIÈVE DOMENACH-CHICH et BERNARD DEROSIER (*)

L'EXPRESSION « politique de la jeunesse » *peut* apparaître en première analyse comme désuète. Et pourtant... le fait que les jeunes soient aujourd'hui les premières victimes de ce qui constitue la préoccupation majeure de notre société : le chômage, avec ses conséquences en terme de paupérisation et de désagrégation du lien social, ne justifie-t-il pas une politique audacieuse portée par un débat social ?

Sur des problèmes de société tel que celui de l'insertion sociale des jeunes, deux approches politiques peuvent effectivement se dessiner.

Il semble qu'actuellement la politique implicite menée en direction de la jeunesse considère, au mieux, comme présupposé que l'insertion des jeunes, en particulier les plus défavorisés, se fera d'elle-même, sans que personne *n'ait à la vouloir,* à l'organiser ou bien qu'elle ne se fera pas pour une partie d'entre eux.

D'où l'incompréhension totale du gouvernement face à la colère juvénile actuelle. Car la colère des lycéens (qui a ses propres motivations) *contre les projets Devaquet et* Monory n'est que le révélateur de toutes les insécurités professionnelles, sociales mais aussi affectives que vivent les jeunes et en particulier les jeunes les plus défavorisés. C'est la colère d'une génération qui cherche tout simplement sa place dans la société et qui ne ressent que barrages, obstacles à franchir, d'où le détonateur qu'a constitué, pour les étudiants, le thème de la « sélection ».

Il y a pour le moins beaucoup de naïveté à croire que, face à ce difficile problème de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, le libéralisme de la régulation spontanée suffira.

Il y a pour le moins beaucoup de naïveté à croire que, sur des problèmes de société, puisse se développer une *communication directe* entre l'Etat et l'opinion publique sans négociation, sans débat social, sans recours aux corps intermédiaires que constituent syndicats et *associations.*

Evolution

Cette méfiance à l'égard des corps intermédiaires (bien peu « libérale » !) reflète une conception autoritaire des relations entre l'Etat et la société.

Pour ce qui touche à la jeunesse, ces corps intermédiaires existent. Ce sont des mouvements de jeunesse, confessionnels, non confessionnels, des *fédérations* d'associations intervenant sur le terrain de la culture, des loisirs, du sport, de l'éducation, de la formation, de la création d'entreprises, de la prévention de la délinquance, etc.

Il s'agit là d'un tissu social qui exprime, même imparfaitement, des aspirations des jeunes. Ces associations avec l'aide de bénévoles et de professionnels traitent, réparent, à un moindre coût social, ce que des institutions ont, et l'école notamment, cassé.

Certes, il peut arriver à certains de ces intervenants d'oublier le pourquoi de leur mission, de s'institutionnaliser à leur tour, de se scléroser. Mais alors la sanction ne tarde pas ; c'est la sanction des faits, le rejet par les jeunes de ces organisations.

Il est de bon ton, souvent, d'insister sur le rejet des institutions par les jeunes. Or on assiste depuis le début des années 80 à une évolution des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Les modes d'intervention des jeunes, plus pragmatiques surtout, leurs pratiques culturelles, ont fait bouger nos associations : à leurs initiatives, les bars associatifs se multiplient, les réseaux d'entraide, les groupes de musique, les entreprises culturelles se développent et transforment le visage de nos associations.

Le rôle des pouvoirs publics est alors d'ouvrir le dialogue avec ces associations, de les engager à « bouger » plus encore. Plutôt que de se méfier *a priori,* les pouvoirs publics devraient s'appuyer sur elles afin de développer la concertation et le dialogue social.

(*) Respectivement secrétaire générale et président de la Fédération nationale Léo-Lagrange.

COURRIER DES LECTEURS

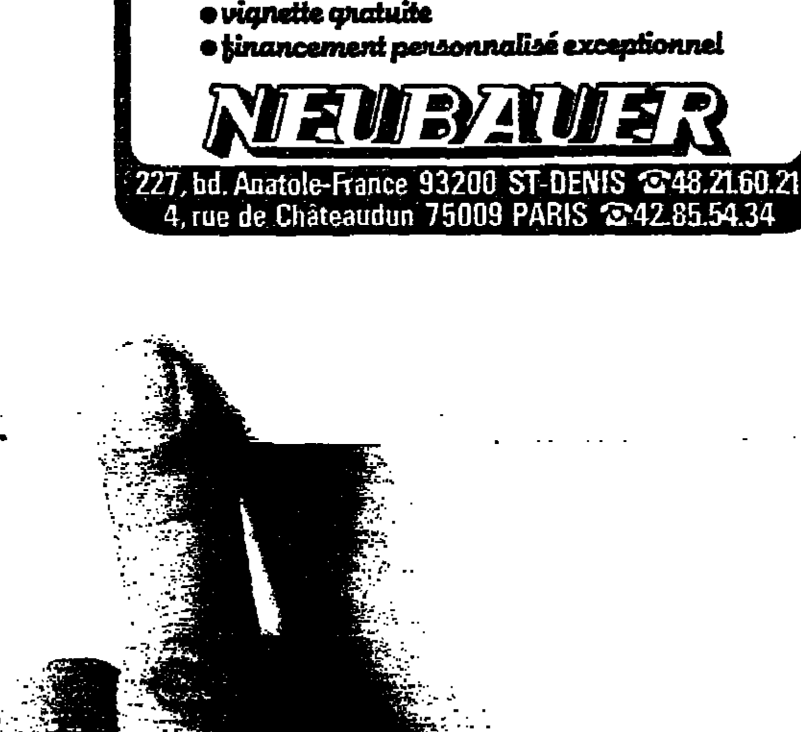
Rêve ou réalité

La démonstration est aujourd'hui faite qu'un gouvernement « socialiste » ou « libéral » est incapable de concevoir une réforme de l'enseignement bénéficiant du soutien majoritaire *de l'opinion. Or le corps social,* lycéens et étudiants compris, est persuadé qu'une réforme du système éducatif est indispensable face aux défis du vingt et unième siècle. Paradoxe d'autant plus tragique qu'il est de nature à mettre notre *société* en rupture avec elle-même, à créer le Parlement de la rue et ses violences.

Il serait peut-être temps de ne plus rêver à partir d'idéologies, de *projets mitonnés* dans les *cuisines* ministérielles, les boutiques politiques et les officines corporatistes.

Voici quelques modestes suggestions. Etudier la réalité quotidienne des étudiants : horaires, contenu des programmes, finalités, débouchés. Radiographier leur vécu pédagogique, celui que cachent les écrits et les discours officiels. Définir un niveau initial pour chaque filière de formation. Oser chiffrer le coût annuel en sachant que la formation est l'investissement capital du pays, que la solidarité doit s'y concrétiser autant par générosité que par intelligence. Accepter les questions dites hâtivement primaires : elles induisent parfois des interrogations de fond suggérant des réponses de bon sens. Corriger ensemble les aberrations impossibles à nier sauf mauvaise foi évidente (...).

GEORGES BASTIEN,
Directeur d'une école d'ingénieurs.



Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1986

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

هكذا من الاصل

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

La presse est accusée d'entretenir un « climat révolutionnaire »

Alors que, en Afrique du Sud, la presse est accusée par les autorités de participer au « climat révolutionnaire » et que se développe, dans la communauté noire, une « campagne » de résistance passive, le gouvernement américain a confirmé, dimanche 21 décembre, que M. George Shultz, secrétaire d'Etat, rencontrera le mois prochain à Washington M. Oliver Tambo, président du Congrès national africain (ANC, mouvement anti-apartheid). A Lusaka (Zambie), le sommet des six Etats de la « ligne de front », qui devaient se mettre d'accord sur une série de sanctions contre l'Afrique du Sud, a été ajourné dimanche soir en raison du décès de l'un des fils du président zambien, M. Kenneth Kaunda.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

« Ce ne sont pas tant les faits eux-mêmes qui créent le climat psychologique, mais la manière dont ils sont choisis et présentés. En conséquence, les médias peuvent devenir l'allié principal des terroristes, si le fait de relater un incident commis par des terroristes favorise la création d'un climat de peur, de panique et de désespoir qui est le principal objectif des terroristes. » Telle est la *« vraie perspective »* qu'il faut donner aux *« faits »*, pour reprendre le titre de la demi-page de publicité que le bureau de l'information a fait publier dans deux journaux à grand tirage le dimanche 21 décembre, l'un afrikaner, *Rapport*, l'autre anglophone, *Sunday Times*, justifiant ainsi les restrictions imposées à la presse le 11 décembre.

Comme le souligne l'organe gouvernemental, il s'agit *« de remettre les pendules à l'heure »* et, précise-t-il, *« les médias feraient bien de décider de quel côté ils sont. Ce faisant ils auraient à l'esprit que, si un jour les radicaux gagnent, la liberté de la presse sera la première victime. Elle disparaîtra totalement et à jamais »*. Le bureau de l'information tire argument des violentes critiques de la presse contre les restrictions qui lui sont imposées et des critiques décrivant l'Afrique du Sud comme *« un Etat totalitaire »*, pour prouver que la liberté de la presse existe encore, contrairement à ce qui est écrit.

La publicité affirme que la plupart des médias, depuis l'instauration de l'état d'urgence, le 12 juin, ont été plus favorables aux *« radicaux »* qu'aux *« modérés »*.

Le bureau de l'information reconnaît d'autre part que l'état d'urgence n'a pas encore permis *« d'éliminer l'agitation politique »* et accuse la presse d'être *« dans une grande mesure »* responsable du *« climat révolutionnaire »*. Il estime que, depuis le début des troubles en septembre 1984, *« 1 400 écoles, 5 000 maisons et 1 000 commerces noirs ont été brûlés »*, et que *« 7 000 autocars et 10 000 véhicules ont été détruits »*. Enfin, le texte précise que, jusqu'au 12 juin, 650 personnes ont péri en raison *« des actions radicales »*. Après 28 mois d'agitation, le chiffre total du nombre des victimes est évalué à 2 300, dont 1 300 pour les onze premiers mois de 1986.

« Noël contre l'état d'urgence »

Devant ce bilan, la presse doit prendre sa part de responsabilité dans la lutte qui se développe en Afrique du Sud, en ne soufflant pas sur les braises. Voilà pourquoi, elle n'a plus la possibilité de faire état librement de tout ce qui touche *« à la sécurité de l'Etat »*.

A la fin de la semaine dernière, les autorités ont interdit à trois journaux, dont deux destinés à un public noir, *City Press* et le *Sowetan*, d'évoquer ou de donner toute information relative à la campagne intitulée *« Noël contre l'état d'urgence »*, qui a débuté le 16 décembre et doit s'achever le 26. D'autre part, la police a interdit à quiconque, dans la région du Cap, de participer aux activités de douze organisations ou syndicats pour réclamer notamment la libération des détenus et le retrait de l'armée des townships ou appeler à participer à la campagne de résistance passive de Noël. Il s'agit d'un mot d'ordre de sensibilisation de la communauté noire, qui est invitée à dix jours de *« dignité »*, en s'abstenant de participer à toutes réjouissances, par solidarité avec toutes les victimes de l'état d'urgence.

Les signataires de l'appel, l'UDF (Front démocratique uni), la COSATU (Centrale syndicale noire), la SACC (South African Council of Churches) et le NECC (National Education Crisis Committe), ont demandé que les manifestations sportives et les concerts soient interdits, appelant, d'autre part, la communauté noire à éviter de faire du shopping et demandant que les bars ferment à 8 heures du soir. En signe de protestation, les lumières doivent s'éteindre dans les townships entre 7 heures et 9 heures du soir, et les résidents doivent allumer des bougies.

Il est difficile de savoir si le mot d'ordre est bien suivi. Il est cependant indéniable que certains quartiers de Soweto sont plongés dans le noir, et que la cité d'Alexandra, à proximité de Johannesburg, ressemble à une ville morte. Selon plusieurs témoignages, les *« camarades »* parcourent les rues en demandant aux habitants d'éteindre les lumières, les radios et les télévisions. D'après *City Press*, des heurts violents se sont produits à Phiri, un quartier de Soweto, entre ces *« camarades »* et ceux que l'on appelle *« les Russes »*, des Soutous tradionalistes appelés ainsi en raison, paraît-il, de la façon dont ils sont vêtus, et qui sont opposés au mot d'ordre. Les violences entre *« Russes »* et *« camarades »* auraient déjà faits au moins sept morts. Il est néanmoins malaisé de faire la distinction entre ces combats fratricides et le regain d'action des voyous qui profitent de l'obscurité.

MICHEL BOLE-RICHARD.

TCHAD

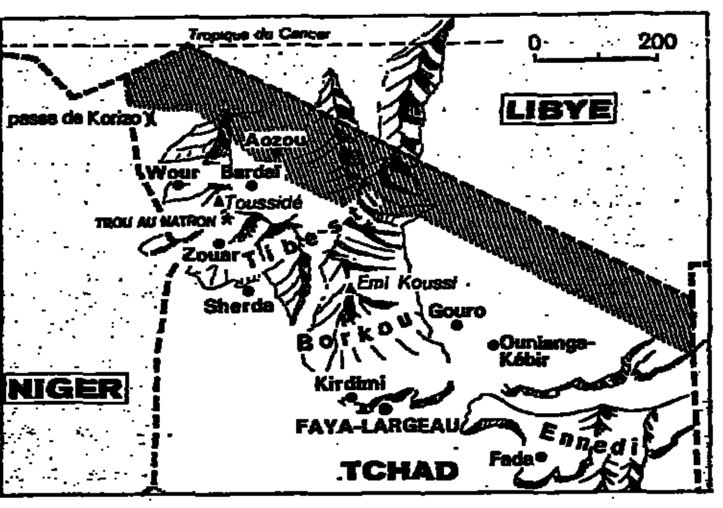
Violents combats dans le Tibesti

(Suite de la première page.)

On voit mal, en effet, les forces françaises camper sur leurs positions si les troupes gouvernementales tchadiennes essuyaient des revers importants.

Bien qu'il soit difficile de faire la part des choses dans les communiqués de victoire publiés par N'Djamena, il semble que les troupes du colonel Kadhafi n'ont pas marqué de points décisifs au cours de l'offensive de grande ampleur qu'elles ont lancée depuis soixante-douze heures.

A Bardaï, centre « administratif » du Tibesti, où le GUNT de M. Goukouni Oueddeï – avant son éclatement – avait son siège, les FANT ont, selon N'Djamena, réussi à repousser les troupes libyennes, au cours d'une bataille qui s'est déroulée dimanche matin. Samedi, celles-ci avaient lancé une triple offensive, attaquant simultanément Bardaï, Wour (localité située à l'est de Bardaï, non loin de la frontière nigérienne) et Zouar, sur la piste qui descend vers le sud et qui passe par Faya-Largeau. Les autorités tchadiennes ont précisé que Tripoli avait engagé plusieurs milliers d'hommes, dotés d'un important matériel (chars lourds, blindés, « orgues de Staline » BM-21, artillerie et chasseurs-bombardiers).



L'ampleur de ces combats est confirmée à Paris, de source militaire française, à N'Djamena, de source diplomatique occidentale, ainsi qu'à Washington. Des responsables du gouvernement américain, cités dimanche par le *New York Times*, ont indiqué que plusieurs milliers de soldats libyens, utilisant des avions et des chars soviétiques, ont lancé une importante offensive dans le nord du Tchad.

Pour sa part, Tripoli, via l'agence libyenne de presse Jana, a réaffirmé que la Jamahirya libyenne *« n'a rien à voir dans ces combats »*, mais qu'elle *« ne restera pas les bras croisés face à toute menace dirigée contre sa sécurité et quelle que soit son origine »*. La Libye souligne que le 16e parallèle ne constitue plus une sorte de ligne de « démarcation » entre les belligérants, et accuse l'administration américaine – qui a annoncé, la semaine dernière, l'octroi d'une aide militaire d'urgence au gouvernement tchadien de 15 millions de dollars – d'*« intensifier la lutte entre les frères tchadiens »*. Jana affirme en outre que des avions de transport français Transall ravitaillent les forces de M. Hissène Habré dans la zone des combats.

De nombreux prisonniers

A Moscou, l'agence Tass va plus loin, indiquant que les avions français *« attaquent le matériel de guerre et les dépôts de munitions situés dans la région, prêtant ainsi une assistance directe aux troupes du régime Habré »*. Les forces de l'ex-GUNT dirigées par M. Acheikh Ibn Omar ont d'ailleurs demandé à l'Union soviétique d'apporter son soutien *« face à l'agression franco-américaine dont le peuple tchadien est l'objet »*. Une rencontre a eu lieu samedi, à Tripoli, entre le « ministre des affaires étrangères » du GUNT, M. Facho Ballam, et le chargé d'affaires de l'Union soviétique.

En France, le premier ministre, M. Jacques Chirac, qui assistait samedi, à Metz, à un exercice de l'armée de l'air, a déclaré que *« la mission Epervier est pour l'instant parfaitement définie »*, ajoutant : *« Rien ne nous conduit aujourd'hui à la modifier. »* Le lendemain, on indiquait, au ministère de la défense, que la France n'entendait pas changer sa position concernant le Tchad, malgré les combats qui se déroulent dans le Nord. On estime, *de source française, que le caractère* fluctuant de la situation interdit encore toute prévision quant à l'issue des combats et aux intentions du colonel Kadhafi.

Il semble, en effet, que, face aux opérations de guérilla menées par les maquisards tchadiens dans une zone qu'ils connaissent parfaitement, l'armée libyenne éprouve de grosses difficultés à évoluer, bref, qu'elle à tendance à « s'enliser », alors même qu'elle est très éloignée de ses bases de ravitaillement. On estime, en outre, de source militaire française, que le chiffre de quatre cents mort libyens, avancé à la fois par N'Djamena et le secrétariat de M. Goukouni Oueddeï, est *« très exagéré »*. Il semble, en revanche, que les troupes tchadiennes aient détruit plusieurs chars libyens et fait de nombreux prisonniers.

Si l'issue de la bataille de Bardaï semble avoir été favorable aux combattants de N'Djamena, la situation demeure beaucoup plus incertaine à Zouar et Wour, où des combats se déroulaient encore dans la soirée de dimanche. Selon certaines informations, les forces tchadiennes auraient dû effectuer une *« retraite tactique »* dans ces deux localités.

Alors qu'à N'Djamena les autorités, abandonnant le terme de *« forces patriotiques »* pour qualifier les partisans de M. Goukouni Oueddeï, parlent aujourd'hui de *« troupes tchadiennes »*, confirmant ainsi leur engagement dans le Tibesti, le secrétariat de M. Goukouni Oueddeï a *« formellement démenti »*, dimanche soir, que les FANT participent aux combats aux côtés des FAP. Dans un communiqué, M. Kailan, directeur de cabinet de M. Goukouni Oueddeï, a cependant confirmé *« l'existence d'une collaboration au niveau technique et logistique dans le cadre d'une alliance objective »*. A l'évidence, chacun des deux camps – les FAP et le gouvernement de N'Djamena – entend avoir seul le bénéfice des succès remportés sur le terrain.

Le président Hissène Habré, dont les troupes, selon certaines informations, ont également lancé une offensive dans l'ouest du BET (Borkou, Ennedi, Tibesti), autour de Fada, localité occupée par les troupes libyennes, a donc fait un pari risqué sur le plan militaire et diplomatique. Une victoire dans le Tibesti, qui lui permettrait de prendre à revers les troupes libyennes installées notamment à Faya-Largeau, l'autoriserait à affirmer que l'essentiel du territoire tchadien a été repris à l'« occupant » libyen. Pour se faire, il faudrait cependant que les FANT viennent à bout des quelque 7 000 à 8 000 soldats libyens stationnés dans le BET, ce qui paraît, à première vue, en l'absence d'un engagement direct de la France, un objectif très difficile à atteindre.

L. Z.

Asie

CHINE : les manifestations pour la démocratie

Les autorités n'excluent plus un recours à la force contre les étudiants

Shanghai. – La poursuite, pendant le week-end, des manifestations d'étudiants à Shanghai en faveur de la démocratisation du régime a conduit les autorités à évoquer, pour la première fois, ce lundi 22 décembre, l'éventualité d'un recours à la force en dénonçant la présence, parmi les manifestants, d'éléments coupables d'actions illégales. Selon l'agence Chine nouvelle, un porte-parole de la municipalité a affirmé que trente et un policiers avaient été molestés, et que, selon la formule consacrée à Pékin, *« un petit nombre »* de manifestants s'efforçaient de *« déstabiliser »* le pays en tirant parti *« du zèle patriotique des étudiants et des espoirs qu'ils placent dans la démocratie et la liberté »*.

Cette déclaration, d'un ton encore modéré, fait suite à trois journées de manifestations d'une importance sans précédent en Chine depuis la Révolution culturelle lancée par Mao en 1966. Des dizaines de milliers d'étudiants – de 50 000 à 70 000, selon les estimations des journalistes occidentaux – s'étaient rassemblés dans le centre de Shanghai samedi, porteurs de banderoles réclamant plus de liberté et de démocratie, et condamnant le *« despotisme »* des autorités. L'usage de ce terme renvoie aux protestataires les plus radicaux du *« Printemps de Pékin »* de 1978 et 1979, qui avait également été l'occasion d'appels en faveur de la démocratie.

L'agitation étudiante à Shanghai, qui avait débuté vendredi (*le Monde* daté 21-22 décembre), fait suite à des manifestations similaires dans plusieurs autres villes chinoises, depuis le 9 décembre. Toutes se sont déroulées dans le calme, et les responsables chinois se sont employés à en minimiser le caractère inhabituel et, théoriquement, illégal, soulignant au contraire qu'elles étaient le fruit des réformes politiques en cours. Selon des journaux de Hongkong, proches du régime communiste, une seule manifestation, à Shenzhen, dans la zone franche bordant la colonie britannique, a dégénéré en heurts violents avec les forces de l'ordre.

Les rumeurs concernant ces violences semblent avoir servi de catalyseur à la manifestation de samedi à Shanghai, durant laquelle des dizaines de milliers d'étudiants ont défilé sous les fenêtres du siège de la municipalité. Ils réclamaient que le maire de la ville, M. Jiang Zimin, fournisse une réponse à quatre exigences de représentants du mouvement qu'il avait reçus la veille : une accélération des réformes démocratiques, une plus grande liberté de la presse, la reconnaissance formelle du caractère légal de leur mouvement, et la garantie que la sécurité personnelle des manifestants sera assurée.

Aucune violence sérieuse n'avait été signalée samedi et dimanche, alors qu'aux manifestants des universités de Shanghai s'étaient joints des délégations d'établissements d'enseignement de quelques autres villes de Chine ainsi que, pour la première fois, un nombre importants d'ouvriers et d'habitants de la ville. – *(AFP, Reuter.)*

Diplomatie

La poussée soviétique dans le Pacifique sud

Le Vanuatu confirme son intention de signer l'accord de pêche avec Moscou

SYDNEY
correspondance

Le Vanuatu a confirmé, le vendredi 19 décembre, son intention de signer, à une date qui reste à déterminer, un accord de pêche avec l'Union soviétique, qui suscite de vives inquiétudes en Australie, en Nouvelle-Zélande, ainsi qu'aux Etats-Unis. Un bref communiqué des autorités de Port-Vila a indiqué que le conseil des ministres avait entériné la veille cette décision, sans fournir de précision sur le contenu de l'accord.

Toutefois, l'ambassadeur soviétique en Australie, M. Samoteikine, avait auparavant confirmé, dans des déclarations faites aux îles Fidji, que l'accord comporte des clauses permettant aux chalutiers soviétiques de mouiller dans les ports de Vanuatu, ainsi que le droit d'atterrissage des avions de l'Aeroflot venant convoyer des équipes de pêcheurs soviétiques par rotation. Ce sont ces clauses qui inquiètent les Occidentaux. Les Etats-Unis ont déjà, par le passé, fait connaître leurs craintes de voir Moscou s'implanter stratégiquement dans le Pacifique sud par le biais de cet accord. La polémique a rebondi lorsque le ministre australien des affaires étrangères, M. Bill Hayden, a mis en garde Vanuatu contre la conclusion de cet accord.

Lui répliquant aussitôt, le premier ministre de Vanuatu, M. Lini, a accusé l'Australie de nourrir des sentiments *« paranoïaques »* vis-à-vis de l'Union soviétique et de se comporter de façon *« naïve et paternaliste »*. Il a souligné que l'accord portait uniquement sur des questions commerciales, mais s'est refusé à confirmer les clauses sur les droits d'accès portuaire et aérien.

Les négociations entre Moscou et Vanuatu se tenaient, à Sydney, au moment où l'Union soviétique prenait l'initiative de signer les protocoles du traité de dénucléarisation du Pacifique sud (*le Monde* du 17 décembre), devenant ainsi la première puissance nucléaire à s'y joindre. La signature par Moscou de ce traité mis au point par les treize pays du Forum du Pacifique sud a été accueillie favorablement par M. Hayden, qui a jugé que les Soviétiques renforçaient ainsi un texte visant à s'assurer que la région *« ne devienne pas à l'avenir le théâtre d'une confrontation nucléaire »*.

L'URSS a, dans la foulée, pris soin de mettre en avant son geste auprès des autres pays de la région. Ainsi, le chargé d'affaires soviétique à Canberra, M. Zemskov, déclarait le 16 décembre que l'Union soviétique, *« nation du Pacifique au même titre que toute autre nation qui borde cette région »*, voulait *« coopérer davantage »* avec les pays la constituant pour résoudre les problèmes qu'ils affrontent. Il a mis au défi les autres puissances nucléaires, notamment les Etats-Unis, de *« traiter l'initiative* [que constitue le traité] *avec respect et sens des responsabilités »*.

SYLVIE CROSSMAN.

Proche-Orient

LA GUERRE DU GOLFE

Raid meurtrier de la chasse irakienne dans l'ouest de l'Iran

Plus de quatre-vingts personnes ont été tuées lors du raid de la chasse irakienne sur les quartiers résidentiels de Bakhtaran, dans l'ouest de l'Iran, dimanche 21 décembre, a annoncé l'agence iranienne de presse IRNA.

Cette même agence a affirmé que l'aviation avait violé l'espace aérien de Hamadan, dans l'ouest de l'Iran, et celui d'Arak, au sud-ouest de Téhéran. Une alerte rouge a été déclenchée à Téhéran peu après l'intervention irakienne.

Une délégation française à Téhéran

Radio-Téhéran a annoncé que des raids de représailles ont débuté, dimanche soir, contre des objectifs économiques et militaires dans les villes irakiennes, à l'exception de Najaf, Kerbala, Samarra et Kazimieyh, villes saintes du chiisme. Pour sa part, Bagdad a nié, ce lundi, avoir bombardé les quartiers résidentiels de Bakhtaran.

Une délégation française dirigée par M. Jean-Claude Trichet, directeur de cabinet de M. Edouard Balladur, est arrivée, ce lundi 22 décembre, à Téhéran pour discuter du règlement du contentieux franco-iranien. Elle doit séjourner deux ou trois jours à Téhéran.

Le 22 novembre, la France a versé à l'Iran 330 millions de dollars, soit une partie de l'emprunt de 1 milliard de dollars qu'elle avait contracté en 1974, sous l'ancien régime iranien. Le calcul des intérêts de cet emprunt est compliqué par la demande de plusieurs entreprises françaises estimant avoir perdu de l'argent en Iran depuis la révolution de février 1979.

Cette visite a été précédée d'une visite d'une délégation de l'entreprise française Alsthom, spécialisée dans la construction de centrales électriques, à la mi-décembre. – *(AFP, Reuter.)*

Europe

URSS : Après son retour à Moscou

Andreï Sakharov entend continuer à « dire ce qu'il pense »

MOSCOU
de notre correspondant

Les premiers mots d'Andreï Sakharov aux journalistes occidentaux compteront beaucoup. Le plus célèbre des dissidents soviétiques est attendu mardi 23 décembre à Moscou, tôt dans la matinée, venant de Gorki par le train de nuit. Il avait été exilé il y a près de sept ans, dans cette ville fermée aux étrangers, après avoir protesté contre l'invasion de l'Afghanistan. Les autorités tentent une expérience, peut-être pour effacer la mauvaise impression causée par la mort en détention le 8 décembre dernier, dans des circonstances atroces, d'une autre figure majeure de la dissidence, Anatoli Martchenko.

M. Gorbatchev s'est engagé personnellement dans cette affaire puisqu'il a pris le risque d'annoncer *lui-même, mardi dernier, par téléphone*, à l'in[illegible], la levée de son *assignation* [illegible]. La ligne avait été opportunément rétablie la veill... Lors de cet entretien téléphonique, Andreï Sakharov a plaidé une nouvelle fois pour une libération de tous les « prisonniers de conscience », c'est-à-dire aussi bien des détenus politiques eux-mêmes que de ceux qui sont enfermés pour leurs croyances religieuses ou pour leur anticonformisme. Il a rappelé que Martchenko figurait en premier sur sa liste. « *Tous ceux qui ont été condamnés en vertu de l'article concernant* « l'agitation et la propagande antisoviétique » *l'ont été injustement et illégalement* », a-t-il affirmé. M. Gorbatchev lui a répondu qu'il n'était pas d'accord avec cette interprétation.

Le président de l'académie des sciences, M. Gouri Martchouk, qui connaît M. Sakharov depuis des lustres et a été son collègue à l'Institut de physique de l'énergie, était venu vendredi à Gorki pour préparer le terrain. Il a mis l'académicien en garde contre toute déclaration intempestive à la presse occidentale, ce que M. Gorbatchev, par dignité, s'était abstenu de faire lui-même.

» Les proches de M. Sakharov à Moscou affirment que le savant ne s'est engagé à rien, ils croient savoir cependant que celui-ci veut d'abord se réhabituer à son ancienne vie et reprendre contact avec ses amis avant de s'exprimer sur les grands sujets de l'heure, mais qu'il ne manquera pas de le faire. « *Je veux vivre comme je vivais avant mon exil et reprendre toutes mes activités* », aurait-il dit à M. Gorbatchev. Celui-ci l'a invité à reprendre ses recherches de physique théorique, « *pour le bien public* ». Dans une interview téléphonique à la radio israélienne, M. Sakharov a déclaré qu'il était décidé à continuer à « *dire ce qu'il pense* ». Interrogé sur le sort des juifs soviétiques, il a répété : « *Sur tous ces sujets, je fais et ferai toujours du mieux que je peux dans la mesure de mes possibilités.* »

Les règles de cette « cohabitation » à risques entre un dirigeant qui veut présenter un visage plus humain à l'extérieur et la plus haute figure morale d'opposition en URSS ne sont donc pas clairement fixées. Les risques de dérapage sont évidents. M. Gorbatchev semble désireux de jouer le jeu. Il lui reste évidemment la possibilité, si l'expérience tourne à son avantage, d'expulser Andreï Sakharov, comme fit jadis Brejnev avec Soljenitsyne.

Libération d'un dissident tatar

Les autorités ont donné, d'autre part, quelques gages de leur bonne volonté. Le retour à Moscou d'Andreï Sakharov et d'Elena Bonner coïncide avec la promesse faite à un certain nombre de refuzniks qu'ils recevraient prochainement leur visa de sortie, et avec la libération d'un dissident nationaliste tatar, M. Mustapha Djemilev. Ce dernier, qui a déjà passé dix-huit ans dans les camps, réclame inlassablement le droit pour les Tatars de Crimée, un petit peuple déporté en masse et dispersé pendant la guerre par Staline, de revenir sur la terre de leurs ancêtres. M. Djemilev était détenu à Mogadan, au fin fond de l'Extrême-Orient soviétique, non loin du Kamtchatka. Il avait fini de purger, en novembre, la dernière peine de trois ans à laquelle il avait été condamné, mais les autorités du camp, conformément à une pratique courante, s'apprêtaient apparemment à reconduire administrativement sa sentence.

Les revendications nationales d'un peuple non slave sont à l'origine des émeutes qui ont eu lieu du 17 au 19 décembre à Alma-Ata, capitale du Kazakhstan, mais cela n'apparaît guère dans le compte rendu officiel de la tournée qu'effectue là-bas depuis le 18 décembre un membre du bureau politique dépêché de Moscou pour l'occasion, M. Solometsev. Ce dernier a participé dimanche à Alma-Ata à une réunion « élargie » du conseil des ministres du Kazakhstan, en compagnie du nouveau premier secrétaire du parti de cette République, M. Kolbine, dont la nomination a déclenché les troubles. M. Kolbine est en effet un Russe parachuté à la tête d'une République dirigée depuis un quart de siècle par un Kazakh, M. Dinmoukhamed Kounaev.

M. Solomentsev a réussi, si l'on en croit Tass, la prouesse de ne pas parler des récentes manifestations. Il a promis « *une plus grande satisfaction des besoins de la population en biens de consommation ou services courants* », et critiqué « *la passivité et l'irresponsabilité* » de la gestion de M. Kounaev. M. Solomentsev a quand même évoqué à sa façon les événements de la semaine dernière, quand il a invité les étudiants en agronomie auxquels il s'adressait à perfectionner leur « *éducation internationaliste* ». Dans le jargon soviétique, l'internationalisme consiste avant tout à suivre aveuglément les consignes fluctuantes du parti à propos des nationalités.

DOMINIQUE DHOMBRES.

RFA

Un chancelier qui revient de loin

(Suite de la première page.)

Un chancelier Kohl que certains, un peu trop vite, avaient vu à terre, se redressait spectaculairement.

Aujourd'hui, un mois avant le 25 janvier, date des élections au Bundestag, personne n'envisage sérieusement qu'un changement de majorité et de chancelier puisse intervenir à Bonn. Un vent d'optimisme souffle à nouveau à la Konrad Adenauer Haus, siège de la CDU, et l'ambiance au SPD est proche de la panique, promettant pour le lendemain des élections de sévères règlements de comptes...

Le « parti profond »

Comment en est-on arrivé là ? Ce renversement de tendances résulte d'une combinaison de facteurs à effet cumulatif.

L'image du gouvernement et du chancelier s'est notablement améliorée. « *L'opinion s'est habituée à ses gaffes*, constate un journaliste du *Spiegel* un peu dépité, *elles font partie du personnage, on ne lui en tient plus rigueur comme au début de son mandat...* » La presse n'a pas été tendre avec le chancelier depuis 1982. De l'affaire Flick (1) jusqu'à la toute récente comparaison hasardeuse de M. Gorbatchev avec Goebbels, les écarts du chancelier ont été montés en épingle par le *Spiegel*, et jugés sévèrement par *Die Zeit*, l'hebdomadaire influent dirigé par l'ancien chancelier Schmidt... Mais, comme le rapporte l'un de ses conseillers, M. Kohl possède dans son domaine « *la résistance de ces boxeurs qui savent se servir du tapis et des cordes* ».

Alors que, jusque dans les cercles dirigeants chrétiens-démocrates, on spéculait sur son éventuel remplaçant, mieux à même de faire pièce à M. Johannes Rau – le nom du ministre des finances, Gehrard Stoltenberg, circulait alors avec insistance, – le chancelier, imperturbable, s'attachait à accroître son emprise, déjà forte, sur le « parti profond », sur les cadres d'une formation politique, la CDU, forte de plus de sept cent mille membres, où aujourd'hui la plupart des postes clés sont détenus par des fidèles.

Dès le début de l'été, un changement d'ambiance était perceptible. L'ascension des sociaux-démocrates s'était révélée résistible. L'opinion prenait conscience des indéniables succès économiques obtenus sous la férule rigoureuse de M. Stoltenberg : une inflation réduite à néant, un chômage stabilisé à un taux de 8,5 % de la population active, une économie qui repartait malgré des déséquilibres régionaux et sectoriels. Symboliquement, le rapport annuel du GATT annonçait que la RFA était devenu la première puissance exportatrice mondiale – devant le Japon et les Etats-Unis... Même si l'on explique à l'homme de la rue que ce résultat est conjoncturel et essentiellement dû à la baisse relative du dollar par rapport au mark, il ne peut qu'en retirer une légitime fierté. « *Notre chancelier n'est peut-être pas un aigle, mais notre situation est meilleure...* » Cette réflexion, répétée à l'envi d'un bout à l'autre de la République fédérale donne peu de prise à la réfutation.

Plus profondément, il semble que l'espace d'un été les citoyens ouest-allemands aient retrouvé une forme d'optimisme qui avait été battue en brèche par toutes les angoisses du début des années 80. La peur de la guerre ? L'opinion s'est aperçue que l'implantation des euromissiles n'avait pas provoqué l'apocalypse que leur promettaient avec une certaine inconscience les éléments les plus radicaux de la contestation.

La peur du chômage ? Comme le contaste avec un certain cynisme M. Lothar Mahling, porte-parole du Parti libéral, « *elle ne préoccupe plus ceux qui sont actuellement au travail ; le nombre des chômeurs n'a pas notablement diminué, mais le spectre de la perte d'emploi s'est éloigné des consciences. Or les travailleurs sont plus nombreux à voter que les chômeurs...* ».

L'hypothèque Strauss

Cette confiance retrouvée apparaît dans les sondages, qui révèlent des Allemands de l'Ouest beaucoup moins angoissés devant l'avenir qu'il y a un an, et dans les élections partielles qui montrent des électeurs sanctionnant ceux qui cherchent à capter leurs suffrages en les inquiétant.

L'effet Tchernobyl, par exemple, n'a pas notablement favorisé le parti écologiste en Basse-Saxe. Les gains des « Verts » s'effectuent, en Bavière comme à Hambourg, sur une frange de l'électorat social-démocrate déçue par les ambiguïtés de ce parti et de son candidat-chancelier (*le Monde* du 18 décembre).

M. Helmut Kohl peut-il, dans ces conditions, envisager avec sérénité un second mandat que lui confieront, selon toute probabilité, les électeurs le 25 janvier prochain ? En dépit du vent arrière dont il bénéficie, la prochaine législature peut cependant être difficile pour lui. Paradoxalement, la politique menée par le chancelier risque d'être victime de son succès même dans l'opinion. Une fois écartée la menace représentée par une éventuelle victoire d'une coalition du SPD et des écologistes, reste en effet l'hypothèque représentée par M. Franz-Josef Strauss, dirigeant de la CSU bavaroise. On ne craint rien tant, en effet, dans l'entourage du chancelier et les cercles dirigeant de la CDU, qu'une *victoire* par trop triomphale des chrétiens-démocrates : une majorité absolue CDU/CSU aurait pour conséquence la sortie de la coalition des libéraux et du ministre des affaires étrangères, M. Genscher, dont le poste serait alors immédiatement revendiqué par M. Strauss. Ce dernier, aujourd'hui septuagénaire, s'est pris d'une passion pour la politique extérieure. Il entend, qu'il entre ou non dans le prochain gouvernement, faire valoir des positions qu'il a défendues avec sa fougue coutumière ces derniers mois : une opposition absolue aux sanctions contre l'Afrique du Sud, une attitude moins conciliante à l'égard de l'URSS, une nouvelle politique proche-orientale de la RFA se traduisant notamment par l'autorisation de ventes d'armes aux pays de cette région.

Le début de la campagne électorale a donc été marqué par de violentes attaques de M. Strauss contre les libéraux. Dans son discours d'intronisation de ministre-président à Munich, il a été jusqu'à accuser les amis de M. Genscher d'être « *responsables des attentats terroristes qui pourraient survenir* ». M. Strauss reproche en effet au FDP de s'être opposé à l'établissement d'un système de prime pénale aux terroristes repentis qui permettraient l'arrestation des membres de la Fraction armée rouge.

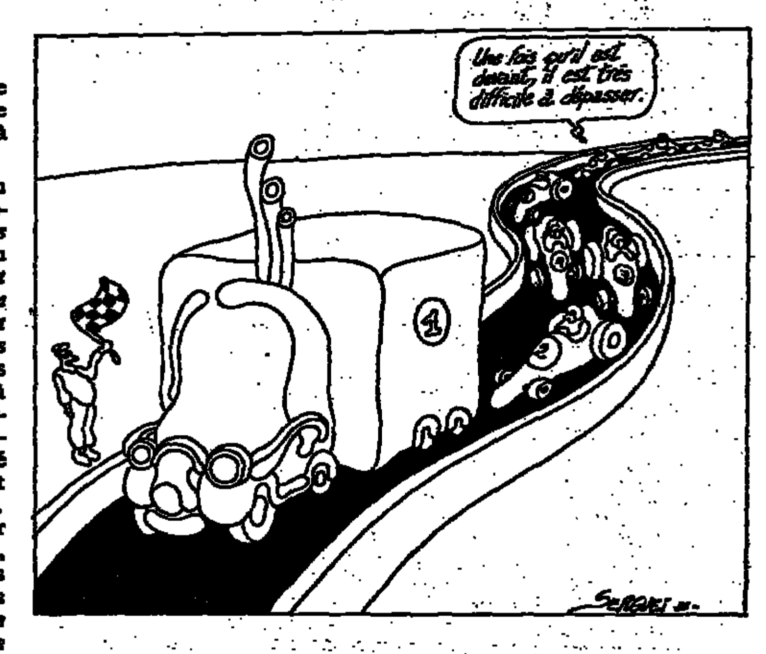
Quel que soit le verdict des urnes, M. Strauss n'entend pas rester inactif. Les négociations précédant la constitution d'un futur gouvernement sont prévues pour durer longtemps. Contrairement à ce qui s'était passé au lendemain des élections de 1983, M. Strauss et la CSU se battront pour que des points jugés essentiels par la formation figurent noir sur blanc dans le programme de la prochaine législature.

On craint également à la CDU que les sociaux-démocrates ne sortent par trop affaiblis des prochaines élections. « *Cela serait regrettable*, nous confie un proche du chancelier Kohl, *d'une part parce que les Verts, que nous considérons comme une manifestation dangereuse de l'irrationnel dans la politique, seraient renforcés ; d'autre part parce qu'une trop large victoire de l'actuelle coalition produirait des effets centrifuges, chaque personnalité cherchant à acquérir un profil politique au détriment de la cohésion de la majorité...* »

A l'ombre du « géant noir du Palatinat », dans les Länder comme à Bonn, les vocations s'affirment. M. Kohl n'a pas que des amis dans son camp. Il en est qui profiteraient bien volontiers d'un changement de la météorologie politique – le beau fixe étant un état transitoire dans ce pays sensible à tous les changements d'humeur de la scène internationale – pour s'ériger en recours...

LUC ROSENZWEIG.

(1) Le chancelier Kohl, ainsi que d'autres responsables politiques ouest-allemands avaient été accusés d'avoir touché des contributions illégales du groupe financier Flick, en échange d'avantages fiscaux. Le ministère libéral Otto Lambsdorff et le président du Bundestag avaient été contraints à la démission à la suite d'une enquête du parquet fédéral.



ESPAGNE

La libération de l'ancien « commandant » cubain Gutierrez Menoyo illustre les bonnes relations entre Madrid et La Havane

MADRID
de notre correspondant

Le plus célèbre des prisonniers cubains d'origine espagnole, M. Eloy Gutierrez Menoyo, est arrivé à Madrid venant de La Havane le dimanche 21 décembre, après avoir passé vingt et un ans derrière les barreaux. M. Fidel Castro s'était personnellement engagé à le libérer lors de la visite que le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, avait effectuée à La Havane à la mi-novembre. Accompagné dans l'avion par l'ambassadeur d'Espagne à Cuba, M. Gutierrez Menoyo, apparemment en bonne santé, a été accueilli à l'aéroport de Madrid par un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères.

M. Gutierrez Menoyo est né à Madrid en 1934. Sa famille s'exila à Cuba à la fin de la guerre civile, et plusieurs de ses membres participèrent activement à la lutte contre la dictature de Batista. Le frère d'Eloy, Carlos, mourut lors de l'assaut contre le palais présidentiel de La Havane en 1957. Il est aujourd'hui considéré comme un héros national à Cuba. Eloy lui-même devint l'un des « comandantes » du mouvement révolutionnaire de Castro, dont il dirigea l'un des corps d'armée. Après la chute de Batista, il se brouille toutefois successivement avec « Che » Guevara et Castro, et quitte l'île en 1961.

Réfugié à Miami, il y fonde, avec l'appui de la CIA, une organisation anticastriste d'opposition violente, Alfa 66. Il rentre clandestinement dans l'île en 1964 à la tête d'un petit groupe contre-révolutionnaire, et il est arrêté après quelques accrochages. Il est condamné par un tribunal de La Havane à la peine de mort, commuée par la suite en une peine de trente ans de réclusion.

L'opposition conservatrice espagnole réclamait depuis plusieurs années avec insistance la libération de M. Gutierrez Menoyo. L'ancien président du gouvernement, M. Adolfo Suarez, l'avait demandée sans succès lors de son voyage à La Havane en 1978. M. Castro a tenu cette fois à se montrer plus souple avec M. Gonzalez, avec qui il entretient de très bonnes relations personnelles, permettant ainsi à ce dernier de remporter un succès politique non négligeable. D'autant que le chef du gouvernement espagnol avait également réussi, lors de son voyage à Cuba, à régler le second « litige historique » séparant les deux pays : l'indemnisation des trois mille Espagnols vivant dans l'île, qui furent expropriés après le triomphe de la révolution cubaine et auxquels le gouvernement de La Havane a promis de verser en quinze ans 40 millions de dollars.

THIERRY MALINIAK.

ITALIE

M. Pilliteri nouveau maire de Milan

ROME
de notre correspondant

Après trente-neuf jours de crise, Milan a un nouveau maire : il s'agit de M. Paolo Pilliteri (socialiste), quarante-six ans, gendre du président du conseil Bettino Craxi, qui succède à son compagnon de parti, le député européen Carlo Tognoli. Ce dernier avait été maire pendant dix ans à la tête d'une coalition de gauche comprenant les communistes jusqu'en juin 1985, puis dans un conseil regroupant les cinq partis de centre gauche constituant à Rome l'actuelle majorité de gouvernement depuis quatre cent soixante-deux jours.

Début novembre, cependant, M. Tognoli avait démissionné par surprise à la suite d'un violent incident avec la Démocratie chrétienne. L'adjoint à l'urbanisme M. Radice Fossati avait saisi la justice sans l'en informer, au sujet d'un scandale immobilier impliquant la précédente administration : trois lettres où le promoteur Salvatore Ligresti, important actionnaire de Montedison, proposait à bas prix un vaste terrain à construire au sud de Milan étaient restées pendant trois ans dans un tiroir. Elles étaient réapparues alors que la mairie débattait de l'acquisition de ce terrain à un prix beaucoup plus élevé... « *Le climat de nécessaire coopération entre partis de la majorité n'existe plus. Une clarification s'impose* », avait déclaré M. Tognoli, qui ne cachait pas son désir de partir depuis plus d'un an. – *(Intérim.)*

صكذا من الاصل

Amériques

CHILI

Les « marchands de canons » se disputent les marchés iranien et irakien

SANTIAGO-DU-CHILI
correspondance

« Je n'écarte pas la possibilité qu'il se soit agi d'un attentat, car il existe de sérieuses présomptions. »

M. Carlos Cardoen en sait visiblement plus qu'il ne veut en dire lorsqu'il évoque l'explosion qui, en février dernier, coûté la vie à vingt-neuf travailleurs de son usine d'armement à Iquique, dans le nord du pays. Mais, ajoute-t-il, *« c'est à la justice de trancher »*.

Les doutes de M. Cardoen ne sont partagés ni par la justice civile ni par la justice militaire, qui chacune de son côté, ont rendu un non-lieu temporaire.

L'entreprise Cardoen s'est spécialisée depuis plusieurs années dans la fabrication de matériel militaire et d'explosifs, et plus particulièrement des redoutables « bombes panier » vendues à l'Irak depuis le début du conflit entre ce pays et l'Iran constituée de centaines de petites bombes qui se libèrent de leur containeur à basse altitude, à la fois incendiaire, anti-personnel et anti-blindé, l'arme fabriquée par l'usine d'Iquique présente l'avantage d'être beaucoup moins coûteuse que le modèle fabriqué par les pays de l'OTAN (environ 80 % moins chère).

Cette bombe est munie de deux systèmes de fixation : l'un pour les Mirage, l'autre pour les Mig... Une photo, bien en vue dans son bureau, témoigne des liens personnels existant entre M. Cardoen et M. Saddam Hussein, qu'il considère comme *« un leader charismatique jouissant d'un énorme appui populaire et n'aspirant qu'à la paix et à la prospérité de son pays »*.

Deux lobbies pro-irakien et pro-iranien s'opposent à Santiago dans une lutte souterraine émaillée d'incidents judiciaires. En effet, une autre entreprise d'armement, Ferrimar, s'efforce de livrer à Téhéran des « bombes panier », sans grand succès pour le moment.

La présence de deux généraux à la direction de Ferrimar explique sans doute pourquoi les autorités chiliennes ferment les yeux sur les relations entre cette firme et le régime iranien, jugé anti-chilien en raison de son vote systématiquement hostile à Santiago aux Nations unies. C'est, de toute façon, une classique opération triangulaire qui permet à Ferrimar d'effectuer ses livraisons à l'Iran, le Nigéria et le Pakistan servent d'intermédiaires.

D'après M. Cardoen, c'est la « trahison » d'un de ses hommes de confiance, passé au service de l'entreprise rivale en emportant avec lui certains plans de la « bombe panier », qui serait à l'origine des opérations commerciales réalisées par Ferrimar. M. Cardoen a d'ailleurs intenté une action en justice qui traîne en longueur.

En mai dernier, le bateau danois Jenka, à l'ancre depuis trois mois dans le port de Valparaiso, appareilla subrepticement sans s'être acquitté du paiement des droits portuaires. Le navire avait été affrété par Ferrimar et attendait un chargement de bombes à destination de l'Iran. Or, à la suite des défaillances techniques apperues lors de la première livraison, le commanditaire iranien décida de suspendre l'opération. *Le Jenka,* vaisseau fantôme pendant deux mois, fut *finalement arraisonné* par les autorités panaméennes.

Outre la « bombe panier », son principal succès d'exploitation grâce aux besoins illimités de l'armée irakienne, l'entreprise Cardoen produit aussi sous licence un véhicule blindé léger de la firme suisse Mowag. Des grenades, des mines et les explosifs les plus divers complètent le catalogue de la maison.

Lorsqu'en 1978 le président Carter décida de suspendre les ventes d'armes américaines au Chili, M. Cardoen comprit qu'il était possible de développer une industrie d'armement nationale.

L'armée chilienne donne alors sa chance à l'industriel, qui commence par fabriquer des mines antichars, puis reçoit de l'Etat plusieurs millions de dollars pour la fabrication des blindés Mowag. L'entreprise est aujourd'hui une petite multinationale, ayant des usines en Argentine et en Espagne et des placements financiers aux Etats-Unis.

Les rapports entre M. Cardoen, les forces armées et le gouvernement chilien suscitent les commentaires les plus variés, certains n'hésitant pas à le considérer comme un homme de paille des généraux. Il s'en défend énergiquement, et ajoute que *« les forces armées ont joué un rôle historique en sauvant le pays en 1973. Mais maintenant, il est urgent d'assurer le retour à la démocratie, conformément à notre tradition nationale »*.

GILLES BAUDIN.

ETATS-UNIS

La popularité du vice-président Bush a beaucoup souffert de l'« Irangate »

Conséquence de l'« Irangate » : la popularité du vice-président George Bush, considéré jusque-là comme le candidat républicain numéro un aux élections de 1988, est en baisse. Deux sondages récents ont révélé que l'image de M. Bush avait sérieusement souffert de cette affaire et qu'il avait perdu des points par rapport à l'un de ses principaux rivaux pour l'investiture dans son parti, le sénateur Robert Dole.

Dans l'un de ces sondages, réalisés par l'hebdomadaire *US News and World Report* et la chaîne de télévison CNN, l'écart entre MM. Bush et Dole n'est plus que de neuf points en faveur du vice-président. Dans le second sondage, M. Dole dépasse M. Bush de trois points. Il y a cinq mois, le vice-président caracolait en tête en recueillant 43 % des intentions de vote contre 10 % à son rival.

M. Bush a admis que le vent avait tourné, mais il s'est déclaré persuadé qu'il pourrait remonter la pente. *« Je ne suis plus le favori »*, a-t-il reconnu, ajoutant que cela allait dynamiser toute son équipe en lui faisant comprendre qu'*« il y a beaucoup de travail à faire »*. Les liens étroits que le vice-président entretient avec M. Reagan ont à l'évidence joué contre lui, alors que M. Dole n'a cessé depuis le premier jour de l'éclatement du scandale de réclamer que toute la vérité soit faite. Il était même allé jusqu'à proposer une convocation du Congrès en session extraordinaire, une suggestion qui n'avait trouvé aucun appui du côté des démocrates.

Une explication de M. Meese

Selon un membre de la commission de la Chambre des représentants pour les affaires de renseignements, M. Georges Brown (démocrate, Californie), l'attorney général, M. Edwin Meese, aurait suggéré la semaine dernière devant la commission que M. Reagan, lorsqu'il avait approuvé la première vente d'armes à l'Iran en août 1985, se trouvait peut-être sous sédatifs. Selon M. Meese, cela expliquerait que le président ne se soit pas souvenu par la suite qu'il avait donné son accord à cette décision.

M. Reagan avait été hospitalisé du 12 au 20 juillet pour l'ablation d'un polype cancéreux au colon. L'explication tardive de M. Meese, qui avait jusque-là affirmé, à l'instar de M. Donald Regan, secrétaire général de la Maison Blanche, que M. Reagan n'avait donné son autorisation aux ventes secrètes à l'Iran qu'après le mois de novembre 1985, intervient après des déclarations de M. McFarlane soutenant le contraire. Dans une interview publiée par l'hebdomadaire *Time*, l'ancien conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité nationale indique qu'il avait obtenu le feu vert de M. Reagan pour qu'Israël livre des armes à l'Iran en 1985 et que cette décision avait été prise au cours d'une réunion le 6 ou le 7 août 1985.

D'autre part, le porte-parole du département fédéral helvétique de justice et de police a refusé de confirmer, dimanche 21 décembre, que l'un des comptes bloqués la semaine dernière en relation avec les transferts de fonds aux « contras » du Nicaragua appartenait à l'homme d'affaires saoudien Adnan Khasoggi. Cette information avait été donnée le même jour par le *Sunday Express* de Londres, qui affirmait que cette mesure avait été prise à la suite d'une démarche du gouvernement américain. Washington aurait réclamé en même temps le blocage de six autres comptes bancaires.

A Téhéran, le premier ministre iranien, M. Moussavi, a attaqué, dimanche, les Etats-Unis, indiquant que l'aide américaine à l'Irak *« accroît la haine sacrée »* de Téhéran contre Washington. Toutefois, selon le *Washington Post*, les Etats-Unis auraient adressé, fin novembre ou début décembre, de nouveaux messages au gouvernement iranien pour favoriser l'amélioration des relations entre les deux pays. Le département d'Etat a catégoriquement démenti. – *(AFP, Reuter)*.

La visite en Guyane du ministre des DOM-TOM

Tous les réfugiés seront reconduits au Suriname « dès la paix rétablie » déclare M. Bernard Pons

SAINT-LAURENT-DU-MARONI
de notre correspondant

M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, a rendu visite, samedi 20 décembre, aux réfugiés du Suriname dans les communes guyanaises de Saint-Laurent-du-Maroni, d'Apatou et de Mana. Il a consacré quatre heures à l'opération Réfugiés du Suriname, décidée le 4 décembre à la suite de l'arrivée massive de Surinamiens fuyant leur pays.

En tenue de brousse, manches retroussées, le ministre a réconforté les Djukas et les Paramakas, installés dans les centres d'hébergement de l'Hacarouany (quelque deux cents lits), d'Apatou (deux cent soixante-dix lits) et de Saint-Laurent-du-Maroni, le plus important avec ses mille quatre cents lits). Il a écouté les doléances des chefs de camps surinamiens.

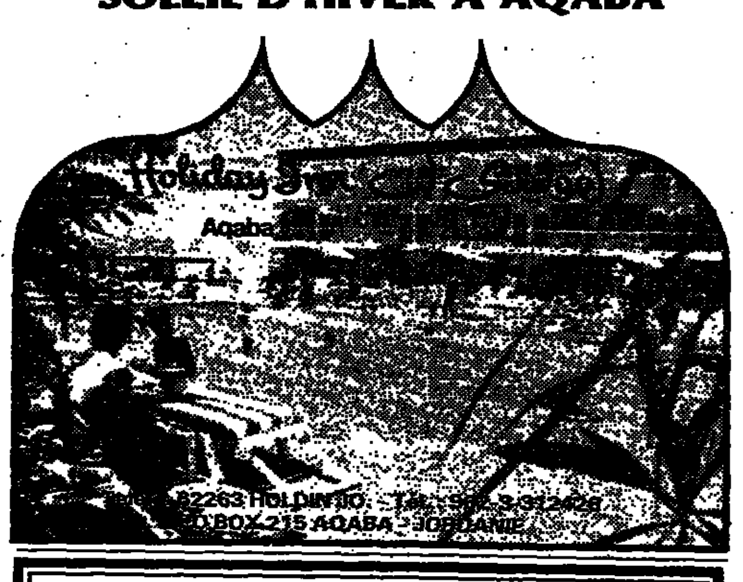
Après avoir réconforté l'équipe de la cellule Opération réfugiés coordonnée par le préfet Jacques Dewatre et le sous-préfet de Saint-Laurent, M. Jacques Delpey, il a déclaré que son voyage avait pour but de *« rassurer »* les maires des régions concernées et la population de Maroni. *« Dès la paix rétablie dans le pays voisin, le gouvernement français mettra tout en œuvre pour que tous les réfugiés sans exception soient reconduits chez eux »*, a-t-il ajouté.

M. Pons a précisé que, pour des raisons *« humanitaires »*, les réfugiés recevraient *« aide et assistance sur le territoire français »*. Indiquant que Paris ne reconnaissait que le gouvernement légal de Paramaribo, il a précisé que si le rebelle Ronnie Brunswijk était interpellé par les gendarmes sur le territoire français, il serait *« immédiatement reconduit à la frontière du Suriname, selon les instructions gouvernementales données depuis août dernier »*.

Cependant, l'heure semble momentanément à la négociation sur les rives du Maroni. M. Pons l'a confirmé : trois fonctionnaires venus de Paramaribo, attendus à Paris en mission officielle, vont discuter des conditions possibles de rapatriement des Noirs de descendance africaine et des Amérindiens.

Deux millions de francs ont déjà été dépensés pour l'aide aux réfugiés au cours des trois derniers mois. Un montant identique pourrait être débloqué en cas de besoin immédiat, a indiqué l'envoyé du gouvernement français.

EDMOND FRÉDÉRIC.





A TRAVERS LE MONDE

Grèce

Polémique avec la Turquie après un incident de frontière

Athènes. – L'incident « local » qui a opposé des garde-frontières grecs et turcs, vendredi 19 décembre, faisant trois morts parmi les militaires – deux Turcs et un Grec – et un blessé grec (*le Monde* daté 21 et 22 décembre) risque de dégénérer.

Athènes comme Ankara semblaient initialement prêtes à déplorer le « regrettable » incident sans donner d'autres suites qui pourraient détériorer leurs relations souvent tendues. Mais la Grèce a vivement réagi à une demande de la préfecture turque d'Edirne d'inscrire à l'ordre du jour des travaux de la commission mixte qui devait statuer lundi sur l'incident *« la définition de la ligne frontalière »*.

Le porte-parole grec, M. Andonis Kourtis, a parlé samedi de *« méthodes inacceptables »* visant à rectifier une frontière, laissant ainsi entendre qu'il croyait à une responsabilité turque.

De son côté, le préfet d'Evros (nord-est de la Grèce), M. Georges Kovaios, s'est montré convaincu de la responsabilité de la Turquie après avoir entendu le témoignage d'un soldat grec blessé lors de l'incident.

M. Kovaios a, sur la foi de ce témoignage, adressé une lettre à son homologue turc d'Edirne (nord-ouest de la Turquie) lui posant deux conditions pour une nouvelle rencontre lundi de la commission mixte : la présentation d'excuses et le versement d'indemnités turques aux familles des deux soldats grecs. Ankara a formellement rejeté cette demande. – *(AFP, Reuter.)*

Liban

Violent bombardement du camp palestinien de Chatila

Beyrouth *(AFP)*. – Des chars T-54 de fabrication soviétique ont violemment bombardé pendant une heure, dimanche 21 décembre dans la soirée, le camp palestinien de Chatila, à l'entrée sud de Beyrouth, a affirmé le Front de salut national palestinien (FSNP, coalition pro-syrienne). Une cinquantaine d'obus ont visé le dernier réduit de 22 hectares de Chatila, selon le FSNP, et le bruit des explosions était entendu au cœur de Beyrouth. Trois mille civils palestiniens vivent toujours dans ce camp encerclé par le mouvement chiite Amal et la sixième brigade de l'armée libanaise (à majorité chiite) depuis le 27 novembre; 80 % des habitations du camp ont été détruites par les bombardements.

Chatila et le camp de Bourj-Barajneh, enclavé dans la banlieue chiite au sud de Beyrouth, avaient déjà été bombardés dimanche matin, au quatre-vingt-deuxième jour de la « guerre des camps » qui a fait 464 morts et 1 652 blessés.

Au Liban sud, un calme tendu régnait dimanche autour du camp de Rachidiyeh, au sud de Tyr (82 kilomètres de Beyrouth), a indiqué le FDLP (Front démocratique de libération de la Palestine). Enfin, à Tripoli, chef-lieu du Liban nord, l'armée syrienne a rétabli l'ordre en renforçant son contrôle sur les quartiers intégristes de la ville, où les combats entre soldats syriens et fondamentalistes auraient fait, la semaine dernière, 13 tués et 20 blessés.

RFA

Manifestations de soutien aux squatters à Hambourg

Hambourg *(AFP, AP)*. – De violentes manifestations ont opposé aux forces de l'ordre, samedi 20 décembre à Hambourg, plusieurs milliers de jeunes gens qui entendaient protester contre l'expulsion de « squatters » installés dans les immeubles du quartier de Sankt-Pauli, promis à la démolition.

La manifestation, qui rassemblait environ dix mille personnes, avait commencé dans le calme. Parmi ses organisateurs, on notait la présence des membres de la « Liste verte et alternative » (GAL), qui, lors des élections régionales de novembre dernier, avait remporté quelque 10 % des suffrages.

Les choses se gâtèrent lorsqu'un groupe d'extrémistes, casqués et armés de matraques, commencèrent à briser des vitrines et à incendier des voitures, certains criant leur *« solidarité à la Fraction armée rouge »* ou scandant : *« Nous te voulons en flammes, Allemagne fédérale ! »* Les policiers, qui tentaient de les disperser, notamment en tirant des grenades lacrymogènes, ont dû faire face à des jets de pavés, de bouteilles et autres projectiles, qui ont blessé quatre-vingt-treize d'entre eux, dont un grièvement. Les manifestants ont eu, de leur côté, une trentaine de blessés.

Pérou

Le président Alan Garcia ne briguera pas un second mandat

Lima. – Le président Alan Garcia a déclaré, samedi 20 décembre, à Lima, qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat en 1990. Lors de son message de fin d'année à la nation, le président a affirmé que le projet de développement qu'il soutient pour l'an 2000 ne peut être l'œuvre *« ni d'un parti ni d'un homme seul »*, mais du peuple péruvien tout entier.

Après de récentes déclerations du premier ministre, M. Luis Alva Castro, mettant en relief l'importance d'une réélection de M. Garcia, interdite par la Constitution, pour la poursuite du programme gouvernemental, la présentation d'un projet de loi allant dans ce sens avait provoqué un vif émoi. M. Garcia a dit ne pas vouloir se représenter afin de mettre un terme *« aux doutes et aux passions inutiles »*.

Par ailleurs, une cinquantaine de personnes auraient été tuées ces derniers jours au cours d'affrontements entre la police et la guérilla du Sentier lumineux dans le département de Puno, dans le sud-est du pays. Aucun bilan officiel n'a été publié, mais la population locale fait état de durs accrochages après l'attaque, il y a une semaine, d'une mine par les guérilleros. *(AFP.)*

● **LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL : le Polisario critique l'aide française au Maroc.** – Dans un communiqué publié dimanche 21 décembre à Alger, le Front Polisario a estimé que l'aide de 1,2 milliard de francs accordée récemment par Paris à Rabat est un *« encouragement à la guerre de génocide »* menée selon lui par le Maroc au Sahara occidental. – *(AFP.)*

● **SÉNÉGAL : le président Diouf réélu secrétaire général du PS.** – Le chef de l'Etat, M. Abdou Diouf, a été reconduit, dimanche 21 décembre, dans ses fonctions de secrétaire général du Parti socialiste sénégalais, lors du onzième congrès du PS, qui a lieu à Dakar. Cette reconduction doit être suivie par sa désignation comme candidat du parti à l'élection présidentielle de 1988. – *(AFP, AP)*.

● **TOGO : la réélection du président Eyadema.** – Le général Gnassingbé Eyadema a été réélu, dimanche 21 décembre, pour un nouveau mandat présidentiel de sept ans, avec 99,95 % des suffrages. Toutes les préfectures du Togo ont voté à 100 % en sa faveur. Seule Lomé, la capitale, s'est prononcée à 99,75 %. – *(AFP, Reuter.)*

Tunisie

Le président Bourguiba en visite privée à Paris

Le président tunisien, M. Habib Bourguiba, est arrivé à Paris, dimanche 21 décembre, pour une visite privée d'environ une quinzaine de jours, au cours de laquelle il doit recevoir des « soins dentaires ». Accueilli à l'aéroport d'Orly par le premier ministre, M. Chirac, et les ministres des affaires étrangères, M. Raimond, de la défense, M. Giraud, et de la sécurité, M. Pandraud, le chef de l'Etat tunisien sera reçu mardi par M. François Mitterrand.

La même jour, une délégation du gouvernement tunisien se rendra à Tripoli pour reprendre des pourparlers visant à résoudre les différends qui ont conduit la Tunisie et la Libye à rompre leurs relation diplomatiques, en septembre 1985.

Enfin, notre correspondant à Tunis Michel Deuré, nous signale que moins de deux mois après sa parution, l'hebdomadaire du parti communiste tunisien, *Tarik al Jedid*, a été nouveau frappé d'une suspension de six mois. Il lui a été reproché, sans autre précision, d'avoir publié *« des fausses nouvelles de nature à troubler l'ordre public »*. L'hebdomadaire avait reparu au début du mois de novembre, après une précédente suspension de six moix (il lui avait alors été reproché d'avoir critiqué l'absence de réactions gouvernementale au raid américain contre la Libye.)

● **INDE : incidents à Goa.** – Des unités de la police paramilitaire ont été envoyées en renfort, ce lundi 22 décembre, dans le port occidental indien de Goa, où des émeutes à caractère régionaliste ont fait trois morts en l'espace de quatre jours. C'est la première fois depuis 1961, année où l'armée avait envahi ce qui était encore une enclave portugaise, que les forces de l'ordre interviennent à Goa.

● **URUGUAY : manifestations à la suite de l'adoption du projet « Point final ».** – De violents heurts entre manifestants et forces de l'ordre ont éclaté, dimanche 21 décembre, à Montevideo, à la suite de l'approbation par le Sénat uruguayen d'un projet de loi mettant un terme à toute poursuite judiciaire à l'encontre des militaires accusés de violation des droits de l'homme durant la dictature, de 1973 à 1985. Il s'agissait des affrontements de rue les plus graves depuis mars 1985, date de la prise de fonction du gouvernement constitutionnel. Le projet, communément appelé « Point final », a été transmis à la Chambre des députés pour examen. – *(AFP.)*



Le Parlement approuve le nouveau dispositif d'aménagement du temps de travail

Entre la rue et les élus

LE Parlement n'a été qu'une chambre d'enregistrement. Sa majorité a accepté — comme le lui demandait le gouvernement — de voter sans discuter le texte de l'ordonnance refusée par le président de la République et transformée en amendement à un projet qui passait par là par hasard. Tant pis pour le chef de l'Etat, qui souhaitait, une fois encore, que députés et sénateurs remplissent pleinement leur rôle d'analystes, de « décortiqueurs » des textes proposés par les ministres. M. Mitterrand ne dira rien, puisqu'il estime ne pas avoir à se mêler des rapports entre le gouvernement et le Parlement. Il n'est pas, dit-il, « dans ce circuit-là ». Mais, le Conseil constitutionnel va devoir se prononcer tant le gouvernement à innové dans la procédure.

M. Chirac ne serait-il pas suffisamment assuré de sa majorité pour toujours préférer le passage en force à la discussion parlementaire ? Le paradoxe est que son ministre des affaires sociales, M. Séguin, qui fut un législateur hors pair au temps où il siégeait à l'Assemblée nationale, invente aujourd'hui de nouvelles méthodes pour réduire pratiquement à néant les droits de l'opposition. Au printemps, il a exhumé une disposition constitutionnelle — pratiquement jamais appliquée — pour refuser la discussion d'amendements à son texte supprimant l'autorisation administrative de licenciement.

Cet automne, il accroche un amendement à un train en bout de course législative, de telle sorte que députés et sénateurs n'avaient plus de réelles possibilités d'en débattre. Certes, il lui fallait, cette fois, trouver le moyen de répliquer au président de la République, qui avait attendu l'ultime moment pour annoncer son refus de signer l'ordonnance sur l'aménagement du temps de travail. Mais quand les querelles de procédure prennent le pas sur les discussions politiques, c'est la qualité du débat démocratique qui est mise à mal.

La stratégie du gouvernement au Parlement est ainsi poussée au paroxysme. Depuis le début de la législature, il n'a cessé de chercher — et de trouver — les méthodes lui permettant de réduire autant que possible les débats dans les deux Chambres. Au cours de cette session, il n'a, c'est vrai, usé qu'une fois du fameux « 49-3 » (sur le découpage des circonscriptions). Mais il a systématiquement utilisé la procédure d' « urgence », qui, par la symétrie des majorités à l'Assemblée et au Sénat, limite en fait à une seule lecture la discussion du projet, alors que la complexité des domaines où la loi intervient devrait conduire à remettre plusieurs fois sur le métier le travail législatif.

Au calme jusqu'au printemps

Limiter les débats était un impératif pour le premier ministre. Sur chacun de ses projets de loi, il a dû constater la fragilité de sa majorité, ou plus exactement son manque d'unité idéologique. Contrairement aux prévisions, les barristes n'ont pas été les plus indisciplinés. Une fois émises leurs critiques globales sur un budget 1987 moins rigoureux, à leurs yeux, que ne le dit M. Balladur, et sur les « cadeaux » offerts à certaines catégories sociales au détriment des investissements, ils ont souvent volé au secours du gouvernement. Laissant M. Barre s'enfermer dans un silence contestataire de plus en plus bruyant, ses amis du Parlement n'ont rien fait qui puisse porter prise à une accusation d'infidélité. Pourquoi se priveraient-ils du plaisir d'observer, sans agir, le premier ministre aux prises avec des difficultés que tant d'autres lui créent ?

Les vieux gaullistes, qui se posent en gardiens du temple, s'en sont chargés lors du débat sur l'Acte unique, qui renforçait trop, à leurs yeux le pouvoir des institutions européennes, alors que giscardiens et centristes regrettaient la prudence du pas accompli. La préparation de la loi de programmation militaire montre aussi clairement que le « consensus » pourtant proclamé n'existe pas tout à fait dans ce domaine essentiel. Les amis de M. Chirac ont été peinés par les concessions que le premier ministre a dû consentir au président de la République. Renvoyer le débat parlementaire au printemps permet de mettre sous le boisseau un sujet délicat.

Même motif, même punition, pour les sujets dits de société. Les centristes n'ont pas dissimulé leurs réticences sur la réforme du code de la nationalité, pourtant jugée trop laxiste par une partie du RPR soucieuse du respecter de promesses électorales. La privatisation du gardiennage des prisonniers — envisagée par M. Albin Chalandon — n'a pas non plus trouvé grâce aux yeux des héritiers de la démocratie chrétienne. Là encore, renvoyer le débat parlementaire au printemps permet de rechercher au calme une solution de compromis.

Les divergences de vision d'avenir au sein de la majorité ont été particulièrement flagrantes à propos de l'Université. M. Alain Devaquet a proposé un compromis qui ne satisfaisait personne à l'Assemblée nationale, et la contestation dans les campus a camouflé les désaccords chez les législateurs. Si le premier ministre avait pu compter sur une majorité solide, il aurait probablement été en meilleure position pour faire face aux manifestations des étudiants et des lycéens.

La rue a gagné. Mais sa victoire a été facilitée par les hésitations des députés. Apparent paradoxe : pour la première fois depuis longtemps, des manifestants ont clairement demandé aux législateurs d'arbitrer en leur faveur le conflit qui les opposait à l'exécutif.

M. Chirac aurait pu — il aurait dû — constater la fin de son « état de grâce » dès le début de cet automne dans les couloirs du Palais-Bourbon et du palais du Luxembourg.

Le pouvoir, le 16 mars, est passé de l'Elysée à Matignon. En route, une partie de ce pouvoir s'est arrêtée à l'Assemblée nationale. La décision de ne pas convoquer le Parlement en session extraordinaire en est une preuve par l'absurde. M. Chirac ne pouvait laisser s'ajouter à la contestation des jeunes, à la mauvaise humeur des agriculteurs, à l'agitation sociale dans les services publics, la grogne grandissante des élus de sa majorité. Un gouvernement — quel que soit le président de la République — peut-il agir longtemps s'il ne bénéficie pas d'un soutien sans faille de la majorité parlementaire ?

THIERRY BRÉHIER.

Au Sénat : baroud d'honneur de la gauche

Le Sénat a adopté définitivement, samedi après-midi 20 décembre, les conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social. Ce projet est assorti de « l'amendement Séguin » qui reprend le contenu de l'ordonnance sur le temps de travail que le président de la République avait refusé de signer. Par ce vote a également été confirmé le rétablissement d'un secteur privé dans les établissements publics hospitaliers.

La guerre aurait-elle lieu ? La question, justifiée par les quelque dix-huit heures de guérilla menée par la gauche au Palais-Bourbon contre « l'amendement Séguin », a reçu une réponse dès l'ouverture de la séance, samedi matin 20 décembre, au Palais du Luxembourg.

Une modification de l'ordre du jour, demandée par le gouvernement, fut le prétexte tout trouvé à l'ouverture des hostilités... procédurières, avec demande de suspension de séance refusée par scrutin public.

La discussion du premier texte de la journée — une proposition de loi somme toute modeste sur le conseil de la concurrence — commençait alors dans un chahut que M. Georges Chavanes, ministre délégué chargé du commerce, de l'artisanat et des services, ne parvint pas un seul moment à dominer. Un sort identique était réservé aux propos de M. Jacques Thyraud (RI, Loir-et-Cher), rapporteur de la commission des lois. Après avoir repoussé une motion d'irrecevabilité déposée par les socialistes et une question préalable due aux communistes, la majorité sénatoriale décidait du renvoi de la proposition de loi en commission. La gauche venait de gagner deux heures.

La conférence des présidents qui se réunissait alors allait vite montrer que ni le gouvernement ni la majorité n'entendaient laisser à leurs adversaires la possibilité de continuer. Il était en effet décidé que les travaux seraient organisés sur la base d'une heure de discussion générale par texte. La décision ne pouvait que faire redoubler les accusations de « coup de force » (M. Claude Estier, PS, Paris), de « diktat » (M. Charles Lederman, PC, Val-de-Marne), de volonté de « ridiculer le Parlement » (M. Gérard Delfau, PS, Hérault), de « bafouer » ses droits (Mme Marie-Claude Beaudeau, PC, Val-d'Oise).

Pour la deuxième fois de la journée, l'ordre du jour était bouleversé, pour inscrire en priorité la discussion du fameux projet portant diverses mesures d'ordre social, (DMOS) greffé de l'amendement de huit pages correspondant au texte de l'ordonnance sur l'aménagement du temps de travail que le chef de l'Etat avait refusé de signer.

Après une dure journée et une dure nuit passées avec les députés, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a insisté sur la ligitimité des démarches. « Ces DMOS, qui étaient déjà un fourre-tout, deviennent une loi sauve qui peut », affirmait M. Marc Bœuf (PS, Gironde). « Cavalier d'inspiration patronale », lançait M. Lederman, pour qui l'amendement de M. Séguin consiste à livrer au CNPF « texte bien ficelé comme un paquet cadeau » et qui « suggère » au gouvernement de lui livrer aussi « les enfants qui pourront passer quelques heures avec leur mère la nuit et le dimanche ». Quant à M. Jean-Luc Melenchon (PS, Essonne), il se demande si la gauche ne devrait pas remercier un gouvernement qui a réussi à convaincre la jeunesse que la démocratie « ce sont des CRS masqués à moto et armés de gourdins » et qui est en train de réussir à « unifier le syndicalisme contre lui ».

Il revenait à M. Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine), président de la commission des affaires sociales, de répondre aux critiques de la gauche. Le débat n'est pas escamoté puisque, rappelle-t-il, en janvier et février, puis en juin, la question avait été largement débattue au Parlement.

La gauche avait « oublié » de demander la parole sur chacun des articles du projet. Dès lors, 16 heures n'avaient pas encore sonné que les volumineuses DMOS étaient adoptées par 227 voix contre 87 (PC, PS et neuf sénateurs de la gauche démocratique), M. Michel Durafour (UDF-rad., sénateur gauche démocratique de la Loire) s'abstenant.

A. Ch.

PRÉCISION. — M. André Billardon, député socialiste de Saône-et-Loire, a remplacé, le samedi 20 décembre, M. Freddy Deschaux-Beaume, démissionnaire, à la commission d'enquête parlementaire relative aux événements de novembre et décembre.

Politique

La fin de la session parlementaire

Textes définitivement adoptés

L'Assemblée nationale et le Sénat ont voté définitivement tous les textes que le gouvernement souhaitait « faire passer » avant la clôture de la session ordinaire du Parlement, soit avant samedi 20 décembre à minuit.

L'ultime journée de cette session a été consacrée à l'examen des conclusions des commissions mixtes paritaires (CMP) sur les projets restant en discussion. Ainsi ont été adoptés dans les deux assemblées les textes sur les licenciements, les prud'hommes, le deuxième et dernier collectif budgétaire pour 1986 et le projet portant diverses mesures d'ordre social, augmenté de l'amendement sur l'aménagement du temps de travail. Ce dernier texte doit faire l'objet d'un recours au Conseil constitutionnel déposé par les socialistes.

En outre, le Sénat a adopté, comme l'avait fait l'Assemblée nationale le 18 décembre (le Monde du 20 décembre) les conclusions de la CMP sur le projet de loi relatif à la famille.

Il a également approuvé en première lecture et sans les modifier – rendant ainsi ces textes définitifs – une proposition de loi concernant les décisions du conseil de la concurrence, et le projet de loi tendant à ce que les terroristes majeurs soient jugés exclusivement par des magistrats.

● Diverses mesures d'ordre social

La Commission mixte paritaire CMP, chargée d'élaborer un texte de compromis entre le Sénat et l'Assemblée nationale, a introduit deux modifications importantes au texte du gouvernement. La première concerne les associations intermédiaires, elle avait été discutée et adoptée par le Sénat. Afin d'exploiter tous les gisements d'emplois ou d'activités, ces associations seront chargées de rapprocher les offres ou les demandes d'activité de voisinage.

Les chômeurs pourront se faire embaucher par ces associations à but non lucratif. Ils seront rémunérés au moins au SMIC (contrats à durée déterminée). Les services rendus (par exemple, la livraison de produits alimentaires le week-end) ne devront pas entrer en concurrence avec des métiers déjà existantes. L'agrément d'un an renouvelable sera, quant à lui, donné par le représentant de l'Etat au niveau local. Enfin, un amendement de la CMP, adopté par le Parlement, précise également que l'association pourra exercer son activité dans un ou plusieurs départements ; et, d'autre part, que l'agrément de l'Etat ne sera accordé qu'après consultation des organisations professionnelles concernées.

La seconde mesure importante, qui figure dans le texte de la CMP, adopté par le Parlement, concerne le rétablissement du secteur privé hospitalier dans les hôpitaux publics. L'opposition de gauche a de nouveau, comme au Sénat, vigoureusement protesté contre cette réforme introduite *« à la sauvette »*.

Les sénateurs avaient en effet rétabli définitivement, par amendement, le secteur hospitalier privé, sans attendre le vote du projet de réforme préparé par Mme Michèle Barzac, ministre délégué chargé de la santé et de la famille (le projet de loi avait été adopté en conseil des ministres le 3 décembre). Dans l'attente du vote par le Parlement du projet Barzach, le gouvernement n'avait souhaité, dans son texte initial des DMOS, qu'introduire la prolongation d'une année des droits à l'exercice d'une activité libérale dans les hôpitaux publics *(le Monde* du 17 décembre). L'Assemblée nationale a entériné l'amendement du Sénat, avec l'approbation du ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. Philippe Séguin.

● Procédure de licenciement

Le texte de la CMP a repris pour l'essentiel celui adopté par l'Assemblée nationale *(le Monde* des 10 et 12 décembre). Seule cinq articles avaient été amendés par le Sénat *(le Monde* du 18 décembre). La CMP n'a pas suivi les sénateurs dans leur rédaction de l'article 2. La Haute Assemblée avait estimé que la lettre de notification de licenciement ne devrait pas être envoyée aux salariés licenciés, moins de sept jours « après » la date de convocation préalable. Le texte final adopté par le Parlement revient à la rédaction initiale, en remplaçant *« après »* par *« à compter de » :* ce faisant, l'*accord interprofessionnel* du 20 octobre est respecté, et le délai sera bien de sept jours et non plus de huit jours.

En revanche, l'article 4, relatif à la sanction infligée à l'employeur, en cas de non respect de la procédure de licenciement, a été réécrit par la CMP pour tenir compte de l'avis émis par le Sénat. Le montant du remboursement aux organismes concernés des indemnités de chômage payées au travailleur licencié, du jour de son licenciement au jour du jugement pris par le tribunal, a été plafonné à une durée de six mois d'indemnités de chômage.

La question des licenciements en fin de chantier (art. 21) a été à nouveau longuement débattue en CMP, avant de l'être à nouveau en séance publique à l'Assemblée nationale. *Le gouvernement, dans cet article,* avait souhaité *« valider au plan législatif, un état de droit parfaitement stabilisé : que les licenciements de fin de chantier ne relèvent pas de la procédure de licenciement ».* Le Sénat avait pour sa part supprimé cet article. Il s'est finalement rallié à l'avis de la CMP, qui l'a réintroduit grâce à un amendement transactionnel : l'état de droit est préservé, mais le législateur a voulu laisser à la pratique contractuelle, le soin de le modifier éventuellement. Le texte définitivement adopté précise que ne sont pas soumises à la procédure de licenciement économique les fins de chantiers qui *« revêtent un caractère normal, selon la pratique habituelle et l'exercice régulier de la profession concernée, sauf dérogation par convention ou accord collectif ».*

● Conseils de prud'hommes

Au terme des lectures par l'Assemblée nationale et le Sénat, seuls deux articles (10 et 11) restaient en débat entre les deux chambres. S'agissant de l'article 10, qui prévoit une procédure d'urgence destinée à parer l'afflux de litiges induit par le nouveau dispositif législatif sur les procédures de licenciement économique, l'Assemblée nationale avait demandé que les modalités d'urgence soient définies par décret en Conseil d'Etat. Les sénateurs ont souhaité, en outre, que ce décret fixe également les délais impartis aux juridictions prud'homales, pour statuer. Défavorable à cette dernière disposition, le gouvernement avait finalement convaincu le Sénat de laisser le Conseil d'Etat définir les modalités et les délais. La CMP a repris cette rédaction transactionnelle. L'article 10 fixe non plus un délai pour statuer, mais les délais de procédure : pour la communication des pièces par les parties, pour l'exécution de la mission du conseiller rapporteur, pour la saisine du bureau du jugement.

A l'article 11, la CMP avait également adopté le texte du Sénat qui précise que les litiges relatifs aux licenciements, ainsi qu'à la rupture du contrat de travail des salariés ayant accepté un contrat de conversion (alinéa 3 de l'article 321-6), relèvent de la compétence des conseils de prud'hommes. Cet ajout avait été demandé à l'Assemblée nationale par le gouvernement lui-même, afin d'éviter une inégalité entre les licenciés optant pour les contrats de conversion et les autres, les premiers se trouvant privés de tout recours juridictionnel.

La rédaction finale de cet article (celle du Sénat) reprend sur le fond un dispositif de l'Assemblée nationale, tout en le clarifiant.

● Collectif budgétaire

L'Assemblée nationale, puis le Sénat ont successivement adopté, le samedi 20 juin, le texte de l'ultime *collectif budgétaire pour 1986*, tel qu'il avait été mis au point par la commission mixte paritaire députés-sénateurs. La loi de finances rectificative ainsi définitivement approuvée ne modifie pas l'équilibre budgétaire tel qu'il résultait du vote intervenu au palais du Luxembourg en première lecture (*le Monde* du 21 décembre).

Les sénateurs se sont rangés à l'avis des députés, soutenus par le gouvernement. Ils ont accepté de conserver la répartition de la redevance audiovisuelle telle qu'elle avait été votée par l'Assemblée nationale. La CMP, puis les deux Chambres du Parlement ont aussi supprimé cinq des seize articles additionnels ajoutés au Sénat et que l'Assemblée nationale n'avait donc pu examiner. Ils concernaient la fiscalité des villes nouvelles, celle des communes ayant des barrages sur leur territoire, le code forestier, les conditions de préparation des budgets des groupements de communes. Les députés ont estimé que, constitutionnellement, de telles dispositions n'avaient pas leur place dans un collectif. Les autres modifications introduites par les sénateurs ont été conservées.

Le gouvernement a toutefois fait approuver par les deux Chambres trois modifications au texte de la CMP. Il a estimé que le dispositif voté par le Sénat en faveur des personnes investissant dans des entreprises innovantes était trop favorable, M. Alain Juppé expliquant que la politique suivie par le gouvernement excluait *« la multiplication des exonérations aux déductions d'impôt ». Pour prendre quand* même en considération le souhait des sénateurs, le ministre délégué au budget a simplement fait étendre, dès 1986, à toutes les entreprises, sans les restrictions juqu'alors prévues, le crédit d'impôts correspondant à 50 % des dépenses de recherche la première année où elles sont engagées. De même, le gouvernement a obtenu la suppression d'une taxe pout l'Institut national des appellations d'origine faute d'un accord sur le mécanisme de perception de cette taxe. Il a en revanche fait valider la perception d'une taxe sur la viande pour le Fonds national du développement agricole, taxe qui aurait dû disparaître au 1er janvier 1984 faute de la parution d'un décret la prolongeant.

A l'Assemblée nationale comme au Sénat, socialistes et communistes se sont opposés à ce collectif qu'ont approuvé les élus de l'UDF et du RPR, alors que les députés du Front national s'abstenaient.

● Conseil de la concurrence

Le Sénat a adopté dans les mêmes termes que ceux retenus à l'Assemblé nationale, la proposition de M. Michel d'Ornano et de trois de ses collègues UDF, qui vise à transférer à la juridiction judiciaire le contentieux des décisions du droit de la concurrence créé par l'ordonnance sur le nouveau droit de la concurrence (*le Monde* du 20 décembre). Parmi les précisions apportées par les députés et approuvées par les sénateurs, figure celle tendant à prévoir que les mesures conservatoires du conseil de la concurrence pourront, au même titre que ses décisions, faire l'objet d'un recours en référé devant la cour d'appel de Paris. Est également précisé que seuls les intéressés et le ministre chargé de l'économie, à qui auront été notifiées les décisions, pourront saisir la cour d'appel et qu'ils disposeront d'un mois pour le faire.

● Terrorisme

Les sénateurs socialistes et communistes ont voté contre le projet de M. Albin Chalandon *selon lequel* tous les accusés majeurs impliqués *dans des affaires* de terrorisme seront désormais jugés par des cours d'assises exclusivement composées de magistrats professionnels (*le Monde* du 19 décembre). Pour M. Jean-Luc Mélenchon (PS, Essonne), qui défendait une motion d'irrecevabilité, le renoncement au jury populaire aboutit, d'une certaine façon, à *« céder »* devant les groupes terroristes. M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne) s'inquiète de la faculté qu'aurait le pouvoir de composer à son gré une cour d'assises. D'autant, ajoute-t-il, que la définition du terrorisme est si vague que pourraient y entrer tels ou tels faits de grève ou telles ou telles actions menées en Nouvelle-Calédonie.

Par vote bloqué, la majorité a approuvé ce projet, qui prévoit également une indemnisation des victimes du terrorisme.

P. S. et A. Ch.

Les élections partielles

Trois cantonales...

ARIÈGE : canton du Mas d'Azil (deuxième tour)

Inscr., 3 604 ; vot., 3 526 ; suffr. expr., 2 395. M. André Saint-Paul (PS), m. du Mas d'Azil, ancien pré. cons. gén., 1 317 voix, ÉLU ; Léon Loubet (PS diss.), 1 078.

[M. Saint-Paul retrouve le siège de conseiller général qu'il avait abandonné en ne se représentant pas lors du renouvellement cantonal de 1985, scrutin invalidé par le Conseil d'Etat en raison d'irrégularités constatées durant le dépouillement. En recueillant 54,98 % des suffrages, M. Saint-Paul améliore de près de quatre points le score réalisé par le candidat socialiste au deuxième tour de 1985 (51,23 %).

Avec 45,01 % des voix, M. Loubet, qui bénéficiait du soutien du RPR, améliore de plus de huit points le résultat qu'il avait obtenu au premier tour ce qui s'explique par une plus grande mobilisation électorale, ce dimanche (2,16 % d'abstentionnistes contre 34,29 % au premier tour). Le candidat de la majorité ne retrouve pas, néanmoins, le score qu'il avait réalisé en 1985 (48,76 %).

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 3 604 ; vot., 2 368 ; suffr. expr., 2 282. MM. Saint-Paul, 1 079 ; Loubet, 844 ; Souque (PC), 322 ; Bolneau (écol.), 37. Au deuxième tour du scrutin de 1985, M. Poujol (PS) l'emportait avec 1 201 voix, contre 1 143 à M. Loubet, sur 2 344 suffrages exprimés, 2 531 votants et 3 672 électeurs inscrits.]

MEUSE : canton de Stenay (deuxime tour)

Inscr, 4 826 ; vot., 3 389 ; suffr. expr., 3 278. MM. Étienne Demulder (sout. UDF), c.m. de Stenay, 1 904 voix, *ÉLU ;* Daniel Schenini (PS), 1 374.

[Avec 58,08 % des suffrages, M. Demulder remporte cette élection partielle organisée à la suite du décès d'André Madoux (UDF). Le candidat soutenu par l'UDF ne fait pourtant pas le plein des voix qui s'étaient portées au premier tour sur les représentants de la majorité. Les suffrages recueillis, dimanche dernier par M. Gipeaux, candidat soutenu par le RPR, mais qui se présentait en 1982 sous l'étiquette MRG, se sont répartis également entre les deux candidats restant en lice. Avec 41,91 % des voix, M. Schenini améliore de plus de dix points le total des voix de gauche du premier tour (31,86 %).

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 4 822 ; vot., 3 324 ; suffr. expr., 3 270. MM. Demulder, 1 262 ; Schenini, 908 ; Gipeaux, 713 ; Debout (sout. UDF), 253 ; Jeanneson (PC), 134. Au deuxième tour du scrutin de 1982, André Mandoux était réélu avec 2 090 voix, contre 1 697 à M. Rousseaux (PS), sur 3 787 suffrages exprimés, 3 927 votants et 4 905 électeurs inscrits.]

MEUSE : canton de Saint-Mihiel (deuxième tour)

Inscr., 5923; vot., 3392; suffr. expr., *3070. MM. Roger Dumez* (UDF), 1 695 voix, ÉLU; Alain Pérelle (RPR), m. de Saint-Mihiel, 1375.

[M. Dumez remporte cette élection partielle organisée à la suite du décès de Jacques Bailleux (RPR). En recueillant 55,21 % des voix, le candidat de l'UDF confirme l'avantage, pris au premier tour, sur M. Pérelle, successeur de Jacques Bailleux à la mairie de Saint-Mihiel, qui n'obtient que 44,78 % des suffrages.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 5923; vot., 3448; suffr. expr., 3347. MM. Dumez 1255; Pérelle, 1104; Meunier (PS), 534; Demange (PC), 252; Mme Sauvagnac (FN), 202. Au premier tour du scrutin de 1985, Jacques Bailleux était réélu avec 2 958 voix, contre 1 100 à M. Meunier, 863 à Mme Sauvagnac et 534 à M. Demange, sur 5455 suffrages exprimés, 5797 votants et 8654 électeurs inscrits.]

... Une municipale

LOIRE-ATLANTIQUE : commune fusionnée de Pornic (premier tour)

Le Clion-sur-Mer : inscr., 2 548 ; vot., 1 509 ; suffr. exp., 1 395. Liste div. d. conduite par M. Roger Gobin, 1 052 voix, 10 sièges ; liste un. g. conduite par M. Patrick Rogeon (PC), 343 voix, 1 siège.

Sainte-Marie-sur-Mer : inscr., 2 138 ; vot., 1 324 ; suffr. expr. 1 237. Liste div. d. conduite par M. Pierre Hériaud, 852, 10 sièges ; liste un. g. conduite par M. Raymond Bourry (PS), *385 voix,* 1 siège.

Pornic : inscr., 2 023 ; vot., 1 053 ; suffr. expr., 972. Liste div. d. conduite par M. Gilbert Polonno, m. s., 694 voix, 6 sièges : liste un. g. conduite par M. Loïc Maillard (PS), 278 voix, 1 siège.

[Cette élection partielle, qui avait lieu le 14 décembre, était organisée à la suite de la décision du Conseil d'Etat d'annuler les résultats du scrutin partiel des 14 et 21 avril 1985. Ce dernier n'avait eu lieu, sur les trois communes associées, que dans celles (Pornic et Sainte-Marie-sur-Mer) où des sièges de conseillers municipaux étaient vacants. Le Conseil d'Etat a confirmé, au mois de novembre dernier, le jugement du tribunal administratif, selon lequel il aurait fallu procéder au renouvellement de l'ensemble du conseil municipal.

Au premier tour de l'élection partielle d'avril 1985, les résultats étaient les suivants :

***Sainte-Marie-sur-Mer* : inscr., 2 183 ; vot., 1 471 ; suffr. expr., 1 373. Liste div. d. conduite par M. Hériaud, 1 013, 10 sièges ; liste conduite par M. Bourry, 360, 1 siège.**

***Pornic* : inscr., 1 196 ; vot., 1 191 ; suffr. expr., 1 138. Liste div. d. conduite par M. Polonno, 544 ; liste div. d. conduite par M. Loquet, 397 ; liste div. g. conduite par M. Maillard, 197. Au deuxième tour, la liste de M. Polonno obtenait 609 voix et 6 élus, contre 414 voix et 1 élu à celle de M. Loquet et 160 voix (aucun élu) à celle de M. Maillard, sur 1 183 suffrages exprimés, 1 221 votants et 1 996 électeurs inscrits.]**





Dans les Bouches-du-Rhône

M. Pezet lance une souscription pour financer son projet d'hebdomadaire

MARSEILLE
de notre correspondant régional

M. Michel Pezet, député (PS) des Bouches-du-Rhône, vient de lancer une souscription auprès de ses sympathisants pour financer son projet d'hebdomadaire. Cette initiative vise à constituer une société financière, la société de participation de presse et d'édition (SOPAPE), au capital de 6 millions de francs divisé en six mille actions de 1 000 francs chacune (1). La SOPAPE aura ensuite pour objet d'acquérir la majorité des parts sociales de la société éditrice de l'hebdomadaire, la société de presse et d'édition du Sud (SPES).

Dans une lettre adressée aux personnes sollicitées, M. Pezet précise qu'il se propose de réaliser, avec *« une équipe pluraliste », « un produit original, moderne, ouvert sur tous les aspects de notre vie quotidienne. C'est-à-dire,* ajoute-t-il, *le contraire d'une publication confidentielle, d'un bulletin d'opinion, d'un support militant ».*

Le député des Bouches-du-Rhône – et homme fort de la fédération socialiste du département – ne fait pas directement allusion à la discrimination dont il est victime de la part du quotidien defferriste *le Provençal* et qui est à l'origine de son projet. Il indique cependant que *« la nécessité est grande de créer un journal respectueux du choix de chacun, crédible, honnête, pour une information vivante et vraie ».* M. Pezet définit rapidement, par ailleurs, le contenu de l'hebdomadaire qui sera celui d'un *news*, avec des rubriques consacrées à l'actualité, aux loisirs, à la culture, au sport, à la vie économique et aux faits de société. *« Il sera,* insiste-t-il, *tout à fait neuf dans sa forme et son écriture. »* M. Pezet souligne enfin que le projet sera réalisé *« par une équipe de grands professionnels venus de tous les horizons de la presse »* et qu'il *« n'a pas l'intention d'intervenir dans leur travail ». « Cette entreprise,* affirme-t-il, *n'est au service de personne : elle n'est nourrie que par un désir de communication pour notre région. »*

Comme le député des Bouches-du-Rhône le mentionne au passage, le futur hebdomadaire doit voir le jour au printemps 1987. Il serait diffusé sur les six départements de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, ainsi que sur les départements de l'Hérault et du Gard dans le Languedoc-Roussillon, soit *« de Nice à Montpellier ».*

Le maître d'œuvre de l'opération est M. Michel Kester, ancien directeur général des services de la région. Parmi les journalistes pressentis pour animer la rédaction figurent M. Jean-Noël Tassez, ancien rédacteur en chef du quotidien communiste *la Marseillaise* (il a donné sa démission au début du mois de décembre), et M. Dominique Pons, qui vient d'abandonner son poste de rédacteur en chef du quotidien toulonnais *Var-Matin-République* (groupe *le Provençal).*

G. P.

(1) Il s'agit du capital initial. Le budget total de l'opération serait de l'ordre de 20 millions de francs.

Le premier ministre est saisi du budget de la région Aquitaine

A la suite de la non-adoption du projet de budget 1987 de la région Aquitaine, son président, M. Jacques Chaban-Delmas, a écrit, le jeudi 18 décembre, à M. Jacques Chirac (*le Monde* du 17 décembre). Il demande au premier ministre si une interprétation de la loi ne permettrait pas de raccourcir les délais afin de saisir la chambre régionale des comptes dès le 2 janvier pour arrêter et mettre en application le budget sans trop de retard.

En effet, lorsque le budget d'une collectivité territoriale n'est pas voté, la chambre régionale des comptes doit s'en saisir à partir du 31 mars, l'examiner et proposer au préfet de le modifier (en cas de besoin), avant de l'arrêter et de le mettre en application. Afin d'éviter plusieurs mois de retard dans la mise en œuvre du budget d'investissement de la région et le blocage des réalisations en cours, M. Chaban-Delmas estime que les délais de saisine pourraient être raccourcis puisqu'il est définitivement acquis que le budget est bel et bien rejeté par le conseil régional d'Aquitaine.

Le maire de Bordeaux s'est entretenu de cette éventualité avec M. Chirac mercredi. Au cours d'un point de presse le même jour à Paris, M. Chaban-Delmas a rappelé que si *« l'exécutif de la région Aquitaine n'avait pas de majorité au conseil régional, cela était un des effets désastreux de son élection à la représentation proportionnelle ».* Les quatre élus de Front national ont, en effet, joint leurs voix aux trente-deux socialistes et aux huit communistes pour rejeter le budget, qui n'a été approuvé que par les trente-neuf élus RPR-UDF. Il a rappelé que l'augmentation de l'impôt régional de 24,86 % qu'il proposait pour 1987 permettrait *« un abaissement considérable des emprunts »* alors que ses adversaires souhaitaient *« une baisse des impôts et une augmentation de l'endettement, ce qui aboutirait à conduire à terme la région dans le mur ».*

PROPOS ET DÉBATS

M. Joxe : une union UDF-PS contre le RPR

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a déclaré au cours de l'émission « Les cahiers de mégahertz », le 20 décembre : *« Je suis convaincu qu'un certain nombre de responsables de l'UDF pourront nous rejoindre bientôt au sein d'une vaste union contre les pratiques antidémocratiques et les méthodes insupportables du RPR. »* Pour M. Joxe, *« une fois François Mitterrand réélu, la porte du gouvernement qu'il appellera ne sera fermée à aucun de ceux qui, à l'UDF, comme M. Jacques Barrot, souhaitent une vraie démocratie ».*

M. Guillaume : le président-capitaine d'équipe

M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, invité dimanche 21 décembre du « Grand jury RTL-*le Monde* », a notamment déclaré : *« Le président de la République se comporte en capitaine d'une équipe, mais d'une équipe qui n'est pas celle de la majorité actuelle. En effet, le président saisit toutes les occasions pour créer des problèmes à ce gouvernement qui a été désigné par une majorité, qui a élaboré un programme. »* A propos de l'ordonnance sur le temps de travail, M. Guillaume a estimé : *« Le président de la République ayant tenté de retarder l'échéance – il savait bien qu'il ne pouvait pas l'empêcher, – il était tout à fait normal que le chef de gouvernement montre la détermination de ce gouvernement à mettre en œuvre la politique pour laquelle il a été mis en place. »*

M. Stirn : dérive autoritaire

M. Olivier Stirn, député PS de la Manche, a estimé dimanche 21 décembre que le *« gouvernement accentue sa dérive autoritaire et s'éloigne des forces vives du pays. On ne gouverne pas sans consensus social, en faisant adopter sous la pression et sans débat politique un texte sur le temps de travail refusé par tous les salariés ».*

M. d'Aubert : le CNCL décrédibilisé

M. François d'Aubert, député UDF barriste de la Mayenne, estime dans une interview au *Journal du dimanche* : *« Je suis inquiet pour le pluralisme à la télévision, le choix des présidents de chaîne est maladroit et décrédibilise d'entrée la CNCL. On a tendance à revenir à des habitudes des années 60. »*

● **PRÉCISION.** – A la suite de la publication d'un article sur la gauche et l'extrême gauche dans la coordination étudiante intitulé L'alignement réaliste (*le Monde* du 11 décembre), nous avons reçu de M. Assouline, père de David Assouline, porte-parole de la délégation étudiante qui rencontra M. René Monory, ministre de l'éducation, le 4 décembre, et membre de la Ligue ouvrière révolutionnaire (LOR), organisation trotskiste fondée par des exclus de l'actuel Parti communiste internationaliste (PCI, lambertiste), la précision suivante : *« La famille Assouline n'est pas toute trotskiste, loin s'en faut. On y trouve, comme dans la plupart des familles françaises, toutes les sensibilités, sauf celle de l'extrême droite. Ainsi, par exemple, moi qui suis le père de David Assouline, je suis militant socialiste et de la Ligue des droits de l'homme ; un de mes frères est plutôt favorable aux thèses de la majorité actuelle. »*

REPÈRES

Aéronautique

« Voyager » boucle la boucle

Voyager, l'avion expérimental américain qui tente d'accomplir le premier tour du monde sans escale et sans ravitaillement, a achevé sa traversée de l'Atlantique et, lundi 22 décembre au matin, il survolait le Mexique. Toutefois, on se demandait aux Etats-Unis si les deux pilotes auraient assez de carburant pour terminer leur vol et atterrir, mardi, sur la base d'Edwards en Californie. L'équipage semble, en effet, très fatigué après son turbulent passage sur l'Afrique, au point qu'il a oublié, samedi, de remettre de l'huile dans son moteur arrière, ce qui provoqué une hausse importante de la température. L'incident a cependant été rapidement surmonté.

Parti le 14 décembre dernier, *Voyager* avait déjà parcouru, lundi, quelque 35 000 kilomètres, et il a battu le record absolu du voyage sans escale que détenait depuis 1962 un bombardier stratégique B-52, lequel avait couvert une distance d'environ 20 000 kilomètres.

Défense

Un « observatoire » de la désinformation

Au début de l'an prochain, le ministre de la défense, M. André Giraud, se propose de créer *« une structure d'études et d'analyses du champ médiatique international »* qui vise à déceler ce qu'il appelle les actions de *« désinformation »* dans la presse dont seraient victimes les journalistes. Il avait déjà annoncé son intention, il y a quelques semaines (*le Monde* du 14 novembre), à l'Assemblée nationale, puis au Sénat.

Cet organisme, dont la composition n'est pas encore définie, pourrait être dénommé « observatoire de la désinformation » et il fera appel, pour ce qui concerne la réflexion intellectuelle, à des chercheurs de la Fondation pour les études de défense nationale que préside l'amiral Pierre Lacoste, ancien « patron » de la Direction générale de la sécurité extérieure (les services de renseignements français).

Education

Un club de gauche pour l'école

Plusieurs anciens recteurs, présidents d'université ou membres des cabinets de MM. Alain Savary, Roland Carraz ou Roger-Gérard Schwartzenberg ont fondé un club de réflexion sur l'école de l'avenir. Leur idée est de renouveler les projets de la gauche sur les problèmes scolaires, en tenant compte de l'expérience accumulée durant la précédente législature. Ce club regroupe autour de M. Christian Forestier, ancien recteur, des personnalités comme M. Christian Bècle, ancien recteur et ancien conseiller de M. Laurent Fabius à Matignon, M. Claude Pair, ancien directeur des lycées de M. Savary, MM. Georges Dupuis et Georges Seads, tous deux anciens conseillers techniques auprès d'Alain Savary. Dans le premier texte publié, le club affirme sa volonté de *« passer d'un système qui trie ceux qui lui conviennent à un système où tous trouveront une formation efficace »*.

★ Club de réflexion, chez Georges Dupuy, 9, rue Malher, 75003 Paris.

Paris

Familles sans logement dans le 20e arrondissement

Sur les soixante-dix familles victimes des incendies criminels du 20e arrondissement, treize ont été relogées. D'autres le seront dès que l'immeuble de la rue de Tlemcen aura *été remis en état*, c'est-à-dire dans six semaines. C'est ce que vient d'annoncer M. Jean Tiberi, premier adjoint à la mairie de Paris. *« Mais*, a-t-il ajouté, *il n'y aura pas de relogement pour les familles qui occupaient les immeubles incendiés sans titre de location ou dans des chambres meublées. Celles-ci n'ont aucun droit. »*

De son côté, le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, a fait lire dimanche 21 décembre dans quatre paroisses du 20e arrondissement un message exhortant les chrétiens *« à être assez courageux et inventifs pour procurer aux familles éprouvées un logement définitif et l'assurance de leur avenir ». « Que la fête de Noël*, a-t-il ajouté, *bannisse la peur et vous permette de vivre en paix dans votre quartier. »*

Religions

Le cardinal Rossi doyen du Sacré Collège

Le cardinal brésilien Agnelo Rossi, soixante-treize ans, président de l'administration du patrimoine du Saint-Siège, a été nommé, le samedi 20 décembre, doyen du Sacré Collège, en remplacement du cardinal Carlo Confalonieri, décédé à Rome le 1er août dernier. Si le doyen du Sacré Collège dirige les cérémonies suivant la mort du pape, c'est le cardinal camerlingue (Sebastiano Baggio, italien) qui expédie les affaires courantes et préside le conclave.

Le 20 décembre mourait un autre cardinal brésilien, Mgr Avelar Brandao Vilela, soixante-quatorze ans, archevêque de San-Salvador-de-Bahia. Le Sacré Collège ne compte plus que cent quarante-cinq membres, dont cent neuf électeurs du pape en cas de conclave, et bientôt cent huit, le cardinal allemand Hoeffner atteignant, le 24 décembre, la limite d'âge de quatre-vingts ans.



Au tribunal de grande instance de Paris

Leclerc et la guerre des sucres

Qu'il soit de betterave ou de canne, le sucre n'est pas la seule substance capable d'adoucir la saveur des boissons et des aliments. Depuis longtemps, les édulcorants de synthèse avaient le même pouvoir, sans pour autant concurrencer le sucre naturel. Une loi du 30 mars 1902 avait d'ailleurs mis l'industrie sucrière à l'abri de toute menace en interdisant les édulcorants artificiels *« pour tous usages autres que la thérapeutique, la pharmacie et la préparation de produits non alimentaires »*. Aussi, « le faux sucre » était-il réservé à un usage strictement médical.

Avec l'amélioration du niveau de vie, la surconsommation des sucres raffinés entraîna l'apparition de régimes de toutes sortes, la plupart « auto-imposés » ou suggérés par les magazines. Du PDG soucieux de sa forme à la secrétaire inquiète de rondeurs excessives, certains se sont dirigés vers ces édulcorants sans valeur nutritive.

Jusqu'au 7 novembre dernier, ils ne pouvaient s'approvisionner qu'en pharmacie, mais, depuis, les centres distributeurs Leclerc, continuant leur offensive dans la parapharmacie, commercialisent le Sucrandel fabriqué par les laboratoires Sarpp. Les premiers à réagir ont été les laboratoires Searle, qui assignaient Leclerc et Sarpp devant le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris le 9 décembre, en lui demandant de faire cesser cette vente, illicite à leurs yeux, parce qu'elle est contraire à la loi de 1902. Inventeur en 1965 de l'Aspartam, constituant principalement du Sucrandel et de leur propre édulcorant vendu sous la marque Canderel en pharmacie, Searle se trouve dans une position inconfortable.

Son produit, vendu depuis quinze ans, bénéficie de l'Autorisation de mise sur le marché (AMM) imposée aux médicaments, et il ne peut en vanter les mérites sans se plier aux lois sur la publicité des produits pharmaceutiques. Pris dans le carcan des textes régissant les médicaments, ce laboratoire refuse qu'un concurrent se lance directement sur le marché des grandes surfaces sans s'embarrasser des contraintes de la pharmacie. En outre, Searle accuse les laboratoires Sarpp d'avoir utilisé une marque pouvant créer la confusion dans l'esprit du client avec son propre produit.

Vendredi 19 décembre, le Conseil national de l'ordre des pharmaciens se joignait à la procédure en s'appuyant également sur la loi de 1902 et sur le code de la santé publique. Mais, à l'audience, les avocats de Leclerc et son propre fils Michel-Edouard ont soutenu que le sucre de synthèse n'était pas un médicament. D'ailleurs, le Sucrandel n'a jamais sollicité d'AMM, et le ministère de la santé ne semble pas s'en être formalisé. La vieille loi de 1902 se trouvait abrogée par les dispositions du code de la santé publique, et, surtout, une directive de la Communauté européenne donne une définition des médicaments qui ne s'applique pas aux édulcorants chimiques. C'est ainsi que sur les présentoirs des supermarchés britanniques on peut trouver... du Canderel, le produit des laboratoires Searle.

Les producteurs de sucre naturel avaient envoyé un observateur pour suivre un débat qui les inquiète, car, même s'il était débouté, le laboratoire plaignant pourrait se consoler en voyant s'ouvrir devant lui le marché des grandes surfaces, dont les centres Leclerc.

M. Pierre Culié, vice-président du tribunal civil de Paris, ne rendra son ordonnance que le 5 janvier, après la trêve des confiseurs.

MARC PORTEY.

● **Les élus du Gers ne pistonneront plus les chauffards.** — Les conseillers généraux du Gers ont, le 19 décembre, juré à l'unanimité qu'ils n'interviendraient plus auprès de la gendarmerie ou de la police *pour faire lever les sanctions en cas* d'infraction grave au code de la route.

Cette décision a été prise après audition d'un rapport de la gendarmerie expliquant pourquoi les accidents mortels s'étaient multipliés sur les routes du département au cours des derniers mois.

Certains députés ou conseillers généraux sensibilisés à l'hécatombe routière se sont toujours refusés à « pistonner » leurs électeurs ou amis chauffards. A notre connaissance, c'est la première fois qu'une assemblée élue tout entière renonce à une pratique très répandue en France. L'Assemblée nationale ne pourrait-elle emboîter le pas au conseil général du Gers et promettre de sacrifier le clientélisme sur l'autel de la sécurité routière ?

● **Précision.** — Me Christine Sigaut-Comevaux, avocat du gardien Adé, partie civile dans l'affaire Schleicher, nous prie de préciser qu'elle n'avait visé ni la presse, ni les médias, par les observations qu'elle fit lors du renvoi du procès par les assises de Paris. En déplorant que l'on *« n'ait pas minimisé ni montré le ridicule des menaces proférées par l'un des accusés »* (*le Monde* du 10 décembre), elle entendait uniquement regretter que la cour n'ait pas réagi plus énergiquement aux propos de Schleicher et émettre l'idée que l'importance du dispositif de sécurité ait pu contribuer à renforcer la crainte des jurés.

Vague d'attentats en Haute-Corse

Quatorze attentats ont été commis dans la nuit du samedi 20 au dimanche 21 décembre à Bastia (Haute-Corse) et dans sa proche banlieue. Les dégâts sont relativement importants mais il n'y a pas eu de victime. En revanche, un gendarme a été légèrement blessé par une charge explosive, de faible puissance semble-t-il, qui a sauté, dimanche soir, dans la cour de la caserne de gendarmerie Battesti à Ajaccio, seul attentat enregistré en Corse-du-Sud.

En Haute-Corse, cinq des explosions visaient des habitations occupées par des enseignants continentaux, pour la plupart professeurs dans des collèges et lycées de Bastia. Parmi les autres personnes visées figurent notamment un chef d'escale et un technicien d'Air-France, une garagiste, un chauffeur de poids lourd et un employé de préfecture à Bastia.

Aucun des plasticages n'avait été revendiqué lundi en fin de matinée, mais les enquêteurs pensent que ces actions sont dues à l'ex-FLNC. Dans un communiqué récent, le mouvement corse dissous avait mis en cause les enseignants continentaux qui selon lui *« prenaient la place de Corses travaillant à l'extérieur et ne pouvant obtenir de postes sur l'île »*.

De son côté, la FEN (Fédération de l'éducation nationale) s'est élevée vivement contre ces attentats, qualifiés d'*« actes barbares »*.





Société

La deuxième saison des « restaus du cœur »

Coluche repasse les plats

Réouverture des « restaus du cœur ». Le mouvement de solidarité lancé l'hiver dernier par Coluche se renouvelle cette année, animé par la même équipe que préside Jean-Michel Vaguelsy.

Dimanche 21 décembre, une vingtaine de vedettes du spectacle ont mis la main à la pâte avec cinq mille bénévoles et participé au déchargement des marchandises et au service des « clients ». Le chanteur Renaud était à Strasbourg, Jacques Higelin à Lille, Carlos à Marseille, Rika Zaraï rue d'Aubervilliers à Paris, Alain Bashung et Jane Birkin à Créteil, etc.

L'effort a porté cette année sur l'accueil dans les centres et sur le prix de revient des repas. Les points de distribution ont été multipliés. De 460 actuellement, le nombre des « restaus » devrait augmenter progressivement pour atteindre 650, dans plus de 200 villes de France : 21 à Paris et dans la région parisienne, 64 dans la région Nord-Pas-de-Calais, 45 à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône.

Quant au prix de revient, il a pu être abaissé à 3,85 F *« sans toucher à la qualité »*, a déclaré Jean-Michel Vaguelsy, qui précise que chaque repas fait 1 200 calories.

Les organisateurs sont assurés de pouvoir distribuer au moins 5 millions et demi de repas, d'ici au 21 mars, c'est-à-dire 60 000 par jour. Mais ils gardent l'espoir d'atteindre l'objectif de Coluche : 200 000 repas servis quotidiennement, dépassant le record de l'an dernier, au plus fort de la campagne : 150 000 repas par jour.

Dans ce mouvement de générosité et de solidarité, Nice joue la fausse note : l'ouverture du centre – une vingtaine de bénévoles y travaillent depuis six semaines – qui devrait servir 800 repas par jour est remise en cause. Des parents d'élèves de l'école privée qui devait abriter le « restau » ont demandé au directeur d'y renoncer et des commerçants ont remis une pétition au maire demandant de ne pas attirer dans le quartier des gens qui ne sont pas des acheteurs potentiels. Cependant, le « restau » pourra peut-être ouvrir dans une église adventiste.

Les exclus de l'hôpital

(Suite de la première page.)

Et, d'autre part, ouvrir à Paris, dans le 13e arrondissement, un dispensaire médical géré par des généralistes où nous pouvons aider ces personnes sur le plan médical. (2).

A ce jour, plus de 2 000 personnes sont déjà venues consulter ces nouveaux « médecins du cœur ». L'analyse des 1 106 premiers dossiers a servi à l'étude épidémiologique proprement dite. Un accord a été conclu avec la édération nationale de la mutualité française, de manière à assurer la gratuité des examens complémentaires. En outre, un autre accord, unique en son genre, a été passé entre l'Assistance publique de Paris, et Médecins du monde. Il prévoit que l'Hôtel-Dieu assurera des consultations spécialisées, des examens radiologiques et d'exploration fonctionnelle à ces patients adressés par un membre de Médecins du monde *« sans que leur soit demandée une prise en charge ou un paiement direct »*.

Au vu des résultats de l'enquête, il est bien difficile d'établir un profil type de ces personnes sans couverture sociale. En majorité, ce sont des hommes (64 %) et des Français (52 %). Dautres sont originaires d'Afrique noire (16 %), du Maghreb (13 %) ou d'Asie (5 %). Tous sont plutôt jeunes (65 % ont entre vingt et quarante ans).

Tuberculeux éconduits

Les circonstances qui les ont amenés à venir consulter au dispensaire font ressortir les carences du système sanitaire français. En effet, dans 51 % des cas, les patients étaient adressés par un organisme dépendant du service public, essentiellement les bureaux d'aide sociale des mairies (dans 31 % des cas) ou des associations (22 %). Dans 9 % des cas, c'était même un hôpital ou un centre de PMI qui avaient dirigé le patient sur le dispensaire. *« La preuve donc qu'il y a quelque chose qui ne va pas dans notre système de soins »*, affirme le professeur Deloche.

71 % des personnes sans couverture sociale sont sans emploi. Elles ne « pointent » à l'ANPE que dans 31 % des cas. Leur niveau d'études est variable : primaire dans 38 % des cas, secondaires dans 36 % des cas, supérieures dans 15 % des cas.

Parmi les étrangers, 48 % des consultants, 15 % sont des réfugiés politiques, 28 % des demandeurs d'asile, et 29 % des travailleurs immigrés. Ces chiffres soulignent l'insuffisance de la prise en charge des réfugiés politiques par l'OFPRA (Office de protection des réfugiés et apatrides) : couverts pendant les six premiers mois qui suivent leur arrivée en France, c'est ensuite à eux de se débrouiller.

L'autre partie de l'étude concernant les pathologies dont souffrent les consultants révèle curieusement que la grossesse est la cause de consultation plus fréquente. Sur 1 106 personnes ayant consulté, 111 étaient des femmes enceintes ! *« En France,* résume le docteur Dominique Monchicourt, *il vaut mieux lorsque l'on est enceinte soit être assurée sociale, soit avoir de l'argent. Sinon, le suivi médical de la grossesse est quasiment impossible. »* Inutile de préciser que ces femmes non suivies médicalement ont plus fréquemment que les autres des enfants hypotrophiques ou font plus souvent des accouchements prématurés. *« Les maternités n'admettent ces femmes sans protection sociale qu'en dernière extrémité, lorsque la poche des eaux est en passe de rompre »*, explique le docteur Monchicourt.

Sinon, les autres pathologies qui incitent à venir consulter au dispensaire de la rue du Jura sont très classiques : maladies digestives (12,5 %), maladies pulmonaires (12 %), maladies neuro-psychiatriques (14 %), etc. Rarement de véritables urgences – elles sont heureusement le plus souvent prises en charge par les hôpitaux, – mais parfois des maladies graves (cancer, tuberculose, maladie sexuellement transmissible, SIDA).

« Je ne pensais pas, dit le docteur Monchicourt, qui fut pour Médecins du monde le coordinateur de l'opération, « boat people », *qu'en France un tuberculeux qui crache le sang pouvait ne pas se faire admettre dans un hôpital »*. Et pourtant...

Dans la salle d'attente du dispensaire l'atmosphère est paisible, pas de plaintes, de revendications, de discours vindicatifs, plutôt comme un certain fatalisme : *« On n'a pas les papiers qu'il faut. Alors, on vient ici... »*.

Limites du bénévolat

Des Européens, des Maghrébins, des jeunes, des vieux. Quelques messieurs cravatés un peu honteux d'être là, des clochards, des « fins de droits », des expulsés de l'emploi et du système social, des marginaux. *« Une population hétéroclite,* souligne le docteur Monchicourt, *qui va aller en s'amplifiant, compte tenu de la situation économique actuelle. A terme, d'ici deux-trois ans, cela deviendra un problème majeur et finira pas se voir... »*

Toujours les mêmes histoires : un chômeur en fin de droit, une femme de province qui s'est brutalement séparée de son mari et qui est « montée » à Paris : *« Le dossier,* dit-elle alors, *n'a pas suivi. Avant je bénéficiais de la couverture sociale de mon mari. »* Ou récidiviste du formulaire manquant : *« A la fin, je me suis lassé. A chaque fois que je me présentais à la mairie, il me manquait un papier. Et je m'entendais dire « repasser demain »*.

Face à cette situation, quelles solutions proposer ? *« Ce n'est pas nous qui résoudrons le problème,* répond Alain Deloche. *Ce n'est pas notre rôle. Simplement, nous pouvons attirer l'attention des pouvoirs publics sur la situation des chômeurs en fin de droits ; sur l'incroyable complexité administrative de l'aide médicale gratuite ; sur le fonctionnement des structures d'accueil. Aujourd'hui, le dossier est entre les mains du ministre de la santé, Mme Barzach ». « Comprenez bien,* explique le docteur Monchicourt, *que cette expérience de dispensaire gratuit, même si nous souhaitons la développer en province, n'est pas une solution. Tout au plus s'agit-il d'un dépannage. Nous consacrons en moyenne un quart d'heure à ces patients, alors que c'est en réalité d'au moins une heure que nous aurions besoin. Et puis, le bénévolat a des limites. »*

L'expérience est cependant suivie avec beaucoup d'attention du côté de l'Assistance publique de Paris. Son directeur, M. Jean Choussat, se félicite de l'accord passé entre l'Hôtel-Dieu et Médecins du monde. Il espère d'ailleurs étendre cette expérience à d'autres établissements hospitaliers : *« Mais, pour cela,* dit-il, *nous aurions besoin de subventions. »* Reconnaissant que, pour une bonne part, la situation de ces SCS est due aux pesanteurs bureaucratiques et administratives qui caractérisent la fonction publique, M. Choussat se demande s'il ne faut pas voir là *« un effet pervers de la modernisation de la gestion hospitalière »*.

Les problèmes rencontrés par ces personnes sans couverture sociale dépassent, et de loin, le simple aspect hospitalo-administratif. *« Ne sont-elles pas d'une certaine manière les laissés-pour-compte d'un libéralisme débridé ? »*, demande le professeur Alain Deloche.

FRANCK NOUCHI.

(2) 1, rue du Jura, 75013 Paris.

Les obsèques de Malik au Père-Lachaise

« On parlera de lui longtemps encore »

Il y a le bruit des chaussures sur les pavés ; les yeux rouges des hommes et les femmes, foulards sur la tête, qui se tiennent à distance respectable du cercueil. Pour enterrer Malik Oussekine, tué à la fin d'une manifestation au quartier Latin, la famille avait dû acheter une concession au Père-Lachaise.

Deux semaines après sa mort, *d'autopsies en contre-expertises,* les siens ont donc pu le porter en terre. Enfin, ils n'ont pas voulu d'obsèques-manifestation et pour éviter toute récupération, ils ont commencé la cérémonie samedi 20 décembre, avec une *heure d'avance. Le cortège,* conduit par les hauts dignitaires de la communauté musulmane, a cheminé lentement jusqu'à la tombe. Où mettre les gerbes de fleurs ? Œillets et roses, anthuriums et iris, lis blancs et marguerites, barrés d'un ruban de satin : hommages d'associations algériennes, de voisins et d'amis, de lycéens de province et aussi de la Coordination nationale étudiante : *« Ils peuvent couper toutes les fleurs, ils n'empêcheront pas le printemps. »*

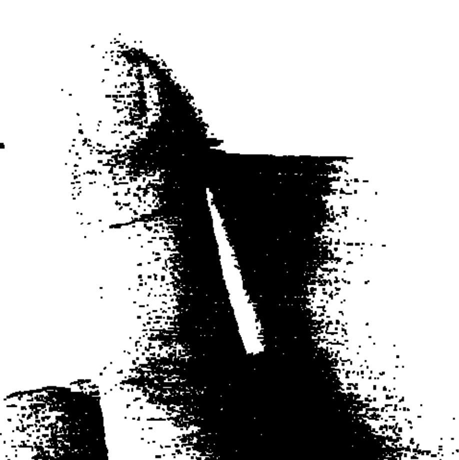
Les femmes, selon la tradition, n'auraient dû venir se recueillir que trois jours plus tard. Mais elles sont là, liées par la promesse de ne pas laisser déborder leurs larmes. Il n'y a pas un cri, pas un sanglot. Tout en pudeur, discrètement, certains déposent une rose, un petit bouquet de fleurs sur la tombe. Bien sûr, à côté des amis, des copains de classe, des anonymes, des « officiels » sont aussi venus : l'ambassadeur d'Algérie, un conseiller de l'Elysée, des représentants du Parti communiste, de la Ligue communiste révolutionnaire, de l'UNEF-ID, mais personne ne représentait le gouvernement.

Maladroits, des étudiants déplient une banderole et... rangent, un accessoire ici déplacé. D'une voix sourde, les hommes, mains repliées vers le visage, disent le *Çalah el ghaïb*, la prière de l'Absent. Il n'y aura pas de *prise de parole. Seulement* quelques mots de Mohamed Oussekine, le frère aîné de Malik, qui assure à mi-voix que son frère *« n'est pas mort pour rien »*, qu'*« il a fait quelque chose pour les étudiants »* et qu' *« on parlera de lui longtemps encore »*.

Harlem Désir est venu *« à titre personnel »* saluer cette mort, *« symbole de l'incompréhension entre la jeunesse et le pouvoir, preuve qu'on ne règle pas les problèmes à coups de matraque et de violence »*.

Il faisait beau et froid et triste aussi. La cérémonie était achevée depuis longtemps lorsqu'un jeune homme, tout seul, qui ne représentait que lui-même, a franchi les portes du Père-Lachaise, une toute petite gerbe dans les bras. En lettres dorées sur le satin rouge, on pouvait lire : *« Est-ce ainsi que les hommes vivent ? »*

AGATHE LOGEART.



Communication

L'AFP toujours en quête d'un nouveau PDG

Un « portrait-robot » difficile à dresser

Les discussions entre les administrateurs de l'Agence France Presse (AFP) se sont poursuivies ce week-end, afin de désigner un successeur à M. Henri Pigeat. Homme-clef de la situation, M. Jean-Louis Prévost, directeur général de *la Voix du Nord*, qui assure l'intérim de la présidence de l'agence en sa qualité de vice-président du conseil d'administration, a déclaré que son rôle consistait *« à trouver le plus rapidement possible, avec le concours des pouvoirs publics et de la presse, un nouveau PDG qui soit à la hauteur de la situation »*. *« L'AFP, qui connaît une crise économique grave, doit vivre de son marché pour être indépendante »*, a précisé M. Prévost, qui a estimé *« qu'il n'est pas commode de dresser le portrait-robot du futur PDG »*, à qui *« il faudra à la fois des qualités d'homme de gestion, de journaliste et d'homme de contact »*.

La société des journalistes de l'AFP, qui regroupe plus de quatre cent *cinquante* rédacteurs sur sept cent trente-quatre, souhaite que l'agence soit dirigée par un tandem, alliant un journaliste et un gestionnaire.

Une désignation rapide d'un nouveau PDG semble nécessaire. Mais la difficulté de la tâche paraît faire hésiter les personnalités de la presse pressenties.

POINT DE VUE

Un enjeu de liberté

par la Société des journalistes de l'Agence France-Presse

LE PDG de l'AFP, M. Henri Pigeat, est parti, au terme du plus grave conflit que l'agence ait connu. Il aura fallu, hélas, huit jours de grève pour que l'on revienne enfin sur un plan de restructuration refusé par l'écrasante majorité des journalistes, pour son caractère improvisé, ses incohérences professionnelles, son peu de souci de l'humain et, partant, pour les graves dangers qu'il faisait courir à l'agence, à sa sauvegarde et au développement de sa vocation mondiale.

Que M. Pigeat en soit assuré, même s'il est certain que le courant n'a jamais passé entre la rédaction et lui : son échec personnel n'a pas réjoui les journalistes. Il était tout aussi douloureux pour eux, puisqu'il signifiait l'échec de l'AFP.

Un grand patron de presse, basé en Armorique, apparemment fort instruit des choses de la philosophie, a parlé, samedi, de *« bouc émissaire »*, évoquant les recherches de René Girard sur le rite sacrificiel. En dépit d'un parfum culturel grisant, l'explication est légère et la réalité autrement plus simple qu'un simulacre de mise à mort expiatoire.

∴

Il fallait que M. Pigeat parte, car il avait lui-même coupé tous les ponts affirmant à propos de son plan : *« Ça passe ou ça casse. »* Il fallait qu'il parte car il était à l'origine d'une crise de confiance sans précédent : appelé en 1976 à l'AFP pour la faire bénéficier de ses qualités supposées de gestionnaire, il est devenu l'homme qui a creusé le déficit le plus considérable jamais enregistré par cette maison. Dans le même temps, il aura été celui qui a confisqué peu à peu son pouvoir à la hiérarchie rédactionnelle, l'éloignant des décisions cruciales pour l'avenir de l'agence. Une hiérarchie encore consultée, certes, mais le plus souvent après coup, pour entériner avec quelques ratures et des grincements de dents les projets d'une bureaucratie toujours plus souveraine.

Il fallait que parte M. Pigeat pour que demeure l'agence, le constat est cruel, mais c'est ainsi. Un regret cependant, il restera beaucoup de cicatrices au sein de la rédaction. C'est un triste privilège des crises, elles creusent des inimitiés, mettent à mal des sympathies ou des estimes, en renforcent d'autres aussi.

Aujourd'hui, le plus dur reste à faire. Les journalistes de l'AFP ignorent ce qui les attend. Plusieurs noms de successeurs circulent. La désignation, dit-on, serait rapide. La hâte, commandée par la vacuité du pouvoir à la tête de l'AFP, ne doit cependant pas prévaloir sur une nécessaire sérénité. Les journalistes ne sont pas des chasseurs de têtes. Ils ne prétendent pas choisir, encore moins imposer, leur futur PDG. En revanche, ils savent bien que, pour relancer l'agence, ce nouveau patron devra être un journaliste de carrure internationale, aux qualités professionnelles et à l'autorité morale unanimement reconnues, profil qui fera de lui une personnalité irrécusable. Mais il devra avoir à ses côtés, vu les déboires financiers de l'agence, un gestionnaire de haute compétence. Nous en sommes convaincus, un tel tandem est seul à même de tirer d'affaire l'AFP, unique concurrent en lice face à la toute-puissance anglo-saxonne sur le marché de l'information mondiale.

Ce tandem pourra miser sur la détermination des journalistes à faire redémarrer l'agence. Certains ont dénoncé des corporatismes, un attachement viscéral à des privilèges acquis. Nul ne prétend que l'AFP est exempte de pesanteurs. Quelle entreprise, y compris la plus performante, n'est affligée de tels maux ? Il faudra y remédier. Nous avons, dès-avant le départ de M. Pigeat, appelé à des réformes en profondeur. A peine constituée, la Société des journalistes a mis en chantier un état des lieux, service par service, pour que chacun connaisse la situation réelle de l'AFP.

∴

Reste que toute réforme devra s'accomplir dans le respect des journalistes et surtout de la déontologie d'une grande agence de presse dont le premier devoir est l'objectivité et l'indépendance, garantes de sa crédibilité.

Beaucoup évoquent une refonte des statuts de l'AFP, vieux de trente ans, pendant lesquels le paysage de l'information a été bouleversé de fond en comble. Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur de nouveaux statuts. Ceux de 1957, toujours en vigueur, ont bien des imperfections : ils établissent la domination, au sein du conseil d'administration, de patrons de presse qui ne fournissent qu'un faible pourcentage (moins de 15 %) des recettes de l'agence. Des patrons à la fois administrateurs et clients – consommateurs fixant le prix de leurs consommations, – dont le souci premier n'est pas l'implantation mondiale de l'agence, mais, fort logiquement, la défense de leurs propres intérêts : ils y sont parvenus, puisqu'ils n'ont cessé, en données comparées, de payer moins cher un service toujours plus abondant et diversifié.

Mais ces statuts ont leurs vertus : l'une reste à nos yeux essentielle. Ils préservent l'indépendance de l'AFP vis-à-vis de tout gouvernement, et garantissent son rôle international. L'enjeu est considérable. Nous souhaiterions qu'on en prenne la juste mesure. Bien au-delà du prestige de la France, il s'agit du pluralisme de l'information mondiale.

Autrement dit, de vérité, de liberté. Tout simplement.

Financement de TDF 1

La commission mixte paritaire rétablit la ponction sur la redevance

« Les fonds publics nécessaires à l'achèvement de TDF 1 doivent être trouvés en dehors des ressources normales du secteur public de l'audiovisuel. Le satellite ne doit pas se faire au détriment de la création. Ce serait un étrange paradoxe. » Par cette déclaration au Sénat le 4 décembre dernier, M. François Léotard prenait publiquement ses distances avec les choix de MM. Balladur et Juppé. Pour combler un « trou » dans le financement de TDF 1 (*le Monde* du 2 décembre), ceux-ci n'avaient-ils pas décidé une ponction de 170 millions de francs sur les recettes de la redevance, ponction répartie entre TF 1 (60 millions), Antenne 2 (37,5 millions), Radio-France (2,5) et la Sept (70) ? Pour la justifier, les ministres de l'économie et du budget avançaient deux raisons : une meilleure rentrée que prévu de la redevance, ainsi que les surplus de recettes publicitaires engrangées par le service public.

Malgré l'opposition du ministre de la culture et de la communication – pris de vitesse, – la mesure était approuvée en conseil des ministres, lors de l'examen de la loi de finances rectificative pour 1986. Elle était d'autant plus mal ressentie par les professionnels qu'elle intervenait en fin d'année – alors que les sommes concernées étaient largement dépensées – et que son montant représentait à lui seul plus du dixième des investissements annuels dans la production audiovisuelle en France. Un manque à gagner réel pour un secteur sinistré : une fois de plus, les *« programmes finançaient les tuyaux »*.

Cet émoi, les parlementaires l'ont partagé à des degrés divers : le 12 décembre, l'Assemblée nationale abaissait de 37,5 à 17,5 millions la ponction opérée sur les finances d'Antenne 2 et de 70 à 40 celle prévue pour la Sept. Jeudi 18 décembre le Sénat allait encore plus loin, grâce à l'action opiniâtre du sénateur Jean Cluzel, la Chambre haute amendait à l'unanimité le projet de loi de finances rectificative. Toute ponction avait disparu. La création allait-elle l'emporter ? C'était compter sans la commission mixte paritaire réunissant le lendemain députés et sénateurs pour harmoniser les textes votés. Au nom de la « haute politique » et des arbitrages au sommet, l'Assemblée nationale a imposé sa loi, et malgré l'abstention de l'ensemble des représentants de la majorité sénatoriale (y compris le RPR), c'est la version de l'Assemblée nationale qui l'a emporté. Moins importante que prévu, la ponction en faveur du satellite aura bien lieu. La déclaration de M. François Léotard semble avoir eu peu de poids face à la volonté de MM. Balladur et Juppé.

PIERRE-ANGEL GAY.

● **Le SNJ dénonce une « reprise en main de l'information » à France-Inter.** – A la suite des nominations et mutations effectuées par le nouveau PDG de Radio-France, M. Roland Faure (*le Monde* du 19 décembre), le bureau national du SNJ Radio-France se déclare *« abasourdi par la précipitation avec laquelle les présentateurs des principaux journaux du matin ont été dessaisis de leur tâche »* et estime que *« cette précipitation à se débarrasser d'une équipe performante montre clairement une volonté de reprise en main de l'information »*. Dans un communiqué, le syndicat estime que le travail de ces journalistes *« était apprécié des auditeurs, comme en témoigne la forte progression de la tranche du matin dans les sondages »* où France-Inter *« devance maintenant Europe 1 »*.

● **La Compagnie financière contrôle 19 % de l'Expansion.** – Le groupe de la Compagnie financière, présidé par M. Edmond de Rotshchild, qui possède déjà des actions dans la presse (Hachette), l'audiovisuel (CLT) et le cinéma, a récemment pris une participation de 19 % dans le groupe Expansion, dont le PDG est M. Jean-Louis Servan-Schreiber.

Mayotte reçoit les premières images de télévision

La télévision a fait samedi soir son apparition à Mayotte (Comores), dernier territoire français à recevoir des images, alors que la métropole fête le cinquantenaire de la création du petit écran.

Bien que pratiquement dépourvus pour l'instant de téléviseurs, les Mahorais ont suivi les premières émissions avec une très vive attention, rassemblés en masse autour des installations de la station, et devant des écrans géants installés sur les deux îles de Petite et Grande Terre.

Mayotte, en l'espace d'une décennie, aura ainsi connu sa deuxième révolution hertzienne puisque la première émission locale de radio ne date que du 28 mai 1977. L'installation d'une équipement de retransmission télévisuelle à Mayotte engendre une dépense budgétaire de 110 millions de francs, supportée en majeure partie par Radio France Outre mer (RFO) et pour partie par la collectivité territoriale.

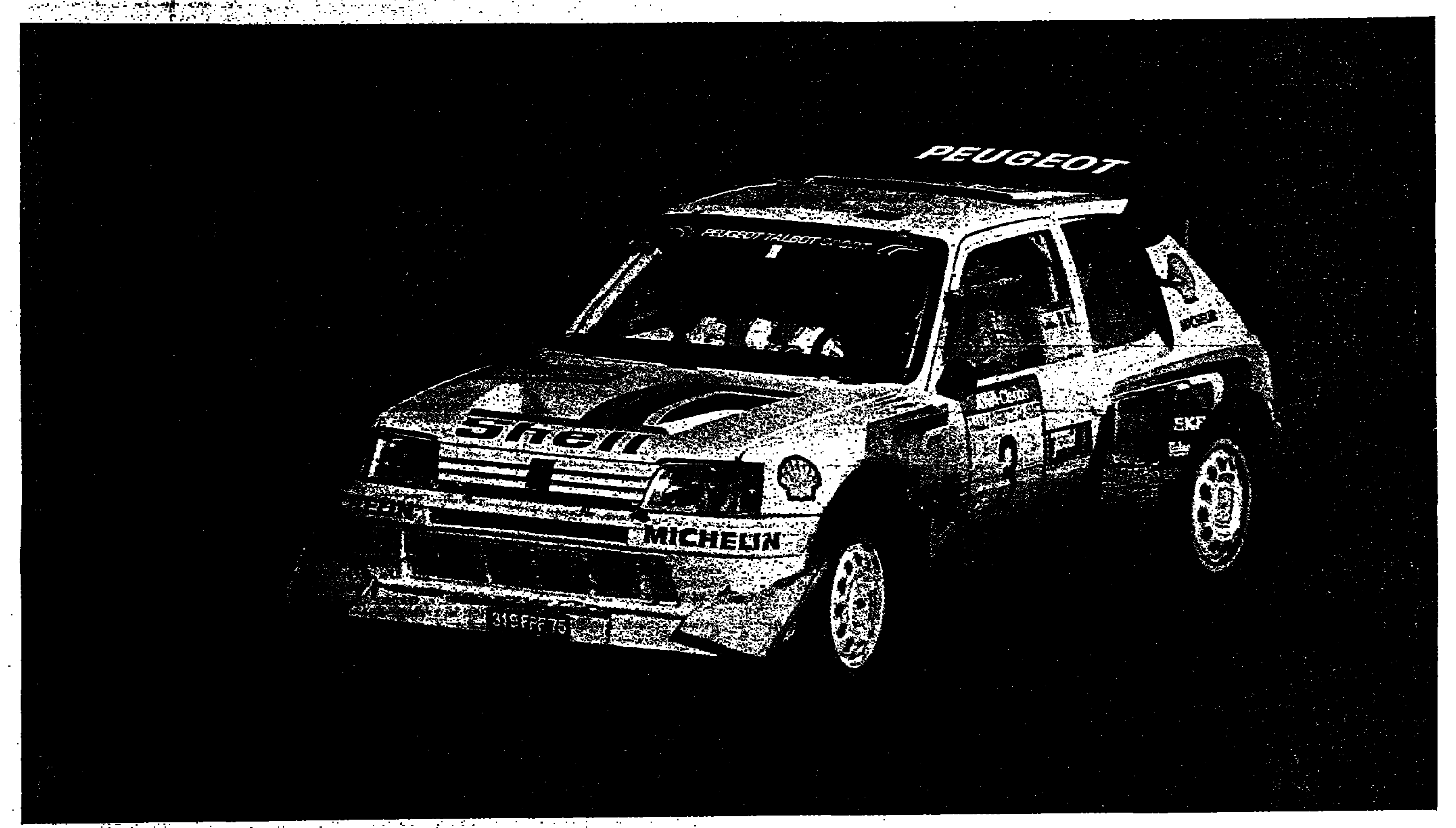
Première émission proposée aux Mahorais : « Champs-Elysées », présentée par un animateur pratiquement inconnu pour eux, un certain Michel Drucker, entouré de vedettes aux visages ignorés, et qui ont pour nom Johnny Hallyday, Jean-Jacques Goldmann ou Marc Lavoine.

Dans un premier temps cependant, le tiers environ des 67 000 Mahorais auront la possiblité de recevoir les images diffusées trois heures par jour par RFO, les émetteurs installés par TDF ne couvrant que les zones urbanisées de la Petite Terre et de la région de Mamouzou en Grande Terre.

La raison essentielle en est la faible électrification rurale de l'île, qui va d'ailleurs être accélérée dans le cadre du développement sur cinq ans décidé par le gouvernement. Mme Michaux-Chevry s'est, à cet égard, engagée en direct à la télévision à faire signer avant le 31 décembre la convention pour la construction d'une nouvelle centrale électrique.

صكنا من الاصل

L'EXPLOIT



HCM

AUTOMOBILES PEUGEOT, CHAMPION DU MONDE DES RALLYES CONSTRUCTEURS ET PILOTES 1985 ET 1986.

1983 : naissance du projet 205 TURBO 16. **1984** : engagement dans le championnat du monde des rallyes, 1re victoire au rallye des 1000 Lacs. **1985** : Peugeot champion du monde des rallyes constructeurs et pilotes. **1986** : Peugeot champion du monde des rallyes constructeurs et pilotes pour la 2e année consécutive. En l'espace de trois ans, la 205 TURBO 16 évolution 1, puis évolution 2 aura marqué le monde de la compétition automobile. La 205 TURBO 16, une grande sportive qui a su très vite s'affirmer comme une surdouée en accumulant les succès dans le championnat du monde des rallyes. Sur 26 participations, 25 fois classée et 16 fois première. Un très beau palmarès qui relève de l'exploit. Consécration de toute une équipe, consécration sportive et technologique, la 205 TURBO 16 est à l'image même d'Automobiles Peugeot, dynamique et gagnante.





Un constructeur sort ses griffes

CHAMPION DU MONDE
DES RALLYES 1985 & 1986

Culture

CINÉMA

« Bob le Flambeur », de Jean-Pierre Melville

Histoire d'une passion

Paris des aubes blafardes, c'est le paysage de Bob le Flambeur, « premier polar de Melville », un film en noir et blanc, qui date de 1955.

L'intrigue de *Bob le Flambeur* est à peine policière. Elle l'est seulement par le cadre, Pigalle de toujours, et les personnages, stéréotypes quasi légendaires, demi-sels, macs, truands à la petite semaine reconvertis dans la débrouille légale, flics au parfum, et le héros fatigué, ce Bob ancien beau, ex-gangster à l'antique, de ceux, balayés par la nouvelle vague, qui avaient de l'honneur et se prenaient volontiers pour Mandrin. Les dialogues sont d'Auguste Le Breton, le scénario de Melville lui-même : analyse d'une passion qui dévore et dessèche, qui isole, qui transforme un être humain en joueur, en machine à jouer.

Dans Pigalle, Bob est une grande figure. Il vit seul, en célibataire tranquille et soigneux. Il a des amis, se prend de désir pour une fille trop jeune (Isabelle Corey) qu'il jette dans les bras de son disciple, sorte de fils adoptif, un titi naïf (Daniel Cauchy), car, pour lui, tout est trop tard, il ne vit que par le jeu. Ce n'est même plus un plaisir ni une excitation, c'est la nécessité. Il se laisse tenter par un casse à Deauville, mais rien ne marche comme prévu. Il joue, gagne des fortunes, se fait poisser par son vieux copain commissaire, juste au moment où les grooms lui apportent ses paquets de billets. Daniel Cauchy s'est fait descendre, mais, pour Bob, ce sont les hasards du jeu, ni justes ni injustes : une simple affaire de chance.

Le regard de Melville est d'une justesse si acérée que, trente ans après, ce qu'il fait voir reste vrai : le ciel froid, les rues jusque dans leur odeur matinale, les bars anonymes et secrets, la femme tronc derrière, appuyée pour l'éternité sur ses bras croisés, les filles qui dansent entre elles pour tenir encore debout.

Melville creuse au-delà de la psychologie, il va plus loin que le réalisme. Son film n'est pas même une paraphrase élégante du réalisme poétique, malgré la similitude des caractères. On pourrait plutôt parler de « logique poétique » dans la façon de montrer uniquement ce qui est utile au récit, fragmenté, crispé, avec un minimum de mots d'auteur dans les dialogues, volontairement réduits à l'efficacité immédiate et qui préservent les ombres des personnages, leurs inquiétudes.

Trente ans après, *Bob le Flambeur* s'inscrit dans un classicisme qui lui permet de s'adapter à toutes les époques. C'est un film d'hier et d'aujourd'hui, y compris dans la manière dont est traité la figure de la fille trop jeune, passive jusqu'à l'indifférence mortelle, beau corps inhabité qui séduit par le vertige du vide : un mythe des années 50 arrivé par le roman noir, quelque chose comme Ava Gardner dans *les Tueurs.*

Tous les acteurs font « vrai », c'est-à-dire qu'ils collent à leurs masques. Le coup de génie, c'est d'avoir choisi pour Bob l'ancien beau, l'ex-jeune premier fadasse, Roger Duchesne, empâté, la paupière gonflée, le cran ravageur mais blanchi.

COLETTE GODARD.

MUSIQUES

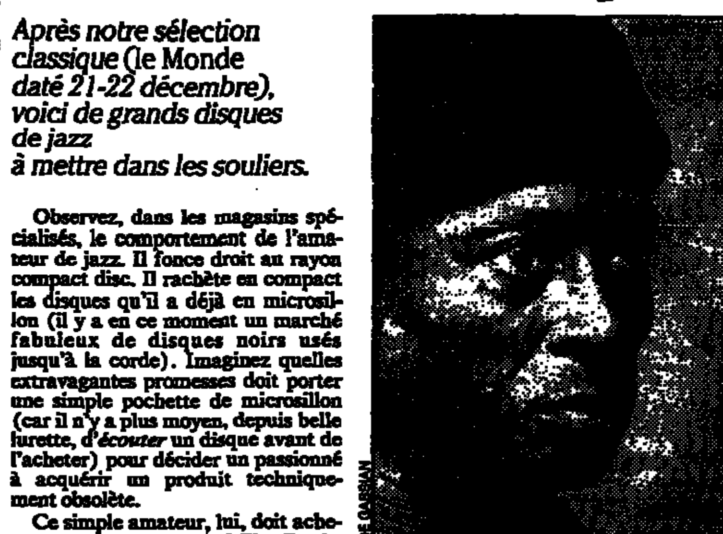
Offrir des disques de jazz pour les fêtes

Il n'y a pas que Miles !...

Après notre sélection classique (le Monde daté 21-22 décembre), voici de grands disques de jazz à mettre dans les souliers.

Observez, dans les magasins spécialisés, le comportement de l'amateur de jazz. Il fonce droit au rayon compact disc. Il rachète en compact les disques qu'il a déjà en microsillon (il y a en ce moment un marché fabuleux de disques noirs usés jusqu'à la corde). Imaginez quelles extravagantes promesses doit porter une simple pochette de microsillon (car il n'y a plus moyen, depuis belle lurette, d'*écouter* un disque avant de l'acheter) pour décider un passionné à acquérir un produit techniquement obsolète.

Ce simple amateur, lui, doit acheter le dernier album de Miles Davis, *Tutu* (WEA), qui pourrait bien être pour la période « funk » du Picasso de la musique noire ce que *Kind of Blue* est pour sa période bleue : le chef-d'œuvre. Et s'il fait une fixation sur cette première période, conseillons-lui un disque pirate plus ou moins légitime, l'événement discographique de l'année, si le propre d'un événement est d'être inattendu et mémorable : l'album double *Miles Davis and John Coltrane, Live in Stockholm 1960* (Dragon DRLP 90/91, distr. A.D. Libitum). Miles et Coltrane, avec cette rythmique (Wynton Kelly, Paul Chambers, Jimmy Cobb) soudée comme un cœur à un corps, y jouent à faire pâlir d'envie le jazz néo-bebop qui domine aujourd'hui la scène et qui leur doit tout.



Miles Davis



Joe Henderson

Mais on ne peut réduire le jazz à Miles Davis, et, pour conseiller efficacement, il faut se résoudre à l'arbitraire. Voici donc six titres pris dans la vingtaine qui ne dépareraient aucune discothèque :

● **Joachim Kühn/J.F. Jenny-Clark/Daniel Humair** : « Easy to Read ». Piano, contrebasse, batterie, improvisation sur des thèmes aux structures souples, revoici du jazz tout à fait jazz, moderne à l'extrême et cependant classique. Par trois grands instrumentistes en train de faire l'Europe. (Owl Records 043 CD, distr. OMD).

● **Keith Jarrett/Gary Peacock/Jack DeJohnette** : « Standards Live ». Pour compléter l'admirable série des *Standards* en studio, voici un album enregistré en concert au Palais des congrès, à Paris, en juillet 1985 (on entend le soussigné applaudir, au dixième rang à gauche, et le pianiste grogner, c'est ça la qualité d'enregistrement ECM). Trois musiciens en période de génie créatif offrent l'aboutissement de l'esthétique bebop. Jarrett, autant que Kühn, se maîtrise au bord du bavardage lyrique. (ECM 1317 LP 827-1, CD 827-2, distr. Phonogram).

● **Joe Henderson** : « The State of the Tenor. Live at the Village Vanguard », vol. 1. En 1963, Joe Henderson se fit connaître du jour au lendemain par un solo taillé comme un diamant dans le thème de Horace Silver *Song of my Father* sur le disque de celui-ci qui porte ce nom (Blue Note BST 84185). Vingt-deux ans plus tard, ce sax ténor est toujours l'un des solistes les plus demandés, parce qu'il est capable de relever, avec le même « feeling » et la même souplesse, les défis musicaux les plus périlleux. En trio avec Ron Carter et Al Foster, il se mesure à la formule dépouillée (sax, contrebasse, batterie) qu'avait définitivement illustrée Rollins, en 1957, dans ce même club de New-York (Sonny Rollins : *A Night at the Village Vanguard*, vol. 1 et 2, Blue Note BST 81542 et 81558, CD : CP 32-5224 et 32-5225). Joe Henderson soutient la comparaison. Cela suffit à indiquer ce disque comme un fleuron dans l'histoire du ténor. (Blue Note BT 85123, distr. Pathé-Marconi).

● **Stan Getz** : « Voyage ». Velouté, imaginatif, rêveur, Stan Getz a de nouveau trouvé, avec Kenny Barron, George Mraz et Victor Lewis, la rythmique qui fournit l'exact mélange de délicatesse et de vigueur qu'il lui faut pour donner son meilleur. Ecoutez le traitement inédit de la ballade *Yesterdays*, sur tempo moyen, pour ravaler aussitôt ce qualificatif : « mièvre » (Black Hawk BKH 51101, import).

● **John Scofield** : « Still Warm ». L'ingrat Miles Davis déclare à présent que John Scofield, qui a été le guitariste de son groupe pendant deux ans, joue trop de notes et trop en avance sur le temps. A l'écoute de ce disque, où l'on retrouve un autre pilier davisien, le bassiste Darryl Jones, c'est surtout le captivant climat harmonique de Miles période Scofield qui ressurgit. A se demander si le Prince des ténèbres n'a pas pris ombrage de l'emprise stylistique de son guitariste, ce que semble confirmer le tournant pris avec *Tutu*, sans Scofield. (Gramavision 18-8508-1, import).

● **Pat Metheny/Ornette Coleman/Charlie Haden/Jack DeJohnette** : « Song X ». On savait l'admiration du guitariste Pat Metheny pour Ornette Coleman, dont il joue fréquemment les thèmes, peu familiers à ses fans jazz-rock. On ne se doutait pas que cette admiration irait jusqu'à le faire produire lui-même un disque qui arrache Ornette à ses actuelles frénésies électro-funk d'avant-garde pour le replonger dans le climat vivifiant de son propre jazz, aussi poétique qu'abrupt. Voilà peut-être bien le disque le plus déroutant et aimable de l'année (Geffen Records 924096-1, distr. WEA).

MICHEL CONTAT.

Rostropovitch et Prokofiev

De l'enfer au paradis

Pour le dernier concert du cycle Prokofiev, Rostropovitch a dirigé l'Orchestre national. Un enchantement.

Pour célébrer son ami Prokofiev, Rostropovitch a rivalisé avec les travaux d'Hercule pendant cette dernière semaine du cycle organisé par l'association Acanthes : après avoir enregistré d'une traite l'énorme *Guerre et Paix*, il a, en cinq jours, dirigé quatre concerts, trois symphonies et, par-dessus le marché, la *Suite Scythe* et *Pierre et le Loup* (cela avec deux de nos grands orchestres parisiens en alternance), joué enfin les pères Noël dimanche pour deux cents élèves des écoles de musique de Paris ! Jamais pourtant il n'a paru en si belle forme, si « affûté », comme disent les sportifs, les rythmes diaboliques de Prokofiev lui servant de régime jockey. « *Je me reposerai dans mon cercueil* », dit-il en riant.

Samedi, avec l'Orchestre national (1), il recréait intensément la *3e Symphonie* (1928) que Prokofiev considérait comme une « œuvre de musique pure », bien qu'elle fût écrite sur une douzaine de thèmes utilisés auparavant dans *l'Ange de feu*. Mais cette composition toute nouvelle respire la même atmosphère tragique que l'opéra et semble bien une autre manière pour le compositeur de purger son esprit des miasmes hystériques qui l'avaient assailli quand il avait choisi ce sujet, si éloigné en apparence de son tempérament.

Tout ici est terrible, brûlant et glacé : le *moderato* grinçant, panique, avec ses rythmes déshumanisés de machines, sur lequel plane le grand thème atrocement lyrique de Renata ; l'*andante* feutré où rôdent de maléfiques présences ; les pluies acides du *scherzo* en mouvement perpétuel, qui s'abattent sur nous comme des flagellations sadiques, malgré un *trio* qui, un moment, offre le repos d'un paysage clair et poétique ; et le pandoemonium final, véritable marche au supplice qui s'achève dans un climat d'horreur.

Mais pour nous réconforter, Rostropovitch reprenait ensuite son violoncelle pour jouer la *Symphonie concertante*, op. 125, une des dernières œuvres de Prokofiev, et nous faisait remonter d'un seul coup des enfers de l'âme humaine au paradis des oiseaux chanteurs. L'écriture en est certes assez tarabiscotée et le cerveau barbare a été raboté par un lavage soviétique un peu trop détersif, mais il y règne une belle lumière et, dans ce jaillissement de mélodies et de couleurs, quelque chose de l'esprit d'enfance.

Et puis ce violoncelle rayonnant de bout en bout au zénith du lyrisme, à travers les exercices de virtuosité les plus extravagants, nous donnait le sentiment aigu de la présence du génie, ce génie débordant de tendresse et d'amour de Rostropovitch, soulevant d'enthousiasme l'Orchestre national, un jeune chef américain excellent et pittoresque, Hugh Wolff, et naturellement le public de la salle Pleyel.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Qui furent aussi les superbes interprètes de *Guerre et Paix*, omis malencontreusement dans notre compte rendu (*le Monde* du 9 décembre).

★ Erato publiera prochainement, outre *Guerre et Paix*, les sept symphonies de Prokofiev par l'Orchestre national, sous la direction de Rostropovitch, qui sera le soliste de la *Symphonie concertante*, conduite par Ozawa.

La semaine du mélomane

En compulsant les programmes, le mélomane se demande s'il a eu raison de rester (ou de venir) à Paris pour les fêtes. Sans doute n'a-t-il que l'embarras du choix, lundi, entre le *Requiem* de Mozart et la *Messe Nelson* de Haydn au théâtre Mogador par le chœur et l'orchestre de la Chapelle royale et le Collegium vocale de Gand, dirigés par Philippe Herreweghe, d'une part, et une soirée berlinoise aux Bouffes du Nord avec Hélène Delavault qui chantera, entre autres, Schoenberg et Weil, puis se joindra à l'ensemble Ars Nova pour la suite du ballet *l'Ange bleu* de Marius Constant, sous la direction du compositeur, d'autre part.

Mais, mardi, il n'y aura guère que *la Chauve-souris* (salle Pleyel à 20 heures) avec le nouvel orchestre philharmonique et les chœurs de Radio France dirigés par M. Janowski ; si, comme le titre annoncé le laisse entendre, l'ouvrage est donné en français, le mélomane goûtera davantage les péripéties de cette histoire bien parisienne.

Plutôt que de chercher à savoir comment on joue *la Grande-Duchesse de Gerolstein* à Montpellier, *la Vie parisienne* à Bordeaux, *Une nuit à Venise* à Lyon, *la Belle Hélène* à Nantes ou *la Veuve joyeuse* à Nice, entre Noël et le Nouvel An, le mélomane ira écouter le chœur grégorien de Paris à la chapelle du Val-de-Grâce (277 *bis* rue Saint-Jacques), chanter le 24 décembre, les vêpres à 17 heures, les matines à 20 heures, la messe de minuit à 21 h 45, et, le 25, la messe du jour à 11 heures et les vêpres à 17 heures. Après cela, il ne voudra plus rien entendre d'autre, d'ailleurs il n'y aura plus de concerts à Paris.

G. C.

DANSE

« In Memory of... », de Robbins à l'Opéra

Un instant d'éternité

A soixante-huit ans, Jerome Robbins, héritier de Balanchine, s'affirme comme le plus grand chorégraphe actuel. Son secret, un regard attentif et sensible posé sur la jeunesse et ses problèmes.

Le samedi 20 décembre au soir, lorsque le rideau de l'Opéra s'est baissé sur *In Memory of...* sous des salves d'applaudissements, Jerome Robbins a quitté discrètement son fauteuil pour rejoindre le plateau. Là il a tourné, sans parler, ému, autour de Sylvie Guillem, son interprète. Exsangue dans son longue robe de tulle rose, cheveux lâchés, regard perdu, elle reprenait difficilement pied dans la réalité.

Avec *In Memory of...*, Jerome Robbins lui a offert une superbe occasion d'exalter ses dons. Elle, en retour, a transcendé cette nouvelle version de *la Jeune Fille et la Mort*. La musique à l'origine du ballet *Concerto à la mémoire d'un ange*, avait été composée par Alban Berg à la mort de Marion, fille de l'architecte du Bauhaus Gropius et d'Alma Mahler. La chorégraphie date de 1985 et fut créée par Suzan Farrel. Sans doute y était-elle adorable, touchante, à son habitude, mais ce qu'apporte Sylvie Guillem est unique.

Dès le premier pas de deux avec Jean-Yves Lormeau, son extrême souplesse, ses épanouissements d'orchidée, donnent l'impression d'une danse saisie au grand angle. Sa lutte contre la maladie qui l'entrave, sa résistance puis son abandon presque tendre à la mort sont d'une beauté jamais vue.

Pendant la tournée du Ballet de l'Opéra à New-York, Jerome Robbins n'avait pas quitté Sylvie Guillem des yeux une seule seconde. Et lorsque Noureev lui a demandé une chorégraphie pour Paris, c'est cela qu'il a voulu, cette danseuse dans ce ballet, et rien d'autre. Victor Castelli, son assistant au New York City Ballet, est venu tout mettre en place. Robbins, souffrant, est arrivé à la mi-décembre. Il est peu disert sur son travail et ses intentions. Sa barbe blanche lui donne des airs de patriarche, mais derrière les lunettes, l'œil est vif, le regard presque inquiétant.

Le chorégraphe assume, aujourd'hui, une grosse responsabilité, la continuité de Balanchine au New York City Ballet. On peut même dire que certaines œuvres qu'il a conçues pour la compagnie sont plus balanchiennes que nature. Et ce sont des chefs-d'œuvre (*Dances at a Gathering, les Variations Goldberg, En sol...*).

On a craint un moment que, par souci de cet héritage, il ne renonce à un style de danse contemporain — ce mouvement rythmé et continu qui fait son style. Mais il a su éviter l'académisme grâce à l'intérêt qu'il porte aux problèmes de la jeunesse et à sa façon très américaine de les prendre en compte. On l'a découvert ainsi en 1959 avec sa compagnie des Ballets USA, où le répertoire s'étendait des pièces en tutus au style jazz dansé en « sneakers ». C'est le Robbons mondialement connu de *Fancy Free, Interplay, The Age of anxiety, la Cage, Moves* (ballet sans musique), ou du film *West Side Story*.

Ce Robbins-là se perpétue aujourd'hui au New York City Ballet avec l'humour de *Glass pieces, Antique Epigraphs*, créé en collaboration avec Twyla Tharp, et ce *In Memory of...* qui, par son climat d'ouverture et l'utilisation du groupe, rappelle *West Side Story*.

Le programme de la soirée associe une fois encore Robbins et Balanchine, dont le *Concerto pour violon* est exécuté fougueusement par les danseurs et les solistes, Isabelle Guérin — qui doit encore épurer sa ligne — et Elisabeth Platel, une perfection. Très félin et magnétique dans *Apollon*, Charles Jude rappelle Serge Lifar, à qui cette soirée était dédiée. En intermède, *Two Brothers*, signé David Parson et Daniel Ezralow, est un court pas de deux, cocasse, acrobatique, prétexte à jeux de mains entre Jude et Noureev.

MARCELLE MICHEL.

★ Prochaines représentations les 23, 24, 25, 26, 27, 29, 30 décembre, en soirée, et les 26 et 27, en matinée.

NOTES

« Attention... privés ! » de Filipo Ottoni

Comme beaucoup de choses aujourd'hui, les détectives privés, au cinéma, ne sont plus ce qu'ils étaient. Ainsi, Paul Miller (Lorin Dreyfuss, frère de Richard), sans un client et couvert de dettes, fonde-t-il une école dont l'annonce attire une « poire » : Donald Wilson (David Landsberg), un vendeur totalement nul. Ce couple de tordus va tout de même décrocher une enquête : porter, de la part d'une certaine Caterina, qui se prétend captive de sa famille, un message à Carlo, l'homme qu'elle aime. Or, celui-ci prend l'avion pour l'Italie...

Pas la peine de se creuser les méninges. On est en pleine loufoquerie. Lorin Dreyfuss et David Landsberg font équipe pour des productions de télévision, écrivent des scénarios ensemble (tel celui de *Attention... privés !*) et sont là pour former un tandem comique, allant de mésaventures en bévues, à la manière des séries télévisées. Contrat rempli. C'est drôle. Les producteurs Golan-Globus ont trouvé la bonne cible.

J. S.

Jazz de fêtes

Un Noël baptiste, comme à Harlem, voilà l'idée de Maurice Cullaz pour un concert, produit par France-Culture, donné (gratuitement) au grand auditorium de la Maison de la radio, le 25 décembre, à 20 h 30. Au programme, gospel songs, spirituals, blues, par Joe Lee Wilson et Mickey Baker.

Nettement plus profane, le big band de Lionel Hampton officie durant dix nuits, en alternance avec le groupe français Ellingtomania, du 29 décembre au 10 janvier 1987, dans le bar d'hôtel international qui porte son nom (Méridien de Paris, réservation : 47-58-12-30, 200 F).

Pour ceux que les fêtes ne retiennent pas loin de la nuit louche et du jazz pur, Steve Lacy joue, en quartet, la musique de Thelonious Monk, les 25 et 26, et le pianiste Horace Parlan, dont personne n'a oublié les émouvants duos avec Archie Shepp, joue les standards, en trio, les 27 et 28, à 21 heures, au Café de la danse, 21, rue de Lappe, dans le nouveau quartier nocturne de la capitale.

M. Ct.

DERNIÈRES





LE BILAN ÉCONOMIQUE 1986

Contre-chocs

Illusion. Les contre-chocs qui ont marqué l'année – la chute du prix du pétrole et la baisse de la valeur du dollar – n'ont pas provoqué ce rebond de la croissance dans les pays industrialisés qu'experts et responsables prévoyaient. Pour l'ensemble des vingt-quatre Etats membres de l'OCDE, le produit national brut n'aura augmenté que de 2,5 %, contre 3 % en 1985.

Ce résultat, néanmoins positif pour la quatrième année consécutive, s'explique, après coup, par une forte réduction de la demande non seulement des exportateurs de pétrole, mais aussi du tiers-monde dans son ensemble. Les recettes de l'OPEP ont ainsi été très sensiblement amputées par la baisse du prix du brut, qui est tombé de 28 dollars le baril en 1985 à 15 dollars en 1986, après être passé en dessous de 10 dollars durant l'été.

Pour les autres pays en développement – à quelques exceptions près, – les difficultés structurelles demeurent. Si certains ont pu bénéficier de la dépréciation du dollar (« ordonnée » aux termes de l'accord monétaire du 22 septembre 1985, dit « du Plaza ») pour accroître leurs ventes et alléger le remboursement de leurs emprunts, le poids de la dette reste très lourd. Elle aura, en 1986, franchi le seuil des 1 000 milliards de dollars, douze pays en représentant la moitié.

Même si le système financier international tient – le « plan Baker », présenté à Séoul, le 8 octobre 1985, n'a toutefois pas répondu aux espoirs mis en lui, – les dérapages menacent toujours dans un monde où les économies sont interdépendantes. Comme il ressort du dernier rapport établi par les experts de l'OCDE, la voie du progrès reste étroite et malaisée.

Le mouvement de désinflation, facilité par la baisse du prix du baril, s'est certes poursuivi, les prix pour l'ensemble des pays industrialisés n'ayant augmenté que de 2,7 % en 1986 contre 4,5 % en 1985. Mais le déséquilibre des échanges s'est accentué entre le lourd déficit américain et les larges excédents japonais et allemand. Cet état de fait est dangereux pour le fonctionnement du marché des changes et ne peut qu'encourager le protectionnisme.

Cependant, le chômage est parfois qualifié d'« incompressible ». Il frappe toujours plus de 8 % de la population active de l'OCDE (plus de 11 % dans la CEE), soit 31 millions de personnes à la fin de 1986. Il est particulièrement grave dans certains Etats pour les jeunes générations.

Après l'entracte de l'année 1985, à l'issue de laquelle l'horizon paraissait s'éclaircir, les échéances importantes, liées aux contrastes entre les nations, n'ont toujours pas été affrontées. Les menaces pèsent ainsi sur un monde qui ne fait souvent qu'éviter le pire, comme en témoigne la catastrophe de Tchernobyl le 26 avril 1986. Désillusion.

ÉNERGIE

La chute du prix du pétrole

L'OPEP, après avoir tenu à bout de bras pendant quatre ans le prix du pétrole, a fini par craquer. En l'espace de quelques mois, les cours du brut ont chuté de plus de moitié pour finalement se stabiliser après l'automne aux environs de 15 dollars par baril, soit 45 % de moins que l'an passé. En valeur réelle, le prix du pétrole est revenu à son niveau du début de 1974. Le « contre-choc » a, en moins d'un an, effacé la totalité du second choc pétrolier de 1979 et environ la moitié du premier.

Nul n'imaginait avant la conférence historique de décembre 1985 que l'OPEP puisse renverser du tout au tout sa politique et abandonner toute discipline de production pour se lancer dans une guerre des prix sans précédent. En fait, l'Arabie saoudite ne pouvait plus supporter de voir ses revenus et son poids politique s'effriter avec le niveau de ses ventes. Ryad voulait de surcroît donner une « leçon » tant aux producteurs concurrents de l'OPEP qu'à ses propres partenaires au sein de l'organisation, dont l'indiscipline l'exaspère.

Enfin, l'Arabie saoudite espérait, grâce à la chute des prix, mettre à genoux son principal ennemi dans le Golfe, l'Iran. Elle était poussée par les Etats-Unis, qui, eux aussi, comptaient profiter de la baisse des cours pour gêner l'Union soviétique et la Libye et relancer leur propre croissance économique.

Très vite, pourtant, le remède se révéla pire que le mal. La chute des cours, d'abord prudente, s'emballe dès le printemps. En juillet, les cours tombent en dessous de 10 dollars, niveau insupportable pour les Etats producteurs (y compris certaines régions des Etats-Unis), mais aussi pour les compagnies pétrolières, et pour le système bancaire international. Financièrement, la guerre des prix est un fiasco : l'OPEP est certes parvenue à augmenter ses ventes, mais ce gain est loin de compenser les pertes encourues du fait de la chute des prix.

Politiquement, les résultats ne sont guère plus brillants. Le « contre-choc » a exacerbé le clivage entre les producteurs les plus pauvres et les riches Etats du Golfe, sans pour autant faire céder les exportateurs concurrents de l'OPEP. Non seulement la chute des cours n'a pas réduit à merci l'Iran, mais Téhéran a réussi à s'emparer de la ville irakienne de Fao, à 60 kilomètres de Koweït, et menace désormais directement la sécurité des Etats riverains.

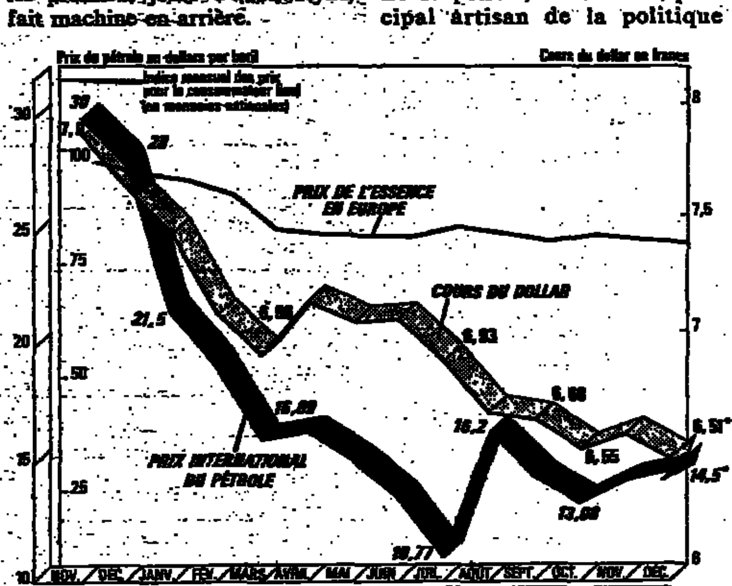
L'Arabie saoudite, mise en accusation par ses pairs au sein de l'OPEP, est soumise à d'intenses pressions de la part tant de ses alliés que de l'Iran, et plus discrètement des Etats-Unis, inquiets de l'ampleur prise par la chute des prix, et qui viennent de reprendre des livraisons d'armes à Téhéran. Dans les premiers jours d'août, Ryad fait machine en arrière.

L'OPEP, réunie à Genève, décide, le 5 août, sur proposition de l'Iran, de plafonner à nouveau sa production, et abandonne donc de fait la guerre des prix. L'effet est immédiat. Sur le marché international, les cours, tombés pendant quelques jours jusqu'à 7 dollars, grimpent aussitôt à 13, puis à 15 dollars le baril. Ils restent autour de ce niveau jusqu'à la fin de l'année.

La « guerre » est terminée, mais le marché reste fondamentalement déséquilibré par les stocks énormes accumulés par les compagnies pendant l'été. De plus, la position de l'Arabie saoudite, défendue par le ministre du pétrole, M. Yamani, principal artisan de la politique menée au début de l'année, reste ambiguë. En octobre, il faut trois semaines de négociations byzantines à l'OPEP pour reconduire jusqu'à la fin de l'année l'accord du mois d'août.

Il faut attendre la destitution brutale, fin octobre, de M. Yamani, après vingt-quatre ans de « règne » sur la scène pétrolière internationale, pour que la situation se clarifie. Le roi Fahd a repris en main directement les affaires pétrolières de son pays et affiche un objectif précis : amener les cours le plus vite possible à 18 dollars au moins et les y maintenir en revenant à un système de prix fixe abandonné depuis un an. C'est chose faite depuis la dernière réunion de l'OPEP du 20 décembre : à partir du 1er janvier prochain, le prix de référence du pétrole brut ne sera plus le cours du marché libre, mais un prix-pivot de 18 dollars, calculé par rapport à un panier de sept bruts différents.

Au bout d'un an, les résultats du contre-choc restent ambigus. L'OPEP a certes augmenté sa production de 12 %, à 17,8 millions de barils/jour en moyenne contre 15,9 millions en 1985. Mais la chute des prix a largement effacé ces gains en volume. Au total, les revenus des treize pays membres ne devraient pas avoir dépassé 84 milliards de dollars en 1986, soit 50 milliards de moins que l'année précédente (134 milliards de dollars).



DETTE

Déception

La crise de la dette est loin d'être jugulée. Les principaux protagonistes ont certes appris à mieux la gérer depuis 1981, écartant, provisoirement tout au moins, le risque d'un effondrement du système financier international. Mais les espoirs déçus de 1986 sont venus confirmer l'ampleur des problèmes restant à résoudre.

L'année avait commencé sous des auspices encourageants. Se ralliant à l'analyse de leurs partenaires et des organismes multilatéraux, les Etats-Unis avaient, à leur tour, préconisé une approche visant à promouvoir un retour à la croissance des surendettés contre l'assurance de réformes structurelles. L'évolution de l'économie mondiale et la réticence croissante des banques créancières à dépasser les simples rééchelonnements d'échéances pour octroyer de nouveaux prêts ont rapidement marqué les limites de cette option.

Pour les exportateurs de pétrole, la chute des cours conjuguée à la baisse du dollar a été particulièrement redoutable, faisant naître ou donnant une acuité nouvelle à de sérieuses difficultés en Indonésie, en Algérie ou au Venezuela. De problématique, la situation du Nigéria, de l'Egypte ou du Mexique est, elle, devenue intenable. Pour ces pays déjà amenés à réduire fortement leurs importations et confrontés à une baisse des investissements, ce double choc s'est traduit par une situation de quasi-cessation de paiements.

La stratégie envisagée par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, impliquant gouvernements et banques créancières – un temps baptisé « plan Baker », du nom du secrétaire américain au Trésor, – n'a pas répondu à l'attente générale. Le cas du Mexique est particulièrement significatif. Tous les ingrédients étaient réunis pour réaliser sur ce pays – dont la dette atteint 112 milliards de dollars, – un test sur la façon d'aider les surendettés : la libéralisation de l'économie engagée laborieusement, mais concrètement ; un programme d'assainissement financier appelé à être appliqué sous l'étroite surveillance du FMI et conforté par une aide inhabituelle de 2 milliards de dollars de la Banque mondiale ; la volonté des Occidentaux et surtout des Etats-Unis de voler au secours d'un pays dont la déstabilisation serait très grave et où les banques américaines s'étaient trop lourdement engagées pour rechigner à quelques sacrifices.

Il aura pourtant fallu quatre mois de négociations ardues pour que le plan annoncé par le Fonds, le 22 juillet 1986, assurant à Mexico 12 milliards de dollars, dont la moitié apportée par les banques créancières, soit entériné par ces dernières. Quatre mois qui ont prouvé que ces mêmes banques entendaient ne plus accepter pour d'autres pays en difficulté, des montages de type mexicain. Un butoir qui inquiète sérieusement les experts internationaux.

Si l'année 1986 a confirmé un consensus sur la nécessité de faire un effort pour au moins stabiliser les flux d'aide octroyés à des conditions privilégiées aux pays les plus pauvres, notamment africains, le poids de la dette globale reste d'autant plus impressionnante qu'elle est fortement concentrée : douze pays représentent la moitié d'un encours global appelé cette année à franchir le seuil psychologique des 1 000 milliards de dollars. Il suffit de rappeler que les deux tiers de cet endettement viennent à échéance dans les cinq prochaines années pour mesurer l'importance de filets de sécurité internationaux si l'on veut éviter les dérapages les plus dangereux pour la planète.

L'évolution de la conjoncture mondiale ne fait que le confirmer. Les pays importateurs de pétrole ont bénéficié de la chute des cours. Mais la plupart d'entre eux dépendent encore trop lourdement de l'exportation de produits de base dont les prix restent déprimés pour tirer un bénéfice majeur de cette situation. Seuls les moins démunis, ceux qui exportent des produits industriels, comme le Brésil ou la Corée du Sud, ont profité de la dépréciation du dollar. Quant à la baisse des taux d'intérêt, elle allège le service de la dette de quelque 2,7 milliards de dollars par point de réduction ; mais elle n'a pas compensé l'amenuisement des débouchés de la grande majorité des pays en développement.

MONNAIE

Le dollar en douceur...

Le roi dollar, qui régnait depuis quatre années, a été à nouveau sensiblement dévalué en 1986, perdant 18 % par rapport au mark, qui retrouve ses cours de fin 1980, et 21 % par rapport au yen japonais, qui n'a cessé de battre des records d'altitude face à la devise américaine. Vis-à-vis du franc, le recul du billet vert a été atténué par la dévaluation de la monnaie française comparativement au mark et, de ce fait, s'est cantonné à 13 %.

Comme l'an précédent, ce recul du dollar a été soigneusement « ordonné » aux termes de l'accord monétaire du Plaza, signé à New-York, le 22 septembre 1985, entre les cinq pays les plus industrialisés du monde. Cet accord avait ceci d'exceptionnel que les Etats-Unis abandonnent, pour la première fois, leur « douce négligence » (« benign neglect ») pour participer à une politique commune de baisse de leur propre devise. Ce changement d'attitude leur avait été dicté par l'ampleur des dommages causés à leur industrie par la hausse ininterrompue du dollar pendant quatre ans, très favorable aux importations de produits étrangers et grave pour les industriels américains.

Un tel changement fut décisif et permit, effectivement, au dollar de perdre graduellement de sa valeur au dernier trimestre 1985. Ce processus s'est poursuivi en 1986, avec un net ralentissement à partir du mois d'août, et surtout à partir de septembre.

Dès la fin du mois de juillet, en fait, la baisse du dollar vis-à-vis du yen avait pris fin, au cours « historique » de 150 yens, pour même faire place en octobre à une remontée (à 160-165 yens) concrétisée, un peu plus tard, par l'annonce d'un accord américano-japonais, signé le 31 octobre. Les deux pays estimaient que le dollar et le yen avaient atteint « des niveaux à peu près compatibles avec l'évolution des paramètres économiques fondamentaux ».

L'accord du 31 octobre a fait grand bruit, interprété comme un armistice dans le conflit entre Tokyo et Washington sur le problème de la réduction de l'énorme excédent commercial du Japon sur les Etats-Unis. Il a immédiatement éveillé l'espoir d'un armistice identique avec l'Europe ; mais à Washington, en fin d'année, on se montrait très réticent.

La Maison Blanche estime que les efforts consentis par les alliés européens pour aider les Etats-Unis en stimulant leurs économies n'ont pas été suffisants. A la fin de 1986, elle reprochait à l'Allemagne de se refuser à abaisser ses taux d'intérêt pour accélérer sa croissance. A Francfort, la Banque fédérale, inquiète du gonflement trop rapide de la masse monétaire allemande, a même légèrement élevé ses taux en novembre et en décembre.

Pour l'exercice 1987, les experts sont divisés. Certains penchent pour une baisse supplémentaire de 10 % du mark par rapport au dollar, de manière à revenir aux cours de 1,70-1,80 DM cotés en 1978, 1979 et 1980. D'autres estiment que les parités enregistrées en fin d'année pourraient être stabilisées à la faveur d'un accord avec les Etats-Unis similaire à celui qu'ils ont signé avec le Japon.

Toutefois, l'attitude américaine sera déterminée par l'évolution du déficit de la balance commerciale des Etats-Unis. Si ce déficit ne diminue pas assez vite, la Maison Blanche devra soit déclencher à nouveau un recul du billet vert soit céder aux pressions protectionnistes du Congrès.

En Europe, l'événement a été le nouveau réaménagement du système monétaire, effectué, le 6 avril, à Ootmarsum (Pays-Bas), à l'initiative du nouveau gouvernement de M. Chirac, qui le jugeait indispensable après les élections législatives du 16 mars. A ses yeux, il convenait de « mettre la pendule à l'heure » en prenant acte de l'écart d'inflation entre la France et l'Allemagne, accumulé depuis le précédent réaménagement du SME en mars 1983.

En conséquence, le franc français fut dévalué de 3 %, le mark et le florin furent réévalués de 3 %, le franc belge se trouvant revalorisé de 1 %. La lire italienne, déjà dévaluée de 8 % en juillet 1985, et la livre irlandaise ne subissaient aucune modification. La punt irlandais, en revanche, a dû être dévalué de 8 % en août, en raison de la dépréciation de la livre sterling, tant les économies irlandaise et britannique sont liées.

Ce bilan économique a été réalisé par Claire Blandin, Michel Boyer, Françoise Crouigneau, Josée Doyère, Eric Fottorino, Jacques Grall, Pierre Julien, Alain Lebaube, Eric Le Boucher, Véronique Maurus, Michel Noblecourt, François Renard, François Simon et Alain Vernholes.



L'environnement international

ACTIVITÉ

Plus lentement

LA production industrielle des sept plus grands pays industrialisés n'a augmenté que de 1 % en moyenne en 1986, nettement plus lentement qu'en 1985 (+ 2,9 %). Pour l'ensemble des pays de l'OCDE, le ralentissement est semblable : 1,2 %, après 2,9 % l'année précédente.

Ce résultat décevant s'explique par les mauvaises performances du premier semestre, les exportations de produits manufacturés des pays industrialisés s'étant considérablement ralenties pour ne plus progresser que de 1,2 % après avoir augmenté de 5,2 % en 1985.

Il s'agit de la conséquence d'un des faits majeurs de l'année – celui en tous les cas qui a le plus surpris – l'effondrement de la demande des pays en développement : – 5,2 % en 1986, plus accentué au premier semestre (7,2 % par rapport au deuxième semestre 1985) qu'au second (– 4,5 %). Pour les pays de l'OPEP, la chute est encore plus brutale puisqu'elle se chiffre à 14,5 % (– 9,7 % au premier semestre, – 18,2 % au second). Mais elle est également très sensible pendant toute la première partie de 1986 pour les pays en développement non pétroliers (– 5,7 % par rapport au deuxième semestre 1985).

Vendant moins à l'étranger, les pays industrialisés ont heureusement bénéficié – autre fait majeur – d'une forte demande interne (+ 3,7 % chez les sept grands) alimentée par l'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs. Presque partout en effet l'inflation – grâce à la baisse des prix de l'énergie – a reculé plus fortement qu'il n'avait été prévu. Ainsi la consommation des ménages par sa vigueur a compensé le recul des exportations.

Tout compte fait le produit national des sept plus grands pays industrialisés a tout de même continué de croître : + 2,5 %, après + 3 % en 1985 et + 5 % en 1984. Ce fut la quatrième année d'expansion après la récession de 1982. Et c'est au Canada (+ 3 %), aux Etats-Unis (+ 2,7 %) et en RFA (+ 2,7 %) qu'elle aura été la plus forte.

Restructuration

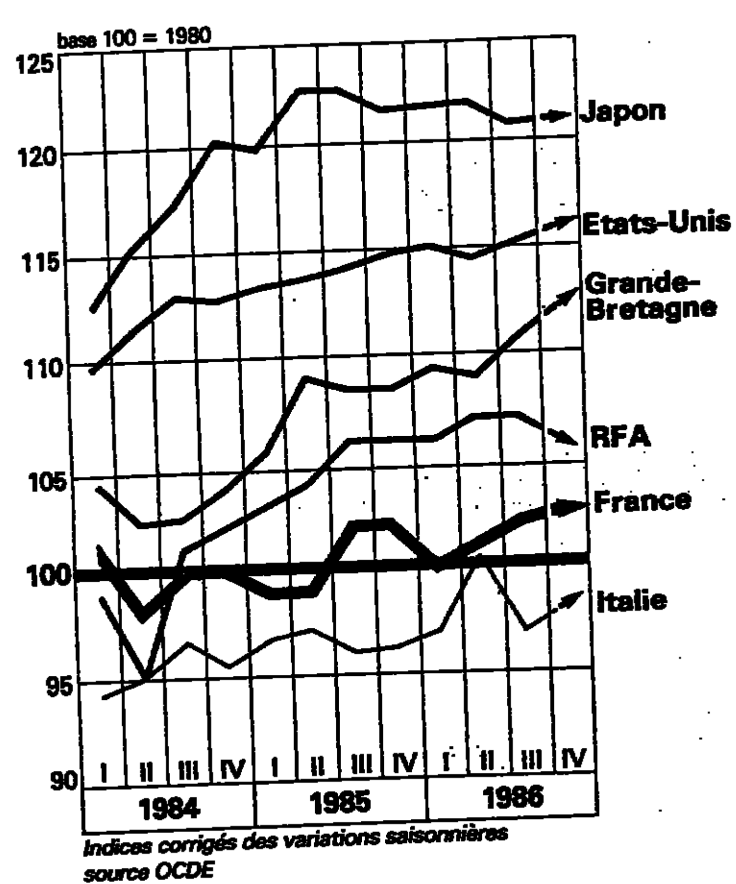
Cependant l'industrie américaine a été secouée par une vague d'OPA (offre publique d'achat) en Bourse, effectuées parfois par des capitalistes individuels qui s'en sont fait une spécialité, les « raiders ». Ce souci du profit à court terme a provoqué de vastes restructurations dans presque tous les secteurs : de l'énergie aux transports aériens et à l'informatique, de l'US Steel (le numéro 1 de l'acier devenu USX) à ITT (télécommunications) et à Union Carbide (chimie).

Pour leur part les Japonais ont multiplié les investissements aux Etats-Unis afin de contourner les obstacles douaniers, lançant l'industrie nippone dans une deuxième phase d'internationalisation. Après avoir privilégié l'exportation, les groupes japonais s'orientent résolument vers une implantation multinationale classique (rachat et création de filiales) dans l'électronique en particulier et vers la multiplication de joint-ventures (automobile, acier).

Les Européens ont subi l'impact de ces grands mouvements. Le Vieux Continent est devenu la cible des Japonais refoulés aux Etats-Unis (automobile), tandis que les premières OPA sont apparues sans que ce mouvement prenne toutefois beaucoup d'ampleur, à l'exception de l'agro-alimentaire. Ont tiré leur épingle du jeu ceux qui ont achevé leur restructuration.

En RFA l'industrie mécanique et électromécanique a retrouvé un second souffle puissant, et en Italie les groupes privés, du moins Fiat ou De Benedetti, témoignent d'un renouveau du capitalisme. La Grande-Bretagne en revanche poursuit sa régression industrielle, tandis que la France est en position moyenne : les grands groupes (nationalisés en particulier) se sont confortés en profitant même des OPA américaines pour prendre position outre-Atlantique comme Rhône-Poulenc ou Bull ; mais le tissu des PME a révélé sa fragilité.

PRODUCTION INDUSTRIELLE



Indices corrigés des variations saisonnières
source OCDE

ÉCHANGES

Vents contraires

LE commerce international manque toujours de ressort, et le bond en avant de 9,5 % enregistré en 1984 reste pour l'instant un moment exceptionnel de la décennie. Le léger mieux de 1986 – une poussée de 4 % en volume contre 3 % en 1985 – ne dénote, de l'avis du secrétariat du GATT, aucun dynamisme notable. Le chute des cours des produits énergétiques et la rapide dépréciation du dollar ne sont pas étrangères à cette évolution.

Le décalage entre la progression de 2 % des exportations, mais de 7,5 % des importations des pays de l'OCDE, en apporte une illustration. Tous les experts s'attendaient à un ralentissement des ventes des pays industriels vers les Etats exportateurs de pétrole, contraints d'entrer dans une ère de rigueur du fait de l'amenuisement de leurs recettes.

Nul n'escomptait par contre une attitude similaire de la part des autres nations en développement. C'est pourtant ce qui s'est produit. La Chine a brusquement resserré les verrous de son commerce extérieur pour en limiter le déficit, alors que les pays du tiers-monde, confrontés à des problèmes d'endettement aggravés par le déclin, en termes réels, des produits de base, pesaient au maximum sur leurs achats à l'étranger.

Dans le sens inverse, les importations des pays de l'OCDE étaient gonflés, toujours en volume, par une nette reprise des achats de produits énergétiques bon marché. Ce phénomène s'annonçait moins sensible durant le second semestre 1986, aboutissant au total à une modeste progression des échanges mondiaux.

Il devait être conforté, en valeur, par l'effet pétrole, mais aussi par une baisse des prix des produits manufacturés, la première depuis 1970. La faible hausse des coûts de production et la dépréciation du dollar expliquent cette évolution qui masque des réalités très diverses.

Sur la base des données définitives de 1985, le GATT souligne que la part de l'Europe de l'Est et de l'URSS dans les échanges internationaux s'est stabilisée à 9 %. Par contre, celle des pays développés a augmenté de 1 point pour atteindre 66,5 %, au détriment des régions en développement, retombées à 23 %.

Ce revers s'accompagne d'une constatation plus encourageante pour le tiers-monde : la percée de ses exportations de produits manufacturés s'est accélérée depuis 1981, lui permettant de réaliser 12,2 % des ventes mondiales en 1985 contre 7 % douze ans auparavant. Autre fait saillant, l'émergence des produits électroniques qui, avec 136 milliards de dollars, ont établi un nouveau record et représenté 7 % des échanges mondiaux de marchandises, confirmant le poids croissant des nouvelles technologies.

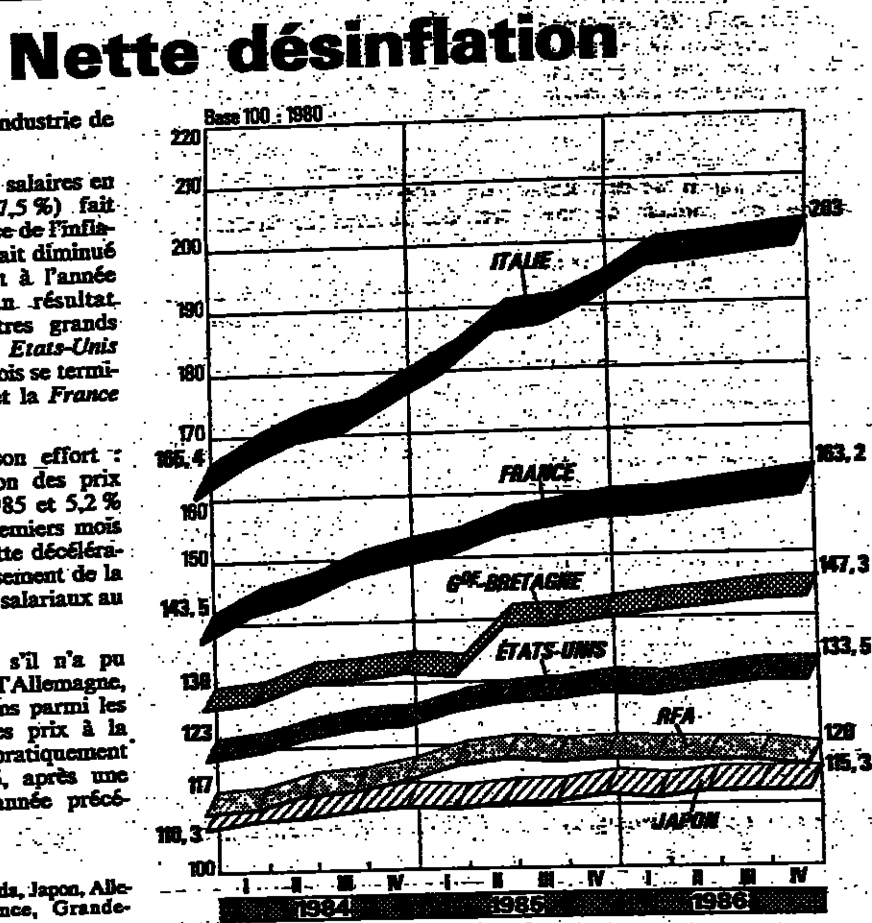
Au-delà des évaluations statistiques, l'année a été marquée par des grandes manœuvres commerciales qui risquent de peser longtemps sur l'économie mondiale. On a en effet assisté à une double et contradictoire tendance. Au nom d'un libre-échange officiellement souhaité par chacun, un consensus s'est finalement dégagé en faveur d'une adaptation des règles de jeu du GATT et de leur élargissement à de nouveaux domaines dont les services. En septembre, les pays membres de l'Accord se sont engagés dans un nouveau round de négociations commerciales multilatérales, l'Uruguay Round. Mais au nom d'intérêts plus étroite, les principaux acteurs du commerce mondial n'ont pas hésité à se cramponner à certains acquis, au risque de mettre à mal les grands principes.

Surenchère par crédits d'aide interposés pour arracher quelques grands contrats devenus rares dans les pays en développement ; sauvegarde des subventions en faveur d'agriculteurs dont l'influence politique dépasse largement le poids économique parmi les pays industriels ; signataires d'accords bilatéraux inquiétants comme celui passé, en juillet 1986, par les Etats-Unis et le Japon sur les semi-conducteurs, les exemples d'entorses plus ou moins avouées aux règles du libre-échange ne manquent pas. Et les producteurs de textile du tiers-monde, qui espéraient une plus grande flexibilité de l'« accord multifibres » renouvelé en juillet ont dû déchanter.

L'âpreté des débats est à la mesure d'une concurrence aiguisée par une croissance mondiale toujours modeste. Elle illustre surtout les dangers de l'asymétrie persistante entre le lourd déficit commercial américain, appelé à atteindre près de 150 milliards de dollars en 1986 et les impressionnants excédents de la RFA (quelque 50 milliards) et du Japon (sans doute 86 milliards). Le réaménagement des monnaies a tardé à se faire sentir. Il est évident qu'il ne suffira pas à abolir les raisons structurelles de ces déséquilibres.

PRIX

Nette désinflation



Source : Eurostat

ALORS que le taux d'inflation avait peu évolué en 1985 par rapport à 1984, restant à hauteur de 4 % pour les sept principaux pays de l'OCDE (1), il a nettement diminué en 1986 – 1,8 % pour ces mêmes pays, – soit le taux le plus faible que l'on ait enregistré depuis 1964.

La principale raison en est le net recul des prix de l'énergie et des produits de base. Les cours en dollars des matières premières industrielles sont demeurés, dans bon nombre de cas, inférieurs de 40 % à leur valeur de 1980. Enfin, les salaires ont généralement évolué avec modération, ce qui a allégé d'autant les coûts de main-d'œuvre.

Une fois de plus, la *RFA* remporte la palme en obtenant un résultat négatif inédit depuis 1953. La « vertueuse » Allemagne fédérale a bénéficié plus que d'autres de la baisse du dollar, compte tenu de la force de sa monnaie qui a provoqué une chute de 22 % des prix des produits importés. Elle a pu résister ainsi à une progression des taux de salaire horaire dans l'industrie de l'ordre de 4,5 %.

La forte hausse des salaires en *Grande-Bretagne* (+ 7,5 %) fait craindre une résurgence de l'inflation, bien que celle-ci ait diminué de moitié par rapport à l'année précédente. C'est un résultat qu'obtiennent les autres grands pays, notamment les *Etats-Unis* (+ 1,8 % sur douze mois se terminant en septembre) et la *France* (+ 2,3 %).

L'*Italie* poursuit son effort : 10,8 % d'augmentation des prix en 1984, 9,2 % en 1985 et 5,2 % au cours des neuf premiers mois de 1986. Elle doit cette décélération à un net ralentissement de la progression des coûts salariaux au premier semestre.

Quant au *Japon*, s'il n'a pu faire aussi bien que l'Allemagne, il n'en reste pas moins parmi les meilleurs élèves : les prix à la consommation n'ont pratiquement pas évolué en 1986, après une hausse de 2,2 % l'année précédente.

(1) Etats-Unis, Canada, Japon, Allemagne fédérale, France, Grande-Bretagne, Italie.

AGRICULTURE

Excédents

PARADOXE : la production agricole augmente peu (0,8 % contre 2,7 % en 1985) et pourtant les excédents, de plus en plus envahissants, pèsent sur des cours de plus en plus déprimés.

D'après les estimations de la FAO, la production vivrière s'accroît de 1,5 %, mais la production non vivrière diminue de 6,2 %, ce qui serait la plus forte baisse depuis 1970. Divergence aussi selon les régions du monde : dans les pays développés, la production alimentaire baisse de 0,4 % du fait de la forte diminution enregistrée en Amérique du Nord (– 3,2 %), en Océanie (– 1,5 %) et de la quasi-stagnation dans l'Europe des Douze (– 0,2 %). En revanche, elle progresse dans les PVD de 3,3 %.

Toutefois, en Afrique, la forte progression enregistrée en 1985 (7 %) ne se retrouve pas en 1986 (1,1 % seulement), et sept pays de ce continent connaissent encore des pénuries alimentaires. En Chine, après un ralentissement en 1985, la production agricole est repartie de plus belle (environ 6 %). L'URSS se trouve dans une situation intermédiaire, avec l'Europe orientale (2,2 % contre – 0,2 % en 1985).

La production céréalière totale est estimée à 1 825 millions de tonnes (décomposées en 514 millions de tonnes de blé, 836 millions de tonnes de céréales secondaires et 475 millions de tonnes de riz). Ce serait la seconde meilleure année, après le record de 1 841 millions de tonnes enregistré en 1985. Globalement, les récoltes ont été assez bien réparties, avec une progression de 3 % dans les PVD, du fait de l'Asie surtout, et une diminution de 5 % dans les pays développés, du fait des Etats-Unis.

Dans ce pays, 1986 aura été la première année d'application de la nouvelle loi agricole adoptée fin 1985 : elle se traduit par une réduction des superficies consacrées aux céréales de 5 %, une forte diminution des prix garantis et une augmentation des subventions aux exportations, sans qu'une forte baisse des revenus comme des ventes à l'étranger ait été enrayée.

En URSS, les importations céréalières de la campagne 1985-1986 sont estimées à environ 30 millions de tonnes, contre environ 50 millions de tonnes, pour la campagne précédente. L'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl (26 avril 1986) ne semble pas avoir affecté la production de l'Ukraine. Les autorités soviétiques ont annoncé une récolte céréalière de 210 millions de tonnes, le Conseil international du blé prévoit 185 millions de tonnes et la FAO 171 millions de tonnes.

Le volume total des échanges céréaliers devait porter sur 186 millions de tonnes (87 millions de tonnes pour le blé, 88 millions de tonnes pour les céréales secondaires, 11 millions de tonnes pour le riz), en diminution de 8 % sur la moyenne des six dernières campagnes.

MATIÈRES PREMIÈRES

Nouveau recul

1985 avait été pour les matières premières non énergétiques une année de marasme. 1986 a montré leur incapacité à en sortir. Qu'il s'agisse des métaux non ferreux et des denrées (tropicales ou non), des céréales ou des fibres, la plupart ont été touchées par une nouvelle baisse des prix. Les quelques rares exceptions (plomb, zinc, laine et caoutchouc principalement) ne rendent que plus criante la mauvaise tenue de l'ensemble.

En monnaie constante, les cours des matières premières sont le plus souvent revenus à leur niveau de la grande crise des années 30. Les différents indices témoignent tous de ce recul en dépit de leurs compositions différentes. Le « *Moody's* » perd 3,5 %, le « Reuter » 13,8 %, tandis que l'indice INSEE des prix de produits de base importés par la France cède, exprimé en francs, 7,5 %.

C'est encore une fois la surproduction qui, conjuguée aux effets néfastes de la baisse du dollar-devise de référence dans les échanges mondiaux de matières premières, a pesé sur les marchés. Trop de cuivre a « tué » le cuivre : la formule est valable pour l'étain, dont la crise, survenue en octobre 1985, n'a pu être résolue : pour le sucre qui, souffre d'un embonpoint d'environ 39 millions de tonnes (soit près de 40 % de la consommation annuelle) ; pour le cacao, dont la campagne 1986-1987 sera la troisième consécutive placée sous le signe des excédents.

La surabondance a aussi déprimé les marchés céréaliers, pour les transformer en véritables « marchés d'acheteurs ». Une situation où l'offre est si pléthorique que les clients sont rois dans la fixation des prix. Les Soviétiques ne se sont pas privés de cette prérogative. Ils ont boudé le blé américain qu'ils jugeaient trop cher, avant de s'approvisionner auprès de la CEE dans de meilleures conditions. Des transactions sur la base de 80 dollars la tonne, contre 120 dollars un an plus tôt, ont été enregistrées en 1986.

Les craintes de pénurie, consécutives à la destruction de la moitié de la récolte de café du Brésil (premier producteur mondial), en janvier-février, n'ont pas empêché les cours de se retourner sensiblement à la baisse dès le deuxième trimestre. La suppression des quotas d'exportation, prévue par l'accord international de stabilisation lorsque les cours flambent, a eu pour effet de libérer tous les cafés du monde. Les concurrents de Sao Paulo – la Colombie en particulier – ont accentué leurs ventes pour s'arroger de nouvelles parts de marché. Mais le Brésil a réussi à tenir son rang d'exportateur en comprimant sa consommation intérieure.

Résultat : les circuits commerciaux ont rapidement été engorgés. La spéculation, qui avait dans un premier temps attisé la hausse, s'est massivement dégagée, accélérant ainsi une baisse d'ampleur comparable. En décembre, les cours étaient retombés, à peu de chose près, à leur niveau « d'avant sécheresse ».

Lorsque les stocks ont, en de rares fois, reculé – c'est le cas pour l'aluminium, – les prix ne se sont pas pour autant mécaniquement raffermis. La consommation n'a pas connu de redémarrage assez marqué pour entraîner la tendance vers le haut. Le caoutchouc a pu tirer son épingle du jeu grâce à un regain d'intérêt pour la gomme naturelle au détriment du synthétique (dans l'automobile). Le plomb a bénéficié de nouvelles perspectives d'utilisation dans de grosses batteries destinées à réguler la distribution de courant dans certaines grandes villes (à Berlin, et prochainement à Los Angeles).

Si un accord défavorable aux producteurs a été conclu *in extremis* en juillet sur le cacao, après deux ans de discussions stériles, les autres instruments de régulation destinés à restaurer un juste prix dans les échanges de matières premières (accord caoutchouc, accord sucre) n'ont pu être renouvelés. En acceptant de se plier désormais aux seules lois du marché, lors d'une réunion régionale à Kuala-Lumpur, les producteurs asiatiques ont rompu avec leur traditionnel volontarisme. Ce tournant apparaît comme l'ébauche d'un grand mouvement de restructuration, dans le domaine minier notamment, où seuls survivront les producteurs les plus rentables, dans un contexte de prix durablement bas.

L'environnement international

EMPLOI

Incompressible chômage

UN peu partout le niveau de l'emploi s'améliore. Même en Italie, où l'on compte 77 000 actifs occupés de plus que l'an passé. Même en Grande-Bretagne et, bien sûr, aux Etats-Unis, où le nombre de postes créés serait de l'ordre de 2,5 millions.

Globalement, le chômage stagne. On comptait 31 millions de demandeurs d'emploi en 1986 dans l'ensemble de la zone OCDE. Il y en avait autant en 1985 et, selon les experts, le chiffre ne bougera pas en 1987. En moyenne, le taux de chômage représente toujours 8,1 % de la population active, et aucun changement n'est envisagé.

Ainsi que le note l'OCDE, quatre années de reprise économique n'auront donc pas produit d'effet sur l'évolution du marché du travail, comme si certaines données devaient demeurer constantes et le chômage incompressible. Des évaluations montrent bien l'ampleur du problème. Pour ramener le chômage des Etats-Unis au niveau de 1979 il faudra attendre 1990, au rythme actuel de la croissance annuelle.

En Europe, la tâche sera bien plus lourde. On estime que, pour atteindre en 1995 le niveau de 1979, il faudrait que le taux d'accroissement annuel de l'emploi se situe aux alentours de 1 %. Or, ce sont là des résultats qui n'ont pas été obtenus depuis 1973, la progression de l'emploi ayant été quasiment nulle pendant toute cette période.

Dans ces conditions que faire, et comment ? Les cas du Japon et de l'Italie sont atypiques et ne peuvent pas être reproduits. Reste une série limitée de modèles qui comportent chacun des inconvénients, connaissent des limites et, bien souvent, ne sont pas généralisables.

En Grande-Bretagne par exemple, la régression de l'emploi industriel ne s'accompagne pas d'une augmentation forte de la productivité, compromettant ainsi les chances à terme. L'augmentation du chômage n'y entraîne pas davantage un ajustement des salaires, qui continuent de progresser à un rythme élevé. En revanche, l'adaptation à la crise se réalise par la fuite en avant dans un système de traitement social du chômage — emplois d'intérêt collectif notamment — qui concerne plus d'un million de personnes, à comparer aux 3,2 millions de chômeurs.

A l'inverse, les Etats-Unis ont profité de leur position dominante et, d'une certaine façon, partagé empiriquement leur marché du travail. Les services, et d'abord les services marchands, qui ne sont pas soumis à la concurrence internationale, ont massivement créé des emplois, souvent peu qualifiés, mal rémunérés, sur des postes de travail à temps partiel ou précaire.

De 50 à 70 % des emplois nouveaux, estime-t-on, sont créés depuis dix ans par les entreprises *naissantes ou en expansion*. En moyenne, et depuis longtemps, les gains de productivité ont été plus faibles aux Etats-Unis qu'en Europe (0,5 % par an de 1979 à 1985, contre 1,5 %), les salaires réels évoluant à leur tour moins vite (0,1 % par an entre 1979 et 1985 contre 1 %). Si la création d'emplois a été la résultante de ces deux facteurs, elle a aussi été rendue possible par le poids du dollar, le niveau des taux d'intérêt, l'existence d'un marché intérieur important et, enfin, par la souplesse que garantit la non-utilisation de toutes les capacités de production.

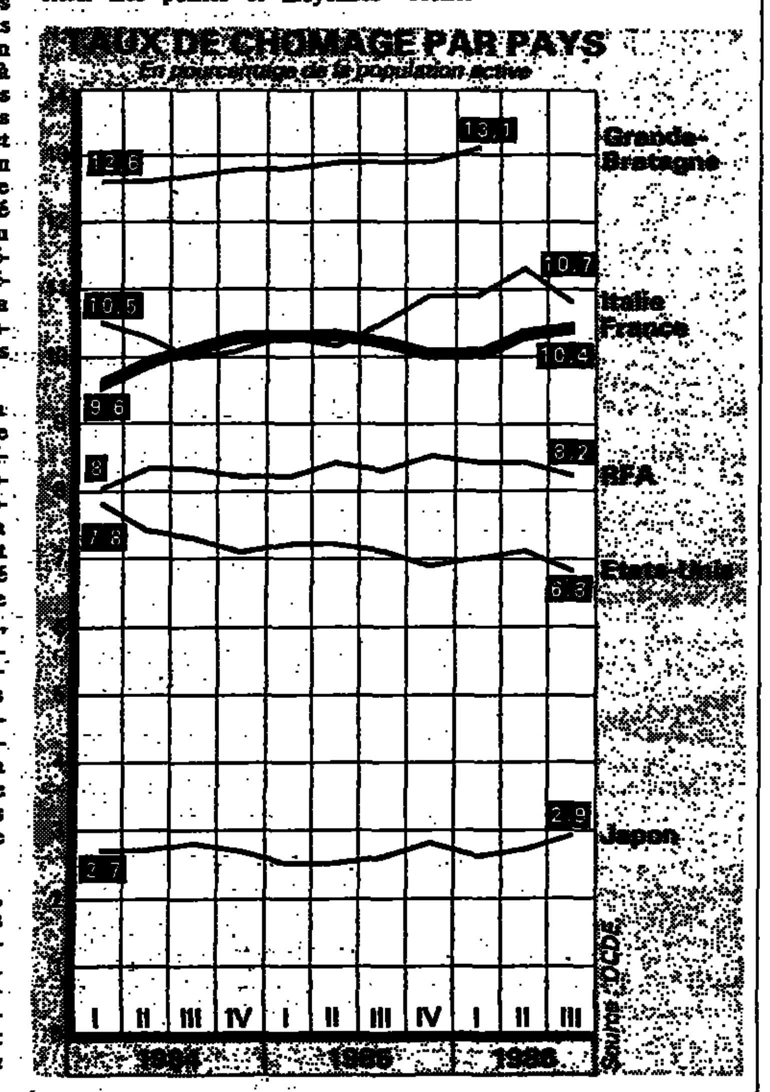
En Europe continentale, la situation est totalement différente pour des raisons qui tiennent indirectement au contexte international ou au poids relatif des économies. Non seulement la progression des salaires réels y est élevée, les gains de productivité importants ; mais les capacités de production sont utilisées à 90 %, c'est-à-dire à leur maximum. Implicitement, les pays européens, qui ne pouvaient sans doute faire autrement pour rivaliser avec le Japon et les Etats-Unis, ont choisi l'option de la « concentration » au détriment de celle du « saupoudrage », plus pourvoyeuse en emplois peut-être moins bien rémunérés.

Pour continuer dans cette voie, et se rétablir en même temps, ces pays européens devraient consacrer des sommes importantes à l'investissement, au-delà du supportable. *« Chaque salarié travaille en moyenne avec un stock de capital équivalant à deux ou trois années de production, »* note l'OCDE. *« Par conséquent, le volume de capitaux supplémentaires nécessaires pour fournir des emplois à salaire moyen à 5 % d'actifs de plus, par exemple, serait de l'ordre de 10 % à 15 % du produit intérieur brut »*, poursuivent les experts, sachant qu'un cinquième du PIB est actuellement employé à la formation du capital.

Mais alors que cette pratique ne ferait pas reculer le chômage, l'autre démarche, consistant à diluer les ressources pour les répartir plus largement sur une plus grande proportion de la population active, se heurte à des difficultés propres à l'Europe. Les nouvelles sociétés n'accèdent pas facilement aux marchés financiers. Les petites et moyennes entreprises trouvent rarement les capitaux nécessaires à leur expansion. On manque cruellement de capitaux-risques et de gérants pour ces fonds.

« La masse en Europe des capitaux-risques facilement disponibles pour la création de sociétés ne représente probablement qu'environ le dixième des capitaux-risques disponibles aux Etats-Unis et qui sont estimés à plus de 6 milliards de dollars », observe l'OCDE.

Dans chaque hypothèse, les choix sont délicats pour les pouvoirs publics, qui disposent d'une faible marge de manœuvre. Ils ne peuvent gérer le chômage qu'au plus près, sans espoir de réussite réelle.



SALAIRES

Reprise du pouvoir d'achat

ESQUISSÉE en 1985, le mouvement de reprise du pouvoir d'achat s'est confirmé et même amplifié en 1986. Sur la base des prévisions établies en décembre, les hausses sont souvent importantes : pour les salaires bruts moyens (en moyenne annuelle), elles sont passées de 1 % à 2 % pour les Etats-Unis, de 1,4 à 2,6 % pour le Japon, de 0 % à 4,4 % pour l'Allemagne fédérale, de 2 % à 3,2 % pour la Grande-Bretagne, de 0,6 % à 1 % pour l'Italie et de 0,4 % à 2 % pour la France.

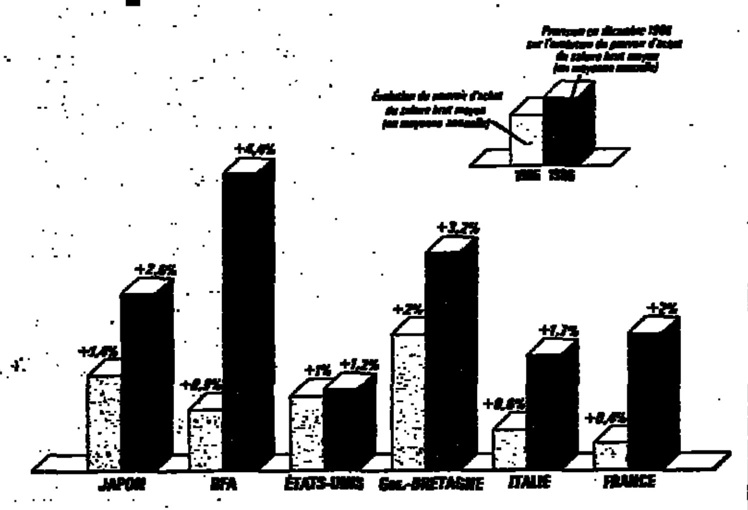
Aux *Etats-Unis* pourtant, les syndicats — à l'instar du président de l'AFL-CIO, M. Lane Kirkland, — ne paraissent plus disposés à accorder des concessions salariales qu'ils avaient amorcées, notamment dans l'industrie automobile, à rogner sur les salaires pour préserver l'emploi. Ainsi un conflit de plus d'un mois a été déclenché chez ATT (American Telephone and Telegraph Company) parce que les syndicats refusaient une hausse des salaires de 7 % en trois ans. Ils ont obtenu 8 %, mais aussi des garanties pour leur emploi...

En *Allemagne fédérale*, on s'attendait pour 1986 à une hausse moyenne des salaires de l'ordre de 5 % ; mais, malgré la diminution de l'indice des prix à la consommation, le gain de pouvoir d'achat ne devrait être que de 4,4 %. Situation apparemment paradoxale qui ne s'explique peut-être pas que par la désinflation. Les accords de salaire étaient basés sur une évolution plus modérée des rémunérations, mais assurant à elle seule un confortable reprise du pouvoir d'achat — avec 3,5 % pour les employés des services publics et 4 % de mars 1986 à mars 1987 pour les salariés des banques.

En *Italie*, les syndicats ont dû négocier non sans déclencher parfois quelques mouvements de grève, sur la base d'un nouveau système modifiant, réduisant l'échelle mobile, pour renouveler la moitié des contrats collectifs des salariés.

En *Grande-Bretagne*, Mme Margaret Thatcher a toujours bien du mal à maîtriser sa politique salariale. 1986 devrait toutefois s'être soldée par une sensible décélération salariale qui permettra quand même aux Britanniques de voir leur pouvoir d'achat progresser de 3,2 %.

Au *Japon*, où le gain de pouvoir d'achat d'une année sur l'autre est important, les syndicats ont pourtant échoué dans leur campagne de printemps pour obtenir satisfaction sur leurs revendications salariales.



SYNDICATS

Déconvenues

DIFFICULTÉS pour la plupart *des syndicats* : au mieux le *statu quo*, au pis les revers ou les échecs l'ont emporté sur les succès. Le nombre de grèves tend partout à diminuer. La baisse des effectifs n'épargne même pas les plus forts. L'efficacité de l'action syndicale n'est pas encore au rendez-vous.

En *Belgique*, des grèves, s'ajoutant à des tensions sociales moins contrôlables dans les mines, ont tenté de venir à bout de la politique d'austérité du gouvernement Martens. En vain, pour l'essentiel. Aux *Pays-Bas*, les métallurgistes ont relancé la bataille des 36 heures. *Mais, là aussi*, les grèves n'ont pas ébranlé le refus du patronat.

De telles déconvenues n'ont pas pour autant découragé, en *Allemagne fédérale*, les métallurgistes de l'IG Metall (2,5 millions d'adhérents), qui, en fin d'année, ont remis sur l'avant-scène leur revendication de la semaine de 35 heures (alors qu'ils sont à 38,5 heures). Un moyen comme un autre pour le nouveau président du syndicat, M. Steinkuehler, *moins fermé que ses prédécesseurs* à la « flexibilité », de déplacer le débat syndical loin d'une nouvelle législation « antisyndicale » et d'un scandale qui a éclaboussé le DGB.

Alors que la RFA va connaître des élections législatives en janvier *1987*, le chancelier *Kohl* a réussi à faire adopter, malgré les grèves déclenchées par le DGB, une nouvelle législation qui contraint les syndicats à indemniser eux-mêmes les salariés mis en chômage technique du fait d'une grève à laquelle ils ne participeraient pas.

En *Grande-Bretagne*, le syndicalisme a dû également se refaire une image, après l'échec retentissant en 1985 de la longue grève des mineurs. Le nouveau secrétaire général du TUC, M. Norman Willis, a imposé une cure de réalisme qui a conduit son congrès à accepter une des lois de la nouvelle législation « antisyndicale » de Mme Thatcher, celle sur le vote à bulletin secret en cas de grève.

Entré en période pré-électorale, le TUC *a été conduit à prendre* ses distances avec le Parti travailliste, à la demande insistante de M. Neil Kinnock, dirigeant du Labour, qui n'entend pas, s'il arrive au pouvoir, être prisonnier de la plate-forme revendicative des syndicats.

Schéma inverse mais résultat identique en *Espagne* : l'UGT socialiste a réaffirmé son autonomie vis-à-vis du gouvernement socialiste de M. Gonzalez, mais sans que celui-ci en ait manifesté le souhait.

Dans plusieurs pays, les syndicats ont *tenté de* retrouver une force entamée par la crise. En *Italie*, où la CGIL communiste a changé de dirigeant, les syndicats ont tenté de consolider une unité difficilement retrouvée. Aux *Etats-Unis*, M. Kirkland, président de l'AFL-CIO, a réaffirmé son autorité sur sa fédération en entendant l'impliquer dans toute négociation ayant des conséquences nationales afin, en définitive, de la rénover.

FINANCES PUBLIQUES

Assouplissements

UN tournant peut-être vers plus de souplesse. Toutefois, les situations sont diverses. Des assouplissements apparaissent *là où on s'est le plus* rapproché de l'équilibre, c'est-à-dire au Japon et en République fédérale d'Allemagne. Ce n'est pas le cas aux Etats-Unis et en Italie, confrontés à des déficits structurels.

Si l'allégement des impôts a la préférence des gouvernements conservateurs, la hausse des dépenses est parfois tolérée. Et, partout, on recourt aux cessions d'actifs pour financer l'un et l'autre.

ÉTATS-UNIS : toujours le déficit

Avec la médiocrité persistante de la conjoncture et les désaccords entre le Congrès et l'administration, la perspective d'un assainissement budgétaire s'éloigne.

• **Pour l'exercice 1986, terminé le 30 septembre**, le déficit des finances fédérales a atteint le niveau record de 222 milliards de dollars, soit 5,3 % du PNB. Et 50 milliards de plus que prévu ! La fameuse loi Gramm-Rudman visait à retrouver l'équilibre, par paliers successifs, entre 1986 et 1990. Mais, dès le départ, deux faiblesses majeures la vouaient à l'échec : le refus d'augmenter les impôts et la concentration des économies sur une petite moitié des dépenses. La Cour suprême lui a porté le coup de grâce en déclarant inconstitutionnelle l'automaticité des coupes sans intervention des élus.

• **L'exercice 1987, commencé le 1er octobre 1986**, ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. Certes, les estimations officielles font état d'un découvert limité à 154 milliards de dollars (3,7 % du PNB). Mais ces projections sont fondées sur une hypothèse *de croissance trop optimiste* (+ 3,5 %) et sur une sous-évaluation des dépenses. On risque d'approcher 200 milliards de dollars. Les responsables font valoir qu'avec le confortable excédent des collectivités locales, le déficit public global se trouve ramené à de plus modestes proportions. La fameuse *réforme* fiscale, qui réduit l'impôt sur le revenu et alourdit la taxation des sociétés, sera globalement neutre sur les recettes.

JAPON : timides audaces

Après plusieurs années d'une austérité sans faille, bien acceptée par l'opinion, une reconversion s'impose, délicate à mener à bien dans ce pays de consensus.

• **La loi de finances pour l'exercice avril 1986/mars 1987** porte encore la marque de la stricte politique de « reconstruction budgétaire » menée depuis six ans : sévère contrôle des dépenses courantes (+ 1,6 %), sauf pour les crédits de défense, et alourdissement de la pression *fiscale. D'où une nouvelle réduc*tion du déficit de l'Etat, ramené à 3,4 % du PNB. Grâce à l'excédent de la Sécurité sociale, le besoin de financement du secteur public dépassera à peine 1 % du PNB, trois fois moins qu'en 1979...

Mais le ralentissement brutal de l'expansion *exige de relancer* la demande intérieure. Le tournant a été amorcé, timidement, avec l'exécution accélérée des dépenses et divers programmes additionnels : investissements publics, aide aux collectivités locales, crédits avantageux aux entreprises.

• **En 1987**, pour éviter la stagnation de l'économie, il faudra s'attaquer à la difficile réforme d'une fiscalité archaïque. Le gouvernement envisage de mettre fin *à la* coûteuse détaxation de l'épargne, d'alléger sensiblement les impôts directs et d'instituer un impôt indirect national. Les autorisations de dépenses des ministères seront encore chichement mesurées. Au total, le déficit budgétaire cessera de régresser, pour la première fois depuis 1980.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE : moins d'impôts

L'austérité budgétaire a fait du ministre des finances Gerhard Stoltenberg l'homme fort du gouvernement. Les résultats acquis permettent des allégements fiscaux.

• **Dans le budget de 1986**, le déficit de l'Etat (23,7 milliards de marks) a été inférieur aux prévisions, représentant seulement *1,2 % du PNB. Ont* concouru à ce résultat la modeste progression des dépenses (+ 2,5 %) et la bonne tenue des affaires, qui a gonflé les recettes. L'impôt sur le revenu a été réduit de 11 milliards de marks, mais les cotisations sociales ont été relevées. Malgré les tendances dispendieuses des collectivités locales, le besoin de financement total du secteur public n'est estimé qu'à 1 % du PNB.

• **Le projet de loi de finances pour 1987**, voté quelques semaines avant les élections législatives de janvier, garde l'apparence d'une grande rigueur, avec une hausse des dépenses inférieure à 2 %. Le déficit glisserait à 22,3 milliards de marks. Une petite facilité, toutefois, du côté des recettes, avec la vente des *participations publiques dans* Veba et Volkswagen. Et, surtout, la coalition sortante a promis d'alléger sensiblement les impôts directs.

ROYAUME-UNI : du lest

• ***Pour l'année budgétaire* 1986, qui se termine le 30 mars 1987**, le besoin de financement du secteur public pourrait dépasser l'objectif officiel de 7 milliards de livres (1,7 % du PNB) pourtant supérieur au résultat de 1985 (5,8 milliards de livres). Et cela malgré les cessions d'actifs *publics (4,5 milliards de livres)* et l'abondance des rentrées fiscales due à la dérive des salaires. Le dérapage est imputable à un contrôle insuffisant des dépenses de la Sécurité sociale et des collectivités locales.

• **Pour 1987**, loin de freiner le mouvement, le chancelier de *l'échiquier, Nigel Lawson*, a décidé de relever de 4,7 milliards de livres les plafonds (théoriques) de dépenses, ce qui rend peu crédible son engagement de maintenir les emprunts à 7 milliards. On s'attend même à un allégement de l'impôt sur le revenu qui porterait à plus de 3 % *du PNB le déficit « réel »*, c'est-à-dire cessions d'actifs exclus. Ces faveurs, accordées en vue d'élections anticipées, font craindre aux milieux financiers un tour de vis ultérieur.

ITALIE : sursaut salutaire

• **En 1986**, contre toute attente, le gouvernement tiendra son pari de ramener à 14,3 % du PIB le déficit budgétaire, qui avait culminé à 16,1 % en 1985 ! Cette amélioration reflète un freinage notable de la croissance des dépenses, en particulier pour les traitements et retraites des employés publics, mais aussi pour les charges d'intérêt. La hausse des taxes sur les carburants a apporté aussi une contribution très importante.

• **En 1987**, le redressement devrait se poursuivre, le projet de loi de finances limitant le déficit à 12,2 % du PIB, soit tout de même 100 000 milliards de lires (470 milliards FF). Les dépenses courantes, hors intérêt, resteraient stables en volume, les *investissements augmentant* de 3 %. Le redressement de la situation financière des entreprises, publiques comme privées, permet une sensible réduction des aides de l'Etat.

BESOIN DE FINANCEMENT DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
(en pourcentage du PNB)

	1985	1986 *(estimation)*	1987 *(prévision)*
Etats-Unis	– 3,4	– 3,4	– 2,3
Canada	– 6,6	– 5,4	– 5,3
Japon	– 1,4	– 1,5	– 1,4
Allemagne	– 1,1	– 1	– 0,9
France	– 2,6	– 2,9	– 2,7
Italie	– 14	– 12,7	– 12,2
Royaume-Uni	– 2,6	– 2,8	– 2,9
Les Sept	– 3,4	– 3,4	– 2,8

(source : OCDE)

Un besoin de financement exprimé par le signe – correspond au déficit de l'ensemble des comptes de l'Etat, des régimes sociaux, des collectivités locales. Les prévisions pour 1987 de l'OCDE sont influencées par les projections officielles de chacun des pays, ce qui explique leur optimisme.

L'état de la France

PRIVATISATION - DÉRÉGLEMENTATION

Programme ambitieux...

LE gouvernement de M. Jacques Chirac a fait des privatisations et des déréglementations sectorielles deux éléments-clés de son programme de « libéralisation » économique. En défaisant les nationalisations de 1982 réalisées par les socialistes, mais en s'attaquant aussi à celles opérées antérieurement par le général de Gaulle, il entend donner une plus grande liberté aux entreprises concernées, leur permettre de faire appel sans contrainte au marché financier et alléger d'autant les finances de l'Etat actionnaire soumis à la rigueur budgétaire. M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, voit également dans la dénationalisation l'occasion de transformer la société française, en favorisant l'émergence d'un actionnariat populaire et d'un actionnariat salarié.

Le programme du gouvernement est ambitieux. Il porte sur soixante-cinq entreprises dans l'industrie, la banque, les assurances, la publicité et l'audiovisuel. Un enjeu de quelque 200 milliards de francs en cinq ans, bien supérieur à tout ce qu'ont pu réaliser les autres pays occidentaux qui ont lancé le mouvement avant la France, comme la RFA, la Grande-Bretagne ou le Canada.

Les lois votées (2 juillet et 6 août pour les modalités) puis les décrets d'application publiés au *Journal officiel* du 26 octobre, le gouvernement a mis en pratique ses principes dès l'automne 1986, d'abord partiellement avec la cession d'une partie du capital d'Elf-Aquitaine (11 % sur les 66 % que détenait l'Etat), ensuite avec la mise en vente de Saint-Gobain. Cette dernière opération a été considérée comme un succès pour M. Balladur.

Selon la plate-forme RPR-UDF, la déréglementation *« dans les grands secteurs »* devait être le second axe du *« moins d'Etat »*, au côté des privatisations. Mais cette déréglementation s'est révélée plus délicate que prévu à mettre en œuvre, et, d'une façon générale, les projets ont très peu avancé.

Dans les transports, le gouvernement a pris conscience que, grâce à la chute des prix du carburant, c'était plutôt la route qui taillait des croupières à la SNCF et qui menaçait d'accroître le déficit de celle-ci. Dans les transports aériens, en attendant la création d'une « Europe de l'air » en gestation, il s'est contenté d'accroître la concurrence dans les secteurs le plus protectionnistes. Certaines contraintes sur les vols vers les DOM et les Etats-Unis ont été assouplies.

Dans l'énergie, la réforme de la loi de 1928, qui réglemente les importations pétrolières, a été renvoyée à 1987. Le ministre de l'industrie, M. Alain Madelin, n'a procédé qu'à de légers assouplissements en faveur d'importateurs indépendants des grandes compagnies.

Les télécommunications ont été rapprochées de l'audiovisuel, et leur déréglementation a été inscrite dans la loi préparée par M. François Léotard, ministre de la culture et de la télécommunication. Toutefois, le ministre des P et T garde un pouvoir quasi total jusqu'au vote d'une seconde loi prévue pour la fin 1987 et destinée, elle, à tracer la frontière entre le monopole public et le champ réservé à la concurrence.

Concurrence

LA fin de l'année aura vu l'abrogation de l'ordonnance du 30 juin 1945 et son remplacement par celle du 1er décembre 1986 instituant la liberté formelle des prix, qui seront, à partir du 1er janvier 1987, *« librement déterminés par le jeu de la concurrence »*. Malgré l'existence de quelques poches de dirigisme (tarifs publics, produits pharmaceutiques, tabacs, livres, tarifs des taxis), la liberté est désormais la règle, tout juste tempérée par la possibilité de recourir à un décret en Conseil d'Etat – pour six mois au maximum – en cas de dérapage excessif.

Un Conseil de la concurrence (qui remplace l'ancienne Commission de la concurrence), composé de seize membres nommés pour six ans et renouvelables, est chargé du contrôle des pratiques anticoncurrentielles et de la surveillance des concentrations. Il est consulté sur les textes législatifs et réglementaires susceptibles de porter atteinte à la concurrence, et le ministre chargé de l'économie ne peut s'opposer à ses décisions, toute idée de droit de veto, même restreint, ayant été abandonnée.

En matière de concurrence, la transparence du marché est la règle. Les tarifs et conditions de vente sont fournis à tous les revendeurs ; toute transaction fait l'objet d'une facture précise où tous les rabais et ristournes sont mentionnés. Les pratiques anticoncurrentielles, l'abus de position dominante, la vente à perte, les ventes liées, les pratiques discriminatoires sont interdits.

ÉCHANGES

Déficit

EN France, le commerce extérieur est resté déficitaire en 1986, malgré une réduction considérable de la facture énergétique (166,6 milliards de francs sur les onze premiers mois de 1985 ; 88,8 milliards sur la même période de 1986). Un gain de 80 milliards que l'on ne retrouve pas dans le solde total.

En fait, le solde industriel s'est complètement effondré, tombant aux environs de zéro, si l'on exclut le matériel militaire. Comme en 1982, la forte progression de la demande intérieure a créé un déséquilibre dans les échanges.

La consommation des ménages a progressé de 3,3 % en 1986 (+ 5,5 % pour les produits industriels).

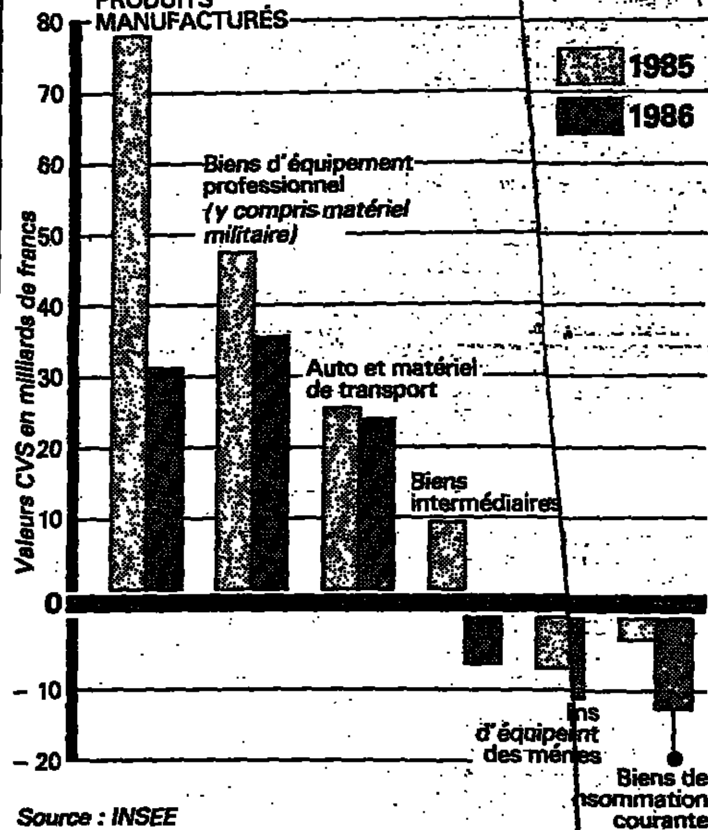
L'appareil de production français n'étant toujours pas en mesure de répondre à ces brusques variations, il en résulte une hausse des importations des produits manufacturés (+5 %) et, de façon corrélative, une baisse des exportations (– 3,3 %), les industriels cherchant d'abord à réagir sur le marché intérieur.

Il faut ajouter l'effet de la chute des grands contrats civils enregistrés en 1983 et en 1984, ainsi que la réduction de près de la moitié des livraisons d'Airbus ; on comprendra alors que les effets de la relance, initiée par les socialistes au début de l'année, aient eu des conséquences encore plus importantes qu'en 1982. Cette année-là, l'excédent des produits manufacturés s'était certes réduit des deux tiers par rapport à 1981 (hors matériel militaire), mais il était resté à hauteur de 11 milliards de francs.

Le déficit avec l'Allemagne fédérale, principal fournisseur, a atteint le record de 40 milliards de francs (37 milliards sur les onze premiers mois de 1986, contre 25,4 milliards en 1985), le déséquilibre portant essentiellement sur la balance industrielle. L'écart s'est également creusé avec l'Italie. Avec les Etats-Unis, après un exceptionnel excédent enregistré en 1985 (+2,2 milliards), à nouveau un déficit est apparu (– 4,4 milliards).

La tendance s'est en revanche complètement inversée avec la Grande-Bretagne, les achats de pétrole ayant fortement diminué en valeur comme en volume. La baisse du prix du pétrole a également permis à la France de réduire son déficit à l'égard des pays de l'OPEP malgré un ralentissement de la demande en provenance de ces pays.

Déjà pratiquement rééquilibrée en 1985, la balance des paiements courants, qui exclut les services, a été nettement excédentaire en 1986 (+8 milliards de francs en données corrigées sur les neuf premiers mois), malgré une diminution du poste « voyages », c'est-à-dire le tourisme (18 milliards de francs d'excédent sur neuf mois, contre 23 milliards pour la même période de 1985).



Source : INSEE

PRODUCTION

Inadaptation

LA production industrielle aura augmenté de 1,5% environ en 1986. Meilleur ou moins mauvais que celui de 1985 (+ 0,4%), ce résultat n'en est pas mons très décevant, la demande intérieure de produits manufacturés ayant beaucoup augmenté pendant la même période (plus de 5%) pour le plus grand bonheur des industries étrangères.

Après avoir fortement baissé au premier trimestre (– 1,4%) du fait des rigueurs d'un hiver long et froid, la production est bien repartie au deuxième trimestre, progressant de 1,5%. Puis, tout au long du second semestre, l'activité industrielle a augmenté au rythme de 3% l'an.

Cependant, l'industrie s'est révélée incapable de s'adapter à la demande quand celle-ci varie brusquement. Ainsi les stocks de produits manufacturés avaient faiblement augmenté en 1985. Au début de 1986, les chefs d'entreprise, qui ne voient pas – ou mal – l'ampleur de la demande qui leur est adressée, se contentent de tirer sur leurs stocks, sans accélérer leur production.

Aussi, quand la croissance de la demande intérieure se modère durant l'été – le Mundial a fini de produire ses effets, – les importations de produits manufacturés continuent-elles de progresser. Au total, ces importations auront augmenté de quelque 9% en volume, alors que les exportations ne progressent que de 1%.

Les différents secteurs de production auront vécu différemment l'année 1986. L'industrie des biens de consommation est peut-être celle qui a le moins réagi à la flambée des achats du premier semestre, déclenchée par l'amélioration des revenus réels (les prix ralentissent plus que prévu) et par la relance Bérégovoy. On a déstocké en début d'année, puis restocké à contretemps, permettant à l'industrie japonaise de réaliser de bonnes percées.

Les industries produisant des biens intermédiaires ont beaucoup mieux tiré leur épingle du jeu. Si l'on met à part le creux du début de l'année causé par le froid et le pic de l'été provoqué par les tarifs préférentiels d'EDF en juillet-août, la production aura crû assez régulièrement au rythme de 4% l'an.

Les industries de biens d'équipement se sont à l'inverse mal comportées, la production régressant malgré une reprise en fin d'année. A mi-chemin entre la consommation et l'équipement, l'industrie automobile a brillamment vécu 1986 (+ 7 %).

Dans les travaux publics, l'activité n'a cessé de s'améliorer, retrouvant et même dépassant ses hauts niveaux de 1980. Dans le logement, ce sont les travaux d'amélioration et d'entretien ainsi que le second œuvre qui ont donné lieu à une activité croissante. En revanche, la construction de logements neufs n'avait pas, fin 1986, franchement redémarré.

PRIX

En progrès

LA France a, en 1986, – comme en 1985 – moins dérapé que la moyenne de ses voisins. Les progrès sont constants : en 1984 la hausse moyenne des prix dans la CEE avait été de 6,7 % et de 7,4 % en France ; en 1985 l'inflation européenne avait été de 6,4 %, mais de 5,8 % en France. En 1986, sur la période de douze mois se terminant en octobre, l'inflation française était revenue à 2,2 % contre 3 % pour la CEE.

Par rapport à la RFA, les progrès sont moins nets : l'écart s'était réduit ces dernières années, revenant de 6,4 points en 1983 à 5,4 points en 1984 et à 3,6 points en 1985. Sur la période de douze mois se terminant en octobre 1986, l'écart était de 3,1 points (la RFA voyant ses prix de détail baisser de 0,9 % sur un an), mais il avait été de 2,4 points en août.

Sur l'ensemble de l'année, les prix de détail auront augmenté de 2,3 % : 1 % au premier semestre, 1,3 % environ au second. Cette accélération s'explique par l'évolution des prix de l'énergie : le baril, après avoir atteint son point bas au troisième trimestre (11,4 dollars avec un dollar à 6,78 F), était, en fin d'année, remonté aux environs de 15 dollars avec un billet vert à 6,50 F.

Hors énergie, la hausse des prix n'a pas été plus rapide de juin à octobre, l'accélération enregistrée sur les produits alimentaires (fruits et légumes notamment) étant compensée par un ralentissement dans presque tous les domaines, notamment dans celui des produits manufacturés du secteur privé. Les tarifs publics ont même baissé au second semestre, mais leur mouvement a été un peu artificiel, s'expliquant par la concentration des hausses au premier semestre (+ 1,5 %).

D'une façon générale, la libération progressive des prix et des tarifs des services, tout en pesant sur l'indice (un demi-point environ en 1986 d'après les estimations), a été assez bien absorbée. Il n'empêche que, sur un an, les très fortes disparités d'évolution des prix démontrent amplement que, sans la forte baisse des produits pétroliers (– 20 %), l'inflation réelle est restée relativement élevée : + 4,7 % pour les produits manufacturés et les services de secteur privé, + 5,2 % pour les loyers, + 5,9 % pour l'habillement et le textile.

BUDGET

Sans dégradation

GLOBALEMENT le déficit des administrations publiques – Sécurité sociale, collectivités locales – s'est accru en 1986, atteignant 2,9 % du produit brut contre 2,6 % en 1985. Mis à part le côté un peu artificiel de cette détérioration (le PIB, qui est le dénominateur du ratio, est gonflé par la baisse des prix de l'énergie), l'évolution résulte presque exclusivement de la fonte de l'important excédent des comptes de la Sécurité sociale enregistré en 1985. Cet excédent aurait fait place à un large déficit si le gouvernement n'avait pas relevé de 0,7 point la cotisation vieillesse à partir du 1er août.

A l'origine des dégradations du compte figure la baisse du poids des prélèvements obligatoires, revenant, d'après les comptes officiels, de 45,6 % du PIB à 45,1 %. Ce fléchissement – relatif – des prélèvements obligatoires est sensible pour la fiscalité d'Etat, revenue de 18,3 % à 18 % du PIB, ce qui est le résultat de l'allégement de 3 % de l'impôt sur le revenu (6 milliards de francs) décidé fin 1985. Mais l'allégement des prélèvements obligatoires est également sensible pour la Sécurité sociale (19,5 % du PIB contre 19,9 % en 1985), dont les cotisations sont indexées sur la masse salariale.

Ce sont les économies de dépenses engagées dès 1984 par les socialistes qui expliquent, pour une bonne part, qu'en 1986 la réduction du prélèvement fiscal d'Etat n'ait pas entraîné de dégradation du solde budgétaire. Lorsqu'il fut voté, fin 1985, le budget de l'Etat prévoyait 1042,7 milliards de francs de dépenses pour 901,6 milliards de francs de recettes. Compte tenu d'un solde négatif de 4,3 milliards de francs des opérations temporaires dites du budget « au-dessous de la ligne » (prêts), le déficit annoncé était de 145,4 milliards de francs contre 140,2 milliards de francs dans la loi de finances initiale de 1985.

● **Une première loi de finances rectificative** fut préparée en avril 1986. Elle eut pour résultat de ramener le déficit budgétaire à 144 milliards de francs, soit une baisse de 1,4 milliard de francs par rapport au budget initial voté fin décembre 1985.

● **Un deuxième collectif** ramenait en novembre le déficit budgétaire à 143,6 milliards de francs. Cette légère réduction de l'impasse (400 millions de francs) résultait de deux mouvements contraires : 11,2 milliards de francs de dépenses supplémentaires pour 11,6 milliards de francs de recettes nouvelles.

● **Modifications fiscales.** La fiscalité mobilière et immobilière aura été largement modifiée durant l'année 1986. En trois occasions. D'abord dans la loi de finances rectificative du 11 juillet 1986 : les avantages accordés aux revenus des actions et des obligations ont été accrus. Ensuite dans la loi de finances pour 1987 : la fiscalité du logement applicable aux emprunteurs, aux investisseurs et aux constructeurs a été rendue nettement plus avantageuse.

Enfin, le 27 octobre, un projet de loi sur l'épargne a été publié. Outre les avantages supplémentaires qui seront accordés à partir de 1988 aux détenteurs d'actions et d'obligations, ce projet crée un régime nouveau d'encouragement à la constitution de retraites par capitalisation. Le même projet de loi élargit les avantages accordés aux options d'achat d'actions de leur entreprise par les salariés et aux RES (reprise d'une entreprise par ses salariés).

Augmentation des déficits publics

En pourcentage du PIB total

	1985	1986	1987
Etat	– 2,9	– 2,5	– 2,4
Collectivités locales	– 0,3	– 0,3	– 0,2
Sécurité sociale	0,5	– 0,1	0
Total	– 2,6	– 2,9	– 2,5

Le tableau ci-dessus retrace l'évolution du besoin (signe –) ou de la capacité (signe +) de financement des organismes publics en pourcentage du PIB. Les besoins de financement qui correspondent en fait à des déficits sont couverts a posteriori, *soit par des emprunts longs, soit par la création monétaire. Les besoins de financement sont des flux : d'où accumulation de la dette intérieure publique.*

Les besoins des entreprises publiques ne sont pas pris en compte dans ce tableau. De même, les pourcentages indiqués ci-dessus ne tiennent-ils pas compte des remboursements des dettes en capital, mais seulement des intérêts de ces dettes. Enfin, le compte de la Sécurité sociale reflète une dégradation par rapport à 1985, malgré l'augmentation des prélèvements sociaux décidée en juillet.

CHOMAGE

Précarité

COURANT 1985, la France voit croître, encore timidement, ses effectifs salariés, et sans doute le nombre de ses actifs occupés. Au cours de chacun des deux premiers trimestres, les salariés des secteurs marchands non agricoles ont augmenté de 0,1 % et ont diminué de 0,1 % pendant le troisième trimestre. Les emplois non salariés se développeraient, contrairement aux années passées, et permettraient ainsi d'améliorer le niveau global d'activité, un peu à la manière de ce qui se passe aux Etats-Unis ou en Allemagne fédérale.

Certainement due à une meilleure tenue de la situation économique, cette évolution positive met également en évidence une recomposition du marché du travail. La segmentation s'accentue. Divers types d'activité font leur apparition, qui s'éloignent de l'emploi stable et définitif, voire de la notion de plein emploi. La précarité se développe, avant même que ne soient officialisés les « petits boulots » de M. Philippe Séguin.

Après les travaux d'utilité collective, qui avaient grandement participé à l'amélioration de 1985, le plan d'urgence en faveur de l'emploi des jeunes a largement contribué aux bons résultats de 1986. Mis en orbite au prix d'un effort financier important – 9 milliards de francs en année pleine – ce programme a permis aux entreprises d'intégrer des jeunes de 18 à 26 ans au meilleur coût, grâce à des exonérations de charges sociales de 100 %, 50 % ou 25 %, selon les cas. A la fin novembre, selon le ministre des affaires sociales et de l'emploi, 720 000 jeunes avaient ainsi bénéficié des mesures, dont 330 000 pour les seules formules de formation en alternance.

Ce programme a aussi pour effet de permettre la substitution d'emploi, les moins de 25 ans étant préférés aux plus anciens, ou l'entrée d'un jeune étant compensée par la sortie d'un « vieux ». Les nouvelles procédures de licenciement pourraient même accélérer le phénomène, que l'on constate déjà dans les statistiques (le chômage des moins de 25 ans a diminué de 7 % en un an, celui des personnes âgées de 25 à 49 ans a augmenté de 12,9 %).

Le chômage, en tendance longue, continue d'augmenter (+ 9140 en données corrigées sur un an en octobre), même s'il a baissé ces tout derniers mois. Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement puisque la population active ne cesse de grossir, avec l'arrivée de nouvelles classes d'âge et le développement du travail féminin. Chaque année, en moyenne, il faudrait absorber 200 000 candidats supplémentaires au travail, ce que même le redressement actuel de l'emploi ne permet pas d'espérer. Et ce mouvement se poursuivra jusqu'en 2003... C'est bien pourquoi est apparu, au cœur de l'été, le débat sur *« le chômage incompressible »*, une formule qui résume pour les bien des données incontournables.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LE CHEMIN D'ANNA BARGETON, Essaïon (4-78-46-42), 19 h.
DESIRS PARADE, Théâtre de la Ville (42-74-22-77), 18 h.
UBU ROI, Gennevilliers, Théâtre (47-93-26-30), 20 h 30.

Les autres salles

ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), 20 h 30 : la Danse du diable.
ATALANTE (46-06-11-90), 18 h 30 : la Dernière Nuit de Maray.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Tigre.
CAFE DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : Instructions aux domestiques.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Revient dormir à l'Elysée.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : Platéro et moi ; 20 h 30 : Home.
DIX HEURES (42-64-35-90), 18 h 30 : Slippard ; 20 h 30 : les Chaussures de Mme Gilles.
ESPACE KIRON (43-75-50-25), 22 h 30 : Une femme légère.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi soit je.
MARAIS (42-78-03-53), 21 h 30 : la Comédie sans titre.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle, 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : Kilowatt. Petite salle, 21 h : Une mouche dans la tête.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.
ROSEAU-THÉÂTRE (42-72-23-41), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; les jours pairs : En pleine mer ; 20 h 45 : Histoire de Mahou le boucher.
TAI THÉÂTRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : Antigone ; 22 h : Piano'acteur.
THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Taupes niveaux.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71) : Blue Monday.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : R. Jouin.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : S. Reeves Pillips.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : J. Balke, G. Kingsen.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59) : Kangourou Swing Orchestra.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 1 h : Big Band Cl. Bolling.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : J. Snidero, H. Sellin, R. Del Fra, E. Dervieu.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Ch. Desbruères.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : O. Hutman Trio.

Music-hall

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : F. Chopel.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.
DEUX ANES (46-06-10-26), 15 h 30 et 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 22 h 30 : V. Munarriz.

Opérettes, comédies musicales

TH. DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : la Belle Hélène.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 21 h 45 : J'assure à tes risques ; 23 h : Banc d'essai des jeunes.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : Laissez-les vivre.

Les concerts

Bouffes du Nord, 20 h 30 : Ars nova (Schönberg, Weill, Constant...).
Théâtre de Dix Heures, 20 h 30 : A. Gorog (P. Soler, Beethoven, Chopin...).
Théâtre Mogador, 20 h 30 : Chœur et orchestre de la Chapelle royale (Mozart, Haydn).
Comédie des Champs-Elysées, 21 h : V. Munarriz.
Eglise des Billettes, 20 h 30 : Ensemble Métamorphoses de Paris, dir. : M. Bourdon (Josquin Des Prés).

En région parisienne

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (42-43-17-17), salle G. Robard, 20 h 30 : Hamlet ; salle J.-M. Serreau ; 18 h 30 : Ruth, le chant des chants ; 20 h 30 : Cymbeline.
VINCENNES, Th. D. Sorano (48-08-60-83), 21 h : la Poudre aux yeux.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)
RELACHE

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Un maître du serial américain : William Witney : 15 h, la Fille de Fu Manchu, de W. Witney ; 19 h, Aspects du cinéma de la République de Corée : Déclaration des fous, de C. H. Lee

Les exclusivités

ABLAKON (ivoirien), Cinoches, 6e (46-33-10-82).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
ALIENS, LE RETOUR (A.) (*) v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
ASTERIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
BANCO (*) (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Nation, 12e (43-43-04-67) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
CAP SUR LES ETOILES (A., v.f.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81), Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
CHARLOTTE FOR EVER (Fr.) (*) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 8e (45-22-46-01.

Lundi 22 décembre

LE CHEVALIER A LA ROSE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Studio 28, 18e (46-06-30-07).
LES COULISSES DU POUVOIR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
LE COUREUR (iranien) (v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA DERNIERE IMAGE (Franco-Algérien) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
DÉSORDRE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
DIONYSOS (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).
EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap. v.o.) : Ciné Beaubourg (h. sp.), 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
HOWARD (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
LE JOUR DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
KAMIKAZE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Elysée, 8e (47-20-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).
LE MAL D'AIMER (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
MAX MON AMOUR (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
MÉMOIRES DU TEXAS (A., v.o.) : Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
MISSION (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e ; (43-20-32-20).
MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
LE PASSAGE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LA PURITAINE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LES FILMS NOUVEAUX

ATTENTION... PRIVÉS, film américain de F. Ottoni (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) (v.f.) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).
JUMPIN'S JACK FLASH, film américain de P. Marshall (v.o.) Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Sécrétan, 19e (42-41-77-99).
LA FOLLE JOURNÉE DE FERRIS BUELLER, film américain de Ferris Bueller (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; (v.f.), Gaumont-Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).
LA REINE DES NEIGES, film soviétique de L. Atamaznov.
LE DÉSERT ET L'ENFANT, film soviétique de O. Saparov, (v.f.), Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LA VÉRITABLE HISTOIRE d'AH. Q, film chinois de C. Fan, (v.o.), Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE NOM DE LA ROSE, film français de J.-J. Arnaud, (v.o.), Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Kinopanorama, 5e (45-44-25-02) ; PLM St-Jacques, 14e (45-22-46-01). (v.f.) Rex 2e ; (42-36-83-93) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
LES FUGITIFS, film français de F. Veber ; Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoche (h.sp.), 6e (46-33-10-82) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
SCANDALEUSE GILDA (**) (It., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE SIXIÈME JOUR (Egyptien, v.o.) : Epée de bois, 5e (43-37-57-47).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
TERRE JAUNE (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
37°2 LE MATIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
Y A-T-IL QUELQU'UN POUR TUER MA FEMME ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 5e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 18e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BARRY LYNDON (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
BOB LE FLAMBEUR (Fra.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
CLÉOPATRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
LE CIRQUE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).
LA DAME AU MANTEAU D'HERMINE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
L'ENJEU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).
L'ENQUÊTE DE L'INSPECTEUR MORGAN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
E.T. (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
FANTASIA (A.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LA FOSSE AUX SERPENTS (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
LA GARÇONNIÈRE (A. v.o.) : Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LES GIRLS (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
HUSBANDS (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (47-00-89-16).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Angl., v.o.) : Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
OLIVER TWIST (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71).
PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).
POLICE ACADEMY III (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Grand Edgar (H. sp.), 14e (43-20-90-09).
SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
SUR LES QUAIS (A., v.o.) : Luxembourg (H. sp.), 6e (46-33-97-77).
VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les festivals

CHAPLIN, ŒUVRES INTÉGRALES (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) : le Kid.
HOMMAGE A J. EUSTACHE, 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), 16 h, 20 h 15 : les Mauvaises Fréquentations + Le Père Noël a les yeux bleus ; 22 h 40 : la Maman et la Putain.
HOMMAGE A C. GRANT (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60) : Soupçon de vison ; mar. : Indiscrétions + Action-Christine, 6e (43-29-11-30) : Je ne suis pas un ange.
B. KARLOFF ET B. LUGOSI (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : le Loup garou ; 15 h 20 : Des filles disparaissent ; 17 h : la Tour de Londres ; 18 h 40 : le Fils de Frankenstein ; 20 h 20 : le Corbeau ; 21 h 35 : le Chat noir ; 22 h 50 : la Momie.
BUSTER KEATON, Studio 43, 9e (47-70-63-40), en alternance : la Croisière du Navigator, le Mécano de la General, les Lois de l'hospitalité, Sherlock junior, Fiancées en folie, le Dernier Round, Steamboat Bill junior, Ma vache et moi.
LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60) : Le ciel peut attendre.
MAN RAY CINÉASTE, 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), Autoportrait, Courses landaises, la Garoupe, Deux Femmes, Anemic Cinéma, Paris express ou souvenirs de Paris, Ruth, Roses ABD revolvers.
FESTIVAL DE FILM POUR ENFANTS, (v.o.), Grand-Edgar, 14e (43-20-90-09), en alternance : Storm Boy, la Pêche au trésor, le Roi et l'Oiseau, Simbad le marin.
E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 14 h : Perceval le Gallois ; Denfert, 14e (43-21-41-01), 12 h 20 : le Beau mariage ; 17 h 40 : la Carrière de Suzanne ; 19 h : Pauline à la plage.
J. ROUCH, Panthéon, 5e (43-54-15-04), en alternance : la Pyramide humaine, Jaguar, la Chasse au lion à l'arc, Petit à Petit, Moi un Noir, Cocorico M. Poulet, Dionysos.
SOL Y SOMBRA... DANS L'ARENE (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86).
1) salle Bunuel : l'Amour sorcier (F. Roviro, Beleta), 18 h, 20 h, 22 h : Carmen (F. Rosi), hommage à manolete (CM) et 14 h 15.
2) Salle Rossellini : Que viva Mexico (Eisenstein), Corrida Goyesca Ronda (Ordonez) (CM) ; 19 h, 21 h 30 : la Tragédie de Carmen (P. Brook), version Z. Gal.
TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES (v.o.), Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (v.f.).
TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), 14 h : les 400 Coups ; 17 h 40 : Tirez sur le pianiste.

Radio-télévision

**Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de pré-
sentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films,
sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-
lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont
fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre
des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas
manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

Lundi 22 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20.35 Cinéma : Aventures en Floride ■
Film américain de James B. Clark (1963), avec Chuck Connors, Luke Halpin, Connie Scott.

22.05 Documentaire : Paroles d'enfants.
De Bernard Martino. 1re partie : Premières paroles.
L'enfant, un être humain complet, totalement conscient du monde qui l'entoure ? Mais oui, il suffit de le faire parler...

23.05 Journal.

23.20 Destinations futures.
Emission de Roger Gicquel. Invitée : Françoise Hardy.

23.35 Vive le rire.
Avec Michel Lagueyrie, La compagnie Papagali, Riou et Pouchain, Alain Sachs, etc.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.35 Série : Les cinq dernières minutes.

Avec Raymond Souplex, Marcel Bozzufi, Claude Berri...
Baby-Rock, chanteuse yéyé, disparaît en plein Paris juste avant son récital.

22.20 Ballet : Le chat botté.
De Roland Petit, musique de Tchaïkovski, réal. Dirk Sanders. Avec Patrick Dupont, Dominique Khalfouni, Jean-Pierre Aviotte et la compagnie du Ballet national de Marseille.

0.00 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 Cinéma : le Guignolo ■
Film français de Georges Lautner (1979), avec Jean-Paul Belmondo.

22.20 Journal.

22.45 Magazine : Pare chocs.

23.15 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : la Maison du lac ■ film de Mark Rydell (1981). 22.20 Flash d'informations. 22.25 Etoiles et buts. 22.55 Les drives de Canal Plus. 23.55 Football américain universitaire. 0.55 Cinéma : Massacre à la tronçonneuse ■ film de Tobe Hooper (1974). 2.25 Série : Les monstres.

LA « 5 »

20.30 Feuilleton : Dynastie 2. 21.25 Série : L'inspecteur Derrick. 22.35 Série : Lou Grant. 23.30 Feuilleton : Dynastie 2. 0.30 Série : L'inspecteur Derrick. 1.35 Série : Star Trek. 2.30 Série : Lou Grant.

TV 6

20.30 Série : Les envahisseurs. 21.20 Série : Les superminds. 22.05 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Scènes littéraires, scènes de ménage. Equilibres : Sand-Musset et Barret-Browning.

21.30 Musique : Latitudes. Troisième Festival de la francophonie.

22.30 La nuit sur un plateau. Spécial poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné le 6 novembre à la salle Pleyel) : Symphonie nº 5, en si bémol majeur, D 485, de Schubert ; Dialogue pour violon, de Lutoslawski ; Symphonie nº 8, en sol majeur, op. 88, de Dvorak, par l'Orchestre de Paris, dir. Christoph von Dohnanyi, sol., Alain Moglia, violon ; à 23.08, La vie passionnée et romantique de Louis-Ferdinand Kornfeld ; à 23.45, Bruno Walter, Mozart, la flûte ; Salzbourg 1931.

24.00 Les soirées de France-Musique. Le siècle de la critique ; à 1.00, Archives au tournant du siècle.

Mardi 23 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

13.50 Feuilleton : La petite maison dans la prairie.
14.40 Croque-vacances.
17.00 Feuilleton : Omer Pacha.
17.30 Feuilleton : L'île mystérieuse.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.35 La vie des Botes.
19.10 Feuilleton : Santa Barbara.
19.40 Expression directe.
20.00 Journal.
20.25 Loto sportif.
20.35 Feuilleton : Le rire de Caïn.
21.35 Théâtre : La répétition ou l'amour puni.
Pièce de Jean Anouilh, mise en scène Bernard Murat, réal. Yannick Andreï.
► Avec Anny Duperey, Emmanuelle Béart, Pierre Arditi, Claude Evrard, Nicole Jamet. Enregistrée au Théâtre Edouard VII.
0.10 Journal.
0.25 Destinations futures.

DEUXIÈME CHAINE : A2

13.50 Magazine : Aujourd'hui la vie.
15.00 Série : Simon et Simon.
15.55 C'est encore mieux l'après-midi.
17.35 Récré A2.
18.05 Feuilleton : Le pont sur la Moselle.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.

20.35 Mardi cinéma : le Léopard ■
Film français de Jean-Claude Sussfeld (1983), avec Claude Brasseur, Dominique Lavanant, Marius Weyers, Nini Crepon, Max Mégy.
22.10 Les jeux de Mardi cinéma.
23.15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

13.30 Muppets show.
13.55 Petit à petit passionnément.
14.00 Série : Contes savoureux d'Auvergne.
14.15 Laurel et Hardy.
14.30 Contes de Noël : Le père Noël revient de guerre.
15.00 Série : Les évasions célèbres.
16.00 Feuilleton : Deux ans de vacances.
17.00 Mickey, Donald et compagnie.
17.55 Croqu'soleil.
18.57 Juste ciel, petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information (et 19.35).
19.15 Actualités régionales.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.00 Variétés : Tous en piste.
20.30 D'accord, pas d'accord.
20.35 Cinéma : Superman III ■■
Film américain de Richard Lester (1983), avec Christopher Reeve, Richard Pryor, Jackie Cooper.
22.40 Journal.
23.05 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Tangos, l'exil de Gardel ■■ film de Fernando Solanas (1985). 15.55 Cinéma : Osterman week-end ■■ film de Sam Peckinpah (1983). 17.35 Série : Les monstres. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Variétés : Sandwich. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Starquizz. 20.30 Les triplés. 20.35 Cinéma : Frankenstein Junior ■■ film de Mel Brooks (1974). 22.15 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : Fureur apache ■ film de Robert Aldrich (1972, v.o. 0.00 Cinéma : Maigret et l'affaire Saint-Fiacre ■ film de Jean Delannoy (1959). 1.40 Documentaire : Le royaume des glaces. Portrait de l'Arctique : le défi du froid.

LA « 5 »

13.50 Série : Riptide. 14.45 Série : Tonnerre mécanique. 16.10 Série : Chips. 17.10 Série : Shérif fais-moi peur. 18.00 Série : K 2000. 19.00 Série : Happy days. 20.00 Rugby, en direct de Toulouse. 21.55 Série : Supercopter. 22.50 Série : Mike Hammer. 23.50 Série : Lou Grant. 0.45 Série : Supercopter. 1.40 Série : Mike Hammer. 2.35 Série : Lou Grant.

TV 6

14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 18.50 NRJ 6. 19.40 Série : Max la Menace. 20.10 Feuilleton : Le temps des copains. 20.30 Cinéma : Charade ■■ film de Stanley Donen (1963). 22.25 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Emission spéciale : Le handicap à Kerpape : les lieux où vivre.
21.30 Musique : Diagonales. Avec Charlélie Couture.
22.30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; Les brigands.
0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de la salle Pleyel). La chauve-souris, opérette en trois actes, de Johann Strauss, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. Marek Janowski ; chef des chœurs : Alain Boulfroy ; chef de chant : Monique Paubon ; 1er violon : Jacques Prat ; solistes : Cheryl Studer, Krisztina Laki, Hanna Schwarz, Marie-Thérèse Keller, Christer Bladin, Stephen Dickson, Helmut Berger-Tuna, David Wilson-Johnson, Karl-Ernst Mercker, Roger Carrel.
24.00 Les soirées de France-Musique. Poissons d'or.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 22 décembre à 0 heure et le mardi 23 décembre à 24 heures.

Au cours des journées de lundi et de mardi la situation générale sera caractérisée par la présence d'une cellule anticyclonique sur le proche Atlantique qui aura pour effet d'entraîner sur la France un écoulement d'air froid venant du nord de l'Europe. Le temps sera donc caractérisé par une grande accentuation du froid accompagné de chutes de neige notamment sur une grande partie est du pays et sur le relief.

Mardi matin : le ciel sera le plus souvent très nuageux à couvert sur le Nord-Est, la Bourgogne, les Alpes, le Massif Central, l'Aquitaine et les Pyrénées. Les chutes de neige seront fréquentes particulièrement sur le relief ainsi que de la Lorraine à la vallée de la Saône où elles prendront un caractère assez continu.

Près de la Méditerranée il fera assez froid le matin mais le mistral soufflera et le ciel sera généralement dégagé.

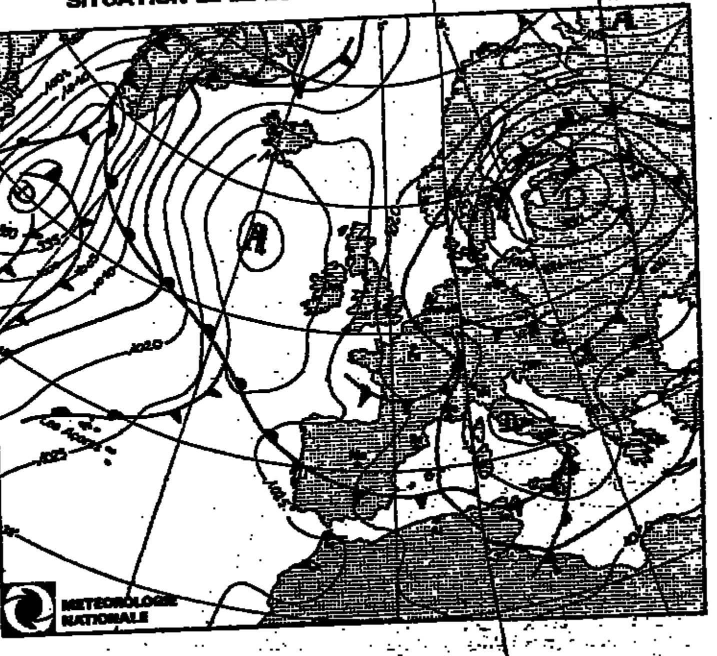
Sur une moitié nord-ouest du pays le temps sera variable, des rafales de vent se produiront le long de la mer du Nord.

Dans la journée des averses se produiront ; de pluies près des côtes, mais aussi de pluie et de neige mêlées particulièrement en bordure du Massif Central. Dans la journée, le ciel restera souvent couvert sur une large moitié nord-est de la France avec toujours des chutes faibles de neige surtout dans l'Est et sur le relief.

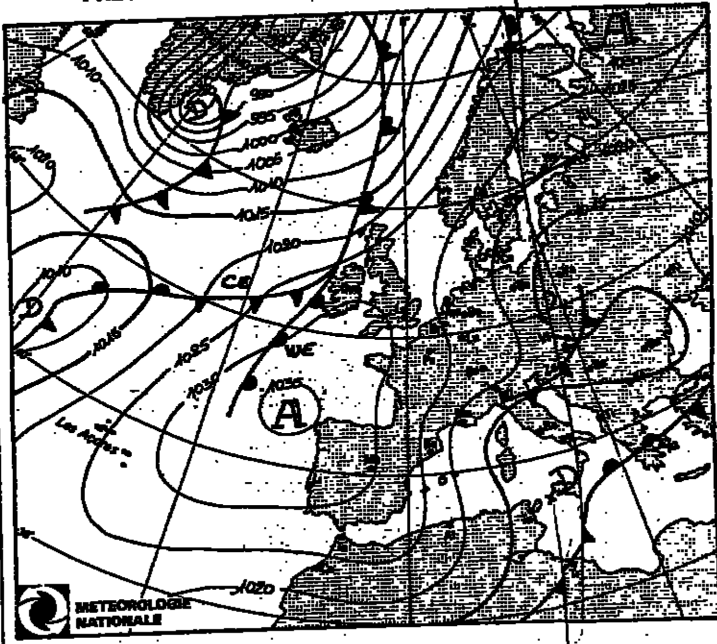
Près de la Méditerranée le ciel restera ensoleillé. Sur l'Ouest et le Nord-Ouest le ciel instable donnera localement des averses ; toutefois les éclaircies seront prédominantes du sud de la Bretagne à la Gironde.

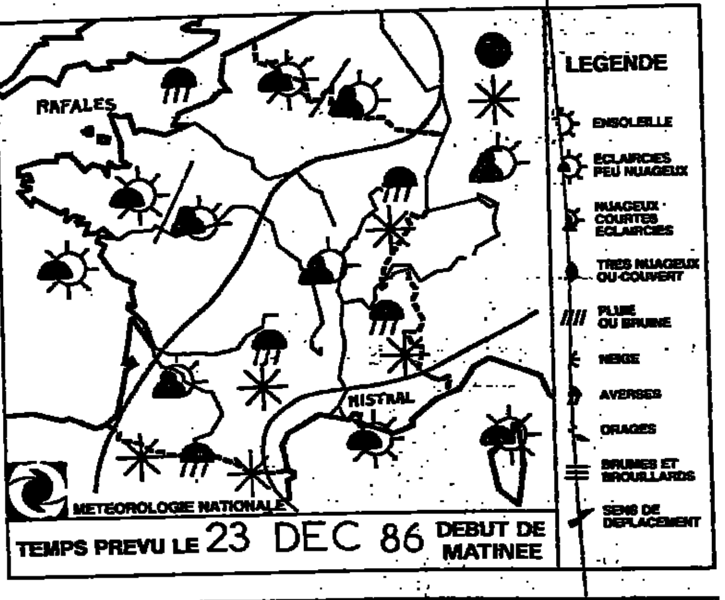
Les températures seront de l'ordre de 5 à 7 degrés le matin près de la Méditerranée. Les gelées seront générales du Nord-Est – 4 à – 6 degrés au Lyonnais – 3 degrés, aux Alpes – 0 degrés et à l'Aquitaine 0 à – 2 degrés. Dans le Nord-Ouest, le matin, les températures seront positives le long de la Manche et de l'Atlantique, de l'ordre de 3 à 5 degrés. Dans l'intérieur elles seront de l'ordre de 2 à 3 degrés. Dans la journée, d'une façon générale les températures devraient très peu évoluer et même avoir tendance à se refroidir avec l'arrivée de masses d'air venant du Nord.

SITUATION LE 22 DÉCEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 24 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 21-12 à 6 h TU et le 22-12-1986 à 6 h TU — le 22-12-1986

FRANCE			
AJACCIO	12	5	N
BIARRITZ	7	3	A
BORDEAUX	8	0	A
BOURGES	5	–1	A
BREST	7	3	A
CAEN	7	5	C
CHERBOURG	7	3	N
CLERMONT-FERR.	5	0	A
DIJON	3	–1	A
GRENOBLE St-M-H	3	–1	*
LILLE	5	1	A
LIMOGES	4	–1	*
LYON	5	0	C
MARSEILLE-MAR.	8	3	D
NANCY	3	0	*
NANTES	7	1	N
NICE	14	4	D
PARIS-MONTS.	5	2	C
PAU	7	2	P
PERPIGNAN	12	5	D
RENNES	7	2	A
ST-ÉTIENNE	3	–2	A
STRASBOURG	5	0	*
TOURS	5	[illegible]	C
TOULOUSE	6	[illegible]	–
POINTE-A-P.	30	18	A

ÉTRANGER			
ALGER	18	12	P
AMSTERDAM	6	–3	A
ATHÈNES	14	10	C
BANGKOK	32	21	D
BARCELONE	13	2	D
BELGRADE	7	–4	[illegible]
BERLIN	–1	–6	[illegible]
BRUXELLES	4	0	[illegible]
LE CAIRE	19	18	[illegible]
COPENHAGUE	–4	–5	[illegible]
DAKAR	25	20	C
DELHI	20	5	[illegible]
DJERBA	17	12	D
GENÈVE	4	–3	N
HONGKONG	20	13	D
ISTANBUL	9	7	N
JÉRUSALEM	13	8	N
LISBONNE	15	13	A
LONDRES	3	1	D
LOS ANGELES	22	7	D
LUXEMBOURG	2	–1	*
MADRID	14	3	D
MARRAKECH	16	7	N
MEXICO	23	7	B
MILAN	13	1	N
MONTRÉAL	2	–15	*
MOSCOU	–2	–2	A
NAIROBI	25	16	O
NEW-YORK	6	–1	D
OSLO	–9	–11	D
PALMA-DE-MAL.	16	8	N
PÉKIN	1	–9	D
RIO-DE-JANEIRO	27	25	D
ROME	8	1	O
SINGAPOUR	26	24	C
STOCKHOLM	–3	–4	*
SYDNEY	24	20	D
TOKYO	8	4	D
TUNIS	15	10	P
VARSOVIE	–3	–6	N
VENISE	6	–2	D
VIENNE	3	1	A

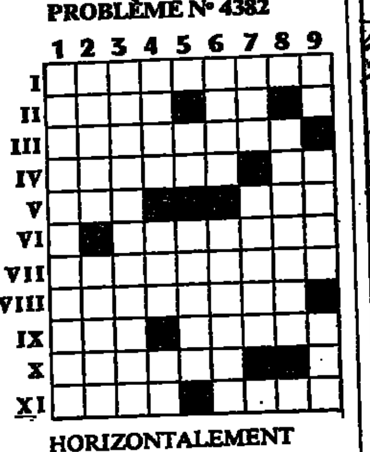
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4382



HORIZONTALEMENT

I. Même innocente, elle peut être sévèrement jugée. – II. Huile connue dans le monde des hydrocarbures. Participe passé. – III. Huiles ou légumes. – IV. Passe en Grèce. Centre d'attraction. – V. Ne sait parler que bêtement. Sur la Dendre. – VI. Même les pacifistes utilisent sa force. – VII. Apposer un cachet sur celle qui sera décachetée. – VIII. Flageolet à la provençale. – IX. Parmi les Saintes. Se livrer à une évaluation quantitative. – X. Parer avec adresse. – XI. Perspective plus ou moins lointaine. Certains ne manquent pas une occasion de le lancer.

VERTICALEMENT

1. Branches pour ceux que certains arbres intéressent. – 2. En Asie, il sépare ou rapproche. Elément de la bande à Cartouches. – 3. Conduit un engin de campagne pour faucher. – 4. Aurai donc un but. Tombeau d'Homère. Partie de dames. – 5. Pour beaucoup c'est le début et la fin. Quelle que soit sa forme, elle est dirigée par un maître. – 6. Pour lui, c'est un complément logique. Repli. – 7. Théâtre du boucan et du cancan. Points chauds. – 8. Exige une certaine discrétion et beaucoup de réserves. – 9. Copulative. Précieux ou apprécié exagérément. Titre.

Solution du problème nº 4381

Horizontalement

I. Affublement. Ire. – II. Nerveux. Surplus. – III. Trière. Lie. Es. – IV. Pentathlon. Râ. – V. Mao. Atre. Sa. – VI. Uccello. Aéras. – VII. Tri. Oisiveté. – VIII. Eolienne. Oô. Ere. – IX. Clé. Néron. – X. Laennec Et. Séné. – XI. Al. Auvergnat. Am. – XII. Blé. Euterpe. Eua (Eau). – XIII. Éloges. Nu. Dort. – XIV. Uélé. Aiguë. Réa. – XV. Erronées. Ness.

Verticalement

1. Antimite. Labeur. – 2. Fer. Rocaille. – 3. Fripouille. Eole. – 4. Uvée. Iéna. Ger. – 5. Bernache. Nuée. – 6. Luette. Neavus. – 7. Ex. Arlon. Cet. An. – 8. Atelier. Renie. – 9. Es. Os. Egruge. – 10. Nulle. Io. T.N.P. Us. – 11. Trio. Avon. Aède. – 12. Pensée. Est. – 13. Il. Artère. Erre. – 14. Ruer. Aéronautes. – 15. Essais. Enéma. As.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 24 DÉCEMBRE

« Le musée Picasso », 11 heures, 7, rue de Thorigny (Paris et son histoire).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Paris et son histoire).

« Notre-Dame et l'art gothique », 14 h 30, portail central (Ch. Merle).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 30, porche Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Pont-Marie (G. Botteau).

« Appartement et atelier de Delacroix », 15 heures, 6, place Furstenberg (Approche de l'art).

Paris

Pour des missions de surveillance

Des appelés dans la police

Les policiers nouveaux sont arrivés. Ils portent des pattes d'épaule vertes et un bandeau de même couleur sur leur casquette plate. Ces « verts » sont les jeunes appelés du contingent qui ont choisi de faire leur service dans la police. Ils sont, déjà, 138 à patrouiller dans les rues de Paris depuis le 1er décembre. En février prochain, ils seront 300, puis 450 à la fin de l'année, pour atteindre le chiffre maximum de 2 000 dans les années à venir. Ils représenteront alors près de 12 % des effectifs des gardiens de la paix parisiens.

Ces garçons, qui se sont portés volontaires lors de leur visite de sélection, ont été incorporés le 1er octobre et envoyés pour deux mois au centre d'instruction de Fos (Bouches-du-Rhône). Il y ont subi huit semaines de cours, notamment sur la législation et les droits des citoyens, d'exercices pratiques sur la régulation de la circulation, d'entraînement sportif et d'apprentissage du tir au pistolet. Au stand, ils ont brûlé deux cents cartouches chacun, c'est-à-dire autant qu'un gardien de la paix dans toute son année.

Ces policiers « verts » sont armés du pistolet UNIC 7,65, mais leur tâche a été strictement délimitée : ils n'ont à remplir aucune mission de police judiciaire ou de maintien de l'ordre. En revanche, ils assurent la sécurité à la sortie des écoles, prêtent main-forte aux compagnies de circulation et accompagnent les agents de ville lorsqu'ils patrouillent dans les îlots de leur quartier.

Les cent trente-huit policiers récemment arrivés à Paris sont les premiers à être affectés dans une ville. Ils ont été placés par groupe d'une dizaine dans différents commissariats de quartier. Une quarantaine d'entre eux habitant la capitale rentrent à domicile après leur service. Les autres – dix-sept banlieusards et quatre-vingt-deux provinciaux généralement originaires du nord et de l'est de la France – regagnent le foyer de Villejuif où ils sont logés en chambres à deux et où ils prennent leur petit déjeuner. Tous prennent le repas de midi et, éventuellement, celui du soir dans les mess de la préfecture de police. Ils se mettent en tenue et prennent leur arme chaque matin au commissariat pour les y laisser en fin de journée. Leur solde est de 650 F par mois.

Beaucoup de ces volontaires envisageaient déjà de rentrer dans la police avant leur service militaire. Comme dit l'un d'eux : *« L'occasion nous est donnée de faire connaissance avec ce métier ; nous en profitons. Si cela nous plaît, nous signerons notre contrat avec la police à la fin du service national. De toute façon, nous aurons passé dix mois à Paris et nous aurons fait quelque chose d'utile. »* Le préfet de police ne cache pas qu'il espère garder une partie de ces appelés, notamment ceux qui sont originaires de la région parisienne.

M.A.-R.

[La police nationale imite là une pratique ancienne de la gendarmerie nationale, qui, en 1987 par exemple, incorporera 10 200 gendarmes du contingent, appelés « gendarmes auxiliaires ». Une part importante de ces gendarmes du contingent est ensuite candidate à un engagement dans la gendarmerie : ainsi, en 1985, les « gendarmes auxiliaires » ont représenté environ 38 % du recrutement annuel des sous-officiers.]

JEU GAGNANT N° 70 — LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2	Résultat		Equipe 1	Equipe 2	Résultat
1	NICE	SOCHAUX	1	9	LILLE	LE HAVRE	1
2	NANTES	RENNES	1	10	TOULON	BORDEAUX	N
3	LAVAL	MARSEILLE	N	11	F.C. BARCELONE	MAJORQUE	1
4	AUXERRE	TOULOUSE	1	12	LAS PALMAS	RÉAL MADRID	2
5	BREST	PARIS-S.G.	N	13	ATLETICO MADRID	SANTANDER	2
6	ST-ÉTIENNE	LENS	1	14	MURCIE	ESPANOL	2
7	METZ	MONACO	1	15	BETIS	SEVILLE	N
8	R.C. PARIS	NANCY	1	16	GIJON	VALLADOLID	1

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Dimanche 21 Déc. 1986 : 2 6 9 10 13 14 15

PUBLICATION JUDICIAIRE

USURPATION et USAGE ILLICITE des MARQUES « CALÈCHE » et « HERMÈS » AU NOM de la S.A. COMPTOIR NOUVEAU DE LA PARFUMERIE ET de la S.A. HERMÈS, DES MARQUES N° 5 et n° 19 AU NOM DE LA S.A. CHANEL

Par un arrêt en date du 17 avril 1986, la Cour d'Appel de BORDEAUX,

Déclare la SARL SOMATEC responsable des délits d'usurpation et d'usage illicite ainsi que cela résulte de la lecture du procès-verbal de saisie-contrefaçon dressé le 7 juin 1983 et des déclarations faites à cette occasion à l'huissier par Mme Danielle ARLIC.

Condamne Mme Danielle ARLIC à payer à la S.A. CHANEL une somme de 10 000 F (DIX MILLE FRANCS) en réparation de l'atteinte portée à la marque N° 5, une autre de 10 000 F (DIX MILLE FRANCS) en réparation de l'atteinte portée à la marque N° 19 et une autre de 5 000 F (CINQ MILLE FRANCS) en indemnisation du préjudice commercial à la S.A. COMPTOIR NOUVEAU DE LA PARFUMERIE, une somme de 10 000 F (DIX MILLE FRANCS) en réparation de l'atteinte portée à la marque CALÈCHE et une autre de 5 000 F (CINQ MILLE FRANCS) en indemnisation du préjudice commercial à la Société Anonyme HERMÈS, une somme de 10 000 F (DIX MILLE FRANCS) en réparation de l'atteinte portée à la marque HERMÈS.

Interdit à Mme Danielle ARLIC et à la SARL SOMATEC ou à toute autre personne physique ou morale qui viendrait à lui être substituée tout usage des marques N° 5, N° 19, CALÈCHE et HERMÈS sous quelque forme que ce soit et à quelque titre que ce soit, sous astreinte de 1 000 F (MILLE FRANCS) par infraction constatée à compter de la signification du présent arrêt.

Ordonne la publication de la présente décision dans trois journaux ou revues, français ou étrangers, au choix de la S.A. CHANEL, S.A. COMPTOIR NOUVEAU DE LA PARFUMERIE et S.A. HERMÈS et aux frais de Mme Danielle ARLIC.

Sciences

Réorganisation du ministère de la recherche

Attendue depuis plusieurs mois et prête depuis la fin octobre, la réorganisation des services administrant la recherche au ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur vient d'être rendue publique. Cette réforme, lancée par l'ancien ministre de la recherche, M. Alain Devaquet, vise à remplacer l'actuelle direction bicéphale du ministère par une direction unique, tout en réduisant les effectifs.

Depuis que l'ancienne délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST) a fait place, en 1981, à un ministère à part entière, plusieurs réformes se sont succédé, modifiant les missions de certains services, ajoutant à l'édifice de nouvelles directions, etc. Mais, globalement, depuis 1982, la recherche était administrée par deux gros « blocs » : la mission scientifique et technique, organisme d'évaluation et d'expertise, et la direction générale de la recherche scientifique et technique, chargée de la gestion du budget et, de ce fait, détentrice du pouvoir.

M. Devaquet lui a préféré une organisation plus classique, à dominante plutôt « administrative » que « scientifique ». En effet, la recherche sera désormais administrée par la seule direction générale de la recherche et de la technologie (DGRT), dirigée depuis mai dernier par M. Jacques Perget. Cette DGRT chapeautera trois délégations qui sont autant de « services opérationnels » :

● **La délégation à la recherche** reprendra une partie des anciennes tâches de la mission scientifique et technique et *assurera le suivi des organismes* de recherche et de « l'animation scientifique ».

● **La délégation à l'innovation et à la technologie (DIT)** *sera responsable de la recherche* appliquée et industrielle ainsi que de la promotion de la recherche dans les entreprises. A ce titre, elle assurera un suivi de la politique en matière de recherche, de *technologie et d'innovation dans* les régions en liaison avec les directions régionales de l'industrie et de la recherche. Le rattachement au ministère de la recherche de cette DIT n'a pas été sans provoquer des rivalités avec le ministère de l'industrie, mais un terrain d'entente a été trouvé et M. Devaquet l'a finalement emporté.

● **La délégation à l'information scientifique et technique** assumera les missions de l'ancienne direction chargée de ces problèmes (la DIXIT) mais devra, dit-on au ministère, *« recentrer ses efforts vers la culture scientifique et l'information spécialisée »*.

A ces trois délégations qui relèvent de la DGRT et dont l'action est coordonnée par la direction des recherches et programmes aidée dans sa tâche par un service de synthèse et de la *programmation s'ajouteront*, un certain nombre de services fonctionnels », également placés sous la houlette de la DGRT : une direction du financement et *de la recherche, qui se consacrera* à l'élaboration du budget et à la gestion des moyens, un service des relations internationales et un service autonome de l'emploi scientifique et des affaires et de l'administration de la recherche qui reprendra une partie des activités de la direction de l'organisation et de la promotion de la recherche aujourd'hui supprimée.

Quant au Centre de prospective et d'évaluation et au Conseil supérieur de la recherche et de la technologie qui travaillent en marge des services administratifs proprement dits du ministère, ils ne devraient pas être touchés par cette réforme.

J.-F. A.

EN BREF

● **BÉNÉVOLAT : les Equipes Saint-Vincent recrutent.** – La Fédération française des Equipes Saint-Vincent, un organisme de l'Eglise catholique, s'adresse aux femmes qui souhaitent intervenir auprès des familles sans ressources. Dans leurs permanences et leurs centres d'hébergement, elles tentent aussi de venir en aide aux chomeurs, aux drogués, aux délinquants. Elles regroupent dix mille femmes environ, mais, pour faire face aux besoins, souhaitent élargir leur recrutement.

★ Pour tout renseignement : les Equipes Saint-Vincent, 67, rue de Sèvres, 75006 Paris. Tél. : 45-49-36-13.

● **POLIOS ET HANDICAPÉS : consultations gratuites.** – Le Barreau de Paris assure un service de consultations juridiques gratuites à la *permanence parisienne* de l'Association d'entraide des polios et handicapés (ADEP). Ouvertes à toutes les personnes handicapées et à leurs familles, ces consultations ont lieu, *un jeudi sur deux*, de 10 heures à 12 heures. Il faut prendre rendez-vous au moins quarante-huit heures à l'avance.

De son côté, l'Association nationale des médecins conseils de victimes d'accidents (ANAMEVA) ouvre un service de préconsultation médicale gratuite pour informer les victimes d'accidents sur l'évaluation de leur invalidité avant expertise.

★ ADEP, 194, rue d'Alésia, 75014 Paris. Tél. : 45-45-40-30.

● **Dix peintres contre le cancer.** – *Dix artistes peintres (Alaux,* Brayer, Bruce, Capron, Chapelain-Midy, Ciry, Decaris, Farjes, La Giraudière et Michel-Henry) ont offert chacun les droits de reproduction d'une *de leurs œuvres pour permettre à la* Ligue nationale française contre le cancer d'éditer une série de cartes de vœux. Chaque pochette vendue 40 francs contient dix cartes *différentes et dix enveloppes. On peut se* les procurer auprès des comités départementaux de la Ligue, des agences de la BNP, des magasins Monoprix et au bureau national de la *Ligue,* 1, avenue Stéphen-Pichon, 75813 Paris. Tél. : 45-84-14-30.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Arrêt rendu par la cour d'appel de Nîmes le 1er octobre 1986

ENTRE la SA les Editions AUBANEL, 7, place Saint-Pierre, Avignon,
INTIMÉE Me d'Everlange, avoué,
SCP Bout, Avocats
ET la SA MERCURE DE FRANCE
26, rue de Condé, Paris,
APPELANTE Me F. Fontaine, avoué, Me Kiejman, avocat.

« La cour, au fond, confirmant pour partie et précisant :

» Dit que la société Mercure de France a contrevenu aux dispositions de l'art. 5, alinéa 2 de la Loi du 11 mars 1957,

» En conséquence, condamne la société Mercure de France à modifier le titre de l'ouvrage par elle édité, sous la dénomination « Testez votre personnalité » dans le mois de la signification du présent arrêt, et à retirer de la vente l'ensemble des ouvrages édités par elle et portant le titre « Testez votre personnalité » dans le mois de la signification du présent arrêt, sous astreinte, passé ce délai, de 200 F par jour et par ouvrage.

» Réformant pour partie.

» Condamne la société Mercure de France à payer à la société les Editions Aubanel 15 000 F à titre de dommages intérêts et 8 000 F par application des dispositions de l'art. 700 du NCPC.

» Condamne la société Mercure de France aux dépens. »

Le Carnet du Monde

Mariages

– Geneviève CROS
et Jean CHARPANTIER

sont heureux de faire part de leur mariage le *22 décembre 1986.*

La Nouvelle-Orléans.
Créteil. Alfortville.

– Maryvonne DELEAU
et Claude SAMUEL

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 12 décembre 1986.

241, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès survenu à Mougins, le 2 décembre 1986, à l'âge de quatre-vingt-six ans, de

Marcel N. BARBIER,
ingénieur civil des mines (E 20-22),
ancien élève
de la Harvard Business School (CI 25),
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'Aguila Azteca.

Selon ses dernières volontés, ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Son corps fut incinéré, ses cendres placées sur la tombe de ses parents, au cimetière de Talant-lès-Dijon (Côte-d'Or).

– Auch. Tarbes.
Labarthe-de-Neste (65).

Nanette Baudon,
ses enfants,
Tounette Brunis,
Françoise Sublet,
Jean-Maurice Baudon,
Dominique Baudon,
Elisabeth Gelber,
Marianne Forgue,
Claude Baudon,
leurs conjoints, enfants et petits-enfants,
Colette Baudon,

ont la douleur de faire part du décès de

André BAUDON,

survenu à Auch, le 20 décembre 1986.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 26 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Orens, à Auch.
L'inhumation se fera au nouveau cimetière de Labarthe-de-Neste (65), le même jour, à 15 h 15.

Impasse Tarrible,
32000 Auch.
Colette Baudon,
Résidence Gaston-Phébus,
Rue G.-Magnoac,
65000 Tarbes.

– Catherine et Jean-Marie Paupert,
Laurence Sutcliffe,
Sophie Dimier-Perrot,
ses filles et gendre,
Marie-Madeleine Buriet-Paupert
et ses enfants,
Lazare et Anne Paupert
et leurs enfants,
Marthe et Christian Le Simple
et leurs enfants,
Véronique et Daniel Levi
et leurs enfants,
Marie-Salomé Paupert,
Herbert et Jackie de Zybel
et leurs enfants,
Arthur et Kate de Zybel
et leurs enfants,
Oswald et Hélène de Zybel
et leurs enfants,
Marie Perrot
et ses enfants,
Emmanuel Perrot
et sa fille,
David Perrot,
Pascale et Patrick Noirot
et leurs enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Antoinette Dimier,
sa sœur,
Et ses amis,

ont la tristesse de faire part de la mort, en communion de foi catholique, du peintre

Henri DIMIER,

survenue le 10 décembre 1986, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques ont eu lieu à Saint-Paul-sur-Isère (Savoie).
Une messe pour le repos de son âme sera célébrée le 3 janvier 1987, à 10 h 30, en l'église Sainte-Elisabeth, sa paroisse, 195, rue du Temple, à Paris-3e.

« C'est par la foi que nous comprenons que les mondes ont été formés par une parole de Dieu, le visible provenant ainsi de ce qui ne paraît pas. »
(Héb. XI-3.)

17, quai Voltaire,
75007 Paris.
9, Etheldene Avenue,
London N 10-3 QG.
17, rue de Choiseul,
75002 Paris.
31, rue Félix-Chautemps,
73200 Albertville.

– *M. et Mme Robert Colmet-Daâge,*
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Hubert Hoppenot,
leurs enfants et leur petit-fils,
M. et Mme Francis Hoppenot
et leur fille,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère,

Mme Jean HOPPENOT,
née Marie-Henriette Babeau,

rappelée à Dieu le 20 décembre 1986.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 23 décembre 1986, à 15 h 30, en l'église Sainte-Madeleine de Troyes.
Mme Jean Hoppenot était la veuve de M. Jean Hoppenot, industriel, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918 - 1939-1945, médaille de la Résistance, chef militaire départemental de l'armée secrète, mort pour la France en déportation.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Paris-4e.

Les familles Petit-Maire, Fayot,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Gaston PETIT-MAIRE,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Conformément aux dernières volontés du défunt, ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité à Besançon, le 19 décembre 1986.

– Oran. Chablis. Saint-Maur.

Jacques et Jenny Verin,
Et toute la famille,

ont *la grande peine d'annoncer le décès* de

Marthe VERIN,

survenu le 11 *décembre 1986*

11, avenue du Midi,
94100 Saint-Maur.

Remerciements

– Mme François Gomez
et toute sa famille

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de

M. François GOMEZ

de trouver ici l'expression de leurs sincères *remerciements.*

Anniversaires

– Reims. Taissy.
23 décembre 1978.
30 decembre 1969.

Avec la même affectueuse fidélité, malgré le temps, tous ceux qui aimaient

**Jean VISSEAUX,
François BAZELAIRE**

uniront leurs pensées pour eux, en ces jours si douloureux de leur cruelle disparition prématurée.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Semaine de la bonté

Cas n° 48. – Ce jeune homme, aîné d'une famille nombreuse très modeste, a montré depuis toujours des aptitudes marquées pour la danse. Il a été reçu à une préformation ; il est accepté dans un centre de formation professionnelle danse. Mais sa famille ne peut payer le *montant de la scolarité, et il ne* peut bénéficier d'aucune aide officielle. En travaillant de nuit, il a pu verser un acompte, mais pour lui permettre de poursuivre cette formation pour laquelle il est très motivé, il manque encore :

3 000 F

Prière d'adresser les dons à **la Semaine de la bonté,** 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. CCP : Paris 4-52 X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 42-22-08-99.



Sports

SKI NORDIQUE : la Coupe du monde de saut

Un tremplin pour la France

Le Tchécoslovaque Martin Svaverko a remporté, dimanche 21 décembre, l'épreuve de Coupe du Monde de saut disputée sur le tremplin de 90 mètres de Chamonix. Il a réalisé deux sauts de 83,5 mètres et de 99 mètres. Vice-champion de la Coupe du Monde de saut 1985-1986, l'Autrichien Ernest Vettori s'est classé quatrième. *Le premier Français, Didier Mollard,* a obtenu la vingt-deuxième place avec des sauts de 79 mètres et de 84,5 mètres. Quant à Frédéric Berger, qui était monté sur le podium chamoniard l'année *dernière, il s'est retrouvé à la trente-huitième place (sauts* à 74 mètres et à 81 mètres).

CHAMONIX
de notre envoyé spécial

« Nous n'avons pas encore une grande équipe mais quelques individualités fortes », expliquait le directeur technique de l'équipe de France, Bernard Regard, quelques minutes avant le début de la compétition. Il pensait alors, essentiellement, à Frédéric Berger, auteur d'un saut de 110,5 mètres à Thunder-Bay quelques jours auparavant. Mais il portait également tous les espoirs sur le jeune sauteur des Contamines-Montjoie, Didier Mollard, âgé de dix-sept ans, qui pour sa première apparition en Coupe du Monde l'année dernière, avait obtenu une onzième place à Chamonix, et la trentième au classement final de la Coupe. Il avait aussi battu, à Kulm (Autriche), le record de France de vol à ski en effectuant un saut de 166 mètres, loin cependant derrière le vainqueur de l'épreuve, l'Autrichien Andreas Felder (191 mètres). Dimanche, à Chamonix, Didier Mollard devait réaliser l'un des meilleurs sauts d'essai, alors que les conditions météorologiques étaient particulièrement défavorables, mais il n'a pas confirmé ensuite.

Forte aujourd'hui de dix seniors, de huit juniors et de huit spécialistes du combiné nordique (saut et ski de fond), l'équipe de France se construit lentement. Elle espère pouvoir constituer pour les JO de 1988 à Calgary un véritable groupe de sauteurs. En 1976, à Innsbruck, aucun de ses membres ne fit le déplacement ; en 1980, à Lake-Placid, deux sauteurs furent retenus, et, en 1984, à Sarajevo, un seul fut sélectionné.

Depuis les Jeux de Grenoble, l'équipe de France de saut n'a remporté qu'une dixième place avec Gilbert Poirot, aujourd'hui entraîneur des sauteurs.

Le nombre réduit des tremplins – Chamonix, Autrans, les Rousses – rend les entraînements difficiles et les déplacements à l'étranger obligatoires pendant les entraînements d'été. L'équipe de France place naturellement tous ses espoirs dans la construction d'un véritable stade de saut à Courchevel pour les Jeux de 1992. Les responsables souhaitent que, à côté des tremplins de 70 mètres et 90 mètres, vienne s'adjoindre un troisième de 45 mètres. L'ensemble constituerait ainsi l'une des plus belles bases mondiales d'entraînement, utilisable pendant toute l'année grâce à un revêtement synthétique. Les Français espèrent que sa mise en chantier ne tardera pas et que, rapidement, ils pourront disposer de cet indispensable « outil » pour assurer leur progression et pour promouvoir cette discipline sportive dans notre pays, qui ne réunit aujourd'hui que trois cents compétiteurs.

Longtemps négligé par la FFS, le saut a été doté cette année d'un budget de 1,8 million de francs (contre 16 millions pour le ski alpin). Mais les faibles retombées économiques dégagées par ce sport risquent toutefois de le laisser longtemps encore à l'écart des autres disciplines sportives pratiquées sur les champs de neige.

CLAUDE FRANCILLON.



(AFP)

Le Tchécoslovaque Martin Svaverko, a remporté dimanche 21 décembre l'épreuve de Coupe du monde de saut disputée à Chamonix.

FOOTBALL : la fin de la première partie du championnat

La trêve des déconfits

Interrompu le dimanche 21 décembre après la vingt-troisième journée, le championnat de France de football ne reprendra que le 28 février prochain. En réussissant le match nul 0-0 à Laval et à Toulon, Marseille et Bordeaux conservent la tête du championnat, avec 32 points, devant Monaco (28), Nantes (27), Toulouse et Auxerre (26). En bas du tableau, Rennes est dernier avec 15 points, précédé de Toulon (16), Nancy (17) et le Racing-Club de Paris (18).

Les augures de l'été avaient prévu *« un championnat à deux vitesses »*. Entre les quatre ou cinq clubs les plus riches et le troupeau des démunis, le combat s'annonçait trop inégal. A la veille de la plus longue trêve hivernale de l'histoire du football français, Guy Roux peut faire observer, un rien goguenard : *« Il y a effectivement deux vitesses, celle de l'AJ Auxerre et celle du Racing. »* L'équipe de l'entraîneur auxerrois comme celles de Nantes et de Toulouse, ponctionnées de leurs meilleurs éléments à l'inter-saison, s'apprêtent à passer un hiver douillet, bien calés dans le sillage de leaders, tandis que le RCP, somptueuse cigale, se trouve fort dépourvu. Ce n'est pas le moindre des paradoxes de cette première partie du championnat.

« Un championnat exactement comme les autres », estime Guy Roux. Selon lui, la pièce est la même, à quelques différences de « distribution » près. *« Il y a une équipe que tout le monde attendait (Bordeaux), un nouveau venu (Marseille), les trouble-fête habituels (Monaco, Toulouse, Nantes, Auxerre) et un favori qui déçoit (PSG) »*. Quant au Racing-Club de Paris, jeune premier aux manières de star, Guy Roux ne le voit pas faire éternellement de la figuration. La principale erreur de Jean-Luc Lagardère serait de ne pas avoir *« pris le soin de s'entourer immédiatement d'un grand entraîneur »*, français de surcroît, car, aux yeux de ce défenseur de la corporation, *« seule une pédagogie française peut réussir avec des joueurs français »*. *« Prenez l'exemple de Bordeaux*, dit-il, *qui, malgré ses efforts de recrutement, plafonnait à la septième ou huitième place, tant qu'il était entraîné par un garagiste de Buenos-Aires* (1). »

Un championnat comme les autres, donc, alors que tout l'annonçait extraordinaire : l'arrivée des grands capitaines d'industrie, l'inflation sur les salaires, l'invasion de la légion étrangère. Alléché, le public s'était rué dans les stades le 5 août dernier pour la première journée, quelques semaines après le Mundial mexicain. Son enthousiasme s'est peu à peu délité. Des 182 709 spectateurs comptabilisés le premier jour dans les dix stades de la première division, il n'en restait plus que 85 398 le 25 octobre, pour la quatorzième et plus mauvaise journée.

Ignorant les assistances faméliques des soirées de décembre, les dirigeants du football français préfèrent s'accrocher à des statistiques globalement positives. Après vingt et une journées, la Ligue nationale de football (LNF), réunie en assemblée générale le samedi 20 décembre, enregistrait avec contentement un excédent de 278 372 spectateurs et de 30 millions de francs par rapport à la précédente saison. Chiffres menteurs. Dans le même temps, la deuxième division a perdu 233 114 spectateurs. Le bilan flatteur de la première division est à mettre à l'actif de Saint-Etienne et de l'OM de Bernard Tapie.

Nostalgie verte

C'est dans les vieux chaudrons qu'on fait les meilleures recettes. Geoffroy-Guichard, à nouveau en ébullition, débordait, face à Bordeaux (35 000 amateurs), le 29 novembre dernier, tandis que le stade-vélodrome, sans retrouver les 46 000 spectateurs du premier soir, attire 36 000 personnes par match (contre 13 500 l'an dernier). Ces deux équipes sont aussi à l'origine de beaucoup de succès populaires dans leurs déplacements. Leaders depuis le début de la saison, les Marseillais font le plein partout où ils se produisent. Quant au mythe stéphanois, il demeure vivace. A Paris, la nostalgie verte a attiré plus de 26 000 personnes, le mercredi 17 décembre, dans un Parc des Princes dont la moyenne est de 21 000 spectateurs contre 29 000 au temps de la splendeur du PSG.

Ces chiffres, surtout ceux de l'OM, suggèrent assez bien la désertification qui touche les autres stades : 14 417 spectateurs à Bordeaux le 17 décembre, 5 678 à Toulouse, 4 316 à Lens, 1 396 à Sochaux, et, samedi 20 décembre, à peine 8 000 spectateurs à La Beaujoire pour le derby breton entre Nantes et Rennes.

La déception du public n'est pas injustifiée. En même temps que les salaires, le football français a hérité les scores du calcio italien. Après vingt-trois matches, le meilleur buteur, le Toulonnais Victor Ramos, n'a marqué que onze buts. Une misère. Et, surtout, un paradoxe après des transferts qui ont fait la part belle aux attaquants. Avec les trois meilleurs buteurs de la saison dernière (Halilhodzic, Bocandé, Rocheteau), le PSG figure parmi les attaques les plus souffreteuses (19 buts). Bordeaux, malgré une pléthore de joueurs offensifs, est encore plus inefficace (15 buts). Et chacun de se lancer dans le ravaudage de ses effectifs.

Après les largesses du printemps, tout était bon à l'automne pour réparer les lacunes du recrutement : prêt, location-vente, troc. Un certain Martin (Nancy) s'est vu confier la mission de donner de la personnalité au milieu de terrain du PSG ; un certain Fargeon (Bellinzona), du punch à Bordeaux ; Oudjani (Lens) et Reinders (Bordeaux) le goût de survivre au Racing et à Rennes.

L'anémie générale du jeu d'attaque est également due à un surprenant renforcement des défenses. Question de prudence pour la plupart de ceux que l'on promettait à la relégation. Question de tactique aussi. Certains entraîneurs ont choisi d'aligner deux stoppeurs pour museler les attaquants de pointe et libérer ainsi leurs arrières latéraux.

« Le jeu sera bien meilleur dans la deuxième partie de la saison, prophétise Luis Fernandez, *la longue trêve va nous permettre de redevenir nous-mêmes, après une année démentielle. »* Pour Guy Roux, c'est la calendrier qui a été démentiel : *« Le plus mauvais que j'ai connu,* dit-il. *Avec des matches à intervalles très irréguliers, qui rendent difficile la préparation des joueurs. »* Pas de doute pour lui, les racines du mal sont là : *« Lors de cette fameuse journée, où neuf buts seulement avaient été marqués en dix matches, les joueurs étaient morts. »*

Préjudiciable sur le plan sportif, un calendrier aussi tourmenté ne peut que dissuader le candidat spectateur, voire le joueur du Loto sportif. A l'exception du lundi, on a joué au football tous les jours de la semaine. Jean Sadoul lui-même, président de la LNF, s'est avoué déboussolé par les journées de championnat *« saucissonnées »* en deux ou trois parties. Il lui faut prendre le temps de la réflexion, avant de prendre le chemin du stade. Cet état d'âme présidentiel laissait-il augurer une réforme du calendrier ? *« Toutes les religions ont un jour de la semaine réservé au culte,* plaide Guy Roux ; *le football est une religion dont les pèlerins sont traités par le mépris »*. Il est partisan du samedi soir, tout comme les responsables du Loto sportif, qui pourraient ainsi clore les enjeux le samedi à midi et donner les résultats dès le dimanche soir.

En dépit de quelques réticences, l'assemblée de la LNF a décidé que 33 sur 38 journées du championnat 1987-1988 auront lieu le samedi soir. Les clubs défavorisés par cette mesure pourront être indemnisés.

Fragilisées par d'écrasantes charges salariales, les finances des clubs sont plus incertaines que jamais. Tous ont des problèmes de *fin de mois* et l'obsession de faire de l'argent avec tout. La tentative inspirée par Claude Bez de faire payer les stations de radio pour leurs retransmissions en multiplex relevait de ce souci.

Chômage pour les joueurs de Béziers

Cette première partie du championnat aura vu le naufrage de l'AS Béziers. Non payés depuis le 1er novembre, les joueurs biterrois ont livré leur dernier match devant le juge des prud'hommes. Les dirigeants laissent un trou de près de 10 millions de francs, des joueurs au chômage, un public pantois et un championnat de deuxième division faussé par le retrait de cette équipe professionnelle.

L'histoire ressemble à celle de Bastia, l'an dernier, à pareille époque. Elle fait frissonner d'autres présidents de club mal en point. Elu le 12 décembre président de la section professionnelle du RC Strasbourg, Daniel Hechter annonçait que le club alsacien *« marche avec une perte moyenne de 1 million de francs par mois »*, qu'il est *« en cessation de paiement »* et que *« les deux dernières recettes à l'extérieur ont été saisies »*. La situation n'est guère plus souriante à Rennes, où le club, enfin structuré avec un centre de formation et un stade modernisé, risque de retrouver très vite la deuxième division. La lanterne rouge a déjà dû licencier du personnel administratif. Simple placebo sur un *« manque de trésorerie »* estimé à plus de 5 millions de francs.

La longue trêve qui commence sera ressentie par certains comme un manque à gagner. Les autres ont choisi d'oublier la grisaille du quotidien en partant en tournée vers le soleil : l'Afrique, les Antilles, la Réunion, l'Amérique du Sud et l'Arabie saoudite sont au programme de Bordeaux, Brest, Nantes, Nice, PSG, Saint-Etienne, Toulon et Marseille.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) Carniglia jusqu'en 1980, date de l'arrivée d'Aimé Jacquet.

VOILE : la Coupe de l'America

« French-Kiss » sous toutes les coutures

Sur le plan d'eau de Fremantle, les 12 mètres JI, élégants monocoques bas sur l'eau, ne laissent émerger que leurs voiles. Un vrai défilé de haute couture. Mais il s'agit de donner à ces bateaux lourds d'une trentaine de tonnes le maximum de puissance.

Longtemps strict sur l'origine des voiles, le nouveau règlement de la Coupe de l'America n'impose plus que les tissus soient fabriqués dans le pays d'origine du challenger.

A Fremantle, 75 % des voiles des challengers sont d'origine américaine. Pour tenter de conquérir à son tour la Coupe de l'America et pour bénéficier en exclusivité de nouveaux matériaux conçus pour le CNES et Brochier Espace, la France a mis en place une « filière voile », sous la responsabilité du Centre de recherches pour l'architecture et les industries nautiques (CRAIN) de La Rochelle.

Des travaux qui devraient avoir des retombées commerciales après la Coupe de l'America et permettre à la France de se positionner sur l'important marché des voiles pour la compétition et la plaisance.

FREMANTLE
de notre envoyé spécial

« Australia II *avait environ 10 % de supériorité sur* Liberty. *La moitié de ces 10 % était due à nos voiles, généralement meilleures, et à notre propension à savoir quand et comment les utiliser. L'autre moitié était due à la quille, mais avant tout au complexe d'infériorité qu'elle créa au sein de l'équipe américaine. »* Dans son livre sur la Coupe de l'America 1983, John Bertrand, skipper d'*Australia II*, place ainsi sur un plan d'égalité la contribution de Ben Lexcen, l'architecte, et celle de Tom Schnackenberg, son maître voilier. Pour bénéficier des services de ce Néo-Zélandais, directeur de la voilerie North d'Auckland, les Australiens avaient d'ailleurs obtenu qu'il se fasse naturaliser.

A Newport, Tom Schnackenberg avait provoqué une petite révolution en passant la plupart de ses nuits dans sa voilerie. *« Dans le camp américain, si une voile ne remplissait pas son rôle, Dennis Conner en commandait une douzaine d'autres,* explique John Bertrand. *Tom trouvait cette façon de faire idiote et pensait que la fabrication des voiles n'était jamais assez exacte. Il pensait que les recoupes successives d'une voile étaient l'approche la plus intelligente. »*

Depuis, le Néo-Zélandais a fait école. A Fremantle, les vastes hangars des syndicats restent souvent allumés la nuit entre deux régates.

« Acheter les voiles chez X... ou Y... et essayer de s'en servir ne suffit plus, explique Luc Gelusseau, le directeur du programme voile de *French Kiss; sur un 12 m JI, les contraintes mécaniques sont très importantes; le déplacement lourd du bateau et les exigences du match-racing nécessitent des formes de voile particulières. Le puissance et la fiabilité de ce « moteur » doivent allier accélération et vitesse de pointe. C'est la parfaite connaissance des voiles utilisées, depuis le choix et la fabrication des matériaux jusqu'à leur conception, qui permet aux régleurs d'en tirer la quintessence. »*

Retombées de Vénus

Pour lancer cette filière voile en 1984, le Comité français pour la Coupe de l'America (CFCA) savait pouvoir disposer des principales pièces du puzzle. Le CRAIN avait déjà mené des recherches en matière de gréement et de voile pour la course au large. Cette filière pouvait aussi profiter des enseignements du projet avorté Venera de conquête de Vénus, mené pour le compte des Soviétiques par le Centre national d'études spatiales (CNES) et Brochier Espace, pour la conception d'un tissu complexe, léger, étanche, résistant aux contraintes, qui aurait dû constituer l'enveloppe d'un ballon destiné à poser les sondes sur cette lointaine et inhospitalière planète (température supérieure à 100° et atmosphère d'acide sulfurique).

Avec un budget de fonctionnement de 1,9 million de francs, fourni par le ministère de l'industrie et de la recherche, par l'intermédiaire du CFCA, le CRAIN a ainsi développé quatre programmes : conception d'un outil informatique pour la définition des formes mais aussi la coupe et les orientations des différents panneaux de tissu, cousus et collés pour constituer une voile ; études en soufflerie des différents plans de voilure avec l'Ecole nationale supérieure de mécanique aéronautique de Poitiers ; contraintes et formes provoquées par les différents réglages (avec l'Engeenering système international de Paris) ; et étude aérodynamique des performances des voiles comparables à celles menées sur les quilles.

Ces spécifications et les essais effectués sur le bateau ont permis au CNES et à Brochier Espace de mettre au point quinze complexes de tissu à base de Kevlar 49, dont les qualités seraient préservées ou optimisées par du Terphane, plus résistant que le Mylar américain. Avec ces nouveaux matériaux plus élastiques, le gain de poids serait de 20 %, ce qui permet de réduire sensiblement l'angle de gîte et donc d'améliorer les performances du bateau. *« Aujourd'hui, nous avons un matériau largement équivalent à celui des autres,* reconnaît Marc Pajot, le skipper de *French-Kiss. Même si le temps a un peu manqué pour optimiser ce programme voile. »*

« L'idéal pour tester les voiles est d'avoir deux bateaux proches, ou, a fortiori, *identiques, comme pour les Néo-Zélandais,* explique Luc Gelusseau. *Si on veut essayer deux grands-voiles, il suffit de mettre deux génois identiques et de mesurer la différence. Les Néo-Zélandais ont aini pu effectuer plus de cent tests de voile en un mois. Avec l'outillage électronique, c'est plus long et plus complexe. Nous avons dû faire des impasses et prendre des risques sur certaines formes ; nous avons eu de la chance d'arriver où nous sommes. »*

La filière française, qui a principalement fonctionné avec le défi de Marc Pajot, a permis de concevoir et de confectionner dans trois voileries rochelaises (Cheret, Tasker et Voile-Système) toutes les grands-voiles et 90 % des génois de *French-Kiss. Une centaine de voiles ont été* nécessaires pour constituer cette garde-robe, qui peut être évaluée à quelque 7 à 8 millions de francs. Pour sa demi-finale contre *New-Zealand, à partir du 28 décembre, French-Kiss* disposera d'un trousseau de gala, composé de cinq grand-voiles (zéro, légère, médium, lourde et une cinquième pour des conditions météo possibles à cette époque de l'année : vent d'est de plus de 25 nœuds et mer plate), huit génois (numérotés de 1 à 6, correspondant à des vents de 0 à 30 nœuds, avec les numéros 2 et 3 doublés pour des mers plates creusées) et six spinnakers (3 de vent arrière et 3 de largue).

Le comportement de ces voiles, souvent découpées au laser, pour obtenir une précision extrême, a fait l'objet de relevés photométriques étudiés après chaque sortie par Luc Gelusseau et ses adjoints, Antoine Bonnaveau (grand-voile), Pascal Berthaud et Sylvain Barielle (génois et spinnaker). Ces relevés ont été confrontés avec les observations et les sensations de tous les navigants chargés de leurs réglages en cours. Les dernières retouches ont été apportées dans la voilerie à Fremantle. Pour les fêtes de fin d'année, il ne suffira pas d'être les plus belles, mais les plus performantes pour aller voguer.

GÉRARD ALBOUY.

Les résultats

Athlétisme

CROSS DU « FIGARO »

Le Savoyard Paul Arpin, vingt-six ans, a remporté, pour la deuxième année consécutive, la Cross du Figaro, *devant Thierry Watrice. Le coureur d'Aix-les-Bains a franchi la ligne d'arrivée très nettement détaché, après avoir couvert les 12 kilomètres en 38 minutes 32 secondes. Chez les dames, la victoire est revenue à Marie-Pierre Duros, et chez les vétérans (plus de soixante-cinq ans), à l'inusable Alain Mimoun.*

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Division I
(vingt-troisième journée)

* Laval et Marseille	0-0
* Auxerre b. Toulouse	2-1
* Nantes b. Rennes	3-1
* Brest et Paris-SG	0-0
* Lille b. Le Havre	3-2
* RC Paris b. Nancy	1-0
* Nice b. Sochaux	1-0
* Toulon et Bordeaux	0-0
* Metz b. Monaco	4-1
* Saint-Etienne b. Lens	1-0

Classement. – 1. Marseille et Bordeaux, 32 pts ; 3. Monaco, 28 ; 4. Nantes, 27 ; 5. Toulouse et Auxerre, 26 ; 7. Paris-SG et Nice, 25 ; 9. Metz et Brest, 24 ; 11. Laval, 23 ; 12. Lens, 22 ; 13. Lille, 21 ; 14. Saint-Etienne et Le Havre, 20 ; 16. Sochaux, 19 ; 17. RC Paris, 18 ; 18. Nancy, 17 ; 19. Toulon, 16 ; 20. Rennes, 15.

COUPE DE FRANCE
(septième tour)

Le septième tour de la Coupe de France, qui marque l'entrée en lice des clubs de deuxième division, a été fatal à six d'entre eux : Monceau, Le Puy, Sète, Amiens, Valenciennes et Béziers. Au tableau d'honneur, l'équipe de Castres (promotion d'honneur), victorieuse de Béziers, même si cette formation présente désormais sa réserve, n'ayant plus de « pros » sous contrat.

Judo

CHAMPIONNAT DE FRANCE TOUTES CATEGORIES

Christian Vachon a remporté pour la deuxième fois le 20 décembre à Besançon le titre de champion de France toutes catégories aux dépens de son frère aîné Roger qui l'a gagné cinq fois auparavant. Chez les dames, la championne du monde des 66 kilos, Brigitte Deydier, a battu Natalina Lupino.

Patinage artistique

CHAMPIONNATS DE FRANCE
(à Epinal)

Agnès Gosselin, âgée de vingt-deux ans, a remporté pour la cinquième fois le titre de championne de France de patinage artistique le 20 décembre à Epinal devant un public squelettique (quelque 200 personnes), tandis que Philippe Roncoli, âgé de dix-neuf ans, s'inscrit pour la première fois son nom au palmarès.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Division I
(douzième journée)

POULE 1

*Graulhet et Béziers	0- 0
*Aurillac b. Montferrand	9- 3
*Nice et Grenoble	9- 9
Brive b. *Romans	39-15

Classement. – 1. Brive, 30 ; 2. Toulouse, Montferrand, 28.

POULE 2

*Biarritz b. Perpignan	9- 3
*Toulon b. Valence	54- 6
*Racing b. Lourdes	12- 7
*Nîmes b. Bayonne	16-13

Classement. – 1. Toulon, 32 ; 2. Racing, 27 ; 3. Agen, 25.

Ski alpin

COUPE DU MONDE MESSIEURS

Slalom de Kranjska (Youg.)

1. Krizaj (Youg.), 1 mn 55 s 35 ; 2. Petrovic (Youg.) ; 3. Stenmark (Suède) ; 8. Bouvet (Fr.), 1 mn 57 s 79 ; 17. Mougel (Fr.), 2 mn 2 s 74.

Slalom de Hinterstoder (Aut.)

1. Bittner (RFA), 1 mn 50 s 14 ; 2. Krizaj (Youg.) ; 3. Tötsch (It.) ; 10. Bouvet (Fr.), 1 mn 51 s 57.

COUPE DU MONDE DES DAMES

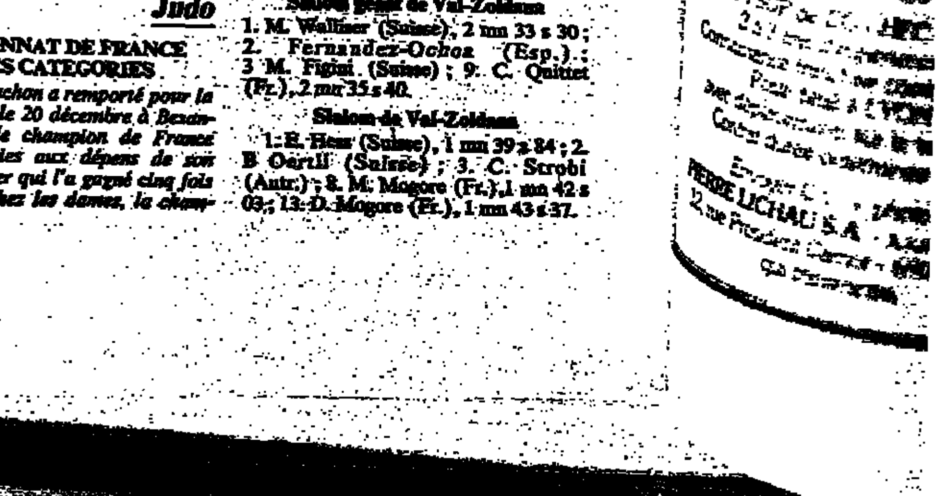
Slalom géant de Val-Zoldana

1. M. Walliser (Suisse), 2 mn 33 s 30 ; 2. Fernandez-Ochoa (Esp.) ; 3 M. Figini (Suisse) ; 9. C. Quittet (Fr.), 2 mn 35 s 40.

Slalom de Val-Zoldana

1. E. Hess (Suisse), 1 mn 39 s 84 ; 2. B. Oertli (Suisse) ; 3. C. Strobl (Autr.) ; 8. M. Mogore (Fr.), 1 mn 42 s 03 ; 13. D. Mogore (Fr.), 1 mn 43 s 37.





هكذا من الاصل

Le Monde
CADRES

Lyon
Une dimension de leader régional et national

CONSULTANT EN RESSOURCES HUMAINES

Premier groupe français de conseil en ressources humaines, EGOR doit une partie de son fort taux d'expansion à ses implantations régionales (Lyon, Bordeaux, Nantes, Strasbourg, Toulouse).
Notre bureau de Lyon, leader en région Rhône-Alpes, poursuit son développement grâce à l'excellente qualité du travail effectué par son équipe locale qui désire accueillir un nouveau consultant.
Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur ayant une première expérience professionnelle de 3/5 ans.
Cette expérience a été acquise dans le service du personnel d'une entreprise industrielle, d'une activité de service (banques, assurances, intérim...) ou dans une fonction d'animation commerciale.
Bien sûr il est formé à nos méthodes et procédures, progressivement il prend en charge, de façon autonome, un portefeuille de clients. La connaissance du milieu économique local, sans être indispensable, est cependant souhaitable.
Basé à Lyon, il pourra, s'il est mobile, évoluer ultérieurement à l'intérieur du Groupe dans l'un de nos bureaux français ou étrangers.
Denis RICHARD vous remercie de lui adresser votre lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 15/ERA/87 à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour du Crédit Lyonnais
129, rue Servient - 69431 LYON CEDEX 3

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

SOCIETE D'INGENIERIE PRODUCTIQUE - 100 PERSONNES
Spécialisée dans la mise en œuvre de l'innovation technologique (Automatisme, Informatique industrielle, Vision, Laser, Robotique...)

RECHERCHE

2 Responsables de secteur de haut niveau Réf. RS 2273

spécialistes des domaines : AGRO-INDUSTRIE, BOIS, TÔLE FINE.
Ils auront pour responsabilité de : définir les objectifs de la stratégie de développement, assurer la promotion technique de leur secteur d'activité, coordonner l'élaboration des propositions techniques.
Il leur est demandé une forte compétence technique : méthodes d'ingénierie et technologies mises en œuvre.

2 Technico-commerciaux Réf. TC 2273

dans les domaines : ELECTRONIQUE - ARMEMENT - TRANSPORT - BOIS - AGRO-INDUSTRIE.
Pour prendre en charge : la prospection commerciale, le suivi des offres présentées, la négociation des contrats.
Outre des compétences commerciales (aptitude relationnelle, dynamisme...), les candidats devront bien connaître au moins un des secteurs concernés.
Les postes sont à pourvoir à BORDEAUX. Les candidats devront nécessairement habiter la région et être mobiles.
Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous référence choisie à

SOURCES 108 rue Saint-Honoré - 75001 Paris, qui transmettra confidentiellement.

Pour écouter et conseiller les utilisateurs, faire avancer les technologies

de jeunes ingénieurs doués pour les affaires

Votre diplôme d'ingénieur Grande Ecole, vous voulez le valoriser par une expérience commerciale. Parce que vous êtes convaincu, comme nous, qu'il ne suffit plus de produire. Encore faut-il connaître son marché et savoir évoluer dans le monde des affaires. Nous avons tous ces atouts. Nous vous les mettons en main. Société américaine (20 bureaux de vente dont 8 en Europe, 8 unités de production), nous fabriquons et commercialisons des produits industriels, hautement spécialisés, pour un marché sur lequel nous sommes leader avec une progression de 10 à 20% par an. Votre mission : visiter les industriels, participer aux essais des matériels placés, suivre vos clients en devenant leur conseiller technique. C'est là que votre sens des affaires, basé sur de solides compétences techniques, votre imagination et votre diplomatie deviennent précieux. Dans un même temps, vous analysez les besoins et suggérez des solutions de nature à améliorer la technologie. Vous gardez bien entendu, un oeil vigilant sur l'évolution du marché et de la concurrence, les stocks, etc... Le Service Marketing vous sera un soutien très efficace. Il s'agit donc de postes typiquement technico-commerciaux. Ils s'adressent à de jeunes candidats qui évolueront très rapidement dans la société. La pratique de l'anglais est indispensable. Plusieurs marchés sont à couvrir, dans diverses régions de France, et plus particulièrement dans le Nord. Veuillez adresser votre candidature détaillée mentionnant vos souhaits de rémunération à M.J. Villoing, Vésuvius International Corporation, Bd de la Woluwe, n°2, B.2. 1150 Bruxelles.

VESUVIUS — DESSEIN

Nous sommes une filiale du groupe international norvégien **NORSK HYDRO**, groupe qui connaît une forte croissance

NORSK HYDRO a des activités dans le pétrole, les engrais, le magnésium et l'aluminium.

HYDRO ALUMINIUM CHATEAUROUX fabrique des profils d'aluminium (bruts, anodisés et résinés) pour le marché français et pour l'exportation.

Dans le cadre de notre développement, nous recrutons notre

DIRECTEUR COMMERCIAL

de formation supérieure, le candidat apportera une expérience de plusieurs années dans le domaine marketing et la direction d'un réseau de ventes.

A la tête d'une équipe de spécialistes, il aura à gérer, organiser et dynamiser l'activité commerciale de la société et ceci à travers :
— des hommes de l'entreprise ;
— des produits ;
— de la clientèle ;
la connaissance de l'anglais sera un atout complémentaire.

Adresser lettre, C.V. et prétentions à
DIRECTION DU PERSONNEL
HYDRO ALUMINIUM CHATEAUROUX
Avenue Pierre-de-Coubertin
B.P. 375
36008 CHATEAUROUX CEDEX.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

RECHERCHE

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

ENST, ESE, ENSIMAG, ENSI, MIAGE, DEA

Pour assurer des développements en :
— Gestion de production ;
— Logiciels systèmes sur grands ordinateurs IBM.

Ecr. à SDI, 78-80, av. Galliéni Tour Galliéni 1, 93174 BAGNOLET CEDEX.

ROBERT BOSCH (France) S.A.

Groupe BOSCH
- équipements automobile
- appareils ménagers
- radio téléphones
recherche pour son usine de RODEZ (mécanique de précision pour automobiles)

CADRE DE GESTION
Formation type ESC, même débutant

RESPONSABLE D'ORDONNANCEMENT EXPERIMENTE

CHEF DE DEPARTEMENT ACHAT ORDONNANCEMENT ET MAGASIN EXPERIMENTE

INGENIEUR MECANICIEN DEBUTANT

La pratique de la langue allemande est exigée pour chacun de ces postes.

BOSCH

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo au Chef du Personnel, B.P. N° 1, ONET LE CHATEAU, 12004 RODEZ Cedex.

CONTESSE

Importante société de construction et de gestion de logements sociaux souhaite intégrer à son équipe un

PERIPHERIE MARSEILLE

Directeur d'agence HF

Vos principales fonctions seront :
- l'animation du personnel (30 personnes),
- le suivi et la gestion des relations avec les locataires,
- la gestion d'un patrimoine immobilier difficile, en cours de réhabilitation,
- d'assurer un travail de liaison avec les pouvoirs publics.
Profil : âgé d'au moins 30 ans, vous avez une formation BAC + 4; une expérience professionnelle similaire de 5 ans minimum, notamment HVS ou DSQ souhaitée. Des connaissances techniques BTP sont un atout, ainsi qu'un esprit créatif et novateur.
Rémunération motivante.
Merci d'envoyer votre dossier de candidature, sous référence BM 2.258, à notre Conseil AJCR, 44 la Canebière, 13001 Marseille. Discrétion assurée.

média-system — dRC

INFORMATIS

TECHNIQUES DE POINTE
PROJETS TRÈS VALORISANTS

INGÉNIEURS BULL
SYSTEMES BULL
DPS 6 — DPS 7 — DPS 8
Importants projets de développement et de qualification.

CHEFS DE PROJET
BULL DPS 7 — DSA
Ayant de la « bouteille ». Capables d'intuitions et d'imagination aboutissant à des solutions fiables. Pour encadrer une équipe d'ingénieurs.

INGÉNIEURS SYSTEME
Pour développement de MONITEURS TEMPS REEL
Expérience UNIX-C-68 000

INGÉNIEURS RÉSEAUX
TRANSPAC — X25 — DSA — SNA
PROJETS TÉLÉMATIQUES

INGÉNIEURS PROCESS
Projets de simulations MILITAIRES
SEL 32, CONCEPT (GOULD)
28, r. Daubenton-5e. 43-37-88-22.

CABINET JURIDIQUE INTERNATIONAL
recherche

ANCIEN INSPECTEUR DES IMPOTS

avec expérience dans cabinet juridique et fiscal connaissant l'anglais. Perspectives de développement de carrière.

Ecrire sous n° 8.234 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CABINETS CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX A VOCATION INTERNATIONALE
recherchent

COLLABORATEUR

Ayant au moins 3 ans d'expérience en droit des sociétés. Pratique de l'anglais appréciée. Perspec. dévelop. de carrière.

Ecrire sous n° 8.235 M
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Jeunes diplômés

HF **à la rencontre des décideurs**

Intervenir : assurer les R.V. pris par nos services.
Ecouter : cerner avec eux leurs besoins en matière d'audit, de réorganisation de services, de recrutement...
Concrétiser : synthétiser les informations et mettre au point avec nos consultants la meilleure solution.
Défendre : "vendre" le contrat proposé par nos services.
Suivre : s'assurer de la bonne exécution de la mission.

Un diplômé d'école de commerce (HEC, Sup. de Co...), le sens du contact appuyé par une grande capacité à discerner l'essentiel, vous permettront de vous épanouir dans ce poste formateur.
Débutant ou avec une première expérience, en intégrant Hénin Conseil, spécialisé en organisation industrielle et assistance technique, vous vous assurez l'appui d'une équipe hautement spécialisée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo HENIN CONSEIL
Département Recrutement
17, rue A-Oru 94370 SUCY
Tél : 49.82.53.45



LMI-TOURNAY/ASICOM

NOUS SOMMES UNE BANQUE FRANÇAISE
de taille moyenne
(3 milliards de bilan, 300 personnes)

NOUS RECHERCHONS :

LE RESPONSABLE DE NOTRE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE A PARIS

Il voudra participer à notre gestion globale et utiliser les moyens et les méthodes les plus modernes. La comptabilité, l'informatique, le contrôle de gestion seront ses centres d'intérêt.

Il devra avoir un diplôme d'études supérieures, une expérience bancaire de plusieurs années et savoir s'intégrer à une équipe jeune et dynamique.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite, photo et prétentions au
MONDE PUBLICITÉ, sous n° 8.161
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Sté d'expertise comptable et Commissariat aux Comptes
recherche

JURISTE

— DEA ou DES droit des affaires ou équivalent.
— Expérience similaire souhaitée chez conseil ou service juridique.
— Aptitude à organiser et prendre en charge le suivi des dossiers du Cabinet sous leur aspect juridique (droit des Stés, social, commercial etc.).
— Poste attractif et autonome classé sous l'autorité directe des dirigeants.

Ecrire avec CV et prétent. sous réf. GP à n° 5683 à Publicités Réunies. 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Le Département du Val-de-Marne
recrute
par voie de concours sur titres
pour le Service d'Architecture
et des Bâtiments Départementaux

UN ADJOINT TECHNIQUE

Chargé de missions d'Inspecteur de Travaux
(Expérience de Chantiers souhaitable)

UN ADJOINT TECHNIQUE

pour le Département Etudes
(Equipements Fonctionnels, Électricité, Chauffage Ventilation, Plomberie, Sanitaire)

- Conditions à remplir :
  - être âgé de 45 ans au plus au 1er janvier 1986 ;
  - être de nationalité française ;
  - être titulaire de l'un des diplômes suivants :
    - baccalauréat de technicien ;
    - brevet de technicien ;
    - brevet de technicien supérieur ;
    - diplôme universitaire de technologie, ou :
    - tous diplômes ou titres reconnus équivalents.
- Transmettre les candidatures, accompagnées :
  - d'un curriculum vitae détaillé ;
  - de la photocopie des diplômes ;
  - d'une fiche individuelle d'Etat Civil et de nationalité française ;
  - de deux enveloppes timbrées portant nom et adresse du candidat.

Au plus tard le vendredi 16 janvier 1987, dernier délai, le cachet de la poste faisant foi, à :
Hôtel du Département du Val-de-Marne
Direction du Personnel Départemental
Bureau de Recrutement - Pièce 404
Avenue du Général-de-Gaulle
94000 CRETEIL CEDEX 11.

La Direction de la Formation professionnelle des Télécommunications

recherche

pour son centre d'enseignement de

PERPIGNAN (BARCARÈS)

UN PROFESSEUR D'ESPAGNOL

(temps partiel)

Diplôme souhaité : licence d'espagnol ou équivalent
Expérience souhaitée : enseignement de l'espagnol aux adultes selon les normes du Conseil de l'Europe

Ecrire avec C.V. à : DFPT
245, rue de la Galère
34035 Montpellier Cedex
Téléphone : 67-41-63-02.

ORGANISME recherche

CADRE

Formation SUP de CO - HEC - ESSEC -
2 à 3 ans d'expérience.
Connaissance franchise commerciale.
Poste basé à LYON
avec déplacements sur le territoire.
Contrat durée déterminée 1 an.

Envoyer C.V. + photo à
PIERRE LICHAU S.A. - sous réf. 4627
12, rue Président Carnot - 69002 LYON
qui transmettra.

Pierre Lichau

SOCIÉTÉ DE SERVICES

recherche URGENT

3 CHEFS DE PROJET

Ingénieurs grandes écoles
option informatique
débutant ou 1 an d'expérience

pour supervision technique dans importants projets bureautiques

Envoyer curriculum vitae, lettre manuscrite et photo, au
MONDE PUBLICITÉ
sous n° 8.232 - 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

UNIVERS DE LA GESTION

Compta, contrôle de gestion, trésorerie...

Nous avons regroupé ces aspects principaux de la Gestion et des Finances sous un titre, celui de **CONTROLEUR FINANCIER.**

Vous, vous donnez à cette fonction sa vraie dimension opérationnelle : vous coordonnez les activités des services compta (clients, fournisseurs), reporting-contrôle de gestion, trésorerie... concevez et développez de nouvelles procédures, veillez à la qualité de l'information et au respect des délais.

Mais surtout, homme de terrain et de contacts, vous assistez les directeurs et contrôleurs budgétaires des usines et vous animez votre équipe : une quinzaine de collaborateurs auxquels vous apportez conseils et appui.

Vous l'avez compris, vous tenez auprès de notre Directeur Financier, un rôle clé. Vous y avez été préparé par une expérience de plusieurs années dans le secteur industriel (c'est primordial) et par une formation de base solide : Bac + 4 et DECS (si possible).

Pour vous, l'enjeu est à la mesure de nos objectifs : nous sommes, avec 700 personnes et 400 MF de CA, le leader Français d'équipements spécifiques destinés aux entreprises, administrations et commerces... et notre croissance est rapide.

Alors, adressez vite votre dossier à SEFOP, notre Conseil, sous réf. FE 1230 M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

Société d'Expertise Comptable Evry
Recherche Collaborateur DECS/BTS/DUT ou Equivalent 2 à 3 années d'expérience, pour missions de conseil et de révision comptable.
Expérience Micro-informatique appréciée.
Adres. CV et prétentions s/nº 167. Jégu SA. 27, rue de Rome, 75008 Paris, qui transmettra.

STÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE recherche pour AGENCE PROCHE BANLIEUE

GESTIONNAIRE D'IMMEUBLES

en copropriété. Expérimenté bonnes connaissances des travaux de maintenance des immeubles
Tenue des assemblées générales

Ecrire avec C.V. et prét. à ETA-G (Réf. 154) 39, rue de L'ARCADE, PARIS-8e.

Jeunes contrôleurs de gestion

TRT étudie et réalise des matériels d'électronique professionnelle et de télécommunication.

Nos centres de production de Brive et Luneville recrutent deux jeunes Contrôleurs de gestion.

Ils auront pour mission d'assister le Contrôleur Usine dans les fonctions suivantes :
- *élaboration du budget du Centre Industriel,*
- établissement des comptes d'exploitation et bilans,
- contrôle et application des procédures définies centralement,
- *tenue des tableaux de bord.*

Ces deux postes s'adressent à de jeunes diplômés d'écoles supérieures de commerce.

Pour Brive, ils pourront être éventuellement débutants.

Pour Lunéville, 2 à 5 ans d'expérience en centre industriel sont souhaités.

Vous avez de bonnes facultés de communication, d'animation ainsi que des connaissances *en informatique. Nous pourrons vous offrir de très intéressantes opportunités* d'évolution au sein du groupe.

Merci d'adresser votre candidature avec prétentions, à TRT, Direction du Personnel, 5 avenue Réaumur 92350 Le Plessis-Robinson.

TRT **L'une des premières sociétés françaises d'électronique professionnelle.**

média-system

Chef administration/finances

Bilingue allemand

Filiale d'un groupe industriel allemand spécialisé dans l'équipement pour l'industrie des boissons recherche son **futur Chef de l'Administration et des Finances.** Il devra prendre en charge l'ensemble des fonctions comptabilité, finances, informatique, administration générale, et diriger une petite équipe.

Le siège est en **banlieue Est de Paris.**

Le poste nécessite une formation supérieure, option finances, comptabilité ou contrôle de gestion et une solide expérience professionnelle dans les mêmes domaines. Pour les relations avec la maison-mère en RFA, la maîtrise de la langue allemande est nécessaire.

Merci d'adresser C.V. + lettre manuscrite + photo, sous la référence 2641, à

Conseillers de Direction franco-allemands Klaus W.Herterich — 44, rue La Boétie 75008 PARIS *Téléphone : 45.63.49.24*

interconseil

MÉDIA 84

Une Carrière en Audit

Vous avez une expérience *minimum de 2 à 3 ans dans un* **CABINET D'AUDIT** ou dans un service d'**AUDIT INTERNE** d'une grande entreprise.

Nous sommes membres de **L'UN DES 8 GRANDS DE L'AUDIT ET DU CONSEIL** dans le monde et recherchons pour faire face *à notre expansion* à **MARSEILLE**

AUDITEURS CONFIRMES

auxquels nous offrons des opportunités de carrière en France et à *l'étranger.*

Si notre proposition vous intéresse, adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à MEDITEC - BDA 88, av. de la Capelette - 13010 MARSEILLE.

Important Groupe Industriel
C.A. consolidé + 6 milliards
Effectif : 12.000 personnes

recherche

UN TRESORIER
(Région Parisienne)

Expérience professionnelle : dix ans comme trésorier dans une grande entreprise ayant une branche internationale.
De formation supérieure (HEC, ESSEC, Sciences Po, SUP. DE CO...), il aura acquis :
– la connaissance de l'analyse financière et des financements actuels,
– la pratique de l'informatique dans le domaine financier.
Une expérience dans le milieu bancaire serait appréciée, mais non indispensable.
Le candidat retenu devra pouvoir évoluer ensuite au sein de la Direction Financière ou de la société.
Il aura la capacité d'organiser et de s'imposer tant par sa compétence que par sa personnalité.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence 17496 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 36 14 91 85 CODE : CONTESS

Le Monde CADRES

VILLE DE DREUX (28)

RECRUTE

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF

Possédant expérience de la fonction communale, connaissances des procédures administratives et de la gestion.

Accessible aux personnes ayant réussi le concours d'attaché de la fonction publique territoriale.

Candidatures, C.V. et photo à M. le Maire de DREUX
Service du personnel Mairie 28107 DREUX.

Société Prestations de Services recherche pour début janvier

1 CHEF DE CHANTIER

35 ans environ. Connaissances électriques indispensables *Grande disponibilité*
Env. CV à Sté MEDIASON *Rue Marcel-Sembat.* 93430 Villetaneuse.

Sté française d'importation recherche
STÉNODACTYLO TÉLEX
Bilingue Anglais/Français
Le poste est en même temps un poste de professionnalisme absolu et un poste de vérificateur vigilant
Grande capacité et conscience demandées
Travail d'équipe
Salaire en rapport avec le sérieux du poste
Env. C.V. + photo + prétent. à COFAP sous nº 500.789 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS qui transmettra.

POUR GROUPE FINANCIER RENOMMÉ

RECHERCHONS 1 COLLABORATEUR

Expér. formation souhaitable, adres. CV + photo (renvoyée) + prétent. à : GROUPE OPÉRA *8, rue Jean-Goujon, 75008 Paris.*

Association Privée de Coopération Internationale recherche un (une)

RESPONSABLE INFORMATION COMMUNICATION

Direction des publications de l'association. Expérience journalistique, formation supérieure et anglais exigés. Espagnol souhaité. Connaissance et expérience en matière de développement indispensables. Env. lettre manuscrite, CV à Frères des Hommes P. Benjamin, 20, rue du Refuge 78000 VERSAILLES.

AGENCE ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR

recherche

CRÉATIF DE HAUT NIVEAU

(5 ans exp. minim.) capable assurer responsabilités totales sur projets intéressants en FRANCE et à l'ÉTRANGER.

La connaissance de l'ANGLAIS serait un atout supplémentaire.

Merci d'adres. CV + photos et prétent. à CONRAN ASSOCIÉS, 52, bd du Montparnasse, 75010 Paris.

INGÉNIEURS

ELECTRONICIENS

2 ans d'expérience logique numérique. Bonne pratique *micro 6809 assembleur*
INSET-ETT 42-33-38-25.
93, bd Sébastopol, Paris-2e.

PME TRANSNATIONALE SPÉCIALISÉE DANS L'EXPORTATION VERS LES USA

RECHERCHE
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Connaissant le marché AMÉRICAIN

Ec. à DITT, 11 bis, rue d'Aguesseau, 75008 Paris à l'attent. de Chantal Liboutry.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR DU PERSONNEL
36 ans

(Société de fabrication et de distribution de forte *notoriété - 600 personnes). Tous les aspects de* la fonction.

MOBILITE TOTALE. DISPONIBILITE RAPIDE

Tél. (35) 37 59 10 *le soir et* (32) 37 79 50 *ou* (32) 37 79 42 toute la journée.

J.F. 34 ans, licence Lettres modernes, Maît. et Docto. 3e Cycle Langue Française Sorbonne, 10 ans enseig. privé *second., sup. et format. continue, pigés critiques. Libre de suite, ch. poste ou rempl. ou* trav. édition, secteur culturel. *T. : 47-00-60-67 ou 43-54-58-94.*

J.H. 21 ans, dégagé des O.M. *après fin stage TUC 12 mois,* excellentes références, cherche emploi stable travaux de bureau, reprographie, *tri-manutention, gardien de* bibliothèque ou tout autre *poste équivalent.* Tél. : 48-87-59-82.

J.F. 28 a., D.E.A. de droit social, exp. de la rédaction, ch. *poste dans société EDITION.* TÉL. : (16) 37-50-14-40.

J.F. 26 ans DES Biochimie, niv. DEA pharmacologie mol et 0, *ch. pl. stable. Libre de suite.* Tél. : 45-64-50-55.

J.H. de 29 ans, diplômé de Cambridge General Certificate of Education. Bilingue français/anglais. 6 ans exp. au *Club méditerranée.* Ecr. M. G. THOMAS *28, rue Lamiez, 75017 Paris.* Tél. : 42-28-31-46.

H. 39 ans, dir. production, nbreuses années expériences, ch. emploi stable domaine injection plastique, Paris, proche banlieue. T. (dom) REZNAR 45-43-59-26.

Resp. adm. Fin. H. 34 ans DECS, *disp. tps partiel ou ponct.* Tél. : 40-05-19-50.

---

17 ANS D'EXPÉRIENCE
ESEA + INGÉNIEUR DPE + IAE
cherche poste
CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE
ou INGÉNIEUR COMMERCIAL SSII
Ecr. s/nº 8.236 LE MONDE Pub
service annonces classées
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 33 ans, maîtrise Eco exp. *div. commerce, gestion, rech. empl. ou collabo. commerc. gest. sta-compta, PME Rég. PARIS OUEST* (75-95) 30-38-71-13 soir.

COMPTABLE EXP. sur micro-ordinateur, ch. place stable dans PME-PMI Association. M. DUBREUIL 46-07-64-13.

CADRE DE DIRECTION
J.H. 30 ans. Lic. Droit, Sc. Po., maître Sc. Humaines DEFA 8 ans exp. Direct. formation. Gest. équip. sect. tourisme. Collect. locales. Ass. C.E. rech. poste resp.
Ecrire sous nº 8.238 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy. 75007 Paris.

DOCTEUR en LANG. et LITT. Franç., 38 ans, 8 a. exp. de l'ens. sup., tril. (angl., esp.), ch. poste à resp. de ens. édit., presse, audio-vis., pub., communic., entrep. Etud. ttes propos.
Ecrire sous le nº 8.237
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 23 ans, niv. BAC, dégagé O.M. Perm. conduire cherche travail, accepterait formation (sauf porte-à-porte) Téléphone : 46-70-61-46.

ANIMATEUR DE VOCATION

Possédant solide expérience (10 ans)

PRODUITS FRAIS

alliée à une connaissance terrain de tous les circuits GMS, *recherche dans une société* volontaire à taille humaine responsabilité des ventes France, dans une équipe de direction désireuse d'intégrer un professionnel de la vente à sa structure de production.
Ecrire sous le nº 6537
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue Monttessuy, Paris-7e.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

Près JARDIN DES PLANTES STUDETTE kitchen., w.-c., dche. *200 000 F. 43-22-61-35.*

PANTHÉON
280 m² sur 3 niveaux MAISON DE VILLE 4.900.000 F. Possibilité grand-rez-de-ch. en plus GARBI - 45-67-22-88.

PANTHÉON
2 pièces, cuis., bains, 39 m² REFAIT NEUF GARBI - 45-67-22-88.

RUE DES BOULANGERS
STUDIO SUR JARDIN 310.000 F - 43-54-25-70.

21, BD SAINT-GERMAIN
Pptaire vd dans imm. p. de t., GD STAND. RÉNOVATION DE GRANDE QUALITÉ. APPT LIBRE, 250 m² PROF. LIB. AUTORISÉE
R.C.I. - 47-58-12-21.

LUXEMBOURG, 75 m²
GD STANDING, rez-de-ch. 1.250.000 F - 43-54-25-70.

13e arrdt

GOBELINS
2 P. Bains. *REFAIT NEUF* 440.000 F. Tél. 42-80-26-23.

14e arrdt

PARC MONTSOURIS Réc. dés
sur jardin confort *S/Palier 129.000 F. 43-25-97-16.*

15e arrdt

CAMBRONNE
Imm. pierre de taille, placement ou récupération
Appartements occupés 300.000 F à 500.000 F
Bâti Conseil Rénovation
Tél. 42-80-64-74, poste 233.

MONTPARNASSE. Vrai atelier + 3 chbres en Duplex Sud 2 bains, sans vis-à-vis - AFFAIRE RARE - 2.700.000 F - 43-22-61-35.

16e arrdt

VICTOR-HUGO
appt exceptionnel, 260 m² 7 P., 2 bains, 3 chbres serv. *9e étage,* TERRASSES GARSI - 45-67-22-88.

17e arrdt

RUE LEGENDRE
Bel imm. ancien 3 p. cft Prix : 685.000 francs. Immo Marcadet 45-52-01-82

18e arrdt

RUE ORDENER
3 p. cft, 480 000 francs. 70 m², stand., cft 730.000 F. 5 p. cft 120 m² 1.100.000 F. IMMO-MARCADET 45-55-01-82.

A RÉNOVER, 28 m²
Rue Marcadet. 110.000 F

BOULEVARD ORNANO
Studio tt cft. 115.000 F Immo Marcadet 45-55-01-82.

Minitel

30 000 offres
Paris-province
36.15 Tapez LEMONDE puis FNAIM

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paie. cpt chez notaire. TÉL. : 45-44-44-45.

locations non meublées demandes

Paris

POUR CADRES SUPÉRIEURS ET PERSONNEL IMPORTANTE Cie FRANÇAISE PÉTROLES rech. appts 2 à 8 p., studios, villas Paris et env. Libres suite ou janvier-février. Tél. : 45-03-30-33.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS. recherche en location *ou à l'achat* APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Stés Multinationales.
TÉL. : 45-62-78-99.

Jeune couple sérieux cherche à louer studio Paris 12e ou 13e, ou environs. 2.500 F charges comprises. Tél. : H.B. 43-67-45-75, poste 214, Mme MACÉ.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASSADES. 45-22-19-96.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +.

DOMICILIATION DEPUIS 90 F/MS
RUE SAINT-HONORÉ (CONCORDE)
RUE CRONSTADT PARIS 15e
21 bis, RUE DE TOUL PARIS 12e
CONSTITUTION SARL 2.000 F/HT
INTER-DOM. T. : 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
TÉL. : 43-55-17-50.

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 à 100 m² - STANDING
OUVERT 24 H/24 H
Location courte ou longue durée, tous services : Tél., télécopie, télex, restaur., parkings, secrét., tél. personnalisé.
ACTE 43-80-90-18.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles. Bureaux, constitution de sociétés, télex, secrétariat. 40-26-15-12.

DOMICIL. CIALE 8e
TÉLEX/PERMANENCE TÉLÉPH.
Travaux secrétariat. Bureaux
AGECO 42-94-95-28
(STATIONNEMENT AISÉ)

DOMICIL. CIALE 8e
TÉLEX/PERMANENCE TÉLÉPH.
Travaux, secrétariat, Bureaux
AGECO 42-94-95-28
(STATIONNEMENT AISÉ)

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
Loc. bux, secrét., tél., télex
Domiciliation : 170 à 390 F/M
CIDES, 47-20-41-08.

maisons individuelles

Dans station balnéaire Côte d'Opale, maison de 4 P. avec jardins + voilier 6,20 m, tt *équipé. Px intéressant*
Tél. après 20 heures : (16-1) 42-67-85-20.

pavillons

Sud Le Rochelle, plaisance, *maison 170 m² 1978, jardin* clos, barbecue, terrasse, parking privé, gd garage, séjour 60 m², chem. centr., 4 chbres, bureau, mezz., placards, cuis. et 2 salle de bns équipées lingerie. 850.000 F
Tél. (16) 46-56-09-36.

Part. à part. Except. pav. 7 P., E/S.O. Séj. tripl., 3 chbres, + chbre serv., jard., gar., 3 caves, site protégé, Paris 13.
Tél. 39-55-60-76.

maisons de campagne

BULLION 78. Urgent. Except.
Vallée de Chevreuse
vds maison rurale en partie restaurée sur terrain 2.000 m² boisé. 4 pièces, cuis., véranda, s. de bns, w.-c., grenier, *dépendances, cour*
Prix 650.000 F
Possibilité aménagement
Téléphone : 30-41-30-15.

terrains

ST-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE 1.000 m² CONSTRUCTIBLES 450.000 F. 45-67-66-16.

propriétés

CLAIREFONTAINE (78) 35 mn de PARIS, pav. 130 m², séj., cuis., 3 chbres, 2 s. de bns, bur., garage, piscine, terrain *environ 5.000 m²*
PRIX 1.300.000 F
43-54-25-18, à part. de 20 h.

viagers

AVENUE DUQUESNE. RARE
3 P., occupé 75 ans. 525.000 + 7.400. LAPOUS 45-54-28-66.

immobilier information

AGENCE MUTUELLE IMMOBILIÈRE
L'ENTREPRISE DU 3e TYPE !!
– Des honoraires moins chers (20 % en moyenne.)
– Une garantie de paiement de loyers INTÉGRALE et UNIQUE.
Toutes transactions immobilières : achats, ventes, locations, gestions locatives, etc.
L'A.M.I.
OUVRE UNE NOUVELLE AGENCE A PARIS
22, rue d'Aumale, 75009.
Téléphone : 40-16-09-09.
42-80-69-22.

Pour vendre ou acheter Maison, appartement, château, *propriété,* terrain, commerce sur toute la France.
LAGRANGE
9, rue le Châtelier,
75017 Paris.
Tél. : 16 (1) 40-54-08-08.

Pour consulter une affaire immobilière dans le sud.
Tél. : (16) 61-59-11-11.
CRÉDIT RAPIDE.

Les grèves dans les transports

Un mouvement largement suivi

Marins, mécaniciens navigants d'Air Inter, agents de conduite de la SNCF et de la RATP ont été en grève, tour à tour ou ensemble, entre la fin de la semaine passée et le début de celle-ci. Sauf pour le trafic aérien, l'origine du conflit est salariale. Le mouvement, très suivi à la SNCF, s'étend et se durcit malgré l'annonce de négociations. Peu ou pas de trains circulent. La grève prévue pour trois jours dans le métro et sur les deux lignes A et B du RER perturbe gravement le trafic en région parisienne.

Gare de Lyon, côté quai et côté dépôt

Gare de Lyon, côté quai : ce n'est plus la grande pagaille de la fin de la semaine dernière, lorsque les voyageurs étaient venus, billets à la main, buter sur une grève pas annoncée et pas expliquée. Depuis dimanche, ils ont pris leurs dispositions. Ceux qui se hasardaient sur les quais, très calmes, de la gare de Lyon, ce lundi 22 décembre, étaient déterminés à partir et résignés à attendre.

Pas de grande indignation à l'égard d'un mouvement social auquel ils ne comprennent goutte ; seulement le regret d'en pâtir dans cette période où les enfants devaient rejoindre leurs grands-parents ou les champs de neige ; un peu d'agacement tout de même que la trêve de Noël ne soit pas respectée.

Et ils partent... car les TGV s'ébranlent de temps à autre pour Lausanne, Lyon ou Marseille. Le trafic étant réduit, les secondes classes sont pleines, mais les premières pratiquement vides : les voyageurs se déplaçant pour motifs professionnels ont fui les aléas du rail pour l'avion.

Gare de Lyon, côté dépôt : *« Nous, les agents de conduite, nous savons bien que notre grève gêne les usagers. Mais, pour avoir du poids, il nous fallait en passer par là. On avait déposé des préavis auparavant, mais la direction n'avait pas bougé. Alors, on y est allé. Et puis, nous aussi, nous risquons de fêter Noël ici, au dépôt.*

» Pas question que la direction ne négocie que sur les salaires. Nous avons toute une liste de revendications : notre prime de fin d'année, qui a diminué pour la première fois depuis sa création ; les examens médicaux, que la direction veut rendre plus répressifs ; les foyers, trop bruyants ; les conditions de travail, etc.

» Mais ce qui nous mécontente le plus, c'est le projet de grille de rémunérations que la direction veut nous imposer. En gros, nous serons désormais promus au choix et au mérite, et encore, si la SNCF fait des bénéfices. Nous, nous exigeons que le déroulement de notre carrière se fasse uniquement à l'ancienneté.

» Nous sommes d'accord pour que l'entreprise cherche à devenir rentable, mais pas sur notre dos. Si nous n'obtenions rien au cours des négociations, et bien... nous durcirions la grève. »

AL. F.

RER : la crainte du retour

Quel calme à Auber, la station digne du slogan *« chic et choc »* de la RATP, *le lundi* 22 décembre au matin, en ces premières heures de grève des conducteurs autonomes ! Les usagers, dûment informés par la publicité faite par la direction dans le *Journal du dimanche* et reprise *sur les ondes, ont obéi avec zèle. La* plupart, à Auber, comme ailleurs, se sont abstenus de prendre métro et RER, préférant l'autobus ou la voiture particulière.

« Je suis partie une heure plus tôt de la maison, je viens d'arriver avec un quart d'heure d'avance sur mon horaire habituel. Alors j'attends l'ouverture de mon bureau », avoue une femme d'âge mur tranquillement tassée sur un siège de la ligne 7 Aubervilliers-Mairie-d'Ivry. Les retards s'échelonnent selon les premiers constats entre cinq et quinze minutes côté métro, entre vingt et trente sur le RER. La situation peut être plus difficile pour ceux qui marient SNCF et RATP. Ainsi, sur le quai de la ligne A du RER – Saint-Germain-en-Laye – Boissy-Saint-Léger, un jeune homme venu de Gisors, en grande banlieue, se repose un instant. Le voyage a été épuisant. Levé à quatre heures pour prendre le premier train SNCF sur Paris à quatre heures cinquante-huit. Il a fait chou blanc. Il lui a fallu attendre. A sept heures-quinze, il arrive enfin au but : il prend son travail à sept-heures quarante-cinq. *« Ce soir, ce sera pire »*, dit-il.

Etrange unanimité des usagers sur la peur qu'inspire la fin de journée à venir... *« On sait comme on arrive, on ignore si on pourra repartir. »*. Est-ce la crainte de voir au fil des heures le mouvement se durcir ? *« On ne sait pas trop. »* Mais les passagers s'entêtent, certains membres du personnel de la station le confirment : *« Ce n'est pas de la peur, c'est une évidence. Les fins de journée dans toutes les grèves passées ont été plus difficiles que les débuts. »*. La direction générale groupe, en effet, les non-grévistes sur les rames du matin : le public doit se rendre au travail. Tant pis si, le soir venu, les équipes conductrices sont réduites à une peau de chagrin.

Cette fois-ci, la grève a, pour ces premières heures, une *ampleur limitée*. Seule la suit le syndicat autonome des conducteurs, qui groupe 50 % de la catégorie. Les autres organisations se sont abstenues, jugeant en cette veille de Noël le mouvement trop impopulaire auprès des usagers. Les grévistes se regroupent dans les stations-terminus. A Auber, on ne les rencontre donc pas. Le personnel de station, lui, est à son poste, à peine plus vigilant qu'à l'ordinaire : si quelque passager énervé se mettait à casser les vitres des guichets, comme lors de précédentes grèves ?

D. R.

Une marge étroite pour les négociations

La grève à la SNCF, qui paralyse pratiquement l'ensemble du réseau, a tous les ingrédients d'un mouvement dur et difficilement contrôlable. Partie le 18 décembre de Paris-Nord, elle n'a pas été impulsée par les syndicats. Ceux-ci ont été amenés, pour ne pas se couper de la *« base »*, à courir après les grévistes. La CFDT, les autonomes de la FGAAC et la CGT – non sans dissimuler un certain embarras qui l'a conduit dans certains dépôts à appeler à la reprise du travail – ont donc rejoint le mouvement, tandis que FO et les agents de maîtrise de la FMC s'en tenaient à l'écart pour ne pas pénaliser les usagers...

Mais les syndicats vont avoir d'autant plus de difficultés à s'assurer la maîtrise de la grève *qu'elle a engrangé des revendications* extrêmement variées, du bénéfice de la première classe pour les conducteurs à l'annulation du contrat de plan, avant de se concentrer sur quelques points-clés comme *la nouvelle grille de* salaires, la suppression de la nature *« répressive »* du contrôle médical et les conditions de travail. Un règlement du conflit est rendu encore plus ardu par le paysage social de la SNCF : suppression de huit mille deux cents emplois en 1987, gel des salaires depuis novembre 1985 (date de la dernière augmentation, un ajustement étant cependant intervenu en février 1986 en fonction de l'évolution des prix en 1986).

A beaucoup d'égards, cette importante grève rappelle celle 30 septembre et 1[er] octobre 1985, après avoir paralysé le trafic ferroviaire pendant un jour et demi, les cheminots avaient obtenus par la grève sauvage la suppression du nouveau contrôle des connaissances qu'on voulait leur imposer à la suite de plusieurs accidents. Elle s'apparente surtout à celle de juin 1970 qui avait permis aux conducteurs, agissant là encore sans consignes syndicales, d'obtenir une prime de vacances. Mais elle risque d'être encore plus impopulaire que les précédentes, puisqu'elle pénalise les usagers au pire moment, celui des départs en vacances.

« Donner du mou »

Elle intervient surtout à un moment où le climat se dégrade d'une manière accélérée dans l'ensemble du secteur public. Des mouvements viennent de se produire *à EGF et à Air Inter tandis* que d'autres sont en cours chez les marins et à la RATP (pour trois jours). Autant de signes qui montrent que les protestations contre une certaine austérité salariale – qui peut gêner davantage des cheminots au regard des pertes de salaires entraînées par la grève –, commencent à faire sauter le couverte de la marmite, sans que les syndicats en soient à l'origine.

L'effet du mouvement étudiant joue évidemment – puisqu'il vient de démontrer qu'il était possible de faire reculer le gouvernement – mais aussi d'autres causes mises en avant par les syndicats, comme une trop grande propension du pouvoir politique à satisfaire ses *« clientèles »* électorales, comme on vient de la voir avec les employeurs pour l'aménagement du temps de travail ou les 2 milliards de *« compensation » versés* aux agriculteurs.

M. Chirac est ainsi placé devant une alternative redoutable. Ou il campe sur ses positions et parie sur l'impopularité et le pourrissement du mouvement. Mais il risque de heurter encore davantage des syndicats blessés par l'épisode du temps de travail et amenés à durcir le ton, comme vient de le faire la CGC qui a appelé *« toutes ses fédérations et syndicats à engager des actions pouvant conduire à la grève dans le cas d'échecs ou de refus de négociation »*. Ou il lache du lest sur les salaires, en atténuant la rigueur de sa directive du 12 novembre. Mais ce qu'il lachera à la SNCF, il sera obligé de le lacher dans l'ensemble du secteur public et de la fonction publique, au risque de compromettre gravement sa politique économique et son image.

M. Bergeron a fortement recommandé à M. Chirac de donner *« du mou »* et le premier ministre pourrait souhaiter l'engagement de négociations dans l'ensemble du secteur public. Dans l'immédiat, tout va se jouer à la SNCF. La direction a annoncé pour le 22 décembre en fin d'après-midi des *« discussions relatives à l'évolution des salaires en 1987 »*. Mais de quelle marge disposera-t-elle ? Acceptera-t-elle de négocier sur les autres revendications des grévistes alors que M. Douffiagues envisageait le 20 décembre que la négociation puisse porter *« sur la totalité des points qui intéressent les cheminots »*. Mais il parlait de la réunion du 6 janvier... Comme dans tout bras de fer, il faudra qu'un des deux partenaires cède ou en donne l'impression... La voie du compromis est bien étroite.

MICHEL NOBLECOURT.

Après l'épreuve de force la gare de Chambéry est déserte

CHAMBÉRY
de notre correspondant

La gare de Chambéry était quasiment déserte le lundi 22 décembre au matin, et les TGV toujours à quai. Seul l'un d'entre eux avait pu quitter la Savoie au départ d'Aix-les-Bains en direction de Paris, et trois autres étaient prévus dans l'après-midi. *« Nous attendons normalement deux TGV en provenance de la capitale »*, annonçait-on sans certitude à la direction.

L'assemblée générale des cheminots, prévue au dépôt le lundi matin, aura permis de faire le point après l'épreuve de force de dimanche après-midi, lorsque des agents ont bloqué le départ des TGV avec des chariots pour *« empêcher le service minimum que la direction a voulu rapprocher de la normale »*, constatait un délégué syndical. A la demande du chef de gare, un huissier est venu constater ce *« délit d'entrave à la circulation des trains »*.

Pour faire face à cette situation, et notamment acheminer sans incident les nombreux touristes vers les stations de Maurienne et de Tarentaise, la SNCF a dû affréter plus d'une centaine de cars auprès des compagnies locales.

Comme il y a plus d'un an, après les accidents ferroviaires de l'été 1985, c'est à Chambéry que le mouvement s'est développé spontanément, avec un « ras-le-bol » de la base que les organisations syndicales CGT, CFDT et autonome ont essayé de canaliser. Le malaise et le mécontentement s'y sont à nouveau exprimés dans une action suivie à 100 %, qui concerne à la fois les revendications salariales, et les conditions de travail.

MICHEL DELBEGUE.

● **Augmentation des retraites des marins.** – M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, vient d'annoncer une augmentation des retraites des marins de 1,2 % au 1[er] février prochain. Cette augmentation s'ajoutera à celle de 1,15 % qui va intervenir le 1[er] janvier dans le cadre de dispositions dites de « rattrapage » étalées sur plusieurs années. *« Conformément à ses déclarations au Congrès des pensionnés à Perros-Guirec en septembre dernier, M. Guellec concrétise ainsi la volonté du gouvernement de maintenir le pouvoir d'achat des retraités de la marine marchande »*, précise un communiqué du secrétaire d'Etat.

● **ERRATUM.** – Une erreur de transmission nous a fait attribuer à la CFDT des propos tenus par la CFTC dans notre article intitulé « Grèves-désordres des agents de conduite SNCF », paru dans *le Monde* daté 21-22 décembre. Il fallait lire le dernier paragraphe, comme suit : Quant à la CFTC, elle critique l'attitude des *« technocrates aveugles »* qui bloquent les barèmes des salaires, mais elle en dénonce *« avec autant de vigueur les mouvements inopinés et irresponsables en train de paralyser le pays (...), qui déconsidèrent le vrai syndicalisme »*.

La Corse au bout du monde

BASTIA
de notre envoyée spéciale

Quand le libeccio, un vent de tempête, se leva le 18 décembre, il coupa l'île brusquement du reste du monde. Il rendit tout vol aérien impossible. Dans les heures et les jours qui suivirent, l'isolement devint alors très grave. Et les grèves d'Air Inter perturbèrent encore plus la situation.

Déjà, depuis le 10 décembre, début de la grève des marins, aucun bateau n'était en vue. Les marins et les dockers de la CGT bloquent tout départ. Ce que se refusent à faire leurs collègues du Syndicat des travailleurs corses (nationaliste), au nom de l'intérêt insulaire. Et, le 19, plus d'avions dans le ciel : le libeccio souffle à 200 kilomètres/heure, empêchant tout atterrissage et décollage.

Du fait même de la grève des transports maritimes, la Corse souffre plus que d'autres région des difficultés d'approvisionnement. 80 % des produits de première nécessité sont en effet « importés ». Pour raison d'urgence, les grévistes ont bien laissé circuler trois cargos remplis de marchandises. Quelques navires battant pavillon de complaisance relient la Corse à l'Italie ; mais on est loin du compte habituel.

Dans les boutiques, les commerçants font grise mine. Pas d'étalages, pas d'affaires. Les agriculteurs insulaires, de colère, déversent leurs camions de clémentines vouées au pourrissement, faute d'être expédiées.

Les passagers pour la Corse s'entassent avec voitures, enfants, chiens et chats, sur les quais de la Côte d'Azur, dans l'attente d'un improbable départ pour l'île et du retour en famille pour les fêtes de Noël.

Vendredi 19 au matin, l'assemblée de Corse a lancé un appel au Parlement pour que des mesures d'urgence soient prises. Elle a demandé que soit rendu obligatoire un « service minimum », c'est-à-dire une limitation du droit de grève, pour ce « service public » qu'est la liaison Corse-continent. En fin de journée, le secrétaire d'Etat à la mer, M. Ambroise Guellec, accorde une dérogation au monopole français de pavillon (1). Cela, pour la durée du conflit maritime et pour acheminer, en particulier, médicaments, et autres produits médicaux, qui commencent à faire défaut.

DANIÈLE ROUARD.

(1) Le monopole de pavillon signifie que sur les trajets continent-Corse, seuls des navires français peuvent effectuer la desserte.

● **Elaboration d'une convention sociale entre la France et les Etats-Unis.** – Pour mettre fin à une situation jugée embarrassante par les sociétés américaines implantées en France, un protocole d'accord pour une futre convention sociale a été signé, le 12 décembre à Washington, entre les autorités françaises et américaines.

Selon ce texte, les entreprises américaines n'auraient plus à payer les cotisations sociales pour leurs salariés américains résidant en France, alors que ces mêmes salariés bénéficient du système social américain. En contrepartie, il en irait de même pour les salariés français expatriés aux Etats-Unis.

Economie

Pour relancer l'aménagement du territoire

M. Méhaignerie souhaite maintenir les péages autoroutiers jusqu'à l'an 2000

Les péages autoroutiers pourraient ne pas disparaître à partir de 1995, comme prévu, et les nouveaux bureaux de la région parisienne devraient être taxés au maximum 1 300 F le mètre carré si M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'urbanisme, du logement, des transports et de l'aménagement du territoire, parvient à convaincre le gouvernement de relancer la construction des autoroutes en France.

M. Méhaignerie ne voit que des avantages à l'autoroute. Il a demandé à cinq présidents de conseils régionaux de lui dire la mesure la plus efficace pour l'aménagement du territoire : la construction d'une autoroute ou l'octroi de primes ? La réponse unanime a été en faveur de l'autoroute. *« La route et l'autoroute, c'est le nouveau souffle de l'aménagement du territoire »*, dit-il.

200 kilomètres d'autoroute seront mis en chantier, en 1987, contre 100 kilomètres en 1986. Pour M. Méhaignerie, *« ce n'est pas suffisant. Allons-nous attendre vingt-huit ans pour achever la mise à deux fois deux voies de la RN 9 pour bénéficier d'une liaison Paris-Clermont-Méditerranée à caractéristique autoroutière ? Pouvons-nous nous satisfaire d'une région parisienne qui concentre 85 % des bouchons français ? »* La réponse est évidemment « non » et M. Méhaignerie étudie actuellement trois formules qui lui permettraient de trouver les crédits nécessaires à une accélération de l'équipement autoroutier national.

Tout d'abord, *« il faut voir ce que le Fonds européen de développement économique régional (FEDER) peut faire pour accélérer la modernisation de la RN 20, de l'axe Toulouse-le Puy et de l'axe Clermont-Béziers, qui permettrait de doubler l'autoroute du Sud. Grâce au FEDER, nous pourrions réaliser une nouvelle liaison qui mettrait Paris à 6 h 30 de Béziers et qui donnerait un formidable coup de fouet au développement du Massif Central »*.

Taxer les bureaux

Deuxième axe de recherche : *« N'aurait-on pas intérêt à laisser à leur niveau les péages autoroutiers, qui devaient commencer à baisser à partir de 1995 du fait de la fin des remboursements d'emprunts ? N'aurait-on pas intérêt à anticiper les recettes de ces péages, maintenus pendant cinq ans de plus, pour emprunter les fonds nécessaires à la construction de 800 kilomètres d'autoroutes s'ajoutant au programme déjà arrêté de 1 380 kilomètres ? »* Cette formule signifierait une péréquation entre les sections déjà amorties et les autres. Pourraient être retenues les nouvelles autoroutes suivantes : Nantes-Niort, Grenoble-Sistoron ou Clermont-Ferrand-Bordeaux.

Le troisième ensemble de *« solutions imaginatives »* auquel s'attache M. Méhaignerie concerne la région parisienne où la rocade A 86 et celle dite « des villes nouvelles » ne peuvent attendre encore vingt ans. Les sociétés d'exploitation d'autoroutes se sont déclarées prêtes à financer les tronçons rabattant le trafic sur leur réseau à péage. Certains promoteurs de bureaux seraient d'accord pour supporter une partie de la construction de voies améliorant la desserte de leurs opérations. *« Nous avons introduit dans le dernier collectif budgétaire un amendement qui affecte à la région Ile-de-France la taxe sur les bureaux de la région parisienne plafonnée à 1 300 F le mètre carré*, déclare le ministre. *Si les élus de la région s'accordent avec les promoteurs, avec les sociétés d'autoroutes, je verrais bien cette taxe alimenter un fonds pour l'investissement routier régional. J'ouvre le débat. »* La taxe sur les bureaux appliquée enfin systématiquement rapporterait chaque année 500 millions de francs contre 40 millions aujourd'hui.

Si M. Méhaignerie persuade les fonctionnaires du ministère de l'économie et des finances de souscrire à ces mécanismes extra-budgétaires, dont ils se méfient en général, le conseil interministériel d'aménagement du territoire prévu pour le mois de février prochain pourrait arrêter une politique routière d'un dynamisme comparable à celui des « belles » années 70.

ALAIN FAUJAS.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Chaussures : Myrys ouvre son capital à Bata

Le fabricant français de chaussures Myrys, après l'échec des négociations avec le britannique British Shoes, en septembre dernier (*le Monde* du 20 septembre), a cédé une part de son capital à Bata SA, la filiale française de la multinationale canadienne basée à Toronto. M. Joseph Riu, le PDG de Myrys, et sa famille conservent une majorité des parts comprise entre 54 % et 63 %. M. Riu entre, par ailleurs, au conseil d'administration de Bata SA, dont les ventes ont atteint 1,7 milliard de francs en 1985. Le groupe Myrys, qui a réalisé l'an dernier 20 millions de francs de bénéfices sur un chiffre d'affaires de 640 millions de francs, espère ainsi développer ses exportations, en utilisant le réseau international de Bata, le premier groupe mondial de chaussures, dont les centres de production sont installés dans près de quatre-vingts pays.

Pétrole : ICI et Entreprise Oil rectifient leurs frontières

Le groupe britannique ICI et Entreprise Oil, l'ancienne branche pétrolière de British Gas, ont décidé de procéder à des échanges de participations. Le numéro un de la chimie britannique va céder tous ses intérêts pétroliers à Entreprise Oil, en échange de quoi il recevra 25 % du capital de la compagnie pétrolière, en voie d'augmentation à cette fin. ICI deviendra ainsi le premier actionnaire d'Entreprise Oil après Lasmo, dont la participation reviendra de 29,9 % à 23 %. Le groupe chimique s'est engagé à ne pas revendre ses titres dans les deux années à venir ni à lancer d'OPA avant 1991.

ICI, indirectement, élargit ainsi ses assises dans l'industrie pétrolière sans avoir à en supporter les inconvénients de caractère fiscal. Ses intérêts dans les hydrocarbures sont essentiellement composés de la participation de 15 % dans le champ pétrolier de Ninian, en mer du Nord. Ils ont représenté en 1985 un chiffre d'affaires de 1 107 millions de livres (10,4 milliards de francs), mais n'ont rapporté qu'un bénéfice de 59 millions de livres (553 millions de francs), en baisse de 50 % environ d'une année sur l'autre.

Contrats en série pour Pomagalski

Le constructeur grenoblois de remontées mécaniques Pomagalski vient d'emporter plusieurs marchés à l'exportation. En Grande-Bretagne, il a été chargé de construire une télécabine desservant le parc de loisirs Alton-Tower, près de Birmingham, qui est estimée à 53 millions de francs. Au Chili, il construira une télécabine, un télésiège et cinq téléskis dans la station Aconcagua 2000, près de Portillo, pour un montant de 44 millions de francs. Enfin, en Algérie, il équipera la capitale de deux nouveaux téléphériques voués au transport urbain pour un montant de 30 millions de francs. Pomagalski est le numéro un mondial de la remontée mécanique.

ÉNERGIE

Les Charbonnages accélèrent les fermetures de puits

M. Bernard Pache, directeur général de Charbonnages de France, a présenté au conseil d'administration, vendredi 19 décembre, ses orientations pour les prochaines années, orientations qu'il avait déjà évoquées lors de sa visite en Lorraine, le jeudi 11 décembre. Pour M. Pache, la priorité réside dans la réduction du déficit d'exploitation de Charbonnages de France, qui s'élève actuellement à 4 milliards de francs avant le versement de la subvention d'équilibre de l'Etat. M. Pache n'a pas donné de chiffre, mais l'objectif implicite serait de parvenir à réduire de moitié ce déficit à l'horizon 1992.

Pour y parvenir, CDF entend concentrer son activité sur les sites jugés les plus productifs, et donc accélérer certaines fermetures déjà prévues. A l'horizon 1990-1992, ne seraient maintenus en activité que le bassin de Lorraine, celui de Provence et les « découvertes » du Centre-Midi. Dans le Nord, l'extraction serait complètement arrêtée ; les seuls établissements maintenus seraient la cokerie de Drocourt, alimentée alors par du charbon importé, l'usine d'agglomérés et les ateliers centraux, éventuellement filialisés. L'ensemble ne compterait au maximum que 4 000 salariés, et plus probablement 2 000.

En Lorraine, la volonté de ramener le déficit d'exploitation de 1,8 milliard de francs à 1,2 milliard amènera à concentrer l'exploitation sur les deux sites les plus productifs, ceux de La Houve et de Merlebach, et à fermer ceux de l'est du bassin (Simon, Wendel, Marienau), ainsi que la plus grande partie de leurs installations au jour : après la cokerie de Marienau, arrêtée en juillet, ce sera prochainement le tour de la centrale de Grosbliderstroff. Aussi y a-t-il peu de chances que l'effectif dépasse les huit mille personnes à terme. L'exploitation devrait aussi être poursuivie en Provence, où des investissements importants ont été faits – et pas encore achevés, – mais en raison de la nature du produit (du lignite) la production dépendra de l'activité de la centrale thermique.

Au total, le volume de la production dépendra de l'évolution des prix de l'énergie, mais on peut s'attendre à une réduction de moitié d'ici à 1992. Quant à l'effectif des salariés de Charbonnages de France, il pourrait être ramené à dix-huit mille à cette date. Cette réduction serait obtenue par une accélération des mesures actuelles : retraites, retraites anticipées, départs volontaires (et notamment vers EDF-GDF, conformément à l'accord du 31 mars 1984).

G. H.

AGRICULTURE

M. Guillaume au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

« Les Américains commencent à comprendre que leur politique agricole fait faillite »

Au cours de l'émission « le Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 21 décembre, le ministre de l'agriculture, M. François Guillaume, a surtout justifié l'aide publique d'un montant de 2 milliards de francs accordée à l'issue de la conférence annuelle agricole du jeudi 18 décembre. *« Chacun sait que la situation de l'agriculture n'est pas favorable*, a déclaré M. Guillaume. *Il y a des années que le revenu baisse, il y a une situation de marché qui ne permet pas aux agriculteurs d'obtenir un juste prix pour leurs efforts de production. Tant qu'on sera dans une telle situation, dans l'attente d'une organisation économique meilleure des agriculteurs, il faudra bien en tirer les conséquences. »* Pressé d'indiquer comment seraient financées ces aides, M. Guillaume a indiqué qu'il n'y aurait pas d'impôt spécial et qu'il ne serait pas fait appel au Crédit agricole. *« C'est le problème du ministre de l'économie et des finances de trouver l'argent »*, a dit M. Guillaume.

A propos du Crédit agricole, M. Guillaume a confirmé l'intention du gouvernement de *« désétatiser »* la Caisse nationale dans l'année 1987. Cela permettra aux agriculteurs *« de mieux exprimer leur responsabilité »*, a précisé le ministre.

Interrogé sur les négociations entre l'Europe et les Etats-Unis, il a affirmé : *« Les Américains n'ont pas intérêt à faire du chantage. Nous avons, nous aussi, la possibilité de mettre en place des mesures de représailles sur les exportations américaines. J'ai déjà expliqué aux Américains que, étant plus acheteurs de leurs produits agricoles que nous ne sommes vendeurs des nôtres chez eux, ils n'ont peut-être pas intérêt à développer ce chantage. Les Américains sont en train de comprendre que leur politique agricole, faite de baisses de prix au niveau mondial pour placer leurs marchandises, est une politique qui fait faillite et qui leur coûte de plus en plus cher. »* Invité enfin à dessiner le paysage agricole de la France pour l'an 2000, le ministre est resté parfaitement évasif.

Par ailleurs, les réactions à l'accord de Bruxelles sur la réduction des quotas laitiers et des prix de la viande bovine ainsi que sur les mesures de la conférence annuelle se durcissent sur le terrain : dans le Finistère, le CDJA annonce son intention de *« passer à l'action sans plus attendre »*.

En Dordogne, le CDJA a lancé une vaste campagne d'affichage hostile au ministre de l'agriculture.





Economie

La chronique de Paul Fabra

Le buste de Keynes

CE n'est pas parce qu'un Français, Michel Camdessus, va succéder à un autre Français, Jacques de Larosière, à la tête du Fonds monétaire international que la continuité est assurée pour la conduite des affaires de cette importante institution. D'abord, la politique du FMI n'est qu'accessoirement déterminée par l'homme qu'on désigne pour en diriger les services. Les Etats membres, et singulièrement les plus influents d'entre eux — le groupe des Cinq (Etats-Unis, Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne, France, Japon), qui disposent chacun d'un siège permanent et individuel au sein du conseil d'administration (1) — donnent le ton. Cependant, la manière dont le directeur général accommode la chanson n'est pas indifférente. Il y met son tempérament et sa propre vision des événements. C'est du reste ces particularités qui ont guidé, du moins en partie, le choix de sa personne.

Pour deux raisons au moins, il est toujours hasardeux de tirer de ce genre de prémisses des indications sur le tour que prendront les choses. Les circonstances *ne sont* pour ainsi jamais celles que l'on a prévues. Un homme ne se laisse pas facilement résumer, et il arrive qu'à vouloir le caractériser trop vite, telle ou telle de ses affinités échappe à l'observateur.

Michel Camdessus aborde la tâche qui l'attend avec une humilité de bon aloi : *« Je croyais jusqu'à hier soir avoir des idées relativement précises sur les problèmes de l'endettement et du système monétaire international, elles m'apparaissent aujourd'hui comme à travers un brouillard »*, dit-il le jour de sa nomination.

Façon de parler, ou plutôt sans doute de ressentir le poids de ses futures responsabilités. Comme je l'interrogeais sur ce qu'il me répondrait si je persistais à lui demander comment il voit les choses, il me dit très clairement que le système financier et l'économie mondiales présentent à ses yeux *« trois risques principaux »*.

Le premier est précisément celui que continue à faire courir la dette. On ne pourrait *« l'exorciser que par une forte croissance de l'ensemble des pays »*. A l'appui de son propos, Michel Camdessus, qui, en tant que président du Club des créances (dit « Club de Paris ») de 1978 à 1982, a su aussi gagner la confiance des pays latino-américains surendettés, ajoute : *« Grosso modo, le service de la dette représente environ 30 % des recettes d'exportation des pays lourdement endettés. Il faudrait, toutes choses étant égales, que leurs ventes à l'extérieur augmentant d'un pourcentage égal, lui aussi, à un petit tiers pour que le remboursement ne se traduise pas par l'accumulation d'autres emprunts. C'est une première raison pour penser qu'une croissance vigoureuse de l'économie mondiale est une condition nécessaire pour surmonter les graves difficultés actuelles »*.

Cette condition a-t-elle des *chances raisonnables de se réaliser ?* « *J'ai*, répond l'actuel gouverneur de la Banque de France (jusqu'au 15 janvier 1987), *des doutes sur la possibilité des pays industrialisés à croître au cours des prochaines années au rythme de 3,25 % l'an, hypothèse avancée par les experts du FMI pour la réalisaton d'un scénario sans crise. »*

...

POUR Michel Camdessus, le plus grand obstacle à l'horizon est le déficit de la balance des paiements américaine, que l'OCDE chiffre pour cette année à quelque 138 milliards de dollars (contre un excédent japonais de 81,75 milliards et allemand de 32,5 milliards). *« Il serait bien étonnant que les Etats-Unis réussissent ce qu'aucun pays jusqu'à ce jour n'est parvenu à faire, à savoir procéder à l'ajustement des comptes extérieurs sans freinage de l'activité intérieure. Or le monde ne peut se payer une récession de l'économie américaine, pas plus qu'il ne pourrait supporter la prolongation indéfinie des déséquilibreS de balance des paiements de l'ampleur que nous connaissons. »* Voilà en quelque sorte, formulées en termes simples, les données du drame qu'il faut empêcher d'éclater.

Quant au troisième risque, le plus menaçant, il est constitué par l'*« énorme surplomb d'un secteur financier proliférant qui recouvre de son ombre l'économie réelle et menace de l'étouffer »*. Ce phénomène commence seulement à être perçu dans toute son étendue et sa *redoutable portée. On peut penser* en effet que, mieux que tout autre, il caractérise la situation de « crise » dans laquelle nous n'avons cessé de nous trouver depuis au moins quinze ans. Les taux d'intérêt sont souvent plus élevés que le taux moyen de rentabilité des actifs réels (entreprises industrielles, agricoles ou commerciales). Celà est la conséquence des innombrables déficits financés par des emprunts auxquels il est plus avantageux de souscrire que de placer son épargne dans des investissements productifs. Les Bourses prospèrent tandis que beaucoup d'entreprises végètent.

Mais, pour le futur directeur du FMI, tout n'est pas noir. Il voit une « chance » dans le fait que les pays créanciers aient accepté de *« s'embarquer »* dans un nouveau programme de soutien au Mexique et d'ajustement de son économie. Il en voit une autre dans la reconnaissance par les pays industriels du besoin de *« gérer ensemble »* l'évolution des grands paramètres qui commandent l'économie. C'est pourquoi Michel Camdessus juge très prometteuse *« la stratégie des indicateurs »*, à laquelle Jacques de la Rosière a consacré beaucoup d'efforts avant et après le « sommet » de Tokyo (printemps de cette année). Il s'agirait pour les pays du groupe des Sept (les Cinq *plus l'Italie et le Canada*) de se fixer des objectifs à moyen terme, de croissance, de taux de change, de taux d'intérêt, etc., et d'ajuster leurs politiques respectives en conséquence. On peut douter de l'efficacité d'une méthode qui a échoué sur le plan national, comme l'atteste, notamment en France, l'abandon de la planification plus ou moins indicative. Les propos du futur directeur général confirment que pourtant elle connaît un regain de faveur parmi les dirigeants qui se récriraient si on leur proposait de réintroduire un pareil instrument dans la conduite de la politique économique interne.

Dans la même ligne de pensée, Michel Camdessus affirme que *« la surveillance multilatérale »* offre de grandes perspectives. Comme je demande au futur directeur général si la concertation politique n'est pas un moyen de pallier l'absence de tout système régulateur, tel que celui que constitue un régime de libre convertibilité en or, et si un tel régime a une chance de renaître un jour sous une forme moderne, il me répond :

« Cette possibilité existe pour un avenir plus ou moins lointain, mais sous une double condition. La première est un renouveau de la réflexion théorique ; la seconde est que simulanément les responsables continuent inlassablement à travailler ensemble pour améliorer le fonctionnement du système tel qu'il existe. »

AU sixième directeur général qu'ait connu le FMI depuis sa création en 1946, succédera à la mi-janvier Michel Camdessus. Dans le vaste bureau qu'il occupera à son tour à Washington, un buste de John Maynard Keynes est posé bien évidence. Cette figure a défié jusqu'à ce jour les changements d'hommes aussi bien que les politiques successives menées par les pays membres.

Le plus célèbre des économistes du siècle prévoyait au milieu des années 30 la saturation prochaine (« *d'ici une trentaine d'années* ») des besoins d'investissements des pays développés, les seuls dont il ait jamais parlé. N'était-il pas à ce titre le théoricien d'une époque où le monde se réduisait à quelques *pays riches et fatigués ?* Ne raisonnait-il pas sur l'hypothèse d'une économie nationale (la britannique) fonctionnant en vase clos ? Ne serait-ce que pour ces deux raisons, sa présence symbolique dans le saint des saints du système monétaire international se justifie-t-elle ? Mais qui osera retirer la statue ?

(1) Les autres quelque cent quarante-cinq pays membres du Fonds montaire sont représentés par groupes au sein du conseil d'administration.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 11 déc.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	411 442
dont : Or	200 048
Disponibilités à vue à l'étranger	116 053
ECU	75 089
Avances au Fonds de stabilisation des changes	20 272
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	33 480
dont : Concours au Trésor public	25 280
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	158 457
dont : Effets escomptés	71 053
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	70 901
5) DIVERS	10 301
Total	684 583

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	211 429
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 467
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	44 858
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	99 923
dont : Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	51 703
5) ECU A LIVRER AU FECOM	70 880
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	230 215
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 129
8) DIVERS	11 881
Total	684 583

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1985	12 déc.	19 déc.
Valeurs franç. à rev. variable	154,3	153,5
Valeurs industrielles	151,3	150,4
Valeurs étrangères	114,7	114,7
Pétroles-Energie	141,1	141,2
Chimie	137,7	137,1
Métallurgie, mécanique	147	148,4
Electricité, électronique	145,7	146,2
Bâtiment et matériaux	176,5	173,8
Ind. de consommat. non alim.	159,6	158,5
Agro-alimentaire	152	149,7
Distribution	178,1	177,1
Transports, loisirs, services	183,8	181,9
Assurances	166,1	165,2
Crédit banque	163,1	157,9
Sicomi	120,1	120,5
Immobilier et foncier	136	136,8
Investissement et portefeuille	188,1	186,5
Base 100 : 28 décembre 1985		
Valeurs franç. à revenu fixe	106,7	105,2
Emprunts d'Etat	103,2	102,8
Emprunts garantis et assimilés	106,6	106
Sociétés	106,6	105,5
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 494,8	3 476,7
Valeurs étrangères	3 [illegible]	3 [illegible]
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	504,2	501,6
Valeurs étrangères	498,7	498,7
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	121,5	120,9
Emprunt d'Etat	117,9	117,5
Emprunts garantis et assimilés	122,6	122
Sociétés	122,7	122,5
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	412,5	410,9
Produits de base	258,7	258,3
Construction	409,9	405,1
Biens d'équipement	352,1	349
Biens de consom. durables	505	514
Biens de consom. non durables	499,2	495
Biens de consom. alimentaires	438,7	435
Services	392,3	397,9
Sociétés financières	619,2	610,9
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	374,9	371,8
Valeurs industrielles	374,4	373,9
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	308,9	312,4

CHANGES

Dollar : glissement à 6,55 F ⬇

Sur des marchés des changes toujours très calmes, le dollar a glissé à 6,55 F, contre 6,58 F à la veille du week-end. Ce glissement a été provoqué par l'accord de l'OPEP à Genève, qui fait craindre une hausse du prix du pétrole et donc de l'inflation. A Paris, le cours du deutschemark a un peu baissé, à 3,28 F.

FRANCFORT	19 déc.	22 déc.
Dollar (en DM)	2,0065	1,9475
TOKYO	**19 déc.**	**22 déc.**
Dollar (en yens)	163,15	163

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (22 déc.)	7 5/8 %-7 3/4 %
New-York (19 déc.)	6 7/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	18 déc.	19 déc.
Valeurs françaises	154,1	154,6
Valeurs étrangères	114,9	114,5
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	408,5	410,9

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	18 déc.	19 déc.
Industrielles	1 912,82	1 928,85

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	17 déc.	18 déc.
Industrielles	1 270,6	1 272,1
Mines d'or	311,3	311,4
Fonds d'Etat	82,19	82,32

TOKYO

	20 déc.	22 déc.
Nikkeï	18 919,75	18 825,40
Indice général	1 534,87	1 566,66

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 18 décembre
Nombre de contrats : 9 726 (chiffre provisoire)

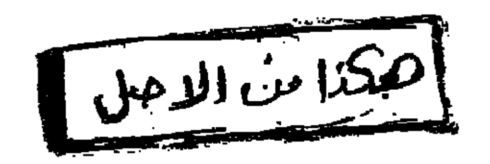
COURS	ÉCHÉANCES —	Déc. 86	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	107,30	107,25	107,05	107,15
Précédent	–	107,20	107,15	106,95	107,05

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HUTCHINSON : FEU VERT AU RACHAT DU JOINT FRANÇAIS. — La Rue de Rivoli a autorisé Hutchinson (groupe Total) à racheter Le Joint français, filiale de la CGE, entérinant ainsi l'accord de cession conclu en septembre dernier. Le Joint français (435 millions de francs de chiffre d'affaires, 8,8 millions de bénéfices) exerce des activités très complémentaires de celles d'Hutchinson.

SODEXHO : NOUVELLE BAISSE DES RÉSULTATS. — Le dollar a encore sévi. En raison de sa baisse, les résultats du premier restaurateur français se sont, comme prévu, encore dégradés pour l'exercice clos le 31 août dernier. Le résultat net consolidé (part du groupe), déjà en chute libre l'année précédente (– 38 %), s'est encore dégradé pour revenir à 78,09 millions de francs (– 16 %), pour un chiffre d'affaires, il est vrai, accru de 17 %, à 5,09 milliards de francs. Le dividende net est maintenu à 50 F.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

19 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 35

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1548	4,5 % 1973	1550	1530	1535	− 0 96
4490	C.N.E. 3 %	4341	4325	4325	− 0 36
1187	B.N.P. T.P.	1220	1230	1230	+ 0 81
1245	C.C.F. T.P.	1175	1210	1210	+ 2 97
1145	Créd. Lyon. T.P.	1122	1120	1122	....
2570	Electricité T.P.	2565	2588	2570	+ 0 19
2165	Renault T.P.	2070	2080	2080	+ 0 48
2080	Rhone-Poul. T.P.	2120	2125	2125	+ 0 23
1400	St-Gobain T.P.	1312	1310	1312	....
1385	Thomson T.P.	1260	1290	1292	+ 2 53
470	Accor	495	500	498	+ 0 60
2080	Agence Havas	2130	2145	2145	+ 0 70
1920	Ag. Havas C.I.	2095	2100	2100	+ 0 23
690	Air Liquide	700	695	696	− 0 57
2190	Alcatel	2530	2550	2577	+ 1 85
1950	Als. Superm.	1810	1814	1814	+ 0 22
380	A.L.S.P.I.	395	400 50	412	+ 4 30
315	Alsthom ★	340	338	338 50	− 0 44
2050	Arjom. Prioux	2145	2195	2190	+ 2 09
370	Aussedat-Rey	505	540	532	+ 5 34
1400	Aux. Entrepr.	1538	1510	1510	− 1 82
1150	Avions Dassault	1340	1325	1330	− 0 74
460	Bail-Equipem.	521	521	521	....
1040	Bail-Investiss.	1062	1074	1074	+ 1 12
1080	Cie Bancaire	1142	1145	1145	+ 0 26
520	Bazar H.-V.	570	552	552	− 3 15
520	Béghin-Say	545	564	574	+ 5 32
545	Berger (M.)	550	550	550	....
655	Bic	737	735	735	− 0 27
1450	B.I.S.	1735	1735	1732	− 0 17
2400	Bisoult (Géné.)	2460	2700	2700	+ 9 75
2300	Bongrain S.A.	2650	2640	2640	− 0 37
1240	Bouygues	1282	1280	1280	− 0 15
4300	B.S.N.	4585	4595	4595	+ 0 23
1100	Carnaud	1270	1287	1280	+ 0 78
3570	Carrefour	3691	3683	3680	− 0 29
2800	Casino	2590	2570	2600	+ 0 38
1750	Casino A.D.P.	1880	1842	1870	− 0 53
786	C.C.M.C.	786	786	786	....
1240	Cetelem	1355	1352	1340	− 1 10
1940	C.F.A.O.	2100	2149	2150	+ 2 38
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2320	Damart S.A.	2550	2500	2500	− 1 96
4280	Darty ★	481 50	471	473	− 1 76
265	Dév. R.d.C. (Ly)	265	265	265	....
570	D.M.C.	602	609	610	+ 1 32
2400	Docks France ★	2608	2630	2570	− 1 45
1810	Dumez ★	1935	1939	1959	+ 1 24
1180	Eaux (Gén.)	1365	1360	1368	− 0 51
2880	Ecco ★	3000	2951	3005	+ 0 16
965	Electro-Finan.	1047	1045	1045	− 0 19
310	Elf-Aquitaine	316	315	315	− 0 31
296	— (certific.)	296	296	296	....
2700	Epeda-B-Faure	2790	2800	2800	+ 0 35
3540	Essilor	3700	3695	3695	− 0 13
430	Esso S.A.F. ★	443	449	456	+ 2 93
3090	Eurafrance	3390	3335	3320	− 2 03
1350	Eurocom ★	1590	1570	1580	− 0 62
2780	Euromarché	2840	2880	2880	+ 1 40
830	Europe nº 1 ★	870	870	870	....
1600	Facom	1645	1680	1650	+ 0 30
1180	Fichet-Bauche	1193	1182	1182	− 0 92
290	Finextel	282	280 50	279 50	− 0 88
155	Fives-Lille	197	190	187 50	− 4 82
330	Francarep	325	320 50	320 50	− 1 38
1220	Fromageries Bel	1535	1538	1540	+ 0 32
990	Gal. Lafayette	1127	1049	1049	− 6 92
365	Gascogne	404	404 50	404 50	+ 0 12
295	Géophysique	291	294 90	294 90	+ 1 34
1690	Gerland	1810	1810	1810	....
500	GTM-Entrepose	517	528	528	+ 2 12
680	Guyenne-Gas. ★	744	744	752	+ 1 07
2630	Hachette ★	2870	2855	2900	+ 1 04
770	Hénin (La)	755	745	749	− 0 79
65	Imétal	79 50	84 50	85	+ 6 91
945	Imm. Plaine-M.	995	1002	1002	+ 0 70
4080	Inst. Mérieux	4315	4220	4223	− 2 13
880	Interbail	681	685	685	+ 0 58
1410	Intertechnique	1550	1515	1515	− 2 25
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

Comptant (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

SICAV (sélection) 19/12

[illegible]

Droits et bons

[illegible]

Cote des changes

[illegible]

Marché libre de l'or

[illegible]

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

• : coupon détaché
○ : offert
c : droit détaché
d : demandé
★ : prix précédent
✱ : marché continu

Le Monde

La grève des transports est assez largement suivie

La grève des transports a atteint un nouveau sommet, ce lundi 22 décembre, avec l'entrée en lice des conducteurs de la RATP, à l'appel du syndicat autonome. L'ensemble du trafic ferroviaire est très perturbé, voire inexistant, alors que des négociations doivent s'ouvrir lundi en fin d'après-midi, à la SNCF.

Le secrétaire d'Etat à la mer, M. Ambroise Guellec, devait, pour sa part, présider, le lundi 22 décembre au matin, une réunion entre armateurs, syndicats et pouvoirs publics pour tenter de mettre fin au conflit qui affecte les transports maritimes et le trafic portuaire depuis une semaine. L'ensemble des syndicats a été convié à cette réunion, sauf la CGT qui a refusé de suspendre préalablement le mouvement de grève.

Après deux jours de grève, l'action déclenchée à Air Inter par les mécaniciens navigants s'est achevée le 20 décembre au soir. Le trafic aérien de la compagnie nationale a été perturbé mais 85 % des vols prévus ont pu être assurés pour environ 65 % de la capacité en passagers.

C'est bien évidemment la situation à la SNCF et à la RATP qui préoccupe le plus en ce début de semaine. Chez les cheminots, où les syndicats (FGAAC autonome, CFDT et CGT) ont dû souvent se rallier à un mouvement venu de la base, le conflit s'étend. Tous les dépôts sont arrêtés ou n'ont pas le personnel sufisant pour assurer un service. Le réseau banlieue et le réseau grandes lignes de la gare du Nord est totalement paralysé. A Chambéry, les trains TGV sont bloqués depuis le 21 décembre et le service est interrompu, soit à Annecy, soit à Aix-les-Bains. Les passagers poursuivent en autocar vers les stations de sports d'hiver.

En milieu de matinée, le trafic banlieue était faible : un train sur six gare de l'Est, un train sur trois gare Saint-Lazare, un train sur quatre gare de Lyon, gare Paris-Montparnasse, gare d'Austerlitz et sur les lignes du RER. Les grandes lignes ne fonctionnaient pas davantage : un train sur quatre sur les réseaux de l'Est, de Paris-Montparnasse et Austerlitz, un sur deux vers Le Havre, un sur trois vers Caen. Le réseau « normal » de Lyon assurait un train sur quatre. Tous les TGV en partance pour Lyon, Lausanne et Genève étaient maintenues. En revanche, les autres destinations TGV-Marseille notamment – étaient assurées pour un train sur quatre seulement. Au départ des gares de province, le service omnibus était « nul ou quasi nul », selon la direction sauf à Strasbourg et pour le Métrolor de Nancy à Metz (un train sur quatre).

Prévu pour se poursuivre pendant trois jours, du 22 au 24 décembre, le mouvement de grève des conducteurs de la RATP a entraîné de nombreuses difficultés pour les parisiens. La ligne A du RER-Saint-Germain-Boissy-Saint-Léger – fonctionnait à 49 % dans la matinée. La ligne B (Saint-Rémy-les-Chevreuse) assurait 38 % des rames. Sur les lignes de métro de fortes disparités étaient constatées. 5 % des rames circulaient sur la ligne 4, 100 % sur la ligne 11 mais en moyenne, le trafic était de 55 % à 60 %. Selon la direction, ces pourcentages devraient demeurer stables jusqu'au changement de service, en milieu de journée.

Les agents de conduite de la RATP suivent un mot d'ordre du syndicat automne. Le syndicat CFDT a désavoué cette action, dans un communiqué publié le 20 décembre. Il lui reproche d'être trop catégoriel, de se limiter aux revendications des seuls agents de conduite, et s'inquiète « *des risques engendrés par cette action impopulaire* ».

(Lire nos reportages page 23.)

Sur le vif
A vot' bon cœur

Moi, voyez, dans cette affaire des restos du cœur, ce qui me débecte, c'est le cynisme, l'impudence de nos politiciens. Vous vous rappelez, il y a quoi... un ou deux mois, cet étalage de bons sentiments à la télé. Ils étaient tous là, mêlés aux vedettes du show-biz, à ramener leur fraise et à faire la retape : Nous, les pauvres, les miséreux, on les adore, on pense qu'à eux. C'est pas comme ceux d'en face.

Ils les aiment même tellement, les crève-la-faim, nos bons apôtres, que depuis quelques années ils n'ont cessé d'en augmenter le nombre. Jamais on n'a vu autant de mendiants dans le métro, dans la rue. Moi, j'arrête pas de mettre la main à la poche. Ça frappe tous nos voisins. L'autre jour, un copain hollandais de passage à Paris me le disait : on se croirait à Calcutta.

Bon, alors, qu'est-ce qu'ils font, les princes qui nous gouvernent, pour qu'elle sente un peu moins la mouise, la crasse et la détresse, notre Ville Lumière, on peut savoir ? Avec tout le fric qu'ils nous piquent, ils pourraient quand même se remuer un peu et venir en aide au pauvre monde. Ah ! non, c'est vrai, j'oubliais, ils peuvent pas. Le libéralisme, c'est ça, c'est le désengagement de l'Etat. Tout doit être laissé à l'initiative privée.

O.K., d'accord, moi, je veux bien, je demande pas mieux que d'y aller de mon obole pour que des dizaines de milliers de nécessiteux puissent bouffer au moins une fois par jour, mais à une condition : ne pas être tapés des deux côtés. Par les potes à Coluche et par les inspecteurs à Ballamou.

Qu'est-ce qu'ils attendent pour la voter, cette pauvre petite déduction fiscale en faveur des braves gens à qui on demande la charité ? Ils attendent des jours meilleurs. On verra ça plus tard. On en reparlera au printemps. A ce moment-là, évidemment, ça sera plus de saison. Autant remettre à l'hiver suivant. Est-ce que Sa Sérénissime, c'est le surnom à Balladur, ne nous prendrait pas pour des serins ?

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS
Matinée du 22 décembre
Calme et en équilibre

Peu d'affaires lundi matin à la Bourse de Paris mais également des variations de cours de très faible ampleur. En léger effritement à l'ouverture (0,08 %), l'indicateur instantané était à l'équilibre en clôture (+ 0,06 %). Avance de Pechelbronn (+ 2 %), Elf (+ 0,9 %), L'Air liquide (+ 0,8 %), Total (+ 0,7 %). Recul de Bongrain (– 1,5 %), Valéo (– 1,4 %), Havas (– 0,7 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	498	500	499
Agence Havas	2145	2100	2129
Air Liquide (L')	696	694	702
Bancaire (Cie)	1145	1140	1150
Bongrain	2640	2636	2600
Bouygues	1280	1280	1280
B.S.N.	4596	4586	4590
Carrefour	3680	3690	3690
Chargeurs S.A.	1673	1641	1663
Club Méditerranée	726	728	726
Crédit National	1513	1525	1523
Eaux (Gén.)	1358	1358	1354
ELF-Aquitaine	315	318	318
Essilor	3696	3695	3695
Lafarge-Coppée	1405	1420	1410
Michelin	2610	2561	2595
Midi (Cie)	1705	1700	1705
Moët-Hennessy	2615	2625	2628
Navig. Mixtes	1118	1118	1120
Oréal (L')	3940	3930	3945
Pechelbronn	1293	1330	1320
Pernod-Ricard	1092	1090	1090
Peugeot S.A.	1241	1248	1248
Sanofi	782	778	778
Source Perrier	796	809	800
Télémécanique	3290	3290	3290
Thomson-C.S.F.	1604	1615	1610
Total-C.F.P.	418	423	421
T.R.T.	2308	2280	2310
Valéo	538	540	530

Dans la Seine-Saint-Denis

Six personnes interpellées après la découverte d'une cache d'armes à Aulnay-sous-Bois

Le sort des six personnes interpellées, dans la région parisienne et dans la région toulousaine, après la découverte par la DST d'une importante cache d'armes et d'explosifs, jeudi 18 décembre, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), devait être connu en milieu de journée lundi. Ces six ressortissants proche-orientaux, dont deux Syriens, ne seraient que du « menu fretin » selon certains enquêteurs. S'ils ne sont pas déférés au parquet au terme des quatre jours légaux de garde à vue dans les affaires de terrorisme, ils pourraient être expulsés.

Coopération franco-syrienne

La coopération franco-syrienne en matière policière est à l'origine de l'opération de la Direction de la surveillance du territoire (DST), menée jeudi 18 décembre en Seine-Saint-Denis et dans la région toulousaine contre des ressortissants proche-orientaux. Ce serait en effet un « *renseignement syrien* », précise-t-on de source autorisée, qui aurait permis la découverte d'un arsenal d'armes et d'explosifs dans un box de voiture, 15, rue du Docteur-Fleming, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

Les trente kilos d'explosifs, les cinquante et un détonateurs, les cinq pistolets-mitrailleurs et les quatre grenades quadrillées seront soumis à des examens balistiques et chimiques dont les résultats ne seront pas connus avant plusieurs jours. D'ores et déjà, les enquêteurs ont précisé que la similitude des détonateurs avec celui utilisé lors d'un attentat manqué dans le RER, le 4 septembre, n'est pas *a priori* probante. Ce type de détonateur serait très courant et rien ne permettrait de lier la cache d'Aulnay-sous-Bois à la vague d'attentats parisiens de septembre.

En fait, il faut replacer cette opération dans le jeu diplomatique qui a toujours conditionné la lutte contre le terrorisme international. Après avoir imputé les attentats meurtriers de septembre au clan libanais prosyrien des frères Abdallah, comme tout semblait l'indiquer dans les divers éléments recueillis par la police judiciaire, le gouvernement a décidé de faire pression sur le régime du président Hafez El-Assad. La Syrie ne fut pas mise en cause, la France adoptant une attitude modératrice à son égard dans les instances européennes, mais discrètement invitée à juguler ses encombrants alliés libanais et à prouver sa bonne volonté en fournissant des renseignements opérationnels aux services français.

Des opposants au régime de Damas

Le ministre de la coopération, M. Michel Aurillac, annonçait ainsi, après un voyage éclair à Damas, la proposition syrienne d'instituer entre policiers des deux pays « *un système de coopération antiterroriste* ». Le directeur de la DST, M. Bernard Gérard, puis l'un de ses collaborateurs rendaient à leur tour visite à leurs homologues syriens. Puis le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, assurait fin octobre : « *Il y a désormais entre les services des deux pays une réelle collaboration.* »

L'opération réalisée ces derniers jours en est la première illustration tangible. Cependant, les personnes visées sont, pour au moins deux d'entre elles, de nationalité syrienne et connues pour être des opposants au régime de Damas. Les six interpellés relèveraient de la mouvance des Frères musulmans, mouvement intégriste islamiste actuellement en conflit ouvert avec le pouvoir du président Hafez El-Assad. Le suspect numéro un, M. Mohammed Hallak, architecte de nationalité syrienne et propriétaire du box d'Aulnay-sous-Bois, a réussi dans l'immédiat à échapper au coup de filet du contre-espionnage français. Il aurait quitté la France peu avant l'opération de jeudi dernier.

La cache d'Aulnay servait-elle de base logistique à des opérations sur le territoire français ou de trésor de guerre destiné à l'exportation ? Deux autres caches, sans rapport avec celle-ci, avaient été découvertes à Fontainebleau (Seine-et-Marne) et à Montchenot (Marne) en septembre. Elles semblaient correspondre, pour la première, à la seconde hypothèse (une base arrière palestinienne) et, pour la seconde, à la première (des extrémistes iraniens liés aux groupes terroristes européens).

Dans l'attente d'investigations supplémentaires, le profil des personnes arrêtées, leur opposition au pouvoir de Damas semblent indiquer que ce nouveau succès de la DST est aussi un cadeau fait au régime syrien.

E. P.

Sept pistolets quatre grenades et 30 kilos d'explosifs

Voici la liste des explosifs et des armes qui ont été saisis à Aulnay-sous-Bois : 30 kilos d'explosifs de type tolite en 39 pains ; 51 détonateurs ; 5 pistolets-mitrailleurs de fabrication polonaise avec 15 chargeurs longs, 5 chargeurs courts et 389 cartouches 9 mm ; un pistolet 9 mm de marque Tokarev, 2 chargeurs et 12 cartouches 9 mm longs ; un pistolet 7,65 mm de marque Beretta ; un chargeur, 14 cartouches en vrac, 5 boîtes de 25 cartouches, un silencieux correspondant à l'arme et un autre silencieux ; 4 grenades DF quadrillées de fabrication soviétique avec leur bouchon-allumeur.

PAKISTAN
M. Junejo a formé son nouveau cabinet

Islamabad (*Reuter*). – Un nouveau cabinet, toujours présidé par M. Junejo mais réduit à 16 membres (*contre 36 précédemment*), a prêté serment en présence du président Zia-Ul-Haq, ce lundi 22 décembre.

Le cabinet pakistanais avait démissionné samedi à la suite des sanglantes émeutes intercommunautaires survenues pendant la semaine à Karachi (*le Monde* daté 21-22 décembre). Le ministre de l'intérieur, M. Mohammad Aslam Khattak, conserve cependant son poste, de même que celui des affaires étrangères, M. Sahabzada Yaqub Khan.

L'ancien ministre de la planification et du développement, M. Mahbubul Haq, n'est pas maintenu dans ses fonctions. Le ministre des finances, M. Yasin Wattoo, se voit confier un portefeuille supplémentaire, celui des affaires économiques.

● **Sondage : MM. Mitterrand et Chirac en baisse.** – Les cotes de popularité de MM. François Mitterrand et Jacques Chirac chutent sensiblement, selon le sondage réalisé par l'IFOP et publié dans le *Journal du dimanche* du 21 décembre (1). Avec 57 % d'avis favorables, le président de la République perd quatre points par rapport au baromètre du mois de novembre, tandis qu'il recueille 31 % d'opinions négatives (au lieu de 28 % le mois dernier).

Avec 44 % de satisfaits, le premier ministre chute de cinq points par rapport au mois de novembre, 45 % des personnes interrogées (au lieu de 39 %) se déclarant mécontentes de lui. En revanche, les cotes de popularité de MM. Michel Rocard et Raymond Barre progressent respectivement de quatre et trois points, tous deux obtenant 56 % d'avis favorables.

(1) Sondage effectué du 8 au 15 décembre, auprès d'un échantillon représentatif de 1 771 personnes.

Le numéro du « Monde » daté 21-22 décembre 1986 a été tiré à 459 920 exemplaires

A B C D E F G

